-COPIE-
Service de la gestion des documents et archives – VTR

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

	DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
	81/01 05	81-1	Adoption des minutes	363
		81-2	Nomination d'un nouveau Pro-Maire	
		81-3	Correspondance	
		81-4	Projet formation table de gestion	
		81-5	Rencontre avec les officiers de la Municipalité	
		81-6	Analyse honoraires de J-Marie Chastenay, arp.	
		81-7	Territoire M.R.C.	364
		81-8	Lumières de rues	
		81-9	Etude de localisation (loisir)	
		81-10	Arrêt intersection rues Des Ruisseaux et Des Cormiers	
		81-11	Achat volume "Guide des aides et subventions"	
		81-12	Ouverture officielle de l'Hôtel de Ville	
		81-13	Adoption des comptes	
S	81/01 15	81-14	Rencontre des officiers	368
		81-15	Loisir	
		81-16	Adoption règlement de zonage	
		81-17	Adoption des comptes	
S	81/01 21	81-18	Détermination des secteurs loisirs	370
		81-19	Amendement règlement No. 112 (loisir)	371
		81-20	Plan triennal	
		81-21	Achat d'une sableuse	
		81-22	Acceptation honoraires professionnels de Jean-Marie Chastenay, arp. géom.	
		81-23	Invitation de la Chambre de Commerce du Cap	
		81-24	Projet table de gestion	
		81-25	Brochures informations 1981	372
		81-26	Déterminer date rencontre pour négociation avec le Syndicat Canadien de la Fonction Publique, local 2414	
		81-27	Subdivision du lot 89	
		81-28	Avis de motion site enfouissement sanitaire	
		81-29	Projet Freeman	
S	81/01 23	81-30	Municipalité régionale de Comté	373
		81-31	Engagement vérificateur 1980	374
		81-32	Engagement vérificateur 1981	
		81-33	Engagement Firme Maxi Plus taxe 1981	
		81-34	Engagement Firme Maxi Plus pour les états financiers informatisés 1981	
		81-35	Jean-Paul Langevin	
		81-36	Demande de libération	
	81/02 02	81-37	Adoption de l'ordre du jour	375
		81-38	Adoption des minutes	
		81-39	Remboursement emprunt règlement No.114	
		81-40	Avis de motion pour un plan d'urgence	
		81-41	Correctif agressivité de l'eau	
		81-42	Avis de motion règlement ordures ménagères	
		81-43	Comité Ville et Village Fleuris du Québec 1981	
		81-44	Lumières de rues	376
		81-45	Adoption du règlement No.112-A	
		81-46	Changement de signataires	
		81-47	Soumission ordures ménagères	
		81-48	Félicitations à M. J. Réal Desrosiers	
		81-49	Comm. Protection Terr. Agricole (Ernest Roberge)	
		81-50	Demande acceptation étude E.P.I.C.	
		81-51	Demande d'octroi chemin d'été	
		81-52	Terrain Norbert	377
		81-53	Approbation plan des lots 89-160, 89-161	
		81-54	Correspondance	
		81-55	Avis de motion étude hydrogéologique	
		81-56	Soumission étude hydrogéologique	
		81-57	Banque Nationale Canada(emprunt temporaire)	
		81-58	Intérêt sur arrérage	
		81-59	Demande de prix pour le débroussaillement du terrain de jeux des Prairies	
		81-60	Acceptation des comptes	
		81-61	Traverse sous la voie ferrée Red Mill	379
		81-62	Levée de l'assemblée	380

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
81/02 09	81-63	Traverse voie ferrée Route Red Mill	381
81/02 25	81-64	Avis de motion site enfouissement sanitaire	383
	81-65	Rescision résolution 81-46	
	81-66	Signatures autorisées (changement)	
	81-67	Adhésion 1981, Corp. Sec. Municipaux du Québec	
	81-68	André Toupin, traitement 1981	
	81-69	Fernand Veillette, traitement 1981	
	81-70	Demande d'étude légale de Me Pinsonneault	384
	81-71	Avis de motion (terme 4 ans pour les membres du Conseil)	
	81-72	Session de perfectionnement	
	81-73	Engagement de personnel (secrétaire)	
	81-74	Engagement de personnel (technicien en compt.)	
	81-75	Adoption du règlement 137 (Ordure ménagère et salubrité publique)	
	81-76	Nomination de 2 délégués du Conseil pour négociation convention collective	
81/03 02	81-77	Adoption de l'ordre du jour	386
	81-78	Adoption des minutes	
	81-79	Dépôt d'une pétition secteur Village	
	81-80	Soumission ordure ménagères	
	81-81	Hydro Québec, acceptation 12 luminaires	
	81-82	Hydro Québec, acceptation de 5 luminaires	
	81-83	Aqueduc et égoût sanitaire 11e, 12e rue, 1ère 2ième Avenue	387
	81-84	Acceptation plan de lotissement partie du lot 462 et 463	
	81-85	Demande en revision	
	81-86	Règlement entente enfouissement sanitaire	
	81-87	Présentation des soumissions étude hydrogéologique	
	81-88	Acceptation plan de subdivision d'une partie du lot 111-3	
	81-89	Acceptation quote-part site enfouissement sanitaire	
	81-90	Soumission revue information 1981	388
	81-91	Acceptation des comptes	
	81-92	Rôle valeur locative	389
	81-93	Demande au Conseil de Comté	390
	81-94	Acceptation plan subdivision d'une partie du lot 34-16 et 34-17	
	81-95	Date pour rencontre convention collective	
	81-96	Correspondance	
	81-97	Ouverture des soum. (système correction P.H.)	
	81-98	Permis de construction	
	81-99	Demande à l'Hydro Québec pour la pose de 5 luminaires	
	81-100	Avis de motion terme de 3 ans	
	81-101	Inscription Programme P.A.R.E.L.	391
	81-102	Levée de l'assemblée	
81/03 25	81-103	Demande d'octroi clôture terrain de jeux	393
	81-104	Compte de taxe commerce 1981 (Champlain)	
	81-105	Article 549 du Code Municipal	
	81-106	Subdivision d'une partie du lot 533	
	81-107	Aménagement des fossés du cours d'eau des Cormiers	
	81-108	Rue Gilles Toupin	
	81-109	Budget Loisir 1981	
	81-110	Terrain de jeux Place St-Laurent	
	81-111	Débroussaillement terrain des Loisirs Prairies	394
	81-112	Demande du Comité des Loisirs Secteur #4, St-Malo	
81/03 27	81-113	Vente du lot 89-160	395
	81-114	Installation d'un système de correction du PH	
	81-115	Etude hydrogéologique	
81/04 06	81-116	Ordre du jour	396
	81-117	Rencontre avec les propriétaires de la rue Gilles Toupin	
	81-118	Adoption des minutes	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

	DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
	81/04	06	81-119	Adoption du règlement Numéro 138	396
			81-120	Nomination d'un nouveau pro-maire	
			81-121	Rescision des résolutions 81-110 et 81-113	
			81-122	Acquisition des lots 89-154,89-160,89-161 et vente du lot 89-160	397
			81-123	Inspection et ramonage annuels des cheminées Avis de motion	
			81-124	Zone de protection autour des puits	
			81-125	Avis légal, plan d'asphalte	
			81-126	Avis de motion (Amendement au règlement zonage)	
			81-127	Demande d'achat d'un camion 6 roues	
			81-128	Demande de stationnement prohibé (no-parking)	
			81-129	Voies de communications rurales (Comm. Toponymie)	
			81-130	Demande d'aide cours d'eau Rivières des Cormiers	398
			81-131	Adoption des comptes	
			81-132	Acceptation de la subdivision du lot 103 (Laflamme et Garceau)	399
			81-133	Acceptation de la subdivision du lot 81	
			81-134	Acceptation des lots 8-A-7, 9-37 et une partie des lots 5, 8, 8-A, et 9	400
			81-135	Acceptation de la subdivision du lot 49	
			81-136	Acceptation de la subdivision du lot 103 (R. Paradis)	
			81-137	Lumières de rues	
			81-138	Souscription à la Croix-Rouge	
			81-139	Plan d'urgence date de rencontre	
			81-140	Zonage agricole dossier Hinse et Hamel	
			81-141	Zonage agricole dossier Marcel Arcand	
			81-142	Zonage agricole dossier Gaétan Dupont	
			81-143	Zonage agricole dossier Norbert Paradis	401
			81-144	Jounal Informations Ste-Marthe	
			81-145	Terrain de jeux Prairies - débrousaillement Re: Gaston Girard	
			81-146	Comité Loisir Place St-Laurent	
			81-147	Déménagement de la cabane loisir Sec. Prairies	
			81-148	Ajournement	
A	81/04	15	81-149	Dépôt du rapport des vérificateurs	402
			81-150	Ajournement de l'assemblée	
			81-151	Plan mesures d'urgence municipale	
			81-152	Permis d'excavation Min. des Transports	
			81-153	Achat de compteurs d'eau (Matériel)	
			81-154	Acceptation de la subdivision du lot 479	403
			81-155	Courrier	
			81-156	Rues à être municipalisées	
			81-157	Semaine des gens de la poste	
			81-158	Plan triennal loisir	
			81-159	Sonarex, valeur locative	404
			81-160	Conseil des Loisirs de la Mauricie Inc. (cotisation)	
			81-161	Demande de soumission pour étude loisir	
			81-162	Acquisition du lot 526-2 (rue)	
			81-163	Clôture terrain de balle St-Malo et St-Laurent	
S	81/04	29	81-164	Subdivision d'une partie du lot 577	405
			81-165	Subdivision d'une partie du lot 579	406
			81-166	Congrès des secrétaires-trésoriers 1981	
			81-167	Cession de la rue Beaulieu	
			81-168	Abat poussière	
			81-169	Hydro Québec route 138 (projet amélioration luminaire)	
			81-170	Levée de l'assemblée	
	81/05	04	81-171	Acceptation de l'ordre du jour	407
			81-172	Adoption des minutes	
			81-173	Acceptation du plan de subdivision du lot 535	
			81-174	Acceptation de la subdivision du lot 73	
			81-175	Acceptation du plan de subdivision du lot 577	
			81-176	Acquisition terrain Place Norbert	408
			81-177	Félicitations au député Marcel Gagnon	
			81-178	Semaine du nettoyage et d'embellissement	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
81/05 04	81-179	Acceptation des états financiers 1980	408
	81-180	Demande d'enseigne de circulation au Ministère des Transports (bl. des prairies)	409
	81-181	Rapport de permis de construction	
	81-182	Demande d'enseignes de circulation au Ministère des Transports (Rang St-Malo)	
	81-183	Lumières de rues (Parc Frigon & des Merisiers)	
	81-184	Demande de limite de vitesse au Ministère des Transports (Rang St-Malo)	
	81-185	Engagement officiel du secrétaire-trésorier	410
	81-186	Avis de motion (amendement au règlement 111)	
	81-187	Recommandations formulées dans le rapport du vérificateur	
	81-188	Correspondance	
	81-189	Acceptation des comptes	
	81-190	Acceptation des comités de loisirs	411
	81-191	Devis de déneigement 1981-1982	412
	81-192	Projet Abran (permis de construction)	
	81-193	Ajournement	
A 81/05 13	81-194	Projet programme d'aide au travail	413
	81-195	Achat d'une tondeuse à gazon	
	81-196	Remboursement emprunt règlement 114	
	81-197	Cours de perfectionnement	
	81-198	Ramoneur officiel	
	81-199	Amendement au règlement 111 (usage de l'eau prohibition)	414
	81-200	Eau terrain de jeux Place Norbert	
	81-201	Demande à l'Hydro Québec (terrain de jeuxPlace Norbert)	
	81-202	Demande à l'Hydro Québec (terrain jeux Prairies)	
	81-203	Terrain de jeux St-Malo	
	81-204	MRC	
	81-205	Levée de l'assemblée	415
81/06 01	81-206	Adoption de l'ordre du jour	416
	81-207	Adoption des minutes	
	81-208	Projet de correction du lot 89-161 dossier numéro 32888	
	81-209	Zonage agricole dossier J. Homer Vaillancourt requête amendée	
	81-210	Acceptation du plan de subdivision #526	
	81-211	Convention de travail (employés de soutien)	
	81-212	Contrat étude hydrogéologique	
	81-213	Emprunt règlement No. 114	417
	81-214	Avis de motion terrain et garage	
	81-215	Prêt de l'école Dominique Savio pour les loisirs été 1981	
	81-216	Nettoyage de la branche #2 ou Turcotte du cours d'eau Montplaisir #6391	
	81-217	Acceptation des comptes	
	81-218	Achat d'une scie mécanique	418
	81-219	Achat d'une caméra instantannée	
	81-220	Avis de motion terme de quatre (4) ans	
	81-221	Plan triennal d'aqueduc	419
	81-222	Plan triennal réaménagement	
	81-223	Avis de motion rue Thomas Toupin	
	81-224	Demande d'annexion du lot P568 à la Ville du Cap-de-la-Madeleine	
	81-225	Demande d'enseignes STOP au Min. des Transports	
	81-226	Correspondance	420
	81-227	Ajournement	
S 81/06 16	81-228	Soumission étude phase I, loisir	423
	81-229	Avis de motion (soufflage de la neige)	
	81-230	Remboursement loisir Sec. Pl. St-Laurent	
	81-231	Ajournement	
	81-232	Achat d'un aspirateur	
	81-233	Terrain Hôtel Municipal (clarification des titres)	
	81-234	Drapeau Club Optimiste	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
81/06 16	81-235	Réunion d'information pour les citoyens de la rue Thomas Toupin	424
	81-236	Lot 526-2 rue nom officiel	
	81-237	Démarreur automatique pour système d'aqueduc	
	81-238	Aménagement stationnement Hôtel Municipal	
	81-239	Demande au secrétaire des statistiques de 10 ans	
	81-240	Vacances du personnel	
	81-241	C.R.D. 04, adhésion	
	81-242	Pierre terrain de jeux Rang St-Malo	425
	81-243	Devis de déneigement	
81/07 06	81-244	Adoption de l'ordre du jour	426
	81-245	Adoption des minutes	
	81-246	Adoption du règlement numéro 140, déneigement	
	81-247	Adoption du règlement 141 (terme 4 ans) REJETE	427
	81-248	Adoption du règlement 142 (rue Thomas Toupin)	
	81-249	Avis public règlement 142	428
	81-250	Acceptation des comptes	
	81-251	Eclairage patinoire terrain jeux pl. St-Laurent	429
	81-252	Acceptation du plan de subdivision des lots 472 et 473	
	81-253	Acceptation du plan de subdivision du lot 73	
	81-254	Engagement d'un nouveau secrétaire-trésorier, comptable	
	81-255	Définir date de rencontre avec vérificateur Monsieur Cadieux	430
	81-256	Devis de déneigement	
	81-257	Permis spécial	
	81-258	Etude phase I, loisir	
81/07 29	81-259	Eclairage patinoire terrain jeux Pl. St-Laurent et Place Norbert	432
	81-260	Projet Langevin	433
	81-261	Ajournement de l'assemblée	
	81-262	Terrain Hôtel Municipal	
	81-263	Transfert du contrat des ordures ménagères	
81/08 03	81-264	Acceptation de l'ordre du jour	434
	81-265	Adoption des minutes	
	81-266	Servitude rue Thomas Toupin	
	81-267	Stage des mesures d'urgence civiles	
	81-268	Permis kiosque touristique	
	81-269	Permis pour sablière sur le lot P.29	
	81-270	Adoption des comptes	435
	81-271	Acceptation du plan de subdivision du lot 452	
	81-272	Acceptation du plan de subdivision 29	436
	81-273	Autorisation pour signature du plan de subdivision du lot 29	
	81-274	Ajournement	
	81-275	Assurance 1981, renouvellement de contrat	
	81-276	Couverture responsabilité civile	
	81-277	Demande au zonage agricole (Municipalité)	
	81-278	Acquisition du lot 25-1 (Partie nord est rue Thomas Toupin)	
	81-279	Acquisition du lot 29-3 (rue Norbert Paradis)	
	81-280	Demande zonage agricole (H. Gendron)	437
	81-281	Mandat au conseiller M. Gaston Girard	
	81-282	Maire suppléant	
	81-283	Courrier	
	81-284	Contrat du secrétaire-trésorier	
	81-285	Achat de soude caustique	
	81-286	Avis de motion projet de règlement pour la construction d'un puit et d'une conduite d'aqueduc de 10 pouces de diamètre	
81/09 08	81-287	Acceptation de l'ordre du jour	438
	81-288	Adoption des minutes	
	81-289	Terrain Hôtel Municipal	
	81-290	Engagement d'un arpenteur-géomètre (terrain Hôtel Municipal)	439
	81-291	Creusage de fossé et réparation d'asphalte en face du 2871, Notre-Dame	
	81-292	Comptes à radier	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

	DATE	RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
	81/09 08	81-293	Zonage agricole Succ. Emile Vaillancourt	440
		81-294	Longueur des chemins d'hiver subventionnés	
		81-295	Lumières de rues	441
		81-296	Acceptation du plan des subdivisions 8A, 9-5-8	
		81-297	Acceptation du plan des subdivisions 445-7 & 446-8	
		81-298	Acquisition des lots 62-15, 62-5, 60-9, 60-8 rue et du réseau d'égoût (Rue Valley Inn)	
		81-299	Acquisition rue des Plaines	
		81-300	Avis de motion enfouissement sanitaire	
		81-301	Acceptation des comptes	442
		81-302	Correspondance	443
		81-303	Avis de motion	
		81-304	Pierre dans les rues	
S	81/09 16	81-305	Adoption du règlement 143	445
		81-306	Réparation asphalte village	447
		81-307	Travaux rue Huguette, rue Sicotte, rue Jacques	
		81-308	Nettoyage fossé rue des Plaines	
		81-309	Ajournement de l'assemblée	
		81-310	Rapport du conseiller Girard (conclusion)	
		81-311	Zonage agricole Jean-Noel Arcand	
		81-312	Zonage agricole R. Montplaisir, C. Champoux	
		81-313	Adjudication du contrat de déneigement	448
	81/10 05	81-314	Acceptation de l'ordre du jour	450
		81-315	Adoption des minutes	
		81-316	Heure d'ouverture du site d'enfouissement sanitaire	
		81-317	Remboursement emprunt règlement 114	
		81-318	Règlement emprunt 144	
		81-319	Avis de motion	452
		81-320	Engagement de la Firme Pluritec	453
		81-321	Mesure du rôle d'évaluation foncière	
		81-322	Avis de motion	
		81-323	Garage municipal	
		81-324	Demande de Monsieur Jean-Paul Langevin	
		81-325	Comptes en collection	
		81-326	Demande de M. Jacques Dupuis pour accottement face au 1670, rue Notre-Dame	
		81-327	Lumière de rues	454
		81-328	Remplissage de piscine	
		81-329	Rue Thomas Toupin, gravelage	
		81-330	Nettoyage d'égoût sanitaire (village)	
		81-331	Compte de dépenses du conseiller Girard	
		81-332	Acceptation des comptes	
		81-333	Rapport de la Firme Maxi Plus	455
		81-334	Correspondance	456
		81-335	Acceptation des subdivisions des lots 21, 475, 476 et ajout du 658	
		81-336	Appui aux travailleurs de l'usine des Forges HPC	
		81-337	Agrandissement de la patinoire (village)	
		81-338	Zonage agricole dossier Roger Montplaisir	
S	81/10 17	81-339	Demande de M. J-G Trépanier (pièces d'auto, commerce)	457
		81-340	Zonage agricole de M. Bernard Marchand et Monsieur Massicotte	458
A	81/11 16	81-341	Adoption de l'ordre du jour	468
		81-342	Adoption des minutes	
		81-343	Modification plan de zonage	469
		81-344	Arrérage de taxes (Consil de Comté)	
		81-345	Intérêt sur arrérages	
		81-346	Vérificateur 1981	
		81-347	Maire Suppléant	
		81-348	Rapport financier du mois	
		81-349	Emprunt à court terme	
		81-350	Demande de zonage agricole (Richard Hayes Sr.)	470
		81-351	Acceptation du plan de subdivision 83	
		81-352	Acceptation du rapport relatif aux chemins municipaux	
		81-353	Demande d'octroi chemin d'été	

LIVRE DES DELIBERATIONS

INDEX

	DATE		RESOLUTION NO.	CONCERNANT	FOLIO
	81/11	16	81-354	Lumière de rues	470
			81-355	Demande de luminaires au Min. des Transports	
			81-356	Contrat de déneigement	471
			81-357	Adoption des comptes	
			81-358	Correspondance	473
			81-359	Eclairage patinoires	
			81-360	Huile à chauffage et diesel clair	
			81-361	Rapport au conseil	
			81-362	Brouillon procès-verbaux	
			81-363	Demande au conseil de l'inspecteur municipal	474
			81-364	Avis de motion	
			81-365	Revue municipale	
S	81/11	20	81-366	Engagement du vérificateur année 1981	475
			81-367	Responsable description et classification des tâches	
S	81/11	24	81-368	Amendement de l'article 3 du règlement No.114	476
			81-369	Lumières de rues, rue St-Maurice	
			81-370	Autorisation Commission Municipale	
S	81/11	30	81-371	Demande d'emprunt par obligations règlement 114	477
			81-372	Modifications au règlement 114	478
			81-373	Acceptation de l'offre de vente des obligations	
			81-375	Règlement 145	
	81/12	07	81-376	Adoption de l'ordre du jour	481
			81-377	Adoption des minutes	
			81-378	Ajournement	
			81-379	Acceptation du budget (Site enfouissement sanitaire régional)	
			81-380	Site d'enfouissement sanitaire (Délégués)	
			81-381	Règlement et plan d'urbanisme	
			81-382	MRC	482
			81-383	Protocole d'entente M.R.C.	
			81-384	Acceptation du plan de subdivision 577	
			81-385	Acceptation du plan de subdivision 535	483
			81-386	Acceptation du plan de subdivision 584	
			81-387	Discours du maire sur la situation financière 81	
			81-388	Vente d'eau à la Mun. de la Visitation de Champlain	
			81-389	Adoption des comptes	
			81-390	Correspondance	484
			81-391	Visite dans les municipalités de la région	
			81-392	Félicitation au conseil municipal de la M.R.C. de Francheville	
			81-393	Contrat de service (Plomberie)	485
S	81/12	14	81-394	Extension acceptation budget 1982	486
			81-395	Emprunt à court terme pour 1982	487
			81-396	Ordures ménagères	
			81-397	Personnel technique (voirie)	
			81-399	Mandat à l'aviseur légal	
			81-400	Liste arrérages de taxes	
			81-401	Cas Jean-Marie Bouliane	488
S	81/12	18	81-402	Président d'assemblée	489
			81-403	Mandat du vérificateur	490
			81-404	Installation d'eau et système sanitaire bâtisse loisir Secteur des Prairies	
			81-405	Comptes de taxes 1982	
			81-406	Acceptation du plan de subdivision du lot 5	
			81-407	Secrétaire-trésorier	
			81-408	Secrétaire-trésorier adjoint	
S	81/12	22	81-409	Secrétaire-trésorier	492
			81-410	Changement de signataire (chèques etc.)	493
	voir livre #9		81-411	Avis poste de secrétaire-trésorier	

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

7 Janvier 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE.

Session régulière du Conseil de la Municipalité de ste-Marthe, tenue ce Lundi 7 Janvier 1980 au lieu et à l'heure ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son honneur le Maire: LUCIEN CHAUSSE

MM. Les Conseillers: Raymond Duval
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la Présidence du Maire au fauteuil.

Prière
Lecture de l'ordre du jour.

80-1 Adoption des minutes.
Proposé par Gaston Girard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les minutes du 3 Décembre, du 10 Décembre et du 14 Décembre 1979 sont acceptées telles que lues.

Adopté

80-2 Demande d'emprunt R: 99.
Proposé par Gaston Girard, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Affaires Municipales pour avoir la permission d'émettre une émission d'obligation de $ 75,000. conformément à notre règlement # 99, afin de fermer définitivement ce dossier.

Adopté

80-3 Inspecteur Municipal.
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que M. Fernand Veillette soit engagé à titre d'inspecteur Municipal au salaire de $ 8.00 l'heure pour une période d'essai de 6 mois. Après cette période s'il est engagé définitivement son salaire sera porté à $ 8.75 l'heure. Les avantages de travail sont les mêmes que pour les autres employés.

Adopté

80-4 Budget Loisir.
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que la Municipalité octroi un budget de 20,000 pour les loisirs. Ce budget sera reparti pour 4 Secteurs à être déterminé sous peu, dont des comités seront formés par élection pour chaque secteur.

Adopté

80-5 Demande à la Commission Scolaire (Loisir).
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe réitère la résolution # 1240, à l'effet que la Municipalité de Ste-Marthe se tient responsable de l'Ecole Dominique Savio lors de ses activités de loisirs. Cette Résolution se renouvellera d'année en année à moins d'avis contraire.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-6 Amendement règlement Loisir.
Avis de motion est donné par Réjean Montpalisir à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement modifiant le règlement des loisirs # 97.

80-7 Location de Salle.
Proposé par Réjean Montpalisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que la location de la salle devra être soumise au Conseil au moins 1 mois à l'avance afin d'être approuvée par le Conseil.

Adopté

80-8 Club Optimiste.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil félicite le Club Optimiste pour le magnifique travail effectué lors de la visite du vrai Père Noël, et nous encourageons le Club à continuer dans le même sens.

Adopté

80-9 Club de l'Amitié.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil demande au Club de l'Amitié de fournir une liste des membres en règle avec les adresses.

Adopté

80-10 Circuit Autobus.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil demande à la Cité du Cap-De-La-Madeleine de les rencontrer concernant la possibilité d'avoir un circuit d'autobus dans la Municipalité de Ste-Marthe.

Adopté

80-11 Rôle d'évaluation Nouvelle Génération.
Proposé par Gaston Girard, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe demande au Conseil de Comté de faire faire le rôle nouvelle génération en 1980, si cela est possible.

Adopté

80-12 Adoption des comptes.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à en faire les paiements.

Adopté

1836-	André Toupin, sem au 9 déc/79 déd.	183.05	351.14
1837-	Suzanne Jutras, sem au 9 déc/79 "	42.49	152.51
1838-	Hélène Dumas, sem au 9 déc/79 "	34.54	145.46
1839-	Roger Courteau, sem au 9 déc/79 "	88.59	231.41
1840-	René Dupont, sem au 9 déc/79 "	78.22	212.28
1841-	Claude Doucet, sem au 9 déc/79 "	42.12	157.88
1842-	Paul Lafrenière, sem au 9 " "	30.16	204.84
1843-	Lionel St-Ours, " " " "	51.42	56.08
1844-	André Toupin, frais déplacement		7.14
1845-	Paul Lafrenière frais déplacement		34.86
1846-	André Toupin, sem au 16 déc/79 déd.	115.95	272.83
1847-	Suzanne Jutras, sem au 16 déc/79 "	42.72	152.28
1848-	Hélène Dumas, sem au 16 déc/79 "	34.54	145.46
1849-	Roger Courteau, sem " " "	120.69	277.31
1850-	René Dupont, " " "	64.29	195.09
1851-	André Toupin, frais déplacement		23.94
1852-	André Toupin, sem au 23 déc. déd.	135.35	296.75

INITIALES DU MAIRE L.G.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	1853-Suzanne Jutras, sem au 23 déc. déd. 42.72	$ 152.28
	1854-Hélène Dumas, sem " " " 34.54	145.46
	1855-Roger Courteau, sem " " " 102.69	253.31
	1856-René Dupont, sem " " " 74.84	212.66
	1857-Alain Lottinville" " " " 42.12	157.88
	1858-André Toupin frais déplacement	9.45
1859-	Claude Paquin ler vers. contrat déneigement	10,000.00
1860-	André Toupin, sem au 30 déc. déd 84.20	227.24
1861-	Roger Courteau " " déd 127.69	288.31
1862-	René Dupont " " " 80.79	220.77
1863-	Suzanne Jutras " " " 42.72	152.28
1864-	André Toupin, frais déplacement	4.20
1865-	René Fortin loisirs (arbitres)	107.00
1866-	Lucienne Mineauloisirs (arbitres)	115.00
1867-	Banque Nationale Règl. 70 & 72 intérêts	2,049.98
1868-	Banque Nationale Règl. 54 obli.3,500.00 int.	8,693.21
1869-	Réjean Lefebvre sem au 30 déc. déd. 57.67	182.33
1870-	Milette Gaz Barr assence camion	129.47
1871-	Garage Marcel Roy	67.24
1872-	Coopérative Fédérée de Québec	107.20
1873-	Bo Bain Enr aqueduc	787.57
1874-	Radisson Inc. transports (aqueduc)	18.30
1875-	Rockwell International compteurs	249.77
1876-	Saillant Inc. aqueduc	141.19
1877-	André Toupin Excavation voirie hiver	292.36
1878-	Massicotte & Fils Ltée loc. machinerie	1,140.48
1879-	Carrière St-Maurice voirie été	139.75
1880-	Carrière St-Louis voirie été	65.20
1881-	Dufresne Aluminium	133.32
1882-	Denis Brouillette voirie été	150.00
1883-	Le Nouvelliste publicité	122.20
1884-	Librairie du Cap Inc.	5.79
1885-	Formules Municipales Ltée	20.03
1886-	Claude Arbour Inc. bureau	33.13
1887-	Les Editions Mabec Enr "	10.80
1888-	Panier Fleuri Enr.	32.40
1889-	La Table des Seigneurs repas des fêtes	258.56
1890-	Jean-Marie Chastenay cadastre copie	7.50
1891-	Les Petroles Hélie Inc.	437.97
1892-	Les Pétroles Hélie Inc ass. N.D.Rive	35.00
1893-	Solec Inc.	100.54
1894-	Canadian Dominion Leasing	64.50
1895-	Bell Canada	20.09
1896-	Bell Canada	16.64
1897-	Bell Canada bureau	95.35
1898-	Télé Communication	87.10
1899-	Hydro-Québec lumières de rues	2,968.79
1900-	Richard Loranger conpensation C.A.T.	153.08
1901-	André Montplaisir courrier	30.00
1902-	Henri-Paul Lacroix contrat vidanges	2,110.83
1903-	Julien Vaillancourt remb ord. mén.	32.00
1904-	Jocelyn Martin remb. règl. 99	43.56
1905-	Les Prévoyants du Canada	138.74
1906-	Ministre des Finances	1,392.54
1907-	Receveur Général du Canada	1,114.91
1908-	Lucien Chaussé rénumération maire	180.00
1909-	Raymond Duval " " conseiller	60.00
1910-	Marcel Desjardins " "	60.00
1911-	Gaston Girard " "	60.00
1912-	Réjean Montplaisir " "	60.00
1913-	Etienne Bergevin " "	60.00
1914-	Daniel Bouchard " "	60.00
1915-	Paul Ouellet loisirs Prairies	10.37
1916-	Denis Brouillette " "	30.00
1917-	Vitrerie du Cap Inc loisirs N.Dame Rive	6.22
1918-	Cap Fire Service Ltée	263.39
1919-	Cap Fire Service Ltée " " village patinoire	8.21
1920-	Centre de Const. Champoux loisirs St-Malo	1,199.99
1921-	Centre de Const Champoux " " Champoux(C.Sportif)	1,623.80
1922-	Centre de Const Champoux " " village(patinoire)	599.07

42923.57

M. Gaston Girard propose la levée de l'assemblée, secondé par M. Réjean Montplaisir.

Lucien Chaussé, maire

257

André Toupin, sec.-trés.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L. G.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

18 Janvier 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE.

Assemblée spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe, tenue ce Vendredi le 18 Janvier 1980 à 5 hres P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents: SAVOIR:

Son Honneur Le Maire: LUCIEN CHAUSSE

MM Les Conseillers : Raymond Duval
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Marcel Desjardins
Etienne Bergevin

formant quorum sous la Présidence du Maire aufauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. André Toupin, pour être tenue au lieu et 5 heures des sessions du Conseil, vendredi le 18e Jour de Janvier 1980, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1- Demande Ministère Ressources Naturelles (D.Robert Inc).
2- Octroi Loisirs.
3- Engagement Maxi-Plus.
4- Adoption des comptes.
5- Plan d'urbanisme.

DONNE ce 15e Jour du mois de Janvier 1980.

ANDRE TOUPIN, Secrétaire-trésorier.

Je, André Toupin le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les conseillers et au Maire en laissant une vrai copie à leur domicile entre 2 et 7 heures de l'après-midi, le 15 ième jour du mois de Janvier 1980.

André Toupin

ANDRE TOUPIN, Sec-Trés.

80-13 Affaire Donald Robert, Sablière.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-De-La-Madeleine demande au Ministère de l'Environnement du Québec des éclaircissements sur le permis d'exploitation qui a été émis à la Sablière Donald Robert 1978 Inc.
"Télégramme et résolution envoyée au Ministre Marcel Léger A/S de M. Jacques Breault." Copie de résolution à M. Marcel Gagnon, Député.

Adopté

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-14 Octroi-Loisirs-Plus.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe demande au Député Marcel Gagnon un octroi de $ 2,000.00 afin d'aider les loisirs pour l'acquissition de balançoires et d'estrades de $ 3,600.00.

Adopté

80-15 Engagement Maxi-Plus.
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Firme Maxi-Plus soit engagée pour faire l'envoi des comptes de taxes provisoires. Le compte final sera envoyée sans frais ainsi que trois rappels au cours de l'année. Ceci conformément à la lettre du 17 Janvier 1980. Copie du fichier Central disponible en aucun temps (disquette).

Adopté

80-16 Adoption des comptes.

Proposé par Gaston Girard, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptées et que le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire les paiements.

1923	Trois-Rivières Location Inc	$	20.00
1924	Corporation du Compté de Champlain	#	3,210.59
1925	Sablière Valmont Inc	$	1,017.79
1926	Gilles Lacroix, Remboursement taxe foncieres	$	19.80
1927	Les pétroles Hélie Inc,	$	62.50
1928	M. Paul Ouellet, Loisirs Prairies.	$	50.00
		$	4,380.68

Adopté

La séance est ajournée à Lundi le 21 Janvier 1980 à 15 Heures.

Lucien Chausse.
LUCIEN CHAUSSE, Maire

André Toupin
ANDRE TOUPIN, Sec-Trés.

&/

21 Janvier 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE.

Session d'ajournement de la session spéciale tenue ce Lundi 21 Janvier 1980 à 3 Heures P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquel étaient présents,
SAVOIR:

Son Honneur Le Maire: LUCIEN CHAUSSE

M.M. Les Cpnseillers: Raymond Duval,
Gaston Girard,
Marcel Desjardins,
Etienne Bergevin.

formant quorum sous la Présidence du Maire au fauteuil.

Comme nous n'avons rien à passer pour le zonage agricole, la séance est levée.

André Toupin
AMDRE TOUPIN, Sec-Trés.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC. TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

4 Février 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE.

Session régulière du Conseil tenue ce Lundi le 4 Février 1980 à 7:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle, étaient présents,
SAVOIR:

Son Honnêur M. Le Maire : LUCIEN CHAUSSE

M.M. Les Conseillers :
Raymond Duval
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard.

formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

Prière
Lecture de l'ordre du jour.

80-17 Adoption des Comptes.
Proposé par Marcel Desjardins, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 7 Janvier 1980, 18 Janvier et 21 Janvier 1980 sont acceptées, telles que lues, exception faite de 80-7 on doit rajouter: Ceci ne s'applique pas aux organismes Municipal tel que: Club de l'Amitié- Comité de Loisirs.

Adopté

80-18 Contrat d'ordures ménagères.
Proposé par Gaston Girard, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que M. Raymond Charpentier entrepreneur soit engagé pour faire la cueillette des ordures ménagères dans tout le territoire de la Municipalité de Ste-Marthe conformément à sa soumission du 28 Novembre 1979. L'entrepreneur devra signer un contrat avec la Municipalité. Le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer ce contrat. Le contrat entrera en vigueur le ler Mars 1980, pour se terminer le 28 Février 1981.

Adopté

80-19 Règlement Loisir 112.
Proposé par Marcel Desjardins, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que le règlement no 112 soit et est adopté tel que lu.

Adopté

80-20 Demande pour autorisation budgétaire pour loisir.
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Affaires Municipales et à la Commission Municipal qu'un pourcentage de 5 % du budget soit affecté au Loisir

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-21 Taux de taxe foncière provisoire.
Proposé par Gaston Girard, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que le taux de la taxe foncière provisoire est fixé à 0.55¢ du $ 100.00 d'évaluation. Le taux de la taxe des ordures ménagères est fixé à $ 25.00 du logement. Le tarif des commerces est baissé de $ 5.00 par catégorie de commerce pour les ordures ménagères. La taxe pour les égouts est fixé à 20.00 par unité de logement pour le village. Le tarif pour les résidences desservies par l'égoût construit en vertu du règlement 99 est fixé à 35.00 l'unité de logement.

Adopté

80-22 Paiement Iberville.
Proposé par Daniel Bouchard, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que le paiement de Iberville Construction au montant de 44,279.87 plus 2,720.13 d'intérêt pour un total de 47,000.00 est accepté et que le Maire et le Secrétaire Trésorier sont autorisés à en faire le paiement. Ce paiement est le paiement final.

Adopté

80-23 Lumières de rues.
Proposé par Marcel Desjardins, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro-Québec de poser des lumières de rues comme suit: en face du 95-50eRue Rang St-Malo, Rue Gagné et 4325, Notre-Dame Sud.

Adopté

80-24 Acquisition de rues Hayes- Ward - Gignac - ETC..
Proposé par Daniel Bouchard, secondé par Gaston Girard, et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert pour la somme nominale de $ 1.00 les lots: 9-36, 9-38, 8-A-8, 9-5, 9-31, 9-6, 9-47, 8-A-11, 8-8, 9-12, 8-A-1, 8-A16, 8-12, devant servir de rues avec services dont d'aqueduc partiellement construits, les propriétaires actuels sont transbord Inc. Le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat à cet effet.

Adopté

80-25 Acquisition Rue Gagné.
Proposé par Gaston Girard, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert de Mme Henriette Toupin Gagné le lot 578-5 devant servir de rue. Le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat à cet effet.

Adopté

80-26 Acquisition Rues Bosquet & St-Hilaire.
Proposé par Réjean Montplaisir et secondé par Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert de M. Lucien Lefebvre les lots 577-26et 577-27, devant servir de rues. Le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat à cet effet.

Adopté

80-27 Acquisition 9e Rue St-Malo.
Proposé par Daniel Bouchard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert le lot 103-43 devant servir de rue avec service d'aqueduc et dont le propriétaire actuel est M. Maurice Toupin. Le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat à cet effet.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-28 Lettre de remerciement Député Marcel Gagnon.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe remercie sincèrement le Député Marcel Gagnon pour avoir mené à bien notre demande d'octroi de $ 35,000.00 auprès du Ministère des Transports.

Adopté

80-29 Lettre au Ministre Denis De Belleval.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe remercie sincèrement le Ministre Denis De Belleval pour l'octroi de 35,000.00 que son Ministère accorde à la Municipalité pour l'amélioration de diverses rues.

Adopté

80-30 Lettre de Félicitation Alain Dumas.
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Marcel Desjardins et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe félicite grandement Monsieur Alain Dumas pour son ouvrage intitulé: "La Participation Des Travailleurs à la Gestion de l'Entreprise" dont le succès lui vaut d'être le deuxième lauréat National du 10e Concours intercollégial d'éducation économique.

Adopté

80-31 Coordonnateur Municipal Protection Civile.
Proposé par Gaston Girard, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que M. André Toupin, Secrétaire-Trésorier soit nommé Coordonnateur Municipalidé la Protection Civile pour la Municipalité de Ste-Marthe.

Adopté

80-32 Journée d'étude Reforme Fiscale.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que M. André Toupin, est autorisé à aller à la journéé d'étude sur la reforme fiscale qui aura lieu Jeudi le 7 Février 1980, au Sapin Bleu

Adopté

80-33 Demande à Cité du Cap-De-La-Madeleine.
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite à La Cité du Cap-De-La-Madeleine d'avoir la permission de faire installer une lumière de rue coin St-maurice et Rang St-malo.

Adopté

80-34 Acquisition des rues 50 - 51e Rues.
receindée voir rés. 80-132 80-133
Proposé par Gaston Girard, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert pour la somme nominale de $ 1.00 les lots 73-60,73-61,73-31, 73-39, P73-63, P-73-62 dont les propriétaires actuels sont M. Narcisse Hinse et M. Gilles Hamel. Le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié à cet effet.

Adopté

80-35 Plans de cadastre.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montppalisir et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par J.M. Chastenay , , arpenteur-géomètre et donnant ainsi un caractère officiel au lot 456-2 dont le propriétaire actuel est M. Constant Brière.
est accepté.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-36 Plan de Cadastre:
Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par M. Jean-Marie Chastenay, arpenteur géomètre et donnant ainsi un caractère officiel au lot 104-68, dont le propriétaire actuel est M. Claude Paquin,
est accepté.

Adopté

80-37 Plan de cadastre.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par M. Paul Michaud, arpenteur-géomètre, et donnant ainsi un caractère officiel au lot 463-35 et 463-34, dont le propriétaire actuel est M. Télesphore Dumas.
est accepté.

Adopté

80-38 Acceptation Plan Hydro.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que les plans préparés par l'hydro-Québec pour les lumières de rues sont acceptés.

Adopté

80-39 Adoption des comptes.
Proposé par Daniel Bouchard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire les paiements, à l'exception du chèque # 1977 qui demande éclaircissement. Sur le chèque # 1999 une remarque est faite sur le coût du sable.

1929-	André Toupin, sem au 5 jan/80	$268.13	déd.	70.18	$	197.95
1930-	Suzanne Jutras, " "	195.00	"	41.72		153.28
1931-	Roger Courteau " "	368.00	"	111.62		256.38
1932-	René Dupont " "	287.50	"	78.68		208.82
1933-	Paul Lafrenière " "	48.00	"	41.13		46.87
1934-	Paul Lafrenière frais déplacement (compteurs)					36.12
1935-	Richard Loranger compensation C.A.T. mois jan/80					153.08
1936-	André Toupin, sem au 12 jan/80	528.00	déd.	184.56		343.44
1937-	Suzanne Jutras " "	226.50	"	53.68		172.82
1938-	Hélène Dumas " "	180.00	"	34.54		145.46
1939-	Roger Courteau " "	398.75	"	124.56		174.19
1940-	René Dupont " "	348.44	"	103.01		245.43
1941-	Fernand Veillette" "	410.00	"	101.97		308.03
1942-	Normand Lachance " "	184.50	"	34.73		149.77
1943-	Guy Lachance " "	260.25	"	64.70		195.55
1944-	Paul Lafrenière " "	54.00	"	1.32		52.68
1945-	André Toupin, frais déplacement sem. au 12jan/80					3.78
1946-	Fernand Veillette " " " "					21.42
1947-	Guy Lachance " " " "					45.36
1948-	Denis Sanscartier surveillant glace au 15					160.00
1949-	Serge Mineau " " (St-Malo)					160.00
1950-	André Toupin, sem au 20 janv/80	413.54	déd	130.61		282.93
1951-	Suzanne Jutras " " "	195.00	"	40.00		155.00
1952-	Roger Courteau " " "	393.31	"	120.69		272.62
1953-	René Dupont " " "	250.00	"	62.58		187.42
1954-	Fernand Veillette " " "	344.00	"	69.93		274.07
1955-	Hélène Dumas " " "	180.00	"	31.87		148.13
1956-	Normand Lachance " " "	334.50	"	92.05		242.45
1957-	Guy Lachance " " "	370.50	"	107.97		262.53
1958-	André Toupin, frais déplacement sem 20 jan/80					26.46
1959-	Fernand Veillette " " "					17.43
1960-	Guy Lachance " " "			aqueduc		49.56
1961-	André Toupin, sem au 26/jan/80	317.63	déd	88.45		229.18
1962-	Suzanne Jutras " "	195.00	"	40.00		155.00
1963-	Hélène Dumas " "	180.00	"	31.87		148.13
1964-	Roger Courteau " "	300.88	"	83.07		217.81
1965-	René Dupont " "	306.25	"	84.91		221.34
1966-	Fernand Veillette" "	344.00	"	69.93		274.07

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

1967-	Normand Lachance sem 26jan.	285.00	déd 71.92	$213.08
1968-	Guy Lachance " "	249.00	" 57.51	191.39
1969-	André Toupin, frais déplacement			14.91
1970-	Fernand Veillette " "			20.79
1971-	Normand Lachance " "			7.98
1972-	Jocelyn Tousignang surv. glace (village)			240.00
1973-	Paul Ouellet surv. glace (Prairies			160.00
1974-	Serge Mineau " " (St-Malo)			80.00
1975-	Receveur général du Canada timbres)			170.00
1976-	Banque Nationale Règl.99			13,472.50
Ver. Fic. 1977-	Sylvain Bernard surv. glace(St-Laurent)			200.00
1978-	Télé Communication Trois-Riv.Ltée			37.10
1979-	Xérox Canada Inc.			394.32
1980-	Solec Inc.			50.27
1981-	Corp. Location Dominion Ltée			64.50
1982-	Librairie du Cap.			46.58
1983-	J.B. Lanouette ass. garantie de fidélité			38.00
1984-	Jean-Marie Chastenay copie de plan			5.40
1985-	Garage M. Ayotte essence camion			125.75
1986-	Bell Canada bureau			118.50
1987-	Bell Canada pompes			20.36
1988-	Bell Canada loisirs			16.64
1989-	Hydro Québec lumières de rues			3,067.72
1990-	Hydro Québec 1311 St-Malo			345.50
1991-	Hydro Québec			80.41
1992-	Robert Carrier contrats de rues			210.00
1993-	Bo Bain tuyauterie aqueduc			375.88
1994-	Canron Inc. borne fontaine			706.32
1995-	Signalisation Dufresne Inc. réfléchissants rues)			119.72
1996-	Imprimerie Trois-Rivières Inc. copie de plan			26.08
1997-	Centre de Const. Champoux Inc. matériaux			138.66
1998-	Atelier d'Usinage .J.J.Trembaly Inc aqueduc			55.00
1999-	André Toupin Excavation			118.98
2000-	Lucien Germain loc. machinerie			382.50
2001-	Sablière Valmont Inc. sel & abrasifs			884.28
2002-	Jean Marc Massicotte transport sel			57.86
2003-	Charles Turcotte & Fils Ltée pneus camion			252.60
2004-	P.A. Thibeault Ltée			156.84
2005-	Centre de Rénovation Enr rép.bureau ins-mun.			44.75
2006-	Pétroles Hélie Inc. huile à chauffahe			408.15
2007-	Iberville Excavation Inc. règl.#99 contrat			47,000.00
2008-	Charles Lévesque Enr. loisirs			96.85
2009-	Les Produits J.A. Baribeau Ltée (eau patinoire)			120.00
2010-	Launier Ltée loisirs Prairies (pompes)			217.35
2011-	Michel Masse déblaiement patinoire (prairies)			15.00
2012-	Paul Ouellet remb. loisirs prairies			64.90
2013-	Paul Ouellet remb. " "			27.12
2014-	Garage Marcel Roy loisirs N.D de la Rive			9.00
2015-	Philippe Chrétien remb. taxe d'eau			16.00
2016-	Paul Thibeault " " "			19.68
2017-	Henri-Paul Lacroix contrat enl. ord. mén.			2,110.83
2018-	André Montplaisir courrier			30.00
2019-	Richard Loranger comps. C.A.T. mois fév./80			153.08
2020-	Lucien Chaussé, rén. maire mois janv.			180.00
2021-	Raymond Duval rén. conseiller "			60.00
2022-	Marcel Desjardins " " "			60.00
2023-	Gaston Girard " " "			60.00
2024-	Réjean Montplaisir " " "			60.00
2025-	Etienne Bergevin " " "			60.00
2026-	Daniel Bouchard " " "			60.00
2027-	Ministère des Finances RRQ. I.P. Ass.M.			1,484.21
2028-	Receveur Général du Canada I.F. A.C.			1,057.77
2029-	Télé Communication Trois-Riv. service 24 hres			35.00
2030-	Les Prévoyants du Canada ass. groupe			138.74

Adopté.

La levée de l'assemblée est proposé par M. le conseiller Marcel Desjardins, proposé par M. le conseiller Gaston Girard.

LUCIEN CHAUSSE, maire — ANDRE TOUPIN, sec-trés.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS

No. de résolution ou annotation

3 Mars 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil tenue ce Lundi 3 Mars 1980 à 7:30 Heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR:
Son honneur M. Le Maire : LUCIEN CHAUSSE

M. M. Les Conseillers : Raymond Duval
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la Présidence du Maire au fauteuil.

Prière
Lecture de l'ordre du jour.

80-40 Par respect pour la mémoire de feu M. Adélard Toupin, Ex-Maire, Ex-Secrétaire-Trésorier, et Ex-Echevin, son Honneur M. Le Maire , Lucien Chaussé demande de garder une minute de silence.

80-40 Adoption des minutes
Proposé par Gaston Girard, secondé par Marcel Desjardins et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée du 4 Février 1980 sont acceptées telles que lues.

Adopté

80-41 Comité des Loisirs
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil ratifie les nominations des membres des Comités de loisirs qui sont:

SECTEUR 1: M. Paul Ouellet , Président
M. Michel Boutet, Vice-Président
Mme Jacqueline Limoges, Secrétaire
M. Guy Massicotte, Trésorier
M. Jean-Guy Bergeron, Directeurs (3)
M. Michel Richard
M. Benoît Picard

SECTEUR 2: VILLAGE

M. Alain Toupin, Président
Mme Madeleine Lapointe, Vice-Présidente
M. Serge Tousignant, Secrétaire
M. René Fortin, Trésorier
M. Antonin Doucet, Directeurs (3)
M. Renald Larivière
M. Gilles Richard.

SECTEUR 3: PLACE ST-LAURENT

M. Fernand Labonté, Président
M. Roger Plante, Vice-Président
M. Pierre Beaulieu, Secrétaire
M. Michel Desmarais, Trésorier
M. Luc Bastien, Directeurs (3)
M. Jean-Noel Thibeault
M. Jeannot Doucet.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

SECTEUR 4: ST-MALO

M. Renald Dumas, Président
M. René Beaudoin, Vice-Président
M. René Landry, Secrétaire
M. Jean-Pierre Sauvageau, Trésorier
M. Raymond Hinse, Directeurs (3)
Mme Elise Brousseau
M. Gilbert Dumas

Adopté

80-42 Affaire Tom Bradley

Proposé par Marcel Desjardins, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que Me Jean Pinsonneault soit engagé pour faire des recommandations au sujet de l'affaire Tom Bradley concernant la servitude d'aqueduc que la municipalité de Ste-Marthe possède surle terrainde M. Bradley.

80-43 Lumières de rues

Proposé par Gaston Girard, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que demande soit faite à l'hydro-Québec de poser 4 lumières de rues (nouvelles). 1 sur la route de l'ile, coin avant place Fortin, 2 rang St-Malo en partant du dépanneur 1050, St-Malo en allant vers la courbe et 1 près du 3101, St-Malo.

Adopté

80-44 Servitude 3e et 4e Rue, Aqueduc et egout

Proposé par Raymond Duval, secondé par Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe fasse préparer un acte notarié afin d'acquérir une servitude sur les services d'aqueduc et d'égout sur les 3e et 4e Rues. Cette servitude sera pour la somme nominale de $ 1.00

Adopté

80-45 Soumission Achat de pépine

Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Marcel Desjardins et résolu unanimement que demande de soumission soit faite sur le journal pour l'acquisition d'une pépine, Le Conseil n'acceptera ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucunes des soumissions. Cahier de charge 10.00 non remboursable.

Adopté

80-46 Félicitations

Proposé par Raymond Duval, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil Municipal offre ses plus sincères félicitations à M. Michel Veillette pour sa réélection comme député Fédéral du Compté de Champlain.

Adopté

80-47 Ste-Anne de la Pérade Glace

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que le ConseilMunicipal félicite le Conseil Municipal de Ste-Anne de la Pérade ainsi que le Comité de la Rivière pour la façon dont les festivités de la pêche ont été menées ainsi que la propreté qu'il y a sur la glace et même après la disparition du village sur la glace.

Adopté

80-48 Jeux du Canada

Proposé par Gaston Girard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil municipal appuie la Ville de Trois-Rivières et son Comité des jeux afin de faire la lumière sur le dossier des jeux du Canada 1983.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-49 Engagement Pluritec=

Proposé par Gaston Girard, secondé par Marcel Desjardins et résolu unanimement que la firme Pluritec soit engagée pour faire les plans et les soumettre au Service de Protection et de l'environnement du Québec. Certains de ces plans sont déjà faits et demandent seulement a être revisés et à être resoumis au Service de Protection et de l'environnement. Les plans demandés sont la 6e Rue St-Malo, 11e et 12e Rue, Parc Frigon, Rue Leclerc, Rue des Cormiers et des Ruisseaux; Rue Clément, Hayes, Ward, et Gignac, 50e et 51e Rue.

Adopté

80-50 Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite à la Canadian Titanium d'avoir la permission d'utiliser leur terrain pour fin de loisirs, tel qu'entendu antérieurement.

Adopté

80-51 Plan de Lotissement

Proposé par Gaston Girard, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que le plan de lotissement de M. Camille Ross sur le lot 526 est accepté en principe.

Adopté

80-52 Compte à radier

Proposé par Raymond Duval, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que les comptes suivants soient radiés comme suit:

Fiche No: 27-5-3	Inscrit sur F-27510	0.99 ¢
Fiche No: 63-1	1 Logement seulement	$ 559.00
Fiche No: 4-170	Résidence fermé en 79	$ 82.50
Fiche No: 1-72	Chalet Démoli	$ 12.00
Fiche No: 3-90-1	Maison Fermé en 79	$ 39.00
Fiche No: SP-278-A	Compteur Défectueux	$ 42.61
Fiche No: SP-4-192	Compte payer en 80	$ 00.89 ¢
Fiche No: 4-173	Compteur défectueux	$ 141.60
Fiche No: 4-41	Egout route 138	$ 190.69
Fiche No: 4-333	Compteur Défectueux	$ 48.29
Fiche No: 900-91	Compte payer en 80	$ 3.92

Adopté

80-53 Maisons Mobiles

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement qu'à l'effet d'autoriser M. Robert Laflamme à mettre une roulotte ou maison mobile sur la 9e Rue Cette résolution est battue au vote car elle va à l'encontre du règlement qui défend les maisons mobiles dans tout le territoire de la Municipalité sauf les parcs de maisons mobiles.

Adopté

80-54 Adoption des comptes

Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Marcel Desjardins et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire sont autorisés à en faire le paiement.

2031-	André Toupin, sem au 2 fév/80	$410.44	déd	129.66	$	280.78
2032-	Suzanne Jutras " "	195.00	"	40.00		155.00
2033-	Roger Courteau " "	396.03	"	122.88		273.15
2034-	René Dupont " "	266.41	"	68.67		197.74
2035-	Fernand Veillette" "	359.00	"	73.85		285.15
2036-	Hélène Dumas " "	180.00	"	31.87		148.13
2037-	Guy Lachance " "	255.75	"	60.78		194.97
2038-	André Toupin, fr. déplacement sem au 2 fév.					8.40
2039-	Fernand Veillette frasi déplacement sem au 2 fév.					22.89
2040-	André Toupin, sem au 9 fév/80	339.29	déd	97.66		241.63
2041-	Suzanne Jutras " "	195.00	"	40.00		155.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

2042-	Hélène Dumas,	sem au 9/02/80	180.00	déd	31.87		$148.13
2043-	Roger Courteau	" "	300.88	"	83.07		217.81
2044-	René Dupont	" "	292.19	"	76.86		215.33
2045-	Fernand Veillette	" "	320.00	"	60.97		259.03
2046-	Guy Lachance	" "	216.00	"	45.26		170.74
2047-	André Toupin, frais déplacement						17.95
2048-	Fernand Veillette frais déplacement						13.86
2049-	Hydro Québec lumières de rues						3,434.90
2050-	André Toupin, sem au 16 fév.		$512.51	déd.	176.16		336.38
2051-	Suzanne Jutras	" "	195.00	"	40.00		155.00
2052-	Hélène Dumas	" "	180.00	"	31.87		148.13
2053-	Roger Courteau	" "	371.56	"	81.56		371.56
2054-	René Dupont	" "	250.00	"	62.58		187.42
2055-	Fernand Veillette	" "	356.00	"	75.20		280.80
2056-	Guy Lachance	" "	240.00	"	54.60		185.40
2057-	André Toupin, frais déplacement						5.88
2058-	Fernand Veillette " "						25.20
2059-	Receveur Général du Canada timbres (taxes)						476.00
2060-	André Toupin, sem au 23 fév.		$481.60	déd	161.57		320.03
2061-	Suzanne Jutras	" "	195.00	"	40.00		155.00
2062-	Hélène Dumas	" "	180.00	"	31.87		148.13
2063-	Roger Courteau	" "	290.00	"	79.04		210.96
2064-	René Dupont	" "	301.56	"	82.92		218.64
2065-	Fernand Veillette	" "	356.00	"	75.20		280.80
2066-	Guy Lachance	" "	244.50	"	55.61		188.89
2067-	André Toupin, frais déplacement						13.86
2068-	Fernand VEillette " "						16.80
2069-	Paul Ouellett surveillant glace (Prairies) 1 sem						40.00
2070-	Serge Mineau " " (St-Malo) 4 "						160.00
2071-	Denis Sanscartier " " (N.D.Rive) 6 "						240.00
2072-	Claude Paquin 2ième versement contrat neige						10,000.00
2073-	Pierre Girard, compteurs pose						103.05
2074-	Guy Lachance compteurs pose						45.04
2075-	Com. des Acc. de Travail remise diff. salaires						369.00
2076-	Ministre du Revenu du Qué.						4.21
2077-	Lucien Chaussé frais représentation						16.45
2078-	Revue Municipale abonnement à la revue						64.80
2079-	Corp. des Secrétaires Cotisation sec-trés. 1980						100.00
2080-	Les Services Maxi Plus Inc. compte de taxes						3,806.35
2081-	Evaluation St-Maurice Inc. ind. alphab. & étiquette						150.10
2082-	Corp. du Comte Champlain (rép. générale 1980)						4,042.21
2083-	Solec Inc. loc. équip.						50.27
2084-	Xérox Canada Inc.						180.00
2085-	P.V. Ayotte Ltée						24.09
2086-	Librairie du Cap. Inc.						479.00
2087-	Claude Arbour Inc.						107.51
2088-	CNCP. Télécommunications						19.13
2089-	Hydro Québec aqueduc St-Malo						2,774.21
2090-	Hydro Québec loisir prairies						128.33
2091-	Bell Canada bureau						96.48
2092-	Bell Canada pompes aqueduc						20.09
2093-	Bell Canada loisirs						8.32
2094-	Jacques Auto Acc.						42.92
2095-	Chs-Ed. Lamothe puits						14.55
2096-	Saillant Inc.						192.06
2097-	Ben Vanasse Inc.						43.99
2098-	Roquet achat compteurs						178.32
2099-	Bo Bain Enr.						178.29
2100-	M. Electrique Ltée						535.29
2101-	Poulin Ltée						108.00
2102-	Vitro Plus égoût rèhl.99						10.32
2103-	Atelier d'Usinage J.J. Trembaly						139.87
2104-	Boiseries Ste-Marthe Ltee						71.21
2105-	Cooke & Fils Enr.						56.78
2106-	Paul Gendron sable						49.50
2107-	Lucien Germain loc. sableuse						551.25
2108-	Jules Milette Inc. sel abrasifs						55.00
2109-	Garage M. Ayotte ent. camion						30.84
2110-	Milette Gaz Bar essence camion mois fév/80						92.09
2111-	Ministre des Finances immatriculation camion/80						125.00
2112-	Ministre des Finances " " pépine						125.00
2113-	Ministre des Finances " " trailer						32.00
2114-	Garage Marcel Roy Loisirs Champoux						32.00
2115-	Paul Ouellet . loisirs surveil.glace(Prairies(4sem)						160.00
2116-	Paul Ouellet remb. entretien équip. (Prairies						2.22

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

2117-	Michel Masse	nettoyage patin.(prairies)	15.00
2118-	Chs. Lévesque & Fils	loisirs (village)	84.00
2119-	Chs. Turcotte & Fils	camion	14.05
2120-	DuSault Fleuriste Enr.		48.60
2121-	Maxi Plus Inc.	informatique	685.32
2122-	Richard Loranger	compensation C.A.T.	153.08
2123-	Richard Loranger	remb. médicaments	20.12
2124-	André Montplaisir,	courrier mois fév./80	30.00
2125-	nul		
2126-	Lucien Chaussé,	rénum. maire mois fév./80	180.00
2127-	Raymond Duval	" conseil. " "	60.00
2128-	Marcel Desjardins	" " "	60.00
2129-	Gaston Girard	" " "	60.00
2130-	Réjean Montplaisir	" " "	60.00
2131-	Etienne Bergevin	" "	60.00
2132-	Daniel Bouchard	" " "	60.00
2133-	Ministre du Revenu du Québec.	remise mois fév.	1,379.71
2134-	Receveur Général du Canada	" "	1,000.63
2135-	André Toupin	petite caisse	92.76
2136-	Général Bearing Service Ltée	égoût/99	60.52
2137-	Sablière Valmont Inc.	sel & abrasifs	226.09
2138-	Les Editions F.M.	mise à jour code mun.	21.00
2139-	Les Pétroles Hélie Inc.	huile à chauffage	369.34
2140-	Gérard Charette	remb. eau 1979	3.75
2141-	Rolande Partington	remb. taxes & ord. mén.	22.91
2142-	Henri-Paul Lacroix	contrat vidanges fév/80	2,375.00
2143-	Les Prévoyants du Canada	assurance employés.	138.74
2144-	Imprimerie Trois-Rivières Enr.		
2145-	Morin & Frères Inc.	loisirs St-Malo & aqueduc	127.38

M. Marcel Desjardins propose la levée de l'assemblée secondé par Gaston Girard

Lucien Chaussé maire — André Toupin sec. trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

31 mars 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Assemblée spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe, tenue ce lundi 31 mars 1980 à 7.30h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents; SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par M. Lucien Chaussé pour être tenue au lieu et à 7.30h. des sessions du Conseil lundi le 31 mars 1980, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

1.- Résolution Talbot
2.- P.A.E.C.
3.- Budget
4.- Placement étudiants
5.- Fête de la St-Jean, Octroi
6.- Résolution pour Serge Hamel.

Donné ce 28e jour du mois de mars 1980.

André Toupin, sec.trés.

Je, André Toupin, le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les conseillers et au Maire en laissant une vraie copie à leur domicile entre 2 et 7 heures le 1

André Toupin, sec.trés.

✓ 80-55 Lettre à M. Albert Talbot

Proposé par Monsieur Réjean Montplaïsir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe recommande la vente de la propriété de M. Albert Talbot à Messieurs Firmin & Gilbert Kolly pour fins d'exploitation agricole.

Adopté

✓ 80-56 P.A.E.C.

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe demande au Gouvernement du Québec un octroi dans le cadre du programme P.A.E.C. pour la réfection des locaux situés au 3560 et 2061, Notre-Dame, Ste-Marthe.

Adopté

✓ 80-57 Placement étudiant

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que la Municipalité fasse une demande pour avoir 2 étudiants journaliers dans le cadre du programme de placement étudiant du Québec pour l'été 1980.

Adopté

✓ 80-58 Fête de la St-Jean=

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe appuie la demande du Comité des loisirs dans ses démarches afin d'obtenir des octrois lors des fêtes de la St-Jean.

Adopté

80-59 Cartographie

Attendu que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine est en developpement,
Attendu que les édiles municipaux voudraient régir leur territoire de façon ordonnée,
Attendu que la municipalité ne possède pas de plan adéquat pour préparer ses règelements,
Attendu que la municipalité ne possède aucun plan de base pour ses travaux de génie, d'arpentage, d'évaluation et d'urbanisme,
Attendu que la municipalité est ouverte à la signature d'une entente entente avec le Gouvernement Provincial au sujet d'une cartographie de son territoire et de l'établissement d'un réseau géodésique dans la municipalité,
Il est proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins,
Que la municipalité demande au gouvernement la possibilité de faire faire la cartographie et l'établissement d'un

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

réseau géodésique à l'intérieur de la municipalité, et cela, aux frais du gouvernement, mais, en retour, la municipalité est prête à signer les différentes ententes sur la tenue à jour pour les deux items ci-dessus,
Par la présente, le Conseil autorise le maire et le secrétaire-trésorier à signer les dites ententes avec le gouvernement.

Adopté

La séance est levée

.....Maire.....Sec.trés.
Lucien Chaussé André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Mardi le 8 Avril 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE.

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce Mardi le 8 Avril 1980 à 7:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents,
SAVOIR:

Son Honneur M. Le Maire: Lucien Chaussé

M.M. Les Conseillers : Raymond Duval
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard.

formant quorum sous la Présidence du Maire au fauteuil.

Prière
Lecture de l'ordre du jour.

80-60 Adoption des minutes.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 3 Mars et du 31 Mars 1980 sont acceptées telles que lues.

Adopté.

80-61 Financement du règlement 88 emprunt temporaire.
Résolution de demande d'emprunt temporaire au montant de $ 46,500.00. Lequel montant est égal au solde capital qui sera non amorti, et renouvelable pour un terme additionnel de 19 ans,
Lors de l'échéance du 1er Juin 1980, fait en vertu du règlement 88 (88-A).
(Dossier d'emprunt à long terme du Ministère numéro 84985.)
ATTENDU que, lors de l'échéance indiquée, sur l'émission mentionnée ci-haut, le solde capital non alors amorti renouvelable à ladite date, au moyen d'une nouvelle finance de renouvellement, pour la balance du terme autorisé.

ATTENDU que, pour faciliter le remboursement de la dite échéance, il y a lieu d'obtenir l'autorisation d'effectuer un emprunt temporaire pour une somme égale au montant du solde non amorti et renouvelable ci-haut indiqué.

Il est par conséquent

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

PROPOSE PAR: Marcel Desjardins

APPUYE PAR : Gaston Girard

ET RESOLU UNANIMEMENT:

QUE le préambule ci-dessus fait partie intégrante de la présente.

QUE demande soit faite à la Commission municipale de Québec de bien vouloir autoriser notre corporation à emprunter temporairement une somme de $ 46,500.00 ledit emprunt temporairement devant être remboursable à même le produit de la nouvelle finance de renouvellement.

Adopté

80-62 Solde non financé règl 99.
Proposé par Marcel Desjardins, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que le solde non financé au montant de 5300. du règlement 99 ne sera pas emprunté et que le pouvoir d'emprunt correspondant à ce solde est par la présente annulé.

Adopté

80-63 Mur de soutênement.
Considérant les dangers d'éboulement le long du Fleuve St-Laurent. Considérant qu'il n'y a pratiquement plus aucune protection pour les propriétaires le long du Fleuve St-Laurent entre les numéros civiques 920 à 1840 Notre-Dame, Ste-Marthe Cté de Champlain. Considérant qu'il devient impérieux que les murs de soutenement soient faits dans la municipalité de Ste-Marthe. Considérant que plusieurs établissements commerciaux sont situés le long du Fleuve St-laurent entre les numéros civiques 920 à 1840. Pour ces raisons et bien d'autres il est proposé par Raymond Duval, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe demande au Député Michel Veillette de faire les démarches nécessaires auprès des Ministères concernés afin que des murs de soutênement soient faits le long des rives du St-Laurent et le plus rapidement possible.

Adopté

80-64 Soumission Pépine.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil prend connaissance des soumissions suivantes:
Malboeuf Inc : 31,362.00
M.C. Equipement: 28,471.00
Richard Piché Inc30,425.00

Celles-ci sont mise à l'étude.

Adopté

80-65 Protocole d'entente Cap-De-La-Madeleine.
Proposé par Marcel Desjardins, secondé par Gaston Girard, et résolu unanimement que le Conseil Municipal autorise Le Maire Lucien Chaussé et le Secrétaire-trésorier André Toupin à signer le protocole d'entente avec la Cité du Cap-De-La-Madeleine concernant l'égout, l'aqueduc et la voirie sur la rue Notre-Dame.

Adopté

80-66 Inspecteur Municipal Nivelleuse et pierre, abat-poussière.
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil autorise M. Bernand Veillette à faire passer la nivelleuse dans les rues de la Municipalité de même qu'à faire poser de l'abat-poussière dès que cela deviendra nécessaire. L'inspecteur Municipal est aussi autorisé à poser de la pierre dans les rues afin qu'elles soient carossables et le Conseil accepte les voyages de pierre qui ont été placés dans les rues.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-67 Semaine de nettoyage.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que la semaine du 27 Avril au 3 Mai soit intitulé semaine de Nettoyage.

Adopté

80-68 Loisir Ecole Dominique Savio.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que demande soit faite à la Commission Scolaire d'avoir la permission d'utiliser l'Ecole Dominique Savio pour les loisirs durant la saison estivale. La Municipalité de Ste-Marthe se tient responsable de l'Ecole Dominique Savio lors des activités de loisirs.

Adopté

80-69 Convention Collective.
Proposé par Marcel Desjardins, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que M. Daniel Bouchard prépare un projet de convention collective*pour les employés municipaux.

** De Travail.

Adopté

80-70 Rue Beaulieu.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert de M. Eddy Lafrenière le lot 579-36, devant servir de rue. Le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié à cet effet. Le prix de vente est de $ 1.00.

Adopté

80-71 2e Avenue Secteur 11e et 12e Rue.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert de Mme Rita T. Beaumier les lots 95-50 et 95-51 devant servir de rues. Ces lots doivent être rajoutés à la résolution 896-79 pour l'acquisition des 11e et 12e Rues.

Adopté

80-72 Remerciements Marcel Gagnon.
Proposé par Marcel Desjardins, secondé par Gaston Girard et résolu unanimement que des remerciements soient envoyés à M. Marcel Gagnon pour l'octroi pour les loisirs de 2,000.00

Adopté

80-73 Soumissions Balançoires & Estrades.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que des soumissions soient demandées pour la fabrication de balançoires et estrades. Ces soumissions seront faites sur invitation.

Adopté

80-74 Pro-Maire.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Eteinne Bergevin et résolu unaniment que Réjean Montplaisir soit nommé Pro-Maire pour le prochain terme.

Adopté

80-75 Acte de bravoure Fernand Ouellette.
Proposé par Gaston Girard, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil de Ste-Marthe reconnait l'acte de bravoure de M. Fernand Ouellette, lors du sauvetage d'une jeune femme dans les eaux de la Rivière St-Maurice.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE T. G.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-76 Prêt à court Terme.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Maire et le secrétaire-trésorier est autoriser à prêter des montants d'argent au plus haut taux d'intérêt possible et ce pour des périodes., de 30 à 90 jours.

Adopté

80-77 Rue Gilles Toupin.
Proposé par Gaston Girard, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer une entente de principe avant de procéder à l'engagement de Pluritec pour la préparation des plans pour la rue Gilles Toupin. Cette entente de principe est une servitude qui sera accordée pour $ 1.00 par le propriétaire M. Armand Vachon à la Municipalité de Ste-Marthe conditionnelle à l'acceptation des propriétaires lors de l'acceptation du règlement pour les travaux.

Adopté

√ 80-78 Drainage ponceau mise en forme de rues.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Firme Pluritec soit engagée pour faire la préparation de plans pour la mise en forme, le drainage et de ponceaux sur la rue Gilles Toupin. Cet engagement est conditionnelle à l'acceptation de l'entente de principe à intervenir avec M. Armand Vachon, (Voir Résolution 80-77.

Adopté

80-79 Dépotoir.
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Gaston Girard, et résolu unanimement que le dépotoir soit désormais mis sous clef jusqu'à sa fermeture éventuelle. Seules les personnes autorisées auront accès et auront une clef.

Adopté

80-80 Vidange Le Mardi.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que les vidanges seront désormais ramassées à compter de minuit le Lundi soir, la seule journée sera désormais le Mardi à compter du 22 Avril 1980, pour toute la Municipalité.

Adopté

80-81 Avis de Motion Zonage.
M. Réjean Montplaisir donne avis de motion à l'effet d'adopter un règlement de zonage à la prochaine séance ou à une séance subséquente.

Adopté

80-82 Dessinateur Plan de travail Hotel de Ville.
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que M. Marcel Desjardins soit autorisé à engager un dessinateur pour les plans de travail pour l'Hotel de Ville à jusqu'à concurrance de $.200.00.

Adopté

√ 80-83 Parc Rivière Batiscan.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir

Considérant que la création d'un parc régional dans les paroisses de St-Stanislas, St-Narcisse et Ste-Geneviève de Batiscan, le long de la Rivière Batiscan, aura un impact économique tant dans notre paroisse que dans toutes les paroisses de Champlain;

INITIALES DU MAIRE P.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS

No. de résolution ou annotation

Considérant que des activités culturelles et de plein air seront organisés à l'intérieur de ce parc aux bénéfices de notre population.

Considérant que dans la Basse Mauricie les endroits de plein air organisés sont à peu près inexistants.

Sur proposition dûment appuyée, il est résolu unanimement que La Municipalité de Ste-Marthe du Cap-De-La-Madeleine

accorde tout son appui à LA CORPORATION DU PARC DE LA RIVIERE DE BATISCAN INC. dans la réalisation de ce parc régional et recommande au Ministère des Loisirs, Chasse et Pêche, d'accueillir favorablement d'aménagement du Parc de la Rivière Batiscan.

Adopté

√ 80-84 Plan de cadastre.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par M. Jean-Marie Chastenay, arp-Géom et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 95-50 et 95-51 et dont la propriétaire est Mme Rita Beaumier., est acceptée.

Adopté

√ 80-85 Plan de cadastre.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par M. Roland Milette, arp-Géom, et donnant ainsi un caractère officiel au lot 74-10 et dont le propriétaire actuel est M. Pierre Marchand., est acceptée.

Adopté

Adopté

√ 80-86 Plan de cadastre.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par M. Serge Hamel, arp-Géom, et donnant ainsi un caractère officiel au lot 533-39, et dont le propriétaire actuel est M. Gaston Girard., est acceptée.

Adopté

80-87 Achat de Matériel.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que M. Veillette soit autorisé d'acheter du matériel d'aqueduc pour les entrées d'eau ainsi que l'achat d'une pompe à boue de 3 pouces réparer la pompe 2 pouces et acheter certains petits outils.

Adopté

√ 80-88 Compétition 4 X 4.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-marthe appuie la demande de M. Raynald Larivière d'organiser une compétition provinciale de slalom de véhicules 4 roues motrices. Cette compétition est faite en collaboration avec le Comité des Loisirs de Ste-marthe., Secteur # 2.

Adopté

80-89 Adoption du rapport financier.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que le rapport financier 1979 est accepté tel que présenté.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-90 Adoption des comptes.

Proposé par Raymond Duval, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le Secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

2146	André Toupin, sem 1 Mars/80	$ 596.07	- déd	220.09		375.98
2147	Suzanne Jutras, "	$ 195.00	- "	40.00		155.00
2148	Hélène Dumas, "	$ 180.00	- "	31.87		148.13
2149	Roger Courteau, "	$ 360.69	- "	107.75		252.94
2150	René Dupont, "	$ 243.75	- "	58.81		184.94
2151	Fernand Veillette, "	$ 326.00	- "	62.76		263.24
2152	André Toupin, Frais de déplacement					8.40
2153	Fernand Veillette, Frais de déplacement.					21.00
2154	Guy Lachance, "	$ 237.00	- "	52.82		184.18
2155	André Toupin, sem 8 Mars/80	$ 586.79	- déd	214.56		372.23
2156	Suzanne Jutras, "	$ 195.00	- "	40.00		155.00
2157	Hélène Dumas, "	$ 180.00	- "	31.87		148.13
2158	Roger Courteau, "	$ 311.75	- "	86.95		224.80
2159	René Dupont, "	$ 287.50	- "	76.86		210.64
2160	Fernand Veillette, "	$ 320.00	- "	60.97		259.03
2161	André Toupin, Frais de déplacement					7.14
2162	Fernand Veillette, Frais de déplacement					12.18
2163	Banque National du Canada, règle 99.					37,832.50
2164	Gilbert Rousseau, Remb de taxes Maison mobile(79)					60.00
2165	André Toupin,sem 15 Mars/80	$ 466.13	- déd	154.25		311.88
2166	Suzanne Jutras, "	$ 195.00	- "	40.00		155.00
2167	Hélène Dumas, "	$ 180.00	- "	31.87		148.13
2168	Roger Courteau, "	$ 360.69	- "	107.75		252.94
2169	René Dupont, "	$ 254.69	- "	63.48		191.21
2170	Fernand Veillette, "	$ 422.00	- "	102.62		319.38
2171	Guy Lachance, "	$ 159.00	- "	23.96		135.04
2172	Guy Veillette, "	$ 179.00	- "	34.75		154.25
2173	André Toupin, Frais de déplacement					15.33
2174	Fernand Veillette, Frais de déplacement					35.28
2175	Réjean Ricard, Remb Taxes Règl 99					90.45
2176	Loisir Ste-Marthe Inc, Secteur Village					760.00
2177	Comité des loisirs Ste-Marthe Inc, Secteur St-Malo					700.00
2178	André Toupin,sem 23 Mars/80	$ 515.63	- Déd	178.30		337.33
2179	Suzanne Jutras, "	$ 240.00	- "	57.41		182.59
2180	Hélène Dumas, "	$ 192.47	- "	35.90		156.57
2181	Hélène Dumas, 4 % de $ 2,712.47 ==========					101.03
2182	Fernand Veillette, "	$ 440.00	- "	111.03		328.97
2183	Guy Lachance, "	$ 150.00	- "	21.28		128.72
2184	Roger Courteau, "	$ 338.94	- "	97.25		241.69
2185	René Dupont, "	$ 385.94	- "	118.30		267.64
2186	Guy Veillette, "	$ 280.50	- "	70.91		209.59
2187	André Toupin, Frais de déplacement					10.08
2188	Fernand Veillette, Frais de déplacement					45.78
2189	Comité de loisirs Ste-Marthe Inc, Part Exercice/80					800.00
2190	Lucien Chaussé, Frais de déplacement					59.08
2191	André Toupin,sem 30 Mars/80	$ 500.16	- déd	171.28		328.88
2192	Suzanne Jutras, "	$ 217.50	- "	48.12		169.38
2193	Claudette Toupin, "	$ 222.00	- "	50.11		171.89
2194	Suzanne Jutras, "	$ 666.24	- "	141.90		524.34
2195	André Toupin, sem au 30 Mars / 80					13.44
2196	Fernand Veillette, sem au 30 Mars / 80					25.83
2197	Guy Veillette, "	$ 271.50	- "	66.87		204.63
2198	Guy Lachance, "	$ 48.00	- "	1.05		46.95
2199	René Dupont, "	$ 254.69	- "	63.48		191.21
2200	Roger Courteau, "	$ 290.00	- "	79.04		210.96
2201	CHEQUE NUL					-------
2202	Fernand Veillette, "	$ 344.00	- "	69.93		274.07
2203	Légion Canadienne					25.00
2204	CHEQUE NUL					-------
2205	Commission Municipale de Québec					11,796.42
2206	André Toupin, Petite Caisse,					70.26
2207	Corporation du Comté de Champlain.					31.89
2208	Solec Inc,					150.81
2209	Xérox Canada Inc.					239.03
2210	Bell Canada					20.92
2211	Bell Canada					86.69
2212	Hydro-Québec					641.80
2213	Hydro-Québec					282.36

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES.

No. de résolution ou annotation		
	2214- Hydro-Québec	3,165.95
	2215- Le Nouvelliste	91.00
	2216- Etienne Bergevin	19.45
	2217- Nelson Ward, Notaire	270.00
	2218- Librairie Du Cap Inc.	214.38
	2219- Denis Brouillette	44.00
2220-	Jules Milette Camionneur Inc.	435.82
2221-	Cordonnerie Binet Inc.	57.90
2222-	Equipements de sécurité Poulin Ltée	139.44
2223-	Sablière Valmont Inc.	230.31
2224-	Signalisation Aluminium Dufresne Inc.	406.19
2225-	Fernand Ouellette	76.89
2226-	Sani-Mars Inc.	187.00
2227-	Morin & Frères Inc.	351.01
2228-	Atelier d'Usinage J.J. Tremblay Inc.	307.88
2229-	Ben Vanasse Inc.	81.54
2230-	Centre de Construction C. Champoux Inc.	47.32
2231-	P.A. Thibeault Ltée	11.93
2232-	Trois-Rivières Location Inc.	217.35
2233-	Beton Du Cap Inc.	171.24
2234-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	3.03
2235-	Beton Vibre Ltée.	221.80
2236-	General Bearing Service LTD	68.92
2237-	Techno-Lampes Inc.	27.89
2238-	Les Pétroles Hélie Inc.	204.96
2239-	Les Pétroles Hélie Inc.	128.86
2240-	Jacques Auto Accessoires Enrg.	39.42
2241-	Gaz Bar Giroux	143.03
2242-	Garage M. Ayotte	21.10
2243-	André Montplaisir	30.00
2244-	Corporation Municipale de Ste-Marthe & R. Loranger	153.08
2245-	Lucien Chaussé	180.00
2246-	Raymond Duval	60.00
2247-	Marcel Desjardins	60.00
2248-	Gaston Girard,	60.00
2249-	Réjean Montplaisir	60.00
2250-	Etienne Bergevin	60.00
2251-	Daniel Bouchard	60.00
2252-	Ministère du Revenu du Québec.	2,044.42
2253-	Receveur Général du Canada	1,477.58
2254-	Carrière St-Maurice	523.98
2255-	Carrière St-Louis	660.23
2256-	Sablière Ste-Marthe Inc.	475.00
2257-	Garage Marcel Roy	182.95

Adopté

La séance est ajournée à Lundi le 14 Avril 1980.

LUCIEN CHAUSSE, MAIRE — ANDRE TOUPIN, SEC-TRESORIER.

&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce Lundi le 14 Avril 1980 à 7:30 Hres à laquelle étaient présents: SAVOIR:

Son Honneur Le Maire: Lucien Chaussé

M.M. Les Conseillers: Raymond Duval, Etienne Bergevin, Réjean Montplaisir, Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteui;.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC. TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-91 Adoption du Budget 1980
Proposé par Daniel Bouchard, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil Municipal de Ste-Marthe adopte un budget pour 1980 au montant de $ 909, 663.00

Adopté

80-92 Taux de la Taxe foncière
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que le taux de la taxe foncière pour 1980 est fixé à $ 1.17 du $ 100.00 d'évaluation. La taxe provisoire a été envoyée à un taux de 0.55 le compte de taxe final sera donc de 0.62 du $ 100.00 d'évaluation.

Adopté

80-93 Taxe Egout Pavage + Drainage.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin, et résolu unanimement que le taux de taxe pour Egout, Pavage du Secteur Place St-Laurent est fixé à $ 4.57 du Pied Linéaire.

Adopté

80-94 Taux de taxe Règ: 54-70-72-88-88-A- et 99;
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les taux suivants sont établis pour les taxes suivant chaque règlement.

Règl 54 : Tarif 0.21 du $ 100.00 d'évaluation
Règl 70 et 72: Tarif 0.15 du $ 100.00 d'évaluation
Reg 88-88-A : Tarif 1.05 du Pied Linéaire.
Règl 99 : Tarif 1.35 du Pied Linéaire.

Adopté

Adopté

80-95 Commission de Protection Territoire Agricole (Dauphinais)
Proposé par Etienne Bergevin, secondé par Raymond Duval et résolu unanimement que le Conseil recommande la demande de M. Réjean Dauphinais sur le lot P-473 du cadastre du Cap-De-La-Madeleine. Les raisons de la recommandation sont
1) Ce lot est situé dans la partie la plus construite du Rang St-Malo.
2) Cette aglomération m'a aucune vocation agricole étant donné que la presque totalité des terrains du Rang St-Malo sont déjà construits.

Adopté

80-96 Conseil Adminstration Conseil Loisir Mauricie
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que M. Lucien Chaussé et M.Etienne Bergevin soient nommés pour siéger sur le Conseil d'administration du Conseil des Loisirs de la Mauricie.

Adopté

80-97 Terrain Jeu Canadian Titanium.
Proposé par Raymond Duval secondé par Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil demande pour une période minimale de 2 ans la permission d'utiliser le terrain de la Canadian Titanium Pigment. De plus, nous prenons l'entière responsabilité pour la responsabilité civile sur ce terrain. Toutes les dépenses encourues à la suite de l'utilisation de la propriété sont à la charge de la Municipalité. La Municipalité fournira un plan indiquant la partie à être utilisée.

Adopté

80-98 Lampes de Rues.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que demande soit faite à l'hydro-Québec de faire une vérification complète de toutes les lampes de rue. Nous avons beaucoup de plaintes à l'effet que plusieurs

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

lampes ne fonctionnent plus. La municipalité pourrait même se voir à refuser de payer les comptes à l'avenir si rien n'est fait.

Adopté

80-99 Vente de chargeur excavateur par soumission.
Proposé par Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Bergevin et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Affaires Municipales, l'autorisation de vendre par soumission le Chargeur Excavateur de marque Case.

Adopté

80-100 Compte de Pluritec.
Proposé par Raymond Duval, secondé par Daniel Bouchard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que Le Maire et le Secrétaire-Trésorier sont autorisés à en faire les paiements.

2310-Pluritec Ltée consultants,	dossier	7098:	4758.77
	"	4018:	6922.00
	"	7117:	951.44
			12,632.21

Réjean Montplaisir propose la levée de l'assemblée.

LUCIEN CHAUSSE, Maire — ANDRE TOUPIN, Sec-Trés.

&/&

MARDI LE 22 avril 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce mardi 22 avril 1980 à 7.30 h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Gaston Girard
~~Réjean Montplaisir~~
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du maire au Fauteuil.

Ste-Marthe le 19 avril 1980

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Marcel Desjardins
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur, AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Lucien Chaussé pour être tenue au lieu et à l'heure

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

ordinaires des sessions du Conseil, mardi le 22e jour d'avril 1980 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, SAVOIR: 1.- Nettoyage des puits
2.- Engagement arpenteur pour lot 534

No. de résolution ou annotation

Donné ce 19e jour du mois d'avril 1980.

(COPIE CONFORME)
André Toupin, sec.trés.

(SIGNE)
André Toupin, sec.trés.

80-101 Nettoyage des puits.
Proposé, secondé et résolu unanimement que la firme R.J. Lévesque & Fils Ltée soit engagée pour faire le nettoyage des puits au montant de: 2 puits à $2,500. et l'autre à 2,250. pour un total de $ 7,250.00.

Adoptée

80-102 Arpentage du lot 534.
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que Serge Hamel, arpenteur-géomètre soit engagé pour arpenter le lot 534 conformément auxxinstructions du service de l'arpentage.

Adoptée

La séance est levée

Lucien Chaussé, maire — Claudette Toupin, secrétaire

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Mercredi le 30 avril 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce mercredi 30 avril 1980 à 7.30h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Raymond Duval
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du maire au fauteuil.

Ste-Marthe le 28 avril 1980

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Marcel Desjardins
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur, AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lucien Chaussé pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, mercredi le 30 avril 1980 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants,
SAVOIR: 1.- Terrain de jeu permis coupe
2.- Terrain jeu Place St-Laurent
3.- Ouverture soumission balançoires et estrades

Donné ce 26 e jour du mois d'avril 1980.

(Copie conforme) (Signé)

Sec.trés. sec.trés.

80-103 Permis de coupe du bois lot 534.
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Terres et Fôrets pour obtenir un permis de coupe de bois sur le lot 534 du cadastre du Cap-de-la Madeleine et que Monsieur Pellerin soit la personne autorisé à la vente de cette coupe à la Compagnie Consol et que Monsieur Lafrenière sera l'entrepreneur.

Adoptée

80-104 Ouverture des soumissions estrades et balançoires.
Le conseil a procédé à l'ouverture des soumissions pour estrades et balançoires, les soumissions sont les suivantes:
Richard Hélie: Balançoires: 12,800.00
Estrades : 9,600.00

André Dumas : Balançoires: 8,650.00
Estrades 3,200.00

Rolland St-Pierre, Les Entreprises St-Pierre & Fils Enr.

Balançoires; & 14,018.00
Estrades . . . :

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que 8 estrades soient faites par Monsieur André Dumas au coût de $3,200.00 tel que spécifié dans sa soumission.

Adoptée

80-105 Achat de terrain Claude Champoux
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité acquiert de Monsieur Claude Champoux les terrains 89-154 et P.89 au coût de $10,000.00 ceci conditionnel au remplissage du fossé face à ce terrain, ceci dans un seul versement.

Adoptée

La séance est levée

Lucien Chaussé Maire André Toupin Sec.trés.
Lucien Chaussé André Toupin

//&/&/&/&/&/&/&/&/&//

Lundi le 5 mai 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE.

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine tenue ce lundi 5 mai 1980 à 7.30h.p.m. à laquelle étaient présents:

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

SAVOIR:

Son Honneur le Maire, Lucien Chaussé
MM. les Conseillers: Raymond Duval
Gaston Girard
Réjean MOntplaisir
Marcel Desjardins
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard.

80-106 ADOPTION DES MINUTES

Proposé par M. Etienne Bergevin, secondé par M. Raymond Duval et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 8 avril, du 14 avril, du 22 avril et du 30 avril 1980 sont acceptées telles que lues.

Adopté.

80-107 ACHAT DE PELLE RETRO-EXCAVATEUR

Proposé par M. Raymond Duval, secondé par M. Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe achète de la firme Richard Piché Inc. un chargeur excavateur Ford modèle 555 au prix de $30,425.00. Ce contrat sera conditionnel à ce que le "Clutch Cut Out" soit installé et que la garantie soit extensionnée pour la transmission à partir de la date d'installation, fait aussi partie la liste des éléments standards en date du 5 mai 1980.

Adopté.

80-108 VENTE MACHINERIE "CASE 580-B" 1973

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Etienne Bergevin et résolu unanimement qu'un avis de vente par soumission de la pelle excavateur Case 580b-1973 paraisse dans le journal le Nouvelliste. Le prix de mise en vente est de $3000.00. La Municipalité ne s'engage pas à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions. Les soumissions seront ouvertes le 14 mai à 7.30hres p.m.. La Municipalité ne fournira aucune garantie sur cette machinerie.

Adopté.

80-109 AVIS DE MOTION "Fossé Place St-Laurent"

M. Réjean Montplaisir donne un avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement pour décréter des travaux à être fait au fossé longeant la rue des Géraniums et le long du terrain de jeux Place St-Laurent. Ce règlement sera adopté selon la loi.

80-110 REGLEMENT DE ZONAGE "Adoption" du projet

Proposé par M. Marcel Desjardins, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil adopte le projet de règlement de zonage préparé par la Firme Pluritec.

Adopté.

80-111 REGLEMENT DE CONSTRUCTION (projet)

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil adopte le projet de règlement de construction préparé par la Firme Pluritec.

Adopté.

80-112 REGLEMENT DE LOTISSEMENT (projet)

Proposé par M. Daniel Bouchard, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil adopte le projet de règlement de lotissement.

Adopté.

80-113 REGLEMENT" HONORAIRES PERMIS DE CONSTRUCTION" (projet)

Proposé par M. Etienne Bergevin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil adopté le projet

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

suite: réunion du 5 mai 1980

de règlement intitulé "Règlement relatif aux honoraires exigibles pour les permis de construction"préparé par la firme Pluritec.

Adopté.

No. de résolution ou annotation

80-114 REGLEMENT PARC & TERRAINS DE JEUX (projet)

Proposé par M. RAymond Duval, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que le Conseil adopte le projet de règlement intitulé "Règlement relatif à la cession de terrain pour PARCS & TERRAINS DE JEUX", préparé par la Firme Pluritec.

Adopté.

80-115 REGLEMENT d'AFFICHAGE (projet)

Proposé par M. Daniel Bouchard, secondé par M. Marcel Desjardins et résolu unanimement que le Conseil adopte le projet de règlement intitulé "REGLEMENT D'AFFICHAGE", préparé par la Firme Pluritec.

Adopté.

80-116 AUTORISATIONS GLOBALES ZONAGE AGRICOLE demande.

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil Municipal de Ste-Marthe demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole des autorisations globales pour tous les terrains vacants le long des chemins publics existants, telles que soumises.

Adopté.

80-117 DEMANDE DE M. SERGE ABEL

Proposé par M. Raymond Duval, secondé par Mé Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil recommande la demande de Monsieur Serge Abel à l'effet d'acquérir le terrain situé au nord du lot 452-7 sur une distance de 187.5' de longueur par 121.8'. Le terrain voisin a obtenu l'autorisation #00217.

Adopté.

80-118 BOULEVARD FRANCOEUR (piquetage)

Proposé par M. Raymond Duval, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe engage M. Jean-Marie Chastenay, arpenteur -géomètre pour l'implantation de la ligne de centre du Boulevard Francoeur et que les bornes soient placées dans les emprises du Boulevard à tous les 1,000 pieds.

Adopté.

80-119 ACHAT D'UNE POMPE

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe achète de R.J. Lévesque & Fils Ltée, une pompe submersible de marque Berkeley, installation comprise pour la somme de $2,312.83. Des ampères mètres devront être posés.

Adopté.

80-120 RAPPORT DE PLURITEC (expertise technique eau)

Proposé par M. Marcel Desjardins, secondé par M. Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil Municipal de Ste-Marthe a pris connaissance de l'expertise technique en eau souterraine préparé par Les Consultants Pluritec.

Adopté.

80-121 ACOMPTE SUR LES ESTRADES

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Etienne Bergevin & résolu unanimement qu'un montant de $1,200.00 soit versé à M. André Dumas comme acompte pour les estrades.

Adopté.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

suite réunion du 5 mai

80-122 PLAN DE CADASTRE (Roger Paul)

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp-géomètre et donnant ainsi un caractère afficiel au lot 105-7 et dont le propriétaire actuel est M. Roger Paul, est accepté.

Adopté.

80-123 RESOLUTION VILLE DE GATINEAU (Taux d'intérêts)

Proposé par M. Marcel Desjardins, secondé par M. Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil Municipal de Ste-Marthe du Cap de la Madeleine appuie fortement la résolution portant le no.C-80-293 de la Ville de Gatineau concernant une demande auprès du Ministère du Revenu du Canada et celui de la Province de Québec de prendre des dispositions visant à protéger les citoyens devant les accroissements considérables du taux d'intérêt et des dépenses découlant du soutien des taux d'échange.

Adopté.

80-124 CONTRAT 3ième & 4ième Rue (égoûts & aqueduc)

Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe autorise le notaire Nelson Ward à préparer un contrat dans lequel apparaitront les items suivants:

1) Tous ceux qui sont propriétaires d'une partie du réseau d'égoûts et d'aqueduc renonceront à leur droit de propriété dans ce réseau, conservant cependant leur droit de raccordement audit réseau tout comme les propriétaires qui n'ont que le droit de raccordement.

2) Tous les propriétaires dudit secteur, soit les propriétaires du réseau d'égoûts et d'aqueduc et ceux qui n'ont que le droit de raccordement accorderont alors à la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, le droit de passer sur leur terrain, et de creuser là ou besoin peut être, afin de faire toutes les réparations nécessaires audit réseau, avec obligation pour la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine de faire les réparations nécessaires et de remettre le terrain dans l'état au moment où elle a commencé les travaux.

3) Pour ce qui est de Mademoiselle Lyse Francoeur, elle devra tout simplement céder ses droits dans tout le réseau qu'elle possède.

4) Le notaire verra à ce que ce contrat soit enrégistré au bureau de la division d'enrégistrement de Champlain, contre chacun des immeubles des propriétaires de la 3ième et la 4ième Rue.

5) Un plan du secteur sera attaché au contrat.

Adopté.

80-125 SOUMISSIONS POUR OBLIGATIONS ($121,500) Règl.88-88a & 99

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que des soumissions cachetées et portant l'inscription "Soumissions pour obligations de la municipalité de Sainte-Marthe du Cap de la Madeleine seront reçues par le ministre des affaires municipales ou son représentant, dûment autorisé, pour l'achat de $121,500.00 d'obligations de la municipalité de Sainte-Marthe du Cap de la Madeleine datées du 2 juin 1980 et remboursables selon le tableau ci-dessous seulement, avec intérêt à un taux non inférieur à 11% ni supérieur à 14%. Les soumissions devront être envoyées ou déposées jusqu'à 15.00 heures. le lundi 5 mai 1980.

Bureau d'ouverture des soumissions
a/s Service des obligations
Case postale 10; salle du courrier
Edifice "G" Québec

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

réunion du 5 mai suite...

Pour fins d'adjudication seulement, l'intérêt sera calculé à compter du 2 juin 1980.

Tableau d'amortissement - $121,500.

Année	Capital
2 juin 1981	$ 500
2 juin 1982	1,000
2 juin 1983	1,000
2 juin 1984	2,000
2 juin 1985	2,000
2 juin 1985	115,000 (à renouveler)

L'adjudicataire s'engage à payer les obligations au prix indiqué dans sa soumission, en capital plus les intérêts courus s'il y a lieu, par chèque visé, et à fournir à la municipalité, dans les plus brefs délais possibles, la liste des coupures requises pour l'impression des litres afin d'éviter tout retard dans la livraison.

Le capital et les intérêts sont payables à toutes les succursales au Canada de la banque dont le nom est mentionné dans la procédure d'emprunt.

Lesdites obligations ne seront pas rachetables par anticipation.

La municipalité de Sainte Marthe du Cap de la Madeleine s'engage à ne pas émettre de nouvelles obligations sur le marché public canadien dans les soixante jours à compter du 2 juin 1980, sans une autorisation écrite de l'adjudicataire de la présente émission.

Lesdites obligations seront émises en vertu des règlements suivants: 88(88-A)-$46,500-renouvellement d'emprunt;99-$75,000-aqueduc, égoûts;

Les soumissions seront ouvertes publiquement par le ministre des affaires municipales ou par son représentant, dûment autorisé, au ministère des affaires municipales, édifice "G" 29ième étage, salle numéro 29, à 680, rue Saint-Amable, Québec à 15.00 heures, le lundi 5 mai 1980.

Le conseil considérera les soumissions reçues à son assemblée qui sera tenue le lundi 5 mai 1980 à 19.30 heures, à l'hôtel de ville, 2061, rue Notre-Dame, sainte-Marthe du Cap de la Madeleine, comté Champlain, Québec.

Cependant, le conseil se réserve le droit de n'accepter ni la plus avantageuse ni aucune des soumissions reçues.

Municipalité de Sainte-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, comté Champlain, ce 8 avril 1980.

Le secrétaire-trésorier

ANDRE TOUPIN.

80-126 ADJUDICATION D'UNE EMISSION D'OBLIGATIONS

CONSIDERANT que la corporation de Sainte-Marthe du Cap de la Madeleine dans le comté de Champlain, a demandé par l'entremise de la Gazette officielle du Québec, des soumissions pour la vente d'une émission d'obligations au montant total de $121,500.. avis qui a paru le 19 avril 1980.

CONSIDERANT qu'à la suite de cette demande, la corporation à reçu les sept (7) soumissions ci-dessous détaillées:

NOM DU SOUMISSIONNAIRE	PRIX OFFERT	MONTANT	TAUX	ECHEANCE	LOYER
Grenier Ruel & Cie Inc.	98.14	121,500.	13 %	1981-85	13.5305
Banque Nationale	98.02	121,500.	13 %	1981-85	13.5652
Geoffrion Leclerc Inc.	98.69	121,500.	13 1/4%	1981-85	13.6245

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.E.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

suite réunion du 5 mai 1980

Lévesque & Beaubien Inc.	98.559	$121,500	13 1/4%	1981-85	13.6623
Tassé Associés	99.01	121,500	13 1/2%	1981-85	13.7840
Molson Rousseau	97.76	121,500	13 1/4%	1981-85	13.8943
Raymond Camus	98.61	121,500	13 1/2%	1981-85	13.8999

Considérant que l'offre ci-haut provenant de Grenier Ruel & Ass. s'est avéré être la plus avantageuse;

IL EST PROPOSE ET RESOLU UNANIMEMENT, que l'émission d'obligations au montant de $121,500, de la corporation de Sainte-Marthe du Cap de la Madeleine, soit adjugée à GRENIER, RUEL& ASSOCIES.

Adopté à la séance du 5 mai 1980

André Toupin, sec-trés.

80-127 AUTORISATION D'EMETTRE DES OBLIGATIONS

Il est proposé par M. Etienne Bergevin
appuyé par: M. Réjean Montplaisir
et résolu unanimement:
QUE pour l'emprunt par obligations au montant total de $121,500, fait en vertu des règlements numéros: 88(88-A) et 99; demande est faite par la présente pour obtenir l'autorisation d'émettre des obligations pour un terme plus court que le temps prévu dans les règlements d'emprunt c'est à dire pour un terme de

cinq (5) ans (à compter du 2 juin 1980), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements par les règlements ci-hauts mentionnés;

chaque émission subséquente devant être pour la balance respective due sur l'emprunt.

Adoptée à la séance du 5 mai 1980

80-128 EMISSION D'OBLIGATIONS (121,500) règl.88(88-A) 99

ATTENDU QUE la corporation municipale de Sainte-Marthe du Cap de la Madeleine émet des obligations pour un montant total de $121,500, en vertu des règlements d'emprunts suivants, et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux:

Règlement numéro	Pour un montant de
88 (88-A)	$ 46,500.
99	75,000
	$121,500

ATTENDU QUE. pour les fins de ladite émission. il est nécessaire de modifier les règlements en vertu desquels ces obligations sont émises;

il est par conséquent PROPOSE PAR: Réjean Montplaisir
APPUYE PAR: Marcel Desjardins
ET RESOLU UNANIMEMENT:

Que chacun des réglements d'emprunts indiqués ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin que chacun d'eux soit conforme à ce qui est stipulé ci-bas, et ce en ce qui à trait au montant d'obligations spécifié ci-haut en regard de chacun desdits règlements compris dans l'émission de $121,500.

1.- Les obligations seront datées du 2 juin 1980;

2.- Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enrégistré, selon le cas, à toutes les succursales au Canada de la Banque Nàtionale;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

3.- Un intérêt à un taux n'excédant pas 14 1/2% l'an payé semi-annuellement le 2 juin et le 2 décembre de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital;

4.- "Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à l'article 17 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux et scolaires (L.R.Q. 1977, chapitre D-7".

5.- Les obligations seront émises en coupures de $100 ou de multiples de $100.

6.- Les obligations seront signées par le maire et le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les cou'ons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la siganture du maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

Adoptée à la séance du 5 mai 1980

80-129 TABLEAU D'AMORTISSEMENT (émission d'obligations $121,500.)

Il est proposé, secondé et résolu unanimement
Que le tableau d'amortissement de l'émission d'obligations de $121,500. daté du 2 juin 1980 est accepté.

	Règlement 88(88-A)	règlement 99 T.C.	TOTAL
1.	------	500	500
2.	------	1000	1000
3.	------	1000	1000
4.	------	2000	2000
5.	------	2000	2000
6.	1500	1500	3000
7.	2000	2000	4000
8.	2000	2000	4000
9.	2500	2500	5000
10.	2500	2500	5000
11.	2500	2500	5000
12.	3000	4000	7000
13.	3500	3500	7000
14.	3500	4500	8000
15.	4000	5000	9000
16.	4500	5500	10000
17.	4500	6500	11000
18.	5000	8000	13000
19.	5500	8500	14000
20.	----	10000	10000
	46500	75000	121500

Accepté à la séance du 5 mai 1980.

80-130 ADOPTION DES COMPTES

Proposé par M. Raymond Duval, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que les comptes suivants sont accepté, et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

2258-	André Toupin, sem. au 6/4/80, déd. 166.40	324.48
2259-	Claudette Toupin, sem. au 6/4/80, déd. 42.98	161.02
2260-	Suzanne Jutras, sem. au 6/4/80, déd. 40.00	155.00
2261-	Roger Courteau, sem. au 6/4/80, déd. 90.98	231.65
2262-	René Dupont, sem. au 6/4/80, déd. 78.89	213.30
2263-	Guy Veillette, sem. au 6/4/80, déd. 58.83	194.67
2264-	Fernand Veillette, sem. au 6/4/80, déd. 87.44	298.56

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	2265-Fernand Veillette, sem. au 6/4/80, déplacement	31.08
	2266-André Toupin, sem. au 6/4/80, déplacement	16.38
	2267-Jean-Yves Pilon & Associés	40.00
	2268-Société canadienne croix rouge	25.00
	2269-Société canadienne du cancer	25.00
	2270-René Biron	12.50
	2271-Raymond Charpentier	2,158.17
	2272-chèque nul	------
2273.-	chèque nul	-------
2274.-	Hélène Dumas, sem. au 13/4/80, déd. 18.98	125.06
2275.-	Claudette Toupin, sem. au 13/4/80, déd. 40.00	155.00
2276.-	André Toupin, sem. au 13/4/80, déd. 173.47	335.97
2277.-	Fernand Veillette, sem. au 13/4/80, déplacement	18.90
2278.-	André Toupin, sem. au 13/4/80, déplacement	7.14
2279.-	René Dupont, sem. au 13/4/80, déd. 68.70	200.05
2280.-	Roger Courteau, sem. au 13/4/80, déd. 95.16	238.34
2281.-	Guy Veillette, sem. au 13/4/80, déd. 36.36	155.64
2282.-	Fernand Veillette, sem. au 13/4/80, déd. 79.33	288.67
2283.-	Polyvalente du Cap-de-la-Madeleine	25.00
2284.-	Conseil des loisirs de la Mauricie Inc.	10.00
2285.-	Claudette Toupin, sem. au 20/4/80, déd. 41.19	158.31
2286.-	Hélène Dumas, sem. au 20/4/80, déd. 20.52	127.68
2287.-	André Toupin, sem. au 20/4/80, déd. 154.25	311.88
2288.-	André Toupin, sem. au 20/4/80, déplacement	11.76
2289.-	Roger Courteau, sem. au 20/4/80, déd. 109.84	256.29
2290.-	René Dupont, sem. au 20/4/80, déd. 88.79	226.84
2291.-	Guy Veillette, sem. au 20/4/80, déd. 72.93	212.07
2292.-	Fernand Veillette, sem. au 20/4/80, déd. 75.20	280.80
2293.-	Fernand Veillette, sem. au 20/4/80, déplacement	23.94
2294.-	Corp. Mun. Ste-Marthe et Richard Loranger	2,352.16
2295.-	André Toupin, voyage à Québec	54.79
2296.-	Comité loisirs Prairies -1-	800.00
2297.-	André Toupin, sem. au 27/4/80, déd. 120.20	271.68
2298.-	Claudette Toupin, sem. au 27/4/80, déd. 48.49	171.26
2299.-	Hélène Dumas, sem. au 27/4/80, déd. 31.87	148.13
2300.-	Hélène Dumas, 4%	18.89
2301.-	André Toupin, sem. au 27/4/80, déplacement	9.24
2302.-	Fernand Veillette, sem. au 27/4/80, déplacmeent	25.62
2303.-	Suzanne Jutras, sem. au 7/4/80, lundi de Pâques	37.87
2304.-	Fernand Veillete, sem. au 27/4/80	280.80
2305.-	Roger Courteau, sem. au 27/4/80, déd. 105.66	249.59
2306.-	Guy Veillette, sem. au 27/4/80, déd. 55.61	188.89
2307.-	René Dupont, sem. au 27/4/80, déd. 63.48	191.21
2308.-	Chèque nul	------
2309.-	Mario Guilbeault, distribution circulaires	27.50
2310.-	Pluritec Ltée	12,632.21
2311.-	Corp. Mun. de Ste-Marthe et Richard Loranger	371.95
2312.-	Bell Canada, station de pompage	20.09
2313.-	Bell Canada, bureau	96.72
2314.-	Hydro Québec, loisir 8e rue	195.29
2315.-	Hydro Québec, éclairage public	3,499.18
2316.-	Hydro Québec, loisir Jacinthe	310.68
2317.-	Hydro Québec, aqueduc	810.73
2318.-	Wilson & Lafleur Ltée	16.00
2319.-	Editeur officiel du Québec	89.10
2320.-	chèque nul	------
2321.-	Librairie du Cap Inc.	39.50
2322.-	Panier Fleuri Enr.	38.88
2323.-	Publi Hebdos Inc.	26.31
2324.-	Richard Limoges	6.25
2325.-	Jacques Daviault	6.25
2326.-	Les services maxi plus Inc.	2,012.25
2327.-	Imprimerie Art Graphique Inc.	1,086.56
2328.-	Xerox Canada Inc., papier	196.94
2329.-	Xerox Canada Inc., location	194.99
2330.-	Commission des accidents du travail du Québec	2,878.48
2331.-	Ministre des finances	43.00
2332.-	Les Prévoyants du Canada	138.74
2333.-	André Montplaisir	60.00
2334.-	Lucien Chaussé	180.00
2335.-	Raymond Duval	60.00
2336.-	Marcel Desjardins	60.00
2337.-	Gaston Girard	60.00
2338.-	Réjean Montplaisir	60.00
2339.-	Etienne Bergevin	60.00

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	2340.-Daniel Bouchard	60.00
	2341.-Raymond Charpentier	2,158.17
	2342.-Ministre du Revenu du Québec	1,444.28
	2343.-Receveur Général du Canada	1,042.46
	2344.-Cité du Cap-de-la-Madeleine	465.00
	2345.-Sablière Ste-Marthe Inc.	577.50
	2346.-Paul Gendro	42.26
2347-	Vaugeois & Fils Ltée	161.00
2348-	Robert Delisle Inc.	99.49
2349-	Jules Milette Camionneur Inc.	1,172.50
2350-	Lucien Germain	258.75
2351-	Carriere St-Maurice	713.40
2352-	Les Pétroles Hélie Inc.	405.14
2353-	Quincaillerie P.H. Poliquin Ltée	50.10
2354-	Signalisation Aluminium Dufresne	1,337.30
2355-	Sanivan Inc.	649.20
2356-	Cap Fire Service Ltée	63.77
2357-	Beton du Cap Inc.	77.54
2358-	Launier Ltée	1,161.00
2359-	Béton Vibré Ltée	84.14
2360-	National Chemsearch of Canada Ltd	570.40
2361-	Mckerlie Millen (Québec) Inc.	14.42
2362-	Garage Marcel Roy	115.73
2363-	Service de pneus CTR Ltée	26.25
2364-	Garage M Ayotte	143.52
2365-	Télé communication	865.00
2366-	Papeterie Laurentienne Enr.	98.50
2367-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	169.21
2368-	Les Pétroles Hélie Inc.	143.85
2369-	André Toupin, petite caisse	71.55
2370-	Saillant Inc.	5,130.93

La séance est ajournée à mercredi le 14 mai à 7.30h.P.M.

Lucien Chaussé Maire ..... André Toupin Sec.trés.
Lucien Chaussé André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&//&/&/&/&/

14 mai/80

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce mercredi 14 mai 1980 à 7.30 p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Pro-maire Réjean Montplaisir

MM. les Conseillers: Raymond Duval
Etienne Bergevin
Gaston Girard

formant quorum sous la Présidence du pro-maire au fauteuil.

80-131

OUVERTURE DES SOUMISSIONS (vente pépine)

Le Conseil procède à l'ouverture des soumissions pour la vente de la pépine (tracteur Case modèle 580B 1973 avec chargeur et excavateur)

Jean-Yves Girard Automobiles	soumissions	$6,125.00
Henri-Paul Lacroix	" "	4,401.35
Pierre DuSault Transport Enr.	" "	4,625.00
Pièces d'Autos Mauricie	" "	5,300.00
Richard Piché Inc.	" "	4,325.00
Ronald D. Jones	" "	5,700.00
Rosaire Godon	" "	4,351.00
André Lord	" "	6,299.99

Considérant que l'offre de M. André Lord est la plus avantageuse;
Il est proposé par M. Raymond Duval
Secondé par M. Etienne Bergevin

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

session d'ajournement 14 mai 1980 suite.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

ET RESOLU UNANIMEMENT, que le Conseil accepte la soumission de M. André Lord au montant de $6,299.99 pour la vente du tracteur Case 580-B 1973 avec chargeur et excavateur. Que la vente est faite pour ce montant. La Municipalité ne fournira aucune garantie sur cette machinerie. L'acheteur devra signer une lettre dégageant la Municipalité concernant cette garantie.

Adopté.

80-132 Proposition #80-34 receindée

Proposé par M. Gaston Girard,
Secondé par M. Etienne Bergevin
et résolu unanimement, que la résolution numéro 80-34 soit receindée et remplacé par la résolution no. 80-133

Adopté.

80-133 ACQUISITION RUES MM. GILLES HAMEL & NARCISSE HINSE

Proposé par M. Raymond Duval
secondé par M. Etienne Bergevin
et résolu unanimement; que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert de Messieurs Gilles Hamel & Narcisse Hinse les lots 73-P-60, 73-P-61, 73-P-62, 73-P-63 et P-73 devant servir de rues. Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié. La vente est faite pour la somme nominale de $1.00.

Adopté.

80-134 DEMANDE AU MINISTERE DES TRANSPORTS (permis d'excavation)

Proposé par M. Gaston Girard
Secondé par M. Etienne Bergevin
et résolu unanimement; que la Municipalité de Ste-Marthe s'engage à remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux d'excavation chaque fois qu'un permis d'excavation est émis par le Ministère des Transports.

Adopté.

80-135 REGLEMENT no.113 "FOSSE PLACE ST LAURENT"

A une séance d'ajournement du conseil municipal de Ste-Marthe tenue au lieu ordinaire des séances du conseil, le 14 mai 1980 à laquelle étaient présents:

M. Réjean Montplaisir, pro-maire
M. Raymond Duval, conseiller
M. Etienne Bergevin, conseiller
M. Gaston Girard, conseiller

ATTENDU QUE le conseil municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine désire faire exécuter dans son territoire, des travaux.

ATTENDU QUE ces travaux consistent dans la pose d'un tuyau en tôle ondulée le long de la rue des Géraniums et du terrain de jeux et au remplissage du fossé.

ATTENDU QUE le coût des travaux est estimé à $10,000.

ATTENDU QUE le conseil a décidé de donner suite à son projet et de faire exécuter des travaux à un coût estimatif de $10,000.

ATTENDU QU'UN avis de motion a été régulièrement donné à la séance du 5 mai 1980.

EN CONSEQUENCE, il est proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Raymond Duval et résolu unanimement par le présent règlement comme suit:

1.- Le conseil est autorisé à éxécuter ou à faire éxécuter les travaux suivants:-
Poser un tuyau en tôle ondulée avec accessoires dans le fossé le long de la rue des Géraniums et du terrain de jeux et remplir ledit fossé.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

séance d'ajournement 14 mai/80 suite.

2.- Le conseil est de plus autorisé à approprier à même le fonds général la somme de $10,000.00 pour pourvoir au paiement du coût des travaux.

3.- Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme au long récité.

4.- Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

Adopté à la séance du 14 mai 1980

M. Etienne Bergevin propose la levée de l'assemblée

L'assemblée est levée.

Réjean Montplaisir, pro-maire. André Toupin, sec-trésorier

sj.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

1-2 juin 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 2 juin 1980 à 7.30h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

80-136 Adoption des minutes.
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 5 et du 14 mai 1980 sont acceptées telles que lues.

Adopté

√80-137 Offre de service (Aménagement nouveaux puits)
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que des offres de services soient demandées pour la préparation d'une investigation hydrogéologique pour faire l'aménagement de nouveaux puits et localiser le futur site d'un puit, date limite pour les offres le 12 juin 1980. La Municipalité ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni la plus haute ni aucune des offres de services.

Adopté

√80-138 Engagement de Pluritec.
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Firme Pluritec soit engagée pour faire les plans pour faire une conduite d'amenée de 10 pouces du Rg St-Malo à la Rte 138 par la 8e rue. Pluritec est autorisé à soumettre les plans au Service de Protection de l'Environnement pour approbation.
Adoptée

√80-139 Demande à la Cie Canadien Pacifique
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que demande soit faite à la Cie Canadien Pacifique afin d'avoir l'autorisation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

de passer sous la voie ferrée sur la Rte de Red Mill avec un tuyau d'aqueduc de 3 pouces afin de desservir les propriétaires au nord de la voie ferrée.

Adopté

80-140 Terrain Loisir Place St-Laurent

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert de M. Claude Champoux les lots 89-154 et P.89 devant servir de terrain pour loisir. Le prix d'achat est de $10,000.00 payable sur 2 ans. La vente est conditionnelle à l'acceptation par le Ministère des Affaires municipales pour un engagement de crédit. Monsieur Champoux fournira la machinerie pour remplir le fossé.

Adopté

√80-141 Avis public

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que l'avis public suivant soit inséré dans le journal le Nouvelliste.

Aux contribuables de la susdite municipalité

Est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité:
Qu'une assemblée publique de consultation sera tenue jeudi le 26 juin 1980 à 20 heures, à l'Hôtel municipal de Ste-Marthe, 2061, rue Notre-Dame, suite à l'adoption par le Conseil de projets de règlements concernant la construction, le lotissement et le zonage, les honoraires des permis de construction, parcs & terrains de jeux, affichage, à la session régulière tenue le 5 mai 1980.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ces projets de règlement, au bureau de la municipalité de Ste-Marthe, 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, de 8.30 à 12.00 a.m. et de 1.30 à 4.30 p.m. du lundi au vendredi.

Donné à Ste-Marthe ce deuxième jour de juin 1980.

André Toupin, sec.trés.

√80-142- Balancoires

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que Monsieur André Dumas est autorisé à faire 4 balançoires au cout de $3,800. Les balançoires seront installées sur les terrains de jeux.

Adopté

√80-143- Engagement de crédit

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe demande un engagement de crédit pour acheter un terrain de loisir au cout de $10,000.00 payable $5,000.00 en 1980 et $5000.00 en 1981.

Adopté

√80-144 Offre d'emploi "commis-comptable".

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la demande suivante soit faite dans le journal le Nouvelliste.
La Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine requiert les services d'un commis comptable avec expérience en comptabilité municipale. Le travail consiste en la préparation des états financiers mensuels, codification selon le Ministère des Affaires Municipales pour informatique, préparation de divers rapports pour conseil, perception des taxes. Sens des responsabilités, initiative et bonne personnalité.
Faire parvenir curruculum vitae avant le 16 juin 1980 à 4.30h. p.m. avec mention "Commis comptable" à M. André

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Toupin, secrétaire-trésorier, 2061, Notre-Dame, Ste-Marthe.

Adopté

80-145 — Déchets territoire de Ste-Marthe

No. de résolution ou annotation

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe versera la somme de $100.00 plus les frais de pertes de temps à toute personne pouvant mener à l'arrestation et la condamnation de toute personne qui déverse des déchets sur le territoire de Ste-Marthe, autre qu'au dépotoir

Adopté

✓ 80-146 — Injonction contre Donald Robert Inc.(

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que Me Pinsonneault soit autorisé à prendre une injonction contre Donald Robert Inc., si celui-ci ne se conforme pas à son permis d'exploitation du Service de Protection de l'Environnement et à sa demande de permis.

Adopté

✓80-147 — Plan de cadastre 534-1

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Pierre Roy, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 534-1 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Roger Lafrance est accepté.

Adopté

✓80-148 — Plan de cadastre 85-10

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 85-10 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Lucien Turcotte est accepté.

Adopté

✓80-149 — Plan de cadastre 60-3-1, 60-3-2, 60-4-1, 60-4-2, 62-1-1, 62-1-2, 62-2-1, 62-2-2, 62-4-1, 62-4-2.

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 60-3-1, 60-3-2, 60-4-1, 60-4-2, 62-1-1, 62-1-2, 62-2-1, 62-2-2, 62-4-1, 62-4-2 et dont les propriétaires actuels sont Messieurs Roland Trottier François Houde, André Larouche, Denis Pépin est accepté.

Adopté

✓80-150 — Demande au Ministère des Transports

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports à l'effet de poser des lignes doubles en face de l'intersection 50e rue et route 138.

Adopté

✓80-151 — Demande au Ministère des Transports

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir que demande soit faite au Ministère des Transports pour qu'une zone de 50 kilomètres soit installée en partant de la rue des Jonquilles vers le Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

✓80-152 — Demande au Ministère des Transports

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir que demande soit faite au Ministère des Transports pour qu'une zone de 50 kilomètres soit installée en face de la 6e, 8e et 9e rue Rang St-Malo.

Adopté

Livre des Délibérations FM · Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. · No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-153 Autorisation à J.B. Deschamps Inc.
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que la Maison J.B. Deschamps Inc. soit autorisée à transiger directement avec la Banque Nationale du Canada, 285, Bl. Ste-Madeleine, Cap-de-la-Madeleine concernant les obligations et coupons payés de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. Que ladite Banque soit autorisée à regrouper en un seul compte total "coupons et obligations", tous nos comptes actuels de coupons et obligations payés. J.B. Deschamps Inc. nous donnant à la fin de l'année fiscale un état détaillé de nos différents comptes par échéance et numéro de coupons.

Adopté

80-154 Autorisation zonage agricole
Proposé, secondé et résolu unanimement que le Conseil Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine recommande la demande de Monsieur J. Homer Vaillancourt sur les lots 60-5, 62-6, 62-7 afin qu'ils soient exclus de la zone agricole.

Adopté

80-155 Paiement Pépine
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement qu'un montant de $ 859.00 soit retenu à Richard Piché Inc. tant et aussi longtemps que la clutch cut out n'aura pas été installé.

Adopté

80-156 Paiement final pour estrades loisirs
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le dernier paiement au montant de $2,000.00 soit versé à Monsieur André Dumas pour estrades loisir.

Adopté

80-157 Transport des souches terrain loisirs Prairies
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que Monsieur André Brouillette soit engagé au prix de $8.00 le voyage pour transporter les souches au terrain de jeux aux Prairies.

Adopté

80-158 Adoption des comptes
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

2371-	André Toupin, sem. au 4/5/80, déd. 109.35	257.78
2372-	Claudette Toupin, sem. au 4/5/80, déd. 40.00	155.00
2373-	Suzanne Jutras, sem. au 4/5/80, déd. 41.19	158.31
2374-	René Dupont, sem. au 4/5/80, déd. 82.92	218.64
2375-	Fernand Veillette, sem. au 4/5/80, déd. 82.17	291.83
2376-	Roger Courteau, sem. au 4/5/80, déd. 105.66	249.59
2377-	Guy Veillette, sem. au 4/5/80, déd. 54.60	185.40
2378-	Alain Toupin, sem. au 4/5/80, déd. 54.60	185.40
2379-	Fernand Veillette, déplacement, sem. au 4/5/80	40.53
2380-	André Toupin, sem. au 4/5/80, déplacement	9.03
2381-	chèque nul	------
2382-	Lucien Chaussé, voyages au M.T.F. pour terrain jeux	38.64
2383-	André Dumas, acompte pour estrades	1,200.00
2384-	Wilson & Lafleur Ltée, 2 mises à jour code municipal	16.00
2385-	Claude Paquin, paiement final contrat déneigement	6,880.00
2386-	Jean Desbiens, remboursement de taxes	84.00
2387-	Claudette Toupin, sem. au 11/5/80, déd. 41.19	158.31
2388-	Suzanne Jutras, sem. au 11/5/80, déd. 40.00	155.00
2389-	André Toupin, sem. au 11/5/80, déd. 168.59	327.54
2390-	Guy Veillette, sem. au 11/5/80, déd. 58.83	194.67

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
2391-	Roger Courteau, sem. au 11/5/80, déd. 105.66	249.59
2392-	René Dupont, sem. au 11/5/80, déd. 62.58	187.42
2393-	Fernand Veillette, sem. au 11/5/80, déd. 91.57	306.43
2394-	Alain Toupin, sem. au 11/5/80, déd. 54.60	185.40
2395-	André Toupin, sem. au 11/5/80, déplacement	11.13
2396-	Roger Courteau, sem. au 11/5/80, déplacement	3.57
2397-	Fernand Veillette, sem. au 11/5/80, déplacement	33.60
2398-	Guy Veillette, sem. au 11/5/80, déplacement	11.34
2399-	Banque Canadienne Nationale, émission $105,000.	52,321.25
2400-	Claude Paquin, remboursement 5% montant dépôt	1,340.00
2401-	André Toupin, sem. au 18/5/80, déd. 115.77	266.82
2402-	Claudette Toupin, sem. au 18/5/80, déd. 40.00	155.00
2403-	Suzanne Jutras, sem. au 18/5/80, déd. 40.00	155.00
2404-	Alain Toupin, sem. au 18/5/80, déd. 27.43	140.57
2405-	Guy Veillette, sem. au 18/5/80, déd. 54.60	185.40
2406-	Fernand Veillette, sem. au 18/5/80, déd. 73.11	276.89
2407-	René Dupont, sem. au 18/5/80, déd. 76.86	210.64
2408-	Roger Courteau, sem. au 18/5/80, déd. 79.04	210.96
2409-	Fernand Veillette, sem. au 18/5/80, déplacement	40.95
2410-	Guy Veillette, sem. au 18/5/80, déplacement	3.36
2411-	Roger Courteau, sem. au 18/5/80, déplacement	3.78
2412-	André Toupin, sem. au 18/5/80, déplacement &Québec	51.88
2413-	Hydro Québec, école N.D.R.	295.09
2414-	Hydro Québec, aqueduc	661.30
2415-	Hydro Québec, Hôtel de Ville	177.51
2416-	Hydro Québec, éclairage public	3,372.38
2417-	Hydro Québec, station pompage égout	321.29
2418-	Comité des loisirs no. 2 village	100.00
2419-	André Toupin, sem. au 25/5/80, déd. 90.49	233.32
2420-	Claudette Toupin, sem. au 25/5/80, déd. 40.00	155.00
2421-	Suzanne Jutras, sem. au 25/5/80, déd. 40.00	155.00
2422-	Roger Courteau, sem. au 25/5/80, déd. 95.16	238.34
2423-	René Dupont, sem. au 25/5/80, déd. 72.71	205.42
2424-	Fernand Veillette, sem. au 25/5/80, déd. 111.03	328.97
2425-	Guy Veillette, sem. au 25/5/80, déd. 36.361	155.64
2426-	André Toupin, sem. au 25/5/80, déplacement	5.88
2427-	Fernand Veillette, sem. au 25/5/80, déplacement	34.44
2428-	Guy Veillette, sem. au 25/5/80, déplacement	7.14
2429-	Alain Toupin, 4% de $648.00 salaire gagné	25.92
2430-	Comité des loisirs, village #2	100.00
2431-	André Montplaisir, transport du courrier	30.00
2432-	Corp. Municipale de Ste-Marthe & Richard Loranger assistance financière: 171.47, rente 200.48	371.95
2433-	Lucien Chaussé, rémunération maire	180.00
2434-	Raymond Duval, rémunération conseiller	60.00
2435-	Marcel Desjardins, rémunération conseiller	60.00
2436-	Gaston Girard, rémunération conseiller	60.00
2437-	chèque nul	------
2438-	Réjean Montplaisir, rémunération conseiller	60.00
2439-	Etienne Bergevin, rénunération conseiller	60.00
2440-	chèque nul	------
2441-	Daniel Bouchard, rémunération conseiller	60.00
2442-	Raymond Charpentier, contrat ordure ménagère	2,158.17
2443-	Bell Canada, école N.D.R.	8.32
2444-	Ministère du Revenu	1,475.45
2445-	Receveur général du Canada	1,072.09
2446-	Yvon Fournier Ltée, déchiqueter branches 5e rue	330.00
2447-	Sablière Ste-Marthe Inc., grader et bullds au dépotoir	505.00
2448-	Massicotte & Fils Ltée, grader	770.00
2449-	Denis Brouillete, transport de pierre	85.00
2450-	Roy & Trottier Inc., pierre	1,597.23
2451-	Carrière St-Maurice, pierre	582.54
2452-	Servac Inc., épandage d'huile	604.80
2453-	Sanivan Inc. épandage d'huile	2,340.00
2454-	Signalisation Dufresne Aluminium Inc.	50.68
2455-	Beaumier électrique, réparation pompe puit #3	22.00
2456-	R.J. Lévesque & Fils Ltée, réparation pompe #1	2,157.63
2457-	Roquet, aqueduc station pompage	51.79
2458-	Saillant Inc.	484.85

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

2459-	Service de pneus CTR Ltée, crevaison pépine	28.20
2460-	Garage Marcel Roy, réparation camion	213.95
2461-	Morin & Frères Inc.	259.73
2462-	R.J. Lévesque & Fils Ltée, achat pompe puit #3	2,280.33
2463-	Richard Piché Inc.	32,000.00
2464-	Etienne Bergevin, Conseil loisir à Shawinigan	9.45
2465-	Les Prévoyants du Canada, assurance salaire employés	138.74
2466-	Canadian Dominion Leasing, location Xerox (Ancienne)	193.50
2467-	Les Services Maxi Plus Inc., traitement au 30 avril	491.00
2468-	Librairie du Cap Inc.	52.39
2469-	Le Nouvelliste	104.00
2470-	Xerox Canada Inc. location Xerox, cout photocopie	192.72
2471-	Cité du Cap-de-la-Madeleine, service incendie	28,119.41
2472-	Pluritec, expertise à la Sablière Donald Robert	1,500.00
2473-	Jean-Marie Chastenay, Blue prints	116.93
2474-	Bell Canada, bureau 154.72, pompe 20.09	174.81
2475-	Jacques Auto Accessoires Enr.	151.97
2476-	à 2484 inclus chèque de pays mois juin	-----
2485-	Richard Piché Inc. accompte Pépine	32,000.00
2486-	André Dumas, paiement final pour estrades	2,000.00
2487-	Solec Inc.	50.27
2488-	Association du diabète du Québec Inc.	25.00
2489-	Cité du Cap-de-la-Madeleine, entente	2,102.72
2490-	Milette Gaz Bar	137.73

La séance est levée.

Lucien Chaussé .....Maire. André Toupin .....Sec.trés.
Lucien Chaussé André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Lundi le 16 juin 1980.
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce lundi 16 juin 1980 à 7.30h. P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire; Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Raymond Duval
~~Marcel Desjardins~~
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du maire au fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe le 12 juin 1980

A Messieurs: Lucien Chaussé, Raymond Duval, Marcel Desjardins, Gaston Girard, Réjean Montplaisir, Etienne Bergevin, Daniel Bouchard.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Lucien Chaussé pour être tenue au lieu et à l'heure

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

ordinaires des sessions du Conseil, lundi le 16ième jour de juin 1980, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Demande de soumission 11e et 12e rue
2.- Comptable
3.- Demande de subvention recherche eau (PAIRA)
4.- Avis de motion règlement 11e et 12e rues .

Donné ce douzième jour du mois de juin 1980.

(Signé) André Toupin
secrétaire-trésorier

(Copie conforme)
André Toupin
secrétaire-trésorier

80-159 Ajournement de l'assemblée
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que l'assemblée soit ajournée à 8.20 heures.

Adopté

A 8.20 heures réouverture de l'assemblée

80-160 Demande de soumission 11e et 12e rue, 1ere avenue
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Firme Pluritec soit autorisée à demander des soumissions sur le journal le Nouvelliste pour pose d'aqueduc, égout et de voirie sans pavage sur les 11e et 12e rues, ainsi qu'une partie de la 1ere avenue.

Adopté

✓80-161 Subvention PAIRA, étude hydrogéologique.
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Firme Pluritec soit engagée pour faire une demande d'octroi au Programme PAIRA pour l'étude hydrogéologique.

Adopté

80-162 Avis de motion, règlement 11e et 12e rues, 1ère avenue et 2e
Monsieur Gaston Girard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement d'emprunt pour les 11e et 12e rues et la 1ere et 2e avenue.

\- La séance est ajournée à 10 heures.

A 10 heures réouverture de l'assemblée

✓80-163 Comptable
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la demande suivante soit faite dans le journal le Nouvelliste.

La Corporation municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine requiert les services d'un comptable avec expérience en comptabilité municipale. Le travail consiste en la préparation des états financiers mensuels, codification selon le Ministère des Affaires Municipales pour traitement informatique, préparation de divers rapports pour le Conseil, perception des taxes.*Sens des responsabilités, initiative et bonne personnalité.

*connaissance de la dactylographie.

Faire parvenir curriculum vitae avant le 27 juin 1980 à 2061 Notre-Dame Ste-Marthe, Cap-de-la-Madeleine, G8T 7W2.
La séance est levée

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, maire

André Toupin
André Toupin, sec.trés.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

JEUDI LE 26 juin 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce jeudi 26 juin 1980 à 7.30 P.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Lucien Chaussé, maire pour être tenue au lieu et à 7.00 heures des sessions du Conseil, le 26e jour de juin 1980 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.-Avis de motion règlements d'emprunts: a) 6e rue
b) Parc Frigon
c) Clément
d) Leclerc
e) 50 et 51e rue
f) Hayes,Ward,Gignac
g) Des Ruisseau
Des Cormiers

2.-Hydro Québec (lumières)

3.-Etudiants

4.-Plan de zonage

Donné ce 23e jour de juin 1980.

(Copie conforme) (Signé)

André Toupin, sec.trés. André Toupin, sec.trés.

Ste-Marthe, le 26 juin 1980 à 7 heures, je me suis rendu à 2061, rue Notre-Dame afin de tenir l'assemblée spéciale convoquée par Monsieur Lucien Chaussé, maire. Etaient présents,: Lucien Chaussé, maire
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard.
A défaut de quorum l'assemblée n'a pas eu lieu.

Monsieur Gaston Girard était retenu à l'extérieur
Monsieur Réjean Montplaisir était dans l'impossibilité de venir à la réunion.

Donné à Ste-Marthe ce 26e jour de juin 1980.

André Toupin, sec.trés.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce lundi 7 juillet 1980 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers :
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

80-164 Ouverture des soumissions lle et 12e rue , lere et 2e avenue

Le Conseil procède à l'ouverture des soumissions pour les travaux sur les lle et 12e rue, lère et 2e avenue.
Les soumissionions sont les suivantes:

Excavation Dratex Inc.	195,498.92
Sablière Ste-Marthe Inc.	225,117.50
Pan Pierre Inc.	164,039.45
J.P. Doyon Ltée	199,111.00
La Cie de Construction Dollard Ltée	178,926.50

Sur proposition de Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement qu'il est convenu de soumettre les soumissions à la Firme Pluritec pour vérification et recommandation au Conseil.

Adopté

80-165 Ajournement de l'assemblée

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que l'assemblée est ajournée pour 15 minutes.

Adopté

REOUVERTURE DE L'ASSEMBLEE à 20.15 heures.

80-166 Adoption des minutes

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée du 2 juin 1980 et des assemblées spéciales du 16 et 26 juin 1980 sont acceptées telles que lues.

Adopté

✓80-167 Adoption du règlement d'emprunt lle, 12e rue, lère et 2e avenue

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe adopte le règlement numéro 114 intitulé "Règlement autorisant la Municipalité de Ste-Marthe à exécuter ou à faire exécuter des travaux d'extension au réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et de voirie et à un emprunt au montant de $200,000.00 pour ces fins.

Adopté

✓80-168 Assemblée des électeurs

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le règlement numéro 114 pourvoyant à la construction de travaux d'extension au réseau d'aqueduc, d'égout sanitaire et de voirie et à un emprunt de $200,000.00 soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le 21 juillet 1980 à 19.00 heures à l'Hôtel Municipal, 2061, Notre-Dame, Ste-Marthe.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.E.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-169 Lumières de rues Rang St-Malo
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que 7 lumières de rues soient installées telle que sur le plan de l'Hydro Québec en date du 18 juin 1980 en partant du 1050 Rang St-Malo. Ces luminaires sont de 10,000 lumens avec support de 12 pieds.

Adopté

80-170 Contrat rue Claude
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert de Messieurs Léo-Paul et Réjean Dumas les lots 22-3, 644 et 475-4 du cadastre devant servir de rue. Cette vente est consentie pour la somme nominale de $1.00. Le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié à cet effet.

Adopté

80-171 Contrat rue Guilbault
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert de Monsieur Roger Guilbault le lot 452-1 800 pieds dézonés devant servir de rue. Cette vente est consentie pour la somme nominale de $1.00. Le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié à cet effet.

Adopté

80-172 Traitement de l'eau
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Firme Pluritec soit engagée pour faire un plan de méthodes de correction qui pourrait être apporté pour traiter l'eau et la rendre moins agressive le tout tel que recommandé par le Service de Protection de l'Environnement dans le dossier numéro 13435060-17 daté du 8 mai 1980 et autorise la Firme Pluritec à soumettre les plans au Service de Protection de l'Environnement pour approbation.

Adopté

80-173 Achat de compteurs
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que 50 compteurs à lecture directe et 15 compteurs à lecture à distance soient achetés de Saillant Inc.

Adopté

80-174 PAIRA Etude hydrogéologique
ATTENDU QUE depuis quelques années la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine a certaines difficultés en approvisionnement en eau potable.

ATTENDU QUE pour remédier à la situation la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine a fait nettoyer les prises d'eau.

ATTENDU QUE même une fois nettoyé le rendement de nos prises n'est pas suffisant.

ATTENDU QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine fournit la Paroisse de la Visitation de Champlain une importante quantité d'eau.

ATTENDU QUE des investigations préliminaires recommandent une étude hydrogéologique avant de procéder au forage d'une nouvelle prise d'eau.

ATTENDU QUE le Gouvernement du Québec, par le programme

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

PAIRA, subventionne les municipalités désireuses de faire effectuer de telles études.

EN CONSEQUENCE, le Conseil municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine sollicite du Gouvernement du Québec l'autorisation d'effectuer une recherche en eau souterraine, conformément aux dispositions du programme d'aide à l'implantation du réseau d'aqueduc (PAIRA).

Adopté

80-175 Plan de cadastre 578-20
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 578-20 et dont la propriétaire actuelleest Mademoiselle Claire Paquin est accepté.

Adopté

80-176 Plan de cadastre 583-22
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par J.M. Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 583-22 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Jean-Pierre Mongrain est accepté.

Adopté

80-177 Plan de cadastre 583-23
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par J.M. Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 583-23 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Armand Cryans est accepté.

Adopté

80-178 Plan de cadastre 85-10-1, 85-10-2
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par J.M. Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 85-10-1, 85-10-2 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Lucien Turcotte est accepté.

Adopté

80-179 Plan de cadastre 468-2
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 468-2 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Léo Marchand est accepté.

Adopté

80-180 Plan de cadastre 70-13
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 70-13 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Michel Leclerc est accepté.

Adopté

80-181 Plan de cadastre 583-24
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par J.M. Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 583-24 et dont le propriétaire actuel est Monsieur André Carle est accepté.

Adopté

80-182 Avis de motion, règlement 6e rue
Monsieur Daniel Bouchard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant un emprunt à effectuer en vue de faire des travaux d'aqueduc et de mise en forme de la 6e rue, St-Malo.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.G.
INITIALES SOUS-SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-183 Avis de motion, règlement Parc Frigon
Monsieur Gaston Girard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant un emprunt à effectuer en vue de faire des travaux d'aqueduc et de drainage dans le secteur Parc Frigon.

80-184 Avis de motion, rue Clément règlement
Monsieur Etienne Bergevin donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subseéquente un règlement décrétant un emprunt à effectuer en vue de faire des travaux d'aqueduc, de mise en forme et de drainage de la rue Clément.

80-185 Avis de motion, rue Leclerc
Monsieur Réjean Montplaisir donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant un emprunt en vue de faire des travaux d'aqueduc et de mise en forme de la rue Leclerc.

80-186 Avis de motion, rues Des Ruisseaux et des Cormiers
Avis de motion est donné par Monsieur Marcel Desjardins à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant un emprunt en vue d'effectuer des travaux d'aqueduc, drainage et mise en forme sur les rues Des Ruisseaux et Des Cormiers.

80-187 Avis de motion, règlement 50 et 51e rue St-Malo
Avis de motion est donné par Monsieur Etienne Bergevin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant un emprunt en vue de travaux d'aqueduc et de mise en forme de la 50 et 51e rue.

80-188 Avis de motion, réglement rue Hayes, Ward, Gignac
Monsieur Gaston Girard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant des travaux d'aqueduc, de mise en forme et de drainage sur les rues Ward, Gignac et Hayes.

80-189 Avis de motion règlement de construction
Monsieur Daniel Bouchard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement modifiant la construction dans la Municipalité de Ste-Marthe.

80-190 Avis de motion règlement de zonage
Monsieur Etienne Bergevin donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement modifiant le zonage dans la Municipalité de Ste-Marthe.

80-191 Avis de motion règlement honoraires exigibles pour les permis.
Monsieur Gaston Girard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement relatif aux honoraires exigibles pour les permis dans la Municipalité de Ste-Marthe.

80-192 Avis de motion règlement cession de terrain pour parcs et terrains de jeux.
Monsieur Réjean Montplaisir donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement relatif à la cession de terrain pour parcs et terrains de jeux dans la Municipalité de Ste-Marthe.

80-193 Avis de motion règlement d'affichage
Monsieur Marcel Desjardins donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement d'affichage dans la Municipalité de Ste-Marthe.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-194 Avis de motion règlement de lotissement
Monsieur Etienne Bergevin donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une seéance subséquente un règlement de lotissement dans la Municipalité de Ste-Marthe.

80-195 Soumission rue Hayes, Ward, Gignac
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Firme Pluritec demande des soumissions pour les travaux d'aqueduc, drainage et mise en forme de rue, sans pavage, ni chaine de rue, pour les rues Hayes, Ward, Gignac. Ouverture des soumissions le 18 août 1980 à 19.30 heures.

Adopté

80-196 Taxe entretien de l'aqueduc
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le montant de $2.00 chargé pour l'entretien du service d'aqueduc à chacun des usagers demeure en vigueur tel que déjà facturé ayant déjà été budgeté.

Adopté

80-197 Compte final de taxes
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le compte final de taxes au taux de $0.62 soit envoyé le plus rapidement possible.

Adopté

80-198 Bâtisse loisirs Place St-Laurent
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que Monsieur Raymond Duval demande des soumissions pour la finition de la bâtisse Place St-Laurent pour les loisirs.

Adopté

80-199 Engagement de Monsieur Fernand Veillette
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que Monsieur Fernand Veillette soit engagé à titre permanent comme inspecteur municipal au salaire de $8.75 l'heure pour la semaine de 40 heures tel que déjà entendu.

Adopté

80-200 Changement au zonage
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que les zones R-103 et R-85 ne seront pas changées pour commerce pour les deux demandes faites par Monsieur Pierre Cossette sur la rue St-Maurice et Monsieur Paul Sciacca sur la route de Red Mill. Ils ont un droit acquis pour les commerces de débosselage.

Adopté

80-201 Engagement de deux (2) étudiants
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que deux (2) étudiants de Ste-Marthe soient engagés pour couper les branches le long des chemins et nettoyer les fossés.

Adopté

80-202 Comptable
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite dans la Revue Municipale, le Courrier Sud et l'Hebdo du Cap pour le poste de comptable date limite le 4 août 1980.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-203 Journal informations
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le maire est autorisé à faire imprimer le journal d'informations.

Adopté

80-204 Offre de service
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que des appels d'offre sur invitation soient demandées pour forer et installer un puit. Ouverture pour lundi le 14 juillet 1980 à 19.30 heures.

Adopté

80-205 Fauchage
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe engage quelqu'un pour couper l'herbe le long des routes.

Adopté

80-206 Demande d'octroi au Ministère des Transports
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports pour un octroi de $35,000. pour divers travaux à être fait dans diverses rues de la Municipalité.

Adopté

Adopté

80-207 Location de distributrice à liqueurs
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Moansieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement qu'une distributrice à liqueurs soit louée de Pepsi Cola (Breuvages Bégin Ltée)
Adopté

80-208 Appuie à la Municipalité de St-Joseph de Clericy
Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine appuie la demande de la Municipalité de St-Joseph de Clericy concernant les coupes de bois sur leur territoire.

Adopté

80-209 Avis de motion Place St-Laurent
Monsieur Gaston Girard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant des travaux de drainage à être faits Place St-Laurent.

80-210 Demande à Monsieur Norbert Paradis
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite à Monsieur Norbert Paradis de venir rencontrer le Conseil, lundi le 14 juillet 1980 à 19.30 heures pour le terrain de jeux de la rue Norbert.

Adopté

80-211 Adoption des comptes
Proposé par Moansieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	2476.-André Toupin, sem. au 1/6/80, déd. 122.39	275.68
	2477.-Claudette Toupin, sem. au 1/6/80, déd. 40.00	155.00
	2478.-Suzanne Jutras, sem. au 1/6/80, déd. 40.00	155.00
	2479.-André Toupin, sem. au 1/6/80, déplacement	72.19
	2480.-Fernand Veillette, sem. au 1/6/80, déplacement	41.16
	2481.-Roger Courteau, sem. au 1/6/80, déd. 79.04	210.96
	2482.-René Dupont, sem. au 1/6/80, déd. 80.88	216.00
2483-	Fernand Veillette, sem. au 1/6/80, déd. 82.17	291.83
2484-	Guy Veillette, sem. au 1/6/80, déd. 54.60	185.40
2485-	à 2490 chèque passé en mai	------
2491-	Comité organisateur des Finales Régionales	30.00
2492-	André Toupin, sem. au 8/6/80, déd. 109.35	257.78
2493-	Claudette Toupin, sem. au 8/6/80, déd. 40.00	155.00
2494-	Suzanne Jutras, sem. au 8/6/80, déd. 41.19	158.31
2495-	Guy Veillette, sem. au 8/6/80, déd. 43.12	166.88
2496-	René Dupont, sem. au 8/6/80, déd. 65.49	193.89
2497-	Roger Courteau, sem. au 8/6/80, déd. 95.16	238.34
2498-	Fernand Veillette, sem. au 8/6/80, déd. 69.93	274.07
2499-	Fernand Veillette, sem. au 8/6/80, déplacement	31.92
2500-	André Toupin, sem. au 8/6/80, déplacement	10.08
2501-	R.J. Lévesque & Fils Ltée, pompe	5,278.00
2502-	Claude Paquin, remboursement dépot garantie	1,340.00
2503-	Loraine Gendron, copier règlement convention	48.00
2504-	André Toupin, sem. au 15/6/80, déd. 129.66	280.78
2505-	Claudette Toupin, sem. au 15/6/80, déd. 40.00	155.00
2506-	Suzanne Jutras, sem. au 15/6/80, déd. 40.00	155.00
2507-	Fernand Veillette, sem. au 15/6/80, déd. 73.11	276.89
2508-	Roger Courteau, sem. au 15/6/80, déd. 118.45	269.43
2509-	René Dupont, sem. au 15/6/80, déd. 62.58	187.42
2510-	Guy Veillette, sem. au 15/6/80, déd. 68.87	207.13
2511-	Alain Toupin, sem. au 15/6/80, déd. 36.35	155.65
2512-	André Toupin, sem. au 15/6/80, déplacement	42.84
2513-	Fernand Veillette, sem. au 15/6/80, déplacement	23.94
2514-	Ministre du Revenu du Québec, 1977-78-79	357.85
2515-	Hydro Québec, rallonge lumière de rue	16.00
2516-	André Dumas, acompte balançoire	1,500.00
2517-	Hydro Québec, lumières de rue	3,487.56
2518-	Hydro Québec, loisir St-Malo	455.39
2519-	Hydro Québec, loisir rue Jacinthe	102.10
2520-	Hydro Québec, aqueduc St-Malo	627.36
2521-	Banque Nationale, émission 40,000.	3,050.02
2522-	Banque Nationale, émission 108,000.	5,018.04
2523-	André Toupin, sem. au 22/6/80, déd. 125.23	275.93
2524-	Claudette Toupin, sem. au 22/6/80, déd. 40.00	155.00
2525-	Suzanne Jutras, sem. au 22/6/80, déd. 40.00	155.00
2526-	Alain Toupin, sem. au 22/6/80, déd. 47.00	175.00
2527-	Guy Veillette, sem. au 22/6/80, déd. 54.60	185.40
2528-	Roger Courteau, sem. au 22/6/80, déd. 79.04	210.96
2529-	René Dupont, sem. au 22/6/80, déd. 76.86	210.64
2530-	Fernand Veillette, sem. au 22/6/80, déd. 73.11	276.89
2531-	Suzanne Jutras, sem. au 22/6/80, déplacement	2.10
2532-	Fernand Veillette, sem. au 22/6/80, déplacement	35.28
2533-	André Toupin, sem. au 22/6/80, déplacement	16.80
2534-	Receveur Général du Canada, Case 158	30.00
2535-	Claudette Toupin, sem. au 29/6/80, déd. 40.00	155.00
2536-	Suzanne Jutras, sem. au 29/6/80, déd. 40.00	155.00
2537-	Fernand Veillette, sem. au 29/6/80, déd. 73.11	276.89
2538-	René Dupont, sem. au 29/6/80, déd. 68.70	200.05
2539-	Roger Courteau, sem. au 29/6/80, déd. 95.16	238.34
2540-	Alain Toupin, sem. au 29/6/80, déd. 18.98	125.02
2541-	Fernand Veillette, sem. au 29/6/80, déplacement	24.57
2542-	Corp. du Comté de Champlain, avance matrice	7,342.80
2543-	Corp. du Comté de Champlain, répartition 1980	3,368.51
2544-	André Toupin, sem. au 29/6/80, déd. 109.35	257.78
2545-	Les Prévoyants du Canada, assurance collective	277.48
2546-	Librairie du Cap Inc., papeterie	23.23
2547-	Imprimerie Art Graphique Inc. papeterie	523.85
2548-	Sani-Marc Inc, articles nettoyage	39.51
2549-	Le Nouvelliste	654.00
2550-	Lucien Chaussé, déplacement	54.81
2551-	Martine Jutras, circulaires	62.50
2552-	J.B. Deschamps Inc. impression obligations	1,918.84
2553-	P.V. Ayotte Ltée, papeterie	16.64
2554-	Claude Beaulieu Enr. contrat entretien dactylo	98.00
2555-	Xerox Canada Inc., location	202.50

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	2556-J. B. Lanouette Inc., assurance	3,197.00
	2557-Robert Carrier, notaire, contrat 9e rue	72.00
	2558-Corp. Comté de Champlain, mise à jour	1,346.00
	2559-Maxi Plus Inc., traitement au 31 mai 1980	491.00
	2560-Morin, Cadieux % Matteau, vérification	3,960.00
	2561-Solec Inc., location dactylo	50.27
	2562-André Montplaisir, transport courrier	30.00
2563-	Ste-Marthe et Richard Loranger	371.95
2564-	Lucien Chaussé, maire	180.00
2565-	Raymond Duval	60.00
2566-	Marcel Desjardins	60.00
2567-	Gaston Girard	60.00
2568-	Réjean Montplaisir	60.00
2569-	Etienne Bergevin	60.00
2570-	Daniel Bouchard	60.00
2571-	Raymond Charpentier, contrat vidanges	2,158.17
2572-	Bell Canada, école	16.64
2573-	Bell Canada, bureau et station pompage	98.54
2574-	Ministre du Revenu du Québec	1,694.23
2575-	Receveur Général du Canada	1,236.47
2576-	Nul	------
2577-	Koppers international Canada Ltée, fossé	6,557.16
2578-	Construction Ste-Marthe Enr., fossé	157.50
2579-	Armand Bélibeau, compteur	134.00
2580-	Roquet, aqueduc	16.40
2581-	Fred Poliquin Ltée, compteur 1 1/2	72.69
2582-	Saillant Inc., matériaux aqueduc	673.40
2583-	Denis Brouillette, transport pierre	604.00
2584-	Excavations Fournier Ltée, tracteur feu dépotoir	160.00
2585-	Major Cycle, réparation tondeuse	22.47
2586-	Ben Vanasse Inc.	116.06
2587-	Garage Marcel Roy,	136.21
2588-	Gaz Bar Giroux	95.85
2589-	Goodyear, crevaison pépine	36.26
2590-	Richard Piché Inc.	263.91
2591-	Robert Delisle Inc., huile pépine	47.09
2592-	Morin & Frères Inc.	178.19
2593-	Beton Vibré Ltée	707.55
2594-	Paul Gendron, transport pierre	500.00
2595-	Denis Brouillette, transport pierre	500.00
2596-	Roy Et Trottier Inc., pierre	1,873.35
2597-	Verrerie du Cap Enr.	107.55
2598-	P.A. Thibeault Ltée, voirie	49.58
2599-	Jules Milette Inc., transport de pierre	329.00
2600-	Dollard Construction Ltée, 50e rue	129.50
2601-	Gravier Mont-Carmel Enr. pierre	174.50
2602-	Sanivan Inc. épandage d'huile	360.00
2603-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	543.02
2604-	Loisirs Ste-Marthe, secteur Prairies	800.00
2605-	Loisirs Ste-Marthe, secteur St-Malo	800.00
2606-	Loisirs Ste-Marthe, secteur Village	800.00
2607-	Les Breuvages Bégin Ltée	99.34
2608-	Lucien Chaussé, frais représentation	30.00

La séance est ajournée à lundi 14 juillet 1980 à 19.30 h.

Lucien Chaussé ..... André Toupin

Lucien Chaussé, Maire — André Toupin, sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

14 juillet/80

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU
CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce lundi 14 juillet 1980 à 7.30 heures p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

Son honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers: Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

80-212 Ouverture quotations pour puit

No. de résolution ou annotation

Le conseil procède à l'ouverture des quotations pour le forage d'un puit..

R.J. Lévesque	$ 5,708.00
Cie Internationl des Eaux	15,900.00

Les soumissions sont mises à l'étude.

80-213 Adoption règlement zonage #115

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé apr M. Etienne Bergevin et résolu unanimement que le règlement numéro 115 intitulé "REGLEMENT DE ZONAGE" est adopté.

Adopté.

80-214 Adoption du règlement construction #116

Proposé par M. Gaston Girard, secondé apr M. Etienne Bergevin et résolu unanimement que le règlement numéro 116 intitulé "REGLEMENT DE CONSTRUCTION" est adopté.

Adopté.

80-215 Adoption règlement relatif aux honoraires pour permis #117

Proposé par M. Etienne Bergevin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le règlement numéro 117 intitulé "REGLEMENT RELATIF AUX HONORAIRES EXIGIBLES POUR LES PERMIS" est adopté.

Adopté.

80-216 Adoption règlement Parc & Terrains de jeux #118

Proposé par M. Etienne Bergevin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que le règlement numéro 118 intitulé "REGLEMENT RELATIF A LA CESSION DE TERRAINS POUR PARCS ET TERRAINS DE JEUX" est adopté.

Adopté.

80-217 Adoption règlement d'affichage #119

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que le règlement numéro 119 intitulé "REGLEMENT D'AFFICHAGE" est adopté.

Adopté.

80-218 Adoption règlement de lotissement #120

Proposé par M. Etienne Bergevin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le règlement numéro 120 intitulé "REGLEMENT DE LOTISSEMENT" est adopté.

Adopté.

80-219 Assemblée publique "Règlements #115-116-120

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Etienne Bergevin et résolu unanimement que l'assemblée publique des électeurs concernant les règlements #115-116-120 soit tenue le mercredi le 6 août 1980 à 7.hres p.m.

Adopté.

80-220 AVIS DE MOTION (amendement règlement 111)

M. Gaston Girard donne avis de motion à l'effet d'amender le règlement 111 concernant les heures d'arrosage permises.

80-221 Engagement Pluritec (plan conduite d'eau Red-Mill)

Proposé par M. Etienne Bergevin, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Firme Pluritec soit engagée pour faire le plan pour passer sous la voie ferrée un tuyau d'aqueduc pour desservir certains contribuables de l'autre côté de la voie ferrée à Red Mill.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

80-222 Engagement d'un autre étudiant

Proposé par M. Etienne Bergevin, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement qu'un autre étudiant soit engagé pour couper les branches le long des routes dans la municipalité.

Adopté.

La séance est levée

Lucien Chaussé ..maire André Toupin ..sec-trés.
Lucien Chaussé André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

21 juillet 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

PROCES VERBAL REGLEMENT NUMERO 114

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement no.114 pourvoyant à éxécuter ou à faire éxécuter des travaux d'extentions au réseau d'aqueduc, d'égoût sanitaire et de voirie dans les limites de la Municipalité et à faire un emprunt pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel de Ville de Ste-Marthe le 21 juillet 1980 à 7.00 heures du soir, sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement no.114 ainsi que de l'article 758 du Code Municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, seulement six (6) propriétaires d'immeubles imposables ont demandé le vote sur ce règlement, alors que le minimum pour que le scrutin soit accordé était de 14 électeurs propriétaires d'immeubles imposables. Le Président de l'assemblée déclare le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, maire
Président de l'assemblée.

André Toupin
André Toupin, sec-trés.
secrétaire de l'assemblée.

sj.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

JEUDI 24 juillet 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce jeudi le 24 juillet 1980 à 7.00 p.m. au lieu ordinaire des assemblée à laquelle étaient présents:
SAVOIR:

Son Honneur le Maire	Lucien Chaussé
MM. les Conseillers	Raymond Duval
	Gaston Girard
	Réjean Montplaisir (7.30hres)
	Etienne Bergevin

formant quorum sous la présidence du Maire au fauteuil.

INITIALES DU MAIRE G.d.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe 22 juillet 1980

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Lucien Chaussé, maire, pour être tenue au lieu ordinaire des assemblée à 7.oo heures p.m. JEUDI LE 24ième jour de juillet et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, Savoir:

1.- Procès verbal assemblée électeurs règlement 114
2.- Loisirs

Donné ce 22ième jour du mois de juillet 1980

(copie conforme)

André Toupin, secrétaire-trés.

Je, André Toupin, le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les membres du Conseil en en laissant une vraie copie à leur domicile entre 5 hres et 6 hres de l'après-midi le 22ième jour du mois de juillet 1980

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 22ième jour du mois de juillet 1980

André Toupin, sec-trés.

80-223 ATTESTATION DU CONSEIL"ASSEMBLEE PUBLIQUE" règl.114

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Etienne Bergevin et résolu unanimement que le procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'apporbation du règlement no. 114 soit adopté tel que lu, qu'il soit consigné aux archives de cette corporation.

Adopté.

80-224 AVIS DE MOTION (Bâtisse Place St-Laurent)

Monsieur Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement afin de terminer la bâtisse des loisirs de la Place St-Laurent.

80-225 AVIS DE MOTION (Bâtisse Loisirs St-Malo)

Monsieur Etienne Bergevin donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant la construction d'une bâtisse de Loisirs dans le rang St-Malo.

✓ 80-226 AVIS DE MOTION (Bâtisse Notre-Dame de la Rive)

Monsieur Gaston Girard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant les réparations à être effectuées à la bâtisse Notre-Dame de la Rive.

La séance est levée.

Lucien Chaussé, maire

André Toupin, sec-trés.

sj.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 4 août 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 4 août 1980 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la Présidence du Maire au Fauteuil.

80-227 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 7, 14 et 24 juillet 1980 sont acceptées telles que lues.

Adopté

80-228 Amendement au règlement numéro 111
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le règlement numéro 111-1 amendant le règlement numéro 111 soit et est adopté.

Adopté

80-229 Adoption du règlement 121(6e rue St-Malo)
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le règlement numéro 121 pourvoyant à l'extension du réseau d'aqueduc et de voirie, mise en forme de rue et drainage* et à un emprunt de $35,000.00 pour ces fins soit et est adopté.

*sur la 6e rue

Adopté

80-230 Assemblée des électeurs "Règlement 121".
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le règlement numéro 121 pourvoyant à l'extension du réseau d'aqueduc et de voirie, mise en forme de rue et drainage* et à un emprunt de $35,000.00 soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue Lundi le 18 août 1980 à 19.00 heures à l'Hôtel de Ville, 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe.

*sur la 6e rue

Adopté

80-231 Adoption du règlement 122 (rue Clément)
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le règlement numéro 122 pourvoyant à l'extension au réseau d'aqueduc et de voirie, mise en forme de rue et drainage sur la rue Clément et à un emprunt de $30,000.00 pour ces fins soit et est adopté.

Adopté

80-232 Assemblée des électeurs "Règlement 122".
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le règlement numéro 122 pourvoyant à l'extension du réseau d'aqueduc et de voirie, mise en forme de rue et drainage sur la rue Clément

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

et à un emprunt de $30,000.00 soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue lundi le 18 août 1980 à 20.00 heures à l'Hôtel de Ville, 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe.

Adopté

80-233 Adoption du règlement 123 (rues Des Ruisseaux et Des Cormiers

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le règlement numéro 123 pourvoyant à l'extension au réseau d'aqueduc et de voirie, mise en forme de rues et drainage sur les rues Des Ruisseaux et Des Cormiers et à un emprunt de $43,000.00 pour ces fins, soit et est adopté.

Adopté

80-234 Assemblée des électeurs "Règlement 123"

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le règlement numé- 123 pourvoyant à l'extension au réseau d'aqueduc et de voirie mise en forme de rues et drainage sur les rues Des Ruisseaux et Des Cormiers et à un emprunt de $43,000.00 soit soumis aux propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue mardi le 19 août 1980 à 19.00 heures à l"Hôtel de Ville, 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe.

Adopté

80-235 Adoption du règlement 124 (Bâtisse loisir Place St-Laurent)

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le règlement numéro 124 pourvoyant à la finition de la bâtisse des loisirs Place St-Laurent et à une dépense n'excédant pas $3,765.00. soit et est adopté.

Adopté

80-236 Adoption du règlement 125 (Empierrement et drainage Place St-Laurent)

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le règlement numéro 125 pourvoyant à l'empierrement et au drainage dans le secteur Place St-Laurent soit et est adopté.

Adopté

80-237 Assemblée des électeurs "Règlement 125"

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le règlement numéro 125 pourvoyant à l'empierrement et au drainage dans le secteur Place St-Laurent soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue à l'Hôtel de Ville, 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe mardi le 19 août 1980 à 20.00 heures.

Adopté

80-238 Adoption du règlement 126 (Bâtisse loisir St-Malo)

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le règlement numéro 126 pourvoyant à la construction de la bâtisse des loisirs St-Malo et à une dépense n'excédant pas $16,000.00 soit et est adopté.

Adopté

80-239 Adoption du règlement 127 (Bâtisse Ecole Notre-Dame de la ~~Rive~~)

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le règlement numéro 127 pourvoyant à la réparation et aux modifications de la bâtisse Ecole Notre-Dame de la Rive et à une dépense n'excédant pas$3,250.00 pour ces fins soit et est adopté.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-240 Annulation des lots 49-12, 49-13 49-19.
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité accepte la demande de Monsieur Marcel Arcand d'annuler les lots 49-12, 49-13, 49-19, dossier 3398 préparé par Edouard Lair, arp. géom. en date du 4 février 1975.

Adopté

80-241 Acquisition rue de Monsieur Lucien Turcotte
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le conseil accepte la rue numéro 85-3 appartenant à Monsieur Lucien Turcotte. Cette acceptation est conditionnelle à ce que la rue soit faite et que les services d'aqueduc règlementaires soient installés et advenant un refus des propriétaires le coût des plans sera payé par les contribuables concernés.

Adopté

80-242 Pro-Maire
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Moansieur Gaston Girard et résolu unanimement que Monsieur Etienne Bergevin soit nommé pro-Maire pour le prochain terme.

Adopté

80-243 Récupération Mauricie
ATTENDU QUE la gestion des déchets domestiques est la responsabilité des municipalités,
ATTENDU QUE la politique d'enfouissement des déchets domestiques du Ministère de l'Environnement du Québec ne constitue qu'une mesure transitoire qui, en plus d'augmenter immédiatement les coûts, aura pour effet de créer des monopoles,
ATTENDU QUE la récupération à la source des déchets s'avère une mesure devant conduire à une solution globale, soit le traitement des déchets,
ATTENDU QUE la récupération à la source des déchets permet d'économiser l'énergie et les ressources, notamment au niveau de la fibre de bois,
ATTENDU QUE la récupération à la source des déchets assure une meilleure protection de l'environnement et évite des dépenses de dépollution,
ATTENDU QUE la récupération à la source des déchets constitue une activité créatrice d'emplois, dont la technologie connait une évolution rapide,
ATTENDU QUE la récupération à la source des déchets s'avère une activité rentable, à moyen terme, si les autorités concernées lui accordent le soutien nécessaire pour une activité nouvelle et des conditions favorables à son développement,
EN CONSEQUENCE, il proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir,
QUE le Conseil demande au Ministère des Finances du Québec, Monsieur Jacques Parizeau, d'étendre la politique des contenants retournables à tous les secteurs de l'industrie alimentaire,
QUE le conseil demande au Ministre de l'Energie du Québec, Monsieur Yves Bérubé, de reconnaître dans sa politique de renouvellement de la forêt la récupération des fibres recyclables contenus dans les déchets domestiques,
QUE le conseil informe le Ministre de l'Energie et des Ressources, Monsieur Yves Bérubé, qu'il désire que la société Nouveler s'implique fortement dans le développement de la récupération à la source des déchets dans les régions 03 et 04,
QUE le conseil informe le Ministre de l'Environnement du Québec, Monsieur Marcel Léger, qu'il appuie fortement de développement de la récupération à la source comme moyen de traitement des déchets et que demande lui est faite, en ce sens, d'assurer les appuis techniques et financiers nécessaires à la mise en place de la récupération à la source des déchets dans les régions administratives 04 et 03,
QUE le conseil demande au Ministre de l'Environnement du Québec, Monsieur Marcel Léger, de déclarer les régions 04 et

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

03 "zone expérimentale de la récupération à la source des déchets" et de prendre toutes les mesures nécessaires pour généraliser les activités de récupérations à la source dans cette zone.

Adopté

80-244 ✓ Compte de Monsieur Marius Blouin

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe ne paiera pas $100.00 à Monsieur Blouin tant et aussi longtemps qu'il n'aura pas fourni de pièces justificatives telle que déjà demandé dans la résolution 855-79.

Adopté

80-245 ✓ Plan de cadastre 477-1

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Régis Lévesque, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 477-1 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Gaston Veillet est accepté.

Adopté

80-246 ✓ Plan de cadastre 439-58 à 439-62 inclusivement et 439-63 rue

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 439-58, 439-59, 439-60, 439-61, 439-62 et 439-63 et dont le propriétaire actuel est Sablière Ste-Marthe Inc. est accepté.

Adopté

80-247 ✓ Plan de cadastre 75-9 et 76-5

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 75-9 et 76-5 et dont les propriétaires actuels sont MM. Roger Montplaisir (75-9) et Pierre Larivière (76-5) est accepté.

Adopté

80-248 Plan de cadastre 583-21

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 583-21 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Charles Legaré est accepté.

Adopté

80-249 Congrès des secrétaires

Proposé, secondé et résolu unanimement qu'un montant de $325. soit versé au secrétaire-trésorier, Monsieur André Toupin, pour assister au congrès des secrétaires à Québec les 13, 14, et 15 août 1980.

Adopté

80-250 ✓ Compte à la Corporation du Comté de Champlain

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil refuse de payer le compte de la Corporation du Comté de Champlain au montant de $304.17 étant donné que le compte n'a pas été reçu avant le début de juillet.

Adopté

80-251 ✓ Rencontre Monsieur Raymond Charpentier

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil demande à rencontrer Monsieur Raymond Charpentier concernant les plaintes sur la cueillette des ordures avant de lui délivrer son chèque. La rencontre est demandée pour lundi

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

le 18 août 1980 à 19.00 heures.

Adopté

80-252 — No. de résolution ou annotation

Engagement de Léon Cadieux, comptable.
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que Monsieur Léon Cadieux soit engagé pour rencontrer les candidats pour le poste de comptable et de faire les recommandations au Conseil.

Adopté

80-253

Achat de drapeaux de la Municipalité
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard que 12 drapeaux avec les armoiries de la Municipalité de Ste-Marthe soient achetés.
Le vote est demandé: Pour: Raymond Duval
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Contre: Gaston Girard
Réjean Montplaisir

Adopté sur division

80-254

Lumières de rues
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que 6 lumières soient installées.
3 rue Robert Biron en face du 135, dernière maison; et au coin de la voie de service.
1 rue Valley Inn, Monsieur Pépin
1,9e rue Denis Millette
1, St-Malo entre Monsieur Gamache et Monsieur Montplaisir.

Adopté

80-255

Avis de motion
Avis de motion est donné par Monsieur Raymond Duval à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant la pose de l'asphalte sur la 9e rue en partant de la 2e avenue sur un distance d'environ 350 pieds.

80-256

Terrain Place St-Laurent
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe achète les lots 89-154 et P.89 de Monsieur Claude Champoux au coût de 10,000.00 pour terrain de loisir payable sur 2 ans. Le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à signer un contrat a cette effet.

Adopté

80-257

Travaux Parc Frigon
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard , secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité attende que tous les travaux soient faits dans les autres secteurs avant de passer un règlement pour des travaux dans le Parc Frigon tel que déjà mentionné lors d'une rencontre d'information.

Adopté

80-258

Commission de protection du territoire agricole
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe demande à la Commission de Protection du Territoire agricole d'être entendu en pré-séance concernant tous les dossiers à négocier par la Municipalité.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-259 Demande de Monsieur Martinus De Vos
Proposé, secondé et résolu unanimement que le Conseil Municipal de Ste-Marthe recommande la demande de Monsieur Martinus De Vos, dossier numéro A.R.3209. Les lots visés par la demande sont 22-4, 21-1 et 647 afin qu'ils soient exclus de la zone agricole.

Adopté

80-260 Avis de motion Règlement réfection Hôtel de Ville
Monsieur Réjean Montplaisir donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant l'agrandissement et la réfection de l'Hôtel de Ville.

80-261 Avis de motion règlement réfection du garage municipal
Monsieur Gaston Girard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant la réfection du garage municipal.

80-262 Surveillant de travaux
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité a plusieurs projets en voie de réalisation. Les échevins seront surveillants respectifs comme suit:

Bâtisse Place St-Laurent	:	M. Raymond Duval
Bâtisse Rg St-Malo	:	MM. Etienne Bergevin et
[illegible]	:	M. Daniel Bouchard
[illegible]	:	
Garage municipal	:	M. Gaston Girard
Hôtel de Ville	:	MM. Réjean Montplaisir et Marcel Desjardins

Adopté

80-263 [illegible] Adoption des comptes
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté

2609-	André Toupin, sem. au 6/7/80, déd. 85.26	226.18
2610-	Claudette Toupin, sem. au 6/7/80, déd. 39.94	155.06
2611-	Claudette Toupin, sem. au 13/7/80, déd. 42.92	161.08
2612-	Claudette Toupin, sem. au 20/7/80, déd. 39.94 vacance	155.06
2613-	Suzanne Jutras, sem. au 6/7/80, déd. 39.45	155.55
2614-	Roger Courteau, sem. au 6/7/80, déd. 93.76	239.74
2615-	Roger Courteau, sem. au 13/7/80, déd. 77.94	212.06
2616-	Roger Courteau, sem. au 20/7/80, déd. 77.94 vacance	212.06
2617-	Guy Veillette, sem. au 6/7/80, déd. 35.40	155.60
2618-	Alain Toupin, sem. au 6/7/80, déd. 11.13	108.87
2619-	René Dupont, sem. au 6/7/80, déd. 75.76	211.74
2620-	Fernand Veillette, sem. au 6/7/80, déd. 98.55	310.51
2621-	Fernand Veillette, sem. au 6/7/80, dépenses	29.40
2622-	Roger Courteau, sem. au 27/7/80, déd. 77.94 vacance	212.06
2623-	Loisir Ste-Marthe (Secteur Place St-Laurent)	800.00
2624-	Beton Vibré Ltée, fossé Place St-Laurent	978.32
2625-	Hydro Québec, support de 12 pieds	112.00
2626-	André Toupin, sem. au 13/7/80, déd. 120.50	277.57
2627-	Suzanne Jutras, sem. au 13/7/80, déd. 39.45	155.55
2628-	Fernand Veillette, sem. au 13/7/80, déd. 80.04	283.09
2629-	René Dupont, sem. au 13/7/80, déd. 61.68	188.32
2630-	Guy Veillette, sem. au 13/7/80, déd. 53.80	186.20
2631-	Fernand Veillette, sem. au 13/7/80, dépenses	35.70
2632-	Hydro Québec, lumières de rues	3,413.49
2633-	Claude Sansfaçon, plan H^otel de Ville	225.00
2634-	André Toupin, sem. au 20/7/80, déd. 91.23	235.68
2635-	Suzanne Jutras, sem. au 20/7/80, déd. 39.45	155.55
2636-	René Dupont, sem. au 20/7/80, déd. 77.79	214.38
2637-	Fernand Veillette, sem. au 20/7/80, déd. 90.89	298.49
2638-	Fernand Veillette, sem. au 27/7/80, 4% vacances	283.40

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	2639-Guy Veillette, sem. au 20/7/80, déd. 57.89	194.11
	2640-Jocelyn Brousseau, sem. au 20/7/80, déd. 16.54	127.46
	2641-Denis Dumas, sem. au 20/7/80, déd. 9.37	114.63
	2642-René Dumas, sem. au 20/7/80, déd. 21.96	138.04
	2643-Fernand Veillette, sem. au 20/7/80, dépenses	49.56
	2644-Suzanne Jutras, sem. au 20/7/80, dépenses	2.52
	2645-Fernand Veillette, remboursement achat loisir	55.39
2646-	Hydro Québec, aqueduc	674.30
2647-	Banque Nationale, intérêts R.99	10,318.75
2648-	René Dupont, sem. au 27/7/80, déd. 61.68	188.32
2649-	André Toupin, sem. au 27/7/80, déd. 99.49	249.08
2650-	Claudette Toupin, sem. au 27/7/80, déd. 39.94	155.06
2651-	Suzanne Jutras, sem. au 27/7/80, déd. 39.45	155.55
2652-	Claudette Toupin, sem. au 13/7/80, dépenses	2.94
2653-	Suzanne Jutras, sem. au 27/7/80, dépenses	2.52
2654-	Guy Veillette, sem. au 27/7/80, dépenses	4.20
2655-	Guy Veillette, sem. au 27/7/80, déd. 53.80	186.20
2656-	Jocelyn Brousseau, sem. au 27/7/80, déd. 21.96	138.04
2657-	René Dumas, sem. au 27/7/80, déd. 21.96	138.04
2658-	Denis Dumas, sem. au 27/7/80, déd. 21.96	138.04
2659-	Receveur Général du Canada, timbres pour compte taxes	355.00
2660-	Hydro Québec, Hôtel de Ville	104.34
2661-	André Toupin, petite caisse	39.84
2662-	Ste-Marthe et Richard Loranger	371.95
2663-	André Montplaisir, transport courrier	30.00
2664-	Raymond Duval,	60.00
2665-	Marcel Desjardins	60.00
2666-	Gaston Girard	60.00
2667-	Réjean Montplaisir	60.00
2668-	Etienne Bergevin	60.00
2669-	Daniel Bouchard	60.00
2670-	Lucien Chaussé	180.00
2671-	Raymond Charpentier, contrat ordures ménagères	2,158.17
2672-	chèque nul	------
2673-	Corporation du Comté de Champlain, tenue `a jour	1,247.50
2674-	Les Editions du Lac St-Pierre Inc. offre emploi	29.00
2675-	Xerox Canada Inc., location et frais reproduction	172.41
2676-	Xerox Canada Inc.	174.96
2677-	Adrien Grand'Maison, assurance camion	308.00
2678-	Ministre des Finances du Québec, coupe de bois	1,361.55
2679-	Solec Inc., location dactylo	50.27
2680-	Librairie du Cap Inc., calculatrice	74.52
2681-	Bell Canada, école N.D.R.	8.32
2682-	Bell Canada, bureau	94.40
2683-	Marcel Arcand, terrain Prairies	110.00
2684-	Jean Houde, accident camion Municipalité	24.42
2685-	Receveur Général du Canada, I.F.749.84, A.C. 261.84	1,011.68
2686-	Min. Revenu Québec, R.R.Q. 249.80, I.P.930. A.M. 129.60	1,318.64
2687-	Martine Jutras, distrubution circulaires	73.75
2688-	Claude Beaulieu Enr. contrat entretien et boule	132.56
2689-	Goodyear Inc. camion	307.33
2690-	Sablière Ste-Marthe Inc., nivelleuse Prairies loisir	350.00
2691-	Denis Brouillette, transport pierre	252.00
2692-	Denis Lagacé, Transport de pierre	708.75
2693-	André Toupin, transport pierre	745.00
2694-	Paul Gendron, transport de pierre	633.75
2695-	Trois-Rivières location Inc. scie à béton	61.35
2696-	Jacques Auto Accessoires Enr., pompe à air	7.51
2697-	Beton Vibré Ltée, section regard égout	202.24
2698-	Launier Ltée, réparation pompe à eau	57.21
2699-	Garage M. Ayotte, essence	112.84
2700-	Perco Ltée, machine à laver plancher	54.91
2701-	Milette Gaz Bar, essence	16.00
2702-	Centre du Pneu Enr., crevaison backoe	7.00
2703-	Les Pétroles Hélie Inc., diesel	206.76
2704-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	350.64

80-264 Levée de l'assemblée

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la séance est levée.

Adopté

Lucien Chaussé, Maire — André Toupin, sec.-trés.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Mercredi
Le 6 août 1980

No. de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Règlements #115-116-120

80-265

Procès verbal de l'assemblée des électeurs locataires et propriétaires d'immeubles situés dans la municipalité de Ste-Marthe concernant les règlements de zonage no. 115, de construction no. 116 et de lotissement no. 120.

Cette assemblée fut tenue à l'Hôtel de Ville de Ste-Marthe mercredi le 6 août 1980 à 7 hres P.M. sous la Présidence du Maire au fauteuil.

Conformément à mes avis publics les règlements pouvaient être consultés au bureau du secrétaire-trésorier.

A l'écoulement des deux heures aucun électeurs propriétaires ou locataires ne s'étant objecté à l'adoption des règlements le Président de l'assemblée déclara ceux-ci approuvés.

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, maire
Président de l'assemblée

André Toupin
André Toupin, sec-trés.
secrétaire de l'assemblée

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Vendredi
Le 15 août 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

SESSION SPECIALE du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe, tenue ce vendredi 15ième jour du mois d'août 1980, à Ste-Marthe au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents: SAVOIR

Son honneur le maire	Lucien Chaussé
MM. les conseillers	Raymond Duval
	Gaston Girard
	Réjean Montplaisir
	Etienne Bergevin
	Daniel Bouchard

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

A Messieurs:	Lucien Chaussé,	maire
	Raymond Duval,	conseillers
	Marcel Desjardins	"
	Gaston Girard	"
	Réjean Montplaisir	"
	Etienne Bergevin	"
	Daniel Bouchard	"

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Lucien Chaussé, maire pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du Conseil à 7.30h. p.m. le 15ième jour d'août, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, SAVOIR:

1.- Avis de motion (règlement élection du conseil en bloc)

DONNE ce 13ième jour du mois d'août 1980

(copie conforme)

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, ass.trés.

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, ass.trés.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Je, Fernand Veillette le soussigné, certifie que j'ai signifié cet avis spécial à tous les conseillers en en laissant une vraie copie à leur domicile entre deux (2) heures et six (6) heures de l'après-midi, le 13ième jour du mois d'août 1980.
EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 13ième jour du mois d'août 1980

Fernand Veillette
Fernand Veillette, ins.municipal

80-266 AVIS DE MOTION

est à l'ordre du jour à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement décrétant l'élection en bloc des membres du conseil.
Considérant que d'après la loi 105 la municipalité doit être divisée en districts pour observer le règlement.

Le vote est demandé.

POUR 2
CONTRE 3

l'avis de motion est refusé.

La séance est levée.

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, ass.trés.

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, maire.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Lundi 18 août 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

6ièmeRue St-Malo

80-267 PROCES VERBAL ASSEMBLEE D'ELECTEURS REGLEMENT NO. 121

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 121, pourvoyant à éxécuter ou à faire exécuter des travaux d'extension au réseau d'aqueduc et de voirie, soit mise en forme et drainage dans le secteur 6ièmeRue St-Malo dans les limites de la municipalité et à faire un emprunt pour ces fins. (35,000.00)

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel de Ville à 2061, Notre-Dame Ste-Marthe le 18 août 1980 à 7.00 hres p.m., sous la Présidence de Monsieur Lucien Chaussé, maire.

L'assistante secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 121 ainsi que de l'article #758 du Code Municipal au complet.

Après deux (2) heures d'attente conformément à la loi, aucun électeurs propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant objecté à l'adoption dudit règlement, le périsident de l'assemblée déclara ledit règlement approuvé.

Le Président de l'assemblée lève l'assemblée à 9.00hres pm.

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, maire
président de l'assemblée

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, ass.sec-trés.
secrétaire de l'assemblée.

sj/

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE
L. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-268

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi 18 août 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Rue Clément

PROCES VERBAL ASSEMBLE D'ELECTEURS REGLEMENT NO.122

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 122, pourvoyant à éxécuter ou à faire éxécuter des travaux d'extension au réseau d'aqueduc et de voirie, soit mise en forme et drainage sur la rue Clément dans les limites de la municipalité et à faire un emprunt pour ces fins ($30,000.00)

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel de Ville à 2061, Notre-Dame Ste-Marthe, le 18 août 1980 à 8.00hres p.m. sous la Présidence de Monsieur Lucien Chaussé, maire.

L'assistante secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 122 ainsi que de l'article #758 du Code Municipal au complet.

Après deux (2) heures d'attente conformément à la loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant objecté à l'adoption dudit règlement, le président de l'assemblée déclara ledit règlement approuvé.

Le Président de l'assemblée lève l'assemblée à 10.00hres pm.

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, maire
président de l'assemblée.

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, ass.sec.trés.
secrétaire de l'assemblée.

sj/

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

mardi 19 août 1980
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Rues Des Ruisseaux
Des Cormiers

80-269
Règl. Refusé

PROCES VERBAL ASSEMBLEE D'ELECTEURS REGLEMENT NO. 123

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 123 pourvoyant à éxécuter ou à faire exécuter des travaux d'extension au réseau d'aqueduc et de voirie, soit mise en forme et drainage sur les rues Des Ruisseaux et Des Cormiers dans les limites de la municipalité et à faire un emprunt pour ces fins ($43,000.00).

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel de Ville à 2061, Notre-Dame Ste-Marthe, le 19 août 1980 à 7.00 hres p.m. sous la Présidence de Monsieur Lucien Chaussé, maire.

L'assistante secrétaire-trésorièr donne lecture du règlement numéro 123 ainsi que le d'article #758 du Code Municipal au complet.

Après deux (2) heures d'attente conformément à la loi, vingt-quatre (24) électeurs propriétaires d'immeubles imposables ont demandé le scrutin secret (référendum) alors que le nombre requis était de quatorze (14).

Le Président de l'assemblée lève l'assemblée à 9.00hres p.m.

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, ass.sec.trés.
secrétaire de l'assemblée.

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, maire
président de l'assemblée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-270

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi, 19 août 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

PROCES VERBAL ASSEMBLEE D'ELECTEURS REGLEMENT no.125

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 125 pourvoyant 1.- la pose ou le remplacement des ponceaux vis à vis des entrées des maisons; 2.- le creusage de fossés le long des rues; 3.- l'empierrement de l'accottement, sur les rues des Violettes, des Géraniums, des Jonquilles, des Glaieuls, des Pensées, des Lis, des Roses, des Pivoines, des Oeillets, des Tulipes, dans les limites de la municipalité et à s'approprier une somme de $27,000.00 à même le fonds général pour ces fins.

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel de Ville à 2061, Notre-Dame Ste-Marthe le 19 août 1980 à 8.00hres pm. sous la Présidence de Monsieur Lucien Chaussé, maire.

L'assistante secrétaire-trésorière donne lecture du règlement numéro 125 ainsi que le l'article #758 du Code Municipal au complet.

Après deux (2) heures d'attente conformément à la loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant objecté à l'adoption dudit règlement le Président de l'assemblée déclara ledit règlement approuvé.

Le Président de l'assemblée lève l'assemblée à 10.00hrs p.m.

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, maire
président de l'assemblée

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, ass.sec.trés
secrétaire de l'assemblée.

sj/

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Jeudi, le 28 août 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

SESSION SPECIALE du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce jeudi, 28 août 1980 à 7.00hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:
SAVOIR;

Son honneur le maire	Lucien Chaussé
MM. les Conseillers	Raymond Duval
	Gaston Girard
	Réjean Montplaisir
	Etienne Bergevin
	Daniel Bouchard

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION à tous les membres du conseil

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Lucien Chaussé maire, pour être tenue au lieu et à l'heure 7.00hres pm. le 28ième jour du mois d'août 1980, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants:

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

SAVOIR:

1.- Convention collective des employés

2.- Règlement no. 128 (rues Hayes,Ward Gignac)

Donné ce 26ième jour du mois d'août 1980

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, ass.trés.

Je, Suzanne Jutras, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié une vraie copie à tous les conseillers en en laissant une vraie copie à leur domicile en 2 heures de l'après-midi et 6 hresp.m., le 26ième jour d'août 1980

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 26ième jour d'août 1980

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, ass.trés.

80-271- Ouverture de la session spéciale à 7.00hres p.m.

Il est proposé, secondé et résolu unanimement que la session est ajournée à 8.00 hres pm.

Adopté.

Ré-ouverture de l'assemblée à 8.15 p.m.

M. le conseiller Réjean Montplaisir est absent.

80-272- Adoption du règlement no. 128 (Rue Hayes,Ward,Gignac)

Proposé par M. le conseiller Raymond Duval
Secondé par M. le conseiller Etienne Bergevin
et résolu unanimement que le règlement no. 128, autorisant la Municipalité de Ste-Marthe à procéder à la construction d'un égoût pluvial le long des rues portant les numéros de cadastre 9-6, 9-47, 9-5, 9-31, Ptie lot 9. Rues Hayes, Ward, Gignac. et à un emprunt n'excédant pas $50,000.00 pour ces fins soit et est adopté.

Adopté.

80-273- Assemblée des électeurs "Règlement 128"

Proposé par M. le conseiller Raymond Duval,
Secondé par M. le conseiller Daniel Bouchard
et résolu unanimement que le règlement numéro 128, pourvoyant la construction d'un égoût pluvial sur les rue Hayes, Ward, Gignac et à un emprunt de $50,000.00 soit soumis aux propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue mercerdi le 10 septembre 1980 à 19.00 hres à l'hôtel de Ville, 2061, Notre-Dame, Ste-Marthe

Adopté.

80-274 Levée de l'assemblée proposée par M. Etienne Bergevin secondé par M. Raymond Duval.

Adopté.

Suzanne Jutras
Suzanne Jutras, ass.trés.

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, maire

sj/

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 2 septembre 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 2 septembre 1980 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

80-275 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que les minutes de la session régulière du 4 août, des assemblées d'électeurs du 6, 15, 18 et 19 août et de la session spéciale du 28 août sont acceptées telles que lues.

Adopté

80-276 Attestation par le Conseil des procès-verbaux "assemblées des électeurs".
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le procès-verbal des assemblées des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation des règlements portant les numéros 121, 122, 123 et 125 soient adoptés tels que lus, qu'ils soient consignés aux archives de cette corporation.

Adopté

80-277 Adoption de l'ouverture des soumissions
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que les soumissions reçues et ouvertes le 18 août 1980 à 19.30 heures concernant les travaux rues:Hayes, Ward, Gignac, 50e, 51e, des Ruisseaux, des Cormiers, Gilles Toupin,sont les suivantes:-

La Cie Construction Dollard Ltée	$ 176,976.50
J.P. Doyon Ltée	$ 183,310.00
Excavation Dratex Inc	$ 174,230.00
Massicotte & Fils Ltée	$ 178,467.00
Sablière Ste-Marthe Inc	$ 145,814.00
Noé Veillette Inc	$ 197,022.30

Toutes les soumissions ont été remises à la Firme Pluritec pour étude le 18 août 1980.
Après étude, considérant que la soumission de la Sablière Ste-Marthe Inc. au montant de $145,814.00 étant la plus basse le Conseil accepte cette soumission.

Adopté

80-278 Appel d'offres "Soumission hiver 1980-81.
Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande des appels d'offres pour l'entretien des chemins d'hiver à l'heure pour toute la Municipalité. L'ouverture des soumissions se fera le 15 septembre 1980 à 19.30 heures. Les soumissionnaires devront soumissionner suivant le cahier de charge disponible à compter de lundi le 8 septembre 1980.

Adopté

80-279 Félicitations à Monsieur Jacques Daviault.
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil de la

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine offre ses plus sincères félicitations à Monsieur Jacques Daviault, récipiendaire d'une médaille d'argent lors de courses de canots en Nouvelle-Ecosse.

Adopté

80-280 Plan de cadastre 463-4-1 et 463-4-2
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Jean-Marie Chastenay, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 463-4-1 et 463-4-2 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Alex Bégin est accepté.

Adopté

80-281 Plan de cadastre 473-1
Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 473-1 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Réjean Dauphinais est accepté.

Adopté

Plan de cadastre 526-2 et 526-3
80-282 Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 526-2 et 526-3 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Camille Ross est accepté.

Adopté

Plan de cadastre 526-1
80-283 Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 526-1 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Gaston Girard est accepté.

Adopté

80-284 Plan de cadastre 103-310-1,-310-2,-311-1,-311-2, -314-1, 314-2, -315-1,-315-2.
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Edouard Lair, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 103-310-1, 103-310-2, 103-311-1, 103-311-2, 103-314-1, 103-314-2, 103-315-1, 103-315-2 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Jean-Paul Langevin est accepté.

Adopté

80-285 Zonage agricole lot 73-19
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine recommande la demande de Messieurs Narcisse Hinse et Gilles Hamel concernant l'autorisation de la Commission de Protection du territoire agricole pour le lot 73-19.* Le lot visé par la demande est desservi par un réseau d'aqueduc.

dossier # 006383

Adopté

80-286 Zonage agricole lot 475-6
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine recommande la demande de Messieurs Léo-Paul Dumas et Réjean Dumas concernant l'autorisation de la Commission de Protection du territoire agricole pour le lot 475-6 dossier A.R.-3209 D-. Le lot visé par la demande est desservi par un réseau d'aqueduc.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-287 Zonage agricole lot P.81
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine recommande la demande de Messieurs Henri-Paul et Yvon Montplaisir concernant l'autorisation de la Commission de Protection du Territoire agricole pour le lot P.81. Le lot visé par la demande est desservi par un réseau d'aqueduc. La superficie demandée est de 15,000 pieds carrés.

Adopté

80-288 Retrait du règlement numéro 123
Considérant que lors de l'assemblée publique des électeurs propriétaires du secteur rue des Ruisseaux et des Cormiers le mombre de propriétaires ayant signé leur desapprobation au règlement numéro 123 était de 24 propriétaires;
Considérant que les gens présents ont demandé de ne pas tenir de scrutin secret;
EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil ne procédera pas au scrutin secret pour le règlement numéro 123 et retire donc ce règlement.

Adopté

80-289 Bureau de poste à Ste-Marthe
ATTENDU QUE la population de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine va sans cesse en augmentant;
ATTENDU QUE la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine aura bientôt sa charte de Cités et Villes;
ATTENDU QUE le site offert à 1751, rue Notre-Dame, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine est l'endroit approprié pour établir un tel service;
ATTENDU QUE ce site est situé dans un centre d'achats au coeur de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine;
EN CONSEQUENCE, il est proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, appuie fortement la demande de la Cie Placements Gefel Inc. à l'effet d'implanter un bureau de poste à 1751, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

✓ 80-290 Règlement numéro 114 Vice de procédure, croquis avis public
ATTENDU QUE l'avis public du règlement numéro 114 n'avait pas de croquis; cependant tous les propriétaires ont été avertis* par lettre *
Il est proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine se porte garant du vice de procédure que contient l'avis public du règlement numéro 114 quant à l'omission du croquis.

Adopté

80-291 Avis de motion (Règlement enfouissement sanitaire) #110
Monsieur le conseiller Réjean Montplaisir donne avis de motion à l'effet d'amender le règlement d'enfouissement sanitaire.

80-292 Rajustement salaire employé
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé psr Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que les augmentations de salaire sont de 6% rétroactif au 1er janvier 1980; pour André Toupin, Suzanne Jutras, Claudette Toupin, Roger Courteau, René Dupont, Guy Veillette. Les autres demandes seront prises en considération lors de la prochaine négociation en janvier 1981.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-293 Avis de motion (Règlement convention de travail)
Monsieur Marcel Desjardins donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement convention de travail)

80-294 Avis de motion (Règlement
Monsieur Gaston Girard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement obligeant les propriétaires de secteur à payer les plans pour les services dans le secteur.

80-295 Fermeture du dépotoir
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimenent que la Municipalité ferme définitivement son' dépotoir dès que les ententes seront signées entre les parties.

Adopté

✓80-296 Demande à la S.P.A.M.
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchar et résolu unanimement que demande est faite à la S.P.A.M. de rencontrer le Conseil en vue de préparer un règlement pour la cueillette des chiens.

Adopté

80-297 Avis de motion (Règlement concernant les chiens)
Avis de motion est donné par Monsieur Daniel Bouchard à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant les chiens.

Adopté

✓80-298 Demande à Me Pinsonneault
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Municipalité autorise les avocats Pinsonneault Roy et associés à prendre les procédures appropriées pour obtenir une ordonnance enjoignant Monsieur Benoit St-Pierre , propriétaire d'un bâtiment de le démolir ou à défaut autorisant la Municipalité à le faire démolir aux frais du dits propriétaires.

Adopté

✓80-299 Demande au Ministère des Transports
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports à l'effet qu'un drainage pluvial soit fait sur la route 138 et qu'un élargissement du chemin soit pris en considération de même que la construction de trottoir. Ces travaux seraient à partir du 890, Notre-Dame jusqu'au 1771, Notre-Dame.

Adopté

✓80-300 Zonage agricole
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Municipalité demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole d'être entendu en audition publique et que les dossiers Transbord Inc, Hinse et Hamel, Gilberte Clément, Roger et Onil Roy, Roger Guilbault, Philippe Hayes soient tous réunis en un seul et même dossier afin d'être tous entendus et defendus en même temps.

Adopté

✓80-301 Lumières de rues
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec de poser des lampes de de rues comme suit: 1 près du 138, rue Sicotte, 1 coin Norbert et Notre-Dame, 3 sur la rue des Roses.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution ou annotation

80-302 Avis de motion (Règlement rémunération Conseil). Monsieur Réjean Montplaisir donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant la la rémunération des membres du Conseil

80-303 Agrandissement de l'Hôtel de Ville

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil autorise l'inspecteur municipal à commencer les travaux d'agrandissement de l'Hôtel de Ville.

Adopté

80-304 Secrétaire-trésorier

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier * accepte de rester secrétaire-trésorier adjoint à partir du moment ou la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine aura trouvé un autre secrétaire-trésorier. Monsieur André Toupin conserve tous les droits et privilèges qu'il a actuellement. Il conserve le poste de secrétaire-trésorier tant et aussi longtemps que le nouveau secrétaire-trésorier ne sera pas engagé. Son salaire ne sera pas baissé. Cette proposition est faite sur vote unanime.

*André Toupin

Adopté

80-305 Appel d'offres "secrétaire-trésorier".

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le poste de secrétaire-trésorier est ouvert et que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine requiert un secrétaire-trésorier avec expérience, capable de gérer la Municipalité diriger le personnel, avoir le sens des responsabilités, planifier le travail, connaitre les lois municipales, préparer les états financiers mensuels et préparer le budget. Faire parvenir curriculum vitae avant le 30 septembre 1980.

Adopté

80-306 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

2705-	André Toupin, sem. au 3/8/80, déd. 75.34	223.73
2706-	Claudette Toupin, sem. au 3/8/80, déd. 39.94	155.06
2707-	Fernand Veillette, sem. au 3/8/80, déplacement	30.24
2708-	Fernand Veillette, sem. au 3/8/80, déd. 80.04	283.09
2709-	Roger Courteau, sem. au 3/8/80, déd. 112.47	264.53
2710-	René Dupont, sem. au 3/8/80, déd. 79.73	217.15
2711-	Guy Veillette, sem. au 3/8/80, déd. 57.32	191.68
2712-	René Dumas, sem. au 3/8/80, déd. 21.96	138.04
2713-	Denis Dumas, sem. au 3/8/80, déd. 21.96	138.04
2714-	Jocelyn Brousseau, sem. au 3/8/80, déd. 21.96	138.04
2715-	André Dumas, paiement final balançoires	2,300.00
2716-	André Toupin, congrès des secrétaires	325.00
2717-	André Toupin, sem. au 10/8/80, déd. 109.69	276.00
2718-	André Toupin, sem. au 17/8/80, déd. 62.99	205.14
2719-	André Toupin, sem. au 24/8/80, déd. 62.99	205.14
2720-	Claudette Toupin, sem. au 10/8/80, déd. 39.94	155.06
2721-	Suzanne Jutras, sem. au 10/8/80, déd. 56.99	185.26
2722-	Fernand Veillette, sem. au 10/8/80, déd. 86.06	290.19
2723-	Roger Courteau, sem. au 10/8/80, déd. 110.28	261.28
2724-	Guy Veillette, sem. au 10/8/80, déd. 54.81	189.69
2725-	René Dupont, sem. au 10/8/80, déd. 62.58	192.11
2726-	René Dupont, sem. au 17/8/80, déd. 61.68	188.32
2727-	Jocelyn Brousseau, sem. au 10/8/80, déd. 21.96	138.04
2728-	René Dumas, sem. au 10/8/80, déd. 21.96	138.04
2729-	Denis Dumas, sem. au 10/8/80, déd. 16.54	127.46
2730-	Claudette Toupin, sem. au 10/8/80, déplacement	1.47
2731-	Lucien Chaussé, déplacement	31.81
2732-	Fernand Veillette, sem. au 10/8/80, déplacement	39.06

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	2733-Receveur Général du Canada, timbres bureau	170.00
	2734-Béton du Cap	187.23
	2735-Claudette Toupin, sem. au 17/8/80, déd. 47.96	169.54
	2736-Fernand Veillette, sem. au 17/8/80, déd. 82.88	286.81
	2737-Guy Veillette, sem. au 17/8/80, déd. 53.80	186.20
	2738-Roger Courteau, sem. au 17/8/80, déd. 93.76	239.74
	2739-chèque nul	-----
2740-	René Dumas, sem. au 17/8/80, déd. 21.96	138.04
2741-	Jocelyn Brousseau , sem. au 17/8/80, déd. 21.96	138.04
2742-	Gaétan Montplaisir, sem. au 17/8/80, déd. 0.81	59.19
2743-	Denis Dumas, sem. au 17/8/80, déd. 11.77	116.23
2744-	Fernand Veillette, sem. au 17/8/80, déplacement	43.89
2745-	Claudette Toupin, sem. au 17/8/80, déplacement	2.94
2746-	Suzanne Jutras, sem. au 17/8/80, déd. 68.69	203.94
2747-	Suzanne Jutras, sem. au 17/8/80, déplacement	4.20
2748-	Hydro Québec, lumières de rues	3,537.26
2749-	Jérome Montplaisir, sem. au 17/8/80, déd. 52.70	235.30
2750-	Denis Montplaisir, sem. au 17/8/80, déd. 18.95	173.05
2751-	Etienne Bergevin, déplacement	36.75
2752-	Lucien Chaussé, déplacement	12.94
2753-	Claudette Toupin, sem. au 24/8/80, déd. 41.30	158.37
2754-	Suzanne Jutras, sem. au 24/8/80, déd. 101.72	253.07
2755-	Fernand Veillette, sem. au 24/8/80, déd. 82.54	280.58
2756-	René Dupont, sem. au 24/8/80, déd. 61.68	188.32
2757-	Roger Courteau, sem. au 24/8/80, déd. 95.80	243.14
2758-	Guy Veillette, sem. au 24/8/80, déd. 53.80	186.20
2759-	Jérome Montplaisir, sem. au 24/8/80, déd. 4.08	139.92
2760-	Denis Montplaisir, sem. au 24/8/80, déd. 36.10	203.90
2761-	Denis Dumas, sem. au 24/8/80, déd. 21.96	138.04
2762-	René Dumas, sem. au 24/8/80, déd. 21.96	138.04
2763-	Gaétan Montplaisir, sem. au 24/8/80, déd. 21.96	138.04
2764-	Jocelyn Brousseau, sem. au 24/8/80, déd. 16.54	127.46
2765-	Claudette Toupin, sem. au 24/8/80, déplacmeent	7.14
2766-	Fernand Veillette, sem. au 24/8/80, déplacement	28.98
2767-	Roger Courteau, sem. au 24/8/80, déplacement	19.32
2768-	Loisir Ste-Marthe (Secteur St-Malo)	265.00
2769-	André Toupin, sem. au 31/8/80, déd. 62.99	205.14
2770-	Claudette Toupin, sem. au 31/8/80, déd. 39.94	155.06
2771-	Suzanne Jutras, sem. au 31/8/80, déd. 92.61	237.39
2772-	René Dumas, sem. au 31/8/80, déd. 21.96	138.04
2773-	Gaétan Montplaisir, sem. au 31/8/80, déd. 21.96	138.04
2774-	Denis Dumas, sem. au 31/8/80, déd. 21.96	138.04
2775-	Serge Mineau, sem. au 31/8/80, déd. 21.96	138.04
2776-	Denis Montplaisir, sem. au 31/8/80, déd. 27.41	188.59
2777-	Guy Veillette, sem. au 31/8/80, déd. 53.80	186.20
2778-	Fernand Veillette, sem. au 31/8/80, déd. 86.06	290.19
2779-	Roger Courteau, sem. au 31/8/80, déd. 79.88	215.56
2780-	René Dupont, sem. au 31/8/80, déd. 75.76	211.74
2781-	Roger Courteau, sem. au 31/8/80, déplacement	8.19
2782-	Guy Veillette, sem. au 31/8/80, déplacement	14.70
2783-	Fernand Veillette, sem. au 31/8/80, déplacement	47.88
2784-	Claudette Toupin, sem. au 31/8/80, déplacement	3.36
2785-	Banque Nationale du Canada, 800,000. R.99	69,832.50
2786-	Xerox Canada Inc, frais de location et reproduction	221.25
2787-	Bell Canada, bureau	95.05
2788-	Bell Canada, école N.D.R.	8.32
2789-	Hydro Québec, 160, 8e rue	22.80
2790-	Hydro Québec, station de pompage	808.70
2791-	Ministre du Revenu du Québec	1,898.09
2792-	Receveur Général du Canada	1,527.12
2793-	J.B. Lanouette Inc., rue Norbert	55.00
2794-	Pluritec, balancement réseau eau	4,733.50
2795-	Morin & Frères Inc.	59.49
2796-	Gaston Brouillette Inc., porte loisir Prairies	104.07
2797-	Jean-Marie Chastenay, copie de plans	10.80
2798-	Imprimerie Art Graphique Inc., livrets informations	853.47
2799-	Le Nouvelliste, demande de soumission	195.00
2800-	Librairie du Cap Inc.	55.79
2801-	Maxi Plus Inc., traitement juillet	325.60
2802-	André Montplaisir, transport courrier	30.00
2803-	Ste-Marthe et Richard Loranger	371.95
2804-	Lucien Chaussé, maire	180.00
2805-	Raymond Duval	60.00
2806-	Marcel Desjardins	60.00
2807-	Gaston Girard	60.00
2808-	Réjean Montplaisir	60.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	2809-Etienne Bergevin	60.00
	2810-Daniel Bouchard	60.00
	2811-Raymond Charpentier, contrat	2,158.17
	2812-Denis Brouillette, transport pierre	237.50
	2813-André Toupin excavation, transport pierre	3,624.02
	2814-Marcel Arcand, fauchage	220.00
	2815-Paul Gendron, transport pierre	545.00
2816-	Construction Ste-Marthe Enr., location camion	142.50
2817-	Construction Dollard Ltée, nivelleuse	259.00
2818-	Donald Robert (1978) Inc. pierre et sable	216.00
2819-	nul	------
2820-	Servac Inc., huile dans les rues	2,487.24
2821-	Dufresne Inc, signalisation	777.12
2822-	Bo Bain Enr. achat matériel aqueduc	88.56
2823-	Koppers Canada Ltée tuyau Place St-Laurent	7,476.31
2824-	Béton Vibré Ltée, section regard et puisard	68.04
2825-	Milette Gaz Bar, gaz camion	149.03
2826-	Carrière St-Louis, achat de pierre	4,901.03
2827-	Saillant Inc.aqueduc	3,920.89
2828-	Moly Inc., loisir	250.00
2829-	General Bearing, pompe	35.67
2830-	Robert Delisle Inc., grains	42.44
2831-	Pagé Construction Inc., béton	257.04
2832-	Michel Leclerc, location tracteur	430.00
2833-	Roger Courteau, fauchage	310.00
2834-	Lucien Chaussé, stationnement	2.80

La séance est levée

Lucien Chaussé ..... André Toupin .....
Maire Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Mercredi le 10 septembre 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES ELECTEURS REGLEMENT 128

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 128 pourvoyant à la construction d'un égout pluvial le long des rues portant les numéros de cadastre 9-6, 9-47, 9-5, 9-31, P.-9 étant les rues Hayes, Ward, Gignac pour une partie de la Municipalité et à faire un emprunt de $50,000. pour ces fins.

Cette assemblée fut tenue à l'Hôtel de Ville à 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe le 10 septembre 1980 à 19.00 heures sous la Présidence de Monsieur Etienne Bergevin, pro-maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 128 ainsi que de l'article 758 du Code Municipal.

Après deux (2) heures d'attente conformément à la loi, 15 électeurs propriétaires d'immeubles imposables ont demandés le scrutin sec ret alors que le nombre requis était de 14.

Le président de l'assemblée lève l'assemblée.

Etienne Bergevin ..... Pro-maire ..... André Toupin ..... Sec.trés.
Etienne Bergevin André Toupin

/&/&/&/&/&&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 15 septembre 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce 15e jour du mois de septembre à 17.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle était présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé
MM. les Conseillers : Raymond Duval
Gaston Girard
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur André Toupin pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 15e jour de septembre 1980, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Ouverture des soumissions déneigement
2.- Référendum règlement 128
3.- Règlement coût des plans
4.- Règlement pour chiens
5.- Entente S.P.A.M.
6.- Entente enfouissement sanitaire avec Champlain et Monsieur Jules Milette.

DONNE ce onzième jour du mois de septembre 1980.

(Signé)

.....
André Toupin, sec.trés.

(Copie conforme)

.....
André Toupin, sec.trés.

Je, André Toupin, le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à tous les membres du Conseil en en laissant une vraie copie à leur domicile entre 17.00 et 19.00 le onzième jour de septembre 1980.

En foi de quoi je donne ce certificat ce onzième jour de septembre mil neuf cent quatre vingt.

.....
André Toupin, sec.trés.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

80-307 Ouverture des soumissions déneigement
Le Conseil procède à l'ouverture des soumissions horaires pour le déneigement saison 1980-1981. Seulement deux soumissions ont été reçues.
Thomas Bellemare
Julien Carignan.

Les soumissions sont mises à l'étude.

à 19.45 heures la séance est ajournée à 20.30 heures.

A 20.30 réouverture de l'assemblée

80-308 Règlement 128, retiré.
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe retire le règlement numéro 128 et ne procède pas au scrutin secret.

Adopté

80-309 Règlement coût des plans
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil adopte le règlement numéro 129 intitulé règlement autorisant la Municipalité de Ste-Marthe à charger au moyen d'une taxe spéciale. le coût des plans au secteur concerné.

Adopté

80-310 Règlement chiens / 30.
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe adopte un règlement abrogeant à toutes fins que de droit les règlements 25, 49 et 82 concernant les chiens dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe.

Adopté

80-311 Entente S.P.A.M.
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le maire Lucien Chaussé et le secrétaire-trésorier, Monsieur André Toupin sont autorisés à signer la convention d'engagement entre la Société Protectrice des Animaux de la Mauricie et la Municipalité de Ste-Marthe.

Adopté

80-312 Entente enfouissement sanitaire
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le maire Lucien Chaussé et le secrétaire-trésorier Monsieur André Toupin sont autorisés à signer l'entente concernant l'enfouissement sanitaire avec la Corporation Municipale de la Paroisse de la Visitation de Champlain.

La séance est levée

Lucien Chaussé .....Maire..... André Toupin .....Sec.trés.
Lucien Chaussé André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 22 septembre 1980.

Canada
Province de Québec
Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine.

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 22 septembre 1980 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle était présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bervin
Daniel Bouchard

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur André Toupin pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil,le 22 septembre 1980 , et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Soumission hiver
2.- Règlement 50e rt 51e rue
3.- Assemblée des électeurs

Donné ce dix neuvième jour de septembre 1980.

(Copie conforme)

André Toupin, sec.trés.

(Signée)

André Toupin, secrétaire-trésorier.

Je, André Toupin, le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial en en laissant une vraie copie à: MM. Lucien, Chaussé, Raymond Duval, Gaston Girard, Réjean Montplaisir, Etienne Bergevin, Daniel Bouchard en tre quatre et six heures de l'après-midi le 19e jour de septembre 1980.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce dix neuvième jour de septembre 1980.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

80-313 Soumission hiver.
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil n'accepte pas les soumissions reçues pour le déneigement, hiver 1980-81 à l'heure.

Adopté

80-314 Demande de soumission hiver à contrat fixe
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que des soumissions à contrat fixe soient demandées pour le déneigement 1980-81 L'ouverture des soumissions se fera le vendredi le 3 octobre à 15.00 heures.

Adopté

80-315 Règlement numéro 131
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le règlement numéro 131 autorisant la Municipalité de Ste-Marthe à procéder à l'exécution de travaux de drainage, de voirie et de pavage le long des rues portant les numéros de cadastres: 73-7, 73-33, 73-20, 73-31, soit les 50 et 51e rues St-Malo et à faire un emprunt n'excédant pas $75,000. pour ces fins.

Adopté

80-316 Assemblée des électeurs
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le règlement numéro 131 pourvoyant à l'exécution de travaux de drainage et de voirie sur les 50 et 51e rues St-Malo soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le mardi 7 octobre 1980 à 19.00 à l'Hôtel de Ville, 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe.

Adopté

La séance est levée.

Lucien Chaussé ...Maire... André Toupin ...sec.trés.
Lucien Chaussé André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Le 2 octobre 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce jeudi 2 octobre 1980 à 17.00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présent, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé .

MM. les Conseillers: Raymond Duval
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorun sous la présidence du maire au Fauteuil.

80-317 Avis de motion règlement de drainage rue Gilles Toupin
Monsieur Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente

INITIALES DU MAIRE L. C
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

un règlement autorisant la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à faire des travaux de drainage sur la rue Gilles Toupin et à faire un emprunt pour ces fins.

800-318 Zonage Agricole, terrain Norbert Paradis

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil recommande la demande de Monsieur Norbert Paradis et de la succession Emile Vaillancourt concernant le terrain à être autorisé pour devenir terrain de jeu et qui sera cédé à la Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

80-319 Avis de motion enfouissement sanitaire.

Monsieur le Conseiller Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement concernant une entente pour l'usage l'organisation, le maintien, l'administration et l'exploitation en commun d'un terrain pour l'élimination des déchets, détritus et ordures ménagères par la méthode d'enfouissement sanitaire et pour autoriser le maire et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ladite entente selon les dispositions du Code Municipal.

80-320 Accréditation syndicale

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil Municipal de la Corporation municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine autorise le secrétaire-trésorier à signer tous les documents relatifs à la requête en accréditation du Syndicat Canadien de la fonction publique concernant tous les salariés au sens du Code du Travail section locale 2414.

Adopté

La séance est levée

Lucien Chaussé ..... Maire ..... Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Le 6 octobre 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 6 octobre 1980 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-321 Adoption des minutes

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée du 2, 15, 22 septembre du 2 et [illegible] octobre, assemblée des électeurs sont acceptées telles que lues.

Adopté

80-322 Contrat de neige 1980-1981

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le Conseil demande de rencontrer Monsieur Fernand Lethieck afin de discuter des modalités éventuelles pour un contrat de neige pour la saison hiver 1980-1981.

Adopté

80-323 Règlement entente enfouissement sanitaire

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le conseil adopte le règlement 132 intitulé:"Règlement concernant la ratification d'une entente pour l'usage, l'organisation, le maintien, l'administration et l'exploitation en commun d'un terrain pour l'élimination des déchets, détritus et ordures ménagères par la méthode de l'enfouissement sanitaire."

Adopté

80-324 Longueur des chemins subventionnés.

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le Conseil municipal de Ste-Marthe accepte les longueurs de chemins subventionnés par le Ministère des Transports soit 14.73 km telles que présentées sur la formule V-1225 en date du 17 août 1979.

Adopté

80-325 Expropriation Rte de Red Mill

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe s'engage à acquérir les terrains requis et à déplacer les clôtures sises dans la future emprise des chemins pour les projets de la route de Red Mill Nord et Red Mill Sud.

Adopté

80-326 Règlement 133

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le conseil adopte le règlement numéro 133 intitulé:"Règlement autorisant la Municipalité de Ste-Marthe à faire des travaux de drainage et de voirie sur la rue Gilles Toupin et à faire un emprunt pour ces fins.

Adopté

80-327 Assemblée des électeurs règlement 133

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le règlement numéro 133 pourvoyant à des travaux de drainage et de voirie sur la rue Gilles Toupin et à un emprunt de $17,000.00 pour ces fins soit soumis aux électeurs propriétaires d'immeubles imposables lors d'une assemblée publique qui sera tenue le mardi 21 octobre 1980 à 19.00 heures à l'Hôtel de Ville, 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe.

Adopté

80-328 Acquisition des rues St-Hilaire et Bosquet

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert de Monsieur Lucien Lefebvre, les lots

INITIALES DU MAIRE h.c.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

577-13, 577-14, 577-15, 577-26, 577-27 devant servir de rue. Le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat notarié à cet effet.

Adopté

No. de résolution ou annotation

✓ 80-329 Acquisition de la rue Jacques

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe acquiert de Messieurs René Jacques, Dominique Laprise, Roland Laprise, les lots 583-P-19 et 584-P-2 sur une distance de 1900 pieds en partant du point passant à côté du lot 583-8

Adopté

80-330 Ratification Loisir Place St-Laurent

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil ratifie la nomination de Monsieur Pierre Simard sur le Comité des Loisirs Place St-Laurent. Cette nomination est effective depuis la démission de Monsieur Pierre Beaulieu.

Adopté

✓ 80-331 Demande à l'Hydro pour lumières de rues.

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec d'installer 5 lumières de rues comme suit:
3 sur la rue des Pensées
2 sur la rue Jacques a) coin Marcel et Jacques
b) entre 140 et 151

Adopté

80-332 Clôtures en acier terrain loisirs Prairies.

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le conseil accepte la pose d'une clôture en acier pour le terrain de balle du secteur des Prairies.

Adopté

80-333 Demande de soumission pour clôture.

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que des soumissions soient demandées pour 3 clôtures en acier pour terrain de balle, * L'ouverture des soumissions le 15 octobre 1980 à 19.30 heures. * dont une payable cette année et les deux autres l'an prochain.

Adopté

80-334 Lettre de félicitations à Me Pierre Houde, juge

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil apprend avec joie la nomination de Me Pierre Houde au titre de juge au tribunal de la jeunesse. Une lettre de félicitations lui sera envoyée, et nous lui souhaitons bon succès dans ses nouvelles fonctions.

Adopté

80-335 Dépotoir

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil autorise l'inspecteur municipal à faire la dératisation et l'enfouissement nécessaire au dépotoir.

Adopté

80-336 Scie à tuyau

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil ratifie l'achat de la scie à tuyau par l'inspecteur-municipal.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.l.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-337 Zone 50 km Rang St-Malo

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande est faite au Ministère des Transports de mettre une zone de 50 km sur toute la longueur du Rang St-Malo.

Adopté

80-338 Engagement proportionnel enfouissement

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le Conseil de Ste-Marthe accepte que la Municipalité de Ste-Marthe s'engage proportionnellement selon la répartition des coûts concernant la location des terres pour l'enfouissement sanitaire dans la Municipalité de la Paroisse de la Visition de Champlain.

Adopté

80-339 Ordures-ménagères

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil autorise Monsieur Fernand Veillette, inspecteur-municipal à faire ramasser les vidanges qui n'auront pas été ramassés à compter de 0 heure 1 minute le mercredi et de charger le temps des employés sur le paiement de Monsieur Raymond Charpentier.

Adopté

80-340 Plan de cadastre 72-9

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Serge Hamel, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel au lot 72-9 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Michel Leclerc est accepté.

Adoté

80-341 Contrat 11e, 12e rues, 1ère et 2e avenues.

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjaridns et résolu unanimement que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat pour les travaux d'aqueduc, égout sanitaire, voirie sur les 11e et 12e rues, 1ere et 2e avenues, avec la Compagnie Pampierre Inc.

Adopté

80-342 Avis Ministère des Transports, signalisation et constatation

Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe suite à plusieurs plaintes à l'effet qu'il y a manque de signalisation sur les chantiers de l'autoroute passant dans Ste-Marthe et plus précisement sur les rues Courteau, St-Maurice, Robert Biron, et Boulevard des Prairies demande au Ministère des Transports de faire respecter par l'entrepreneur les règles de sécurité routière, tel que recommandé par le Ministère, lors de travaux semblable.

Adopté

80-343 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
R. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	2835-Ministre des Finances, Gazette officielle	4.00
	2836-Gaston Provencher, coffrage, Loisir St-Malo	500.00
	2837-André Montplaisir, trnsport courrier	30.00
	2838-André Toupin, rétroactif, déd. 234.50	616.42
	2839-Claudette Toupin, rétroactif, déd. 149.45	219.60
	2840-Suzanne Jutras, rétroactif, déd. 149.45	287.22
2841-	Roger Courteau, rétroactif, déd. 207.20	497.67
2842-	René Dupont, rétroactif, déd. 208.95	376.57
2843-	Guy Veillette, rétroactif, déd. 119.28	225.42
2844-	André Toupin, sem. au 7/9/80, déd. 89.69	247.18
2845-	Claudette Toupin, sem. au 7/9/80, déd. 49.56	171.45
2846-	Suzanne Jutras, sem. au 7/9/80, déd. 49.07	171.94
2847-	Fernand Veillette, sem. au 7/9/80, déd. 91.23	304.71
2848-	Guy Veillette, sem. au 7/9/80, déd. 58.77	195.63
2849-	Gaétan Montplaisir, sem. au 7/9/80, déd. 0.43	31.57
2850-	Serge Mineau, sem. au 7/9/80, déd. 6.81	105.19
2851-	Denis Dumas, sem. au 7/9/80, déd. 11.77	116.23
2852-	René Dumas, sem. au 7/9/80, déd. 0.86	63.14
2853-	Denis Montplaisir, sem. au 7/9/80, déd. 18.95	173.05
2854-	René Dupont, sem. au 7/9/80, déd. 75.73	209.36
2855-	Roger Courteau, sem. au 7/9/80, déd. 102.02	251.72
2856-	Suzanne Jutras, sem. au 7/9/80, déplacement	3.00
2857-	André Toupin, sem. au 7/9/80, déplacement	9.60
2858-	Fernand Veillette, sem. au 7/9/80, déplacement	35.40
2859-	Auger Service de bruleurs Inc. fournaise NDR	338.82
2860-	André Dumas, souder rampe, bâtisse NDR	66.00
2861-	André Toupin, petite caisse	66.62
2862-	Matériaux Tessier Ltée, bâtisse NDR	59.94
2863-	Morin % Frères Inc.	127.69
2864-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	1,144.31
2865-	André Toupin, sem. au 14/9/80, déd. 111.79	280.86
2866-	Claudette Toupin, sem. au 14/9/80, déd. 45.86	165.61
2867-	Suzanne Jutras, sem. au 14/9/80, déd. 45.37	166.10
2868-	Fernand Veillette, sem. au 14/9/80, déd. 84.17	298.64
2869-	Roger Courteau, sem. au 14/9/80, déd. 111.03	277.32
2870-	René Dupont, sem. au 14/9/80, déd. 92.42	237.42
2871-	Guy Veillette, sem. au 14/9/80, déd. 69.90	213.12
2872-	Denis Montplaisir, sem. au 14/9/80, déd. 36.10	203.90
2873-	Jérome Montplaisir, sem. au 14/9/80, déd. 82.09	277.91
2874-	Fernand Veillette, sem. au 14/9/80, déplacement	23.40
2875-	Claudette Toupin, sem. au 14/9/80, déplacement	1.20
2876-	André Toupin, sem. au 14/9/80, déplacement	8.40
2877-	Hydro Québec, lumières de rues	3,515.08
2878-	Toitures Mauricienne Inc. chevrons loisir St-Malo	509.02
2879-	Les Portes Lemyre Inc., loisir St-Malo	704.49
2880-	André Toupin, sem. au 21/9/80, déd. 95.64	254.36
2881-	Claudette Toupin, sem. au 21/9/80, déd. 44.21	162.49
2882-	Suzanne Jutras, sem. au 21/9/80, déd. 43.72	162.98
2883-	Fernand Veillette, sem. au 21/9/80, déd. 94.77	320.86
2884-	Roger Courteau, sem. au 21/9/80, déd. 106.13	270.68
2885-	René Dupont, sem. au 21/9/80, déd. 71.87	203.28
2886-	Guy Veillette, sem. au 21/9/80, déd. 61.93	202.01
2887-	Denis Montplaisir, sem. au 21/9/80, déd. 38.78	210.22
2888-	Jérome Montplaisir, sem. au 21/9/80, déd. 86.17	287.33
2889-	Michel Dumas, sem. au 21/9/80, déd. 11.13	108.87
2890-	René Dumas, sem. au 21/9/80, déd. 1.08	78.92
2891-	Fernand Veillette, sem. au 21/9/80, déplacement	39.30
2892-	André Toupin, sem. au 21/9/80, déplacement	12.30
2893-	Suzanne Jutras, sem. au 21/9/80, déplacement	3.00
2894-	Geo. Lambert Inc., bâtisse loisir St-Malo	671.77
2895-	Caisse Populaire Ste-Madeleine, remboursement taxe	156.42
2896-	André Toupin, sem. au 28/9/80, déd. 95.64	254.36
2897-	Claudette Toupin, sem. au 28/9/80, déd. 44.21	162.49
2898-	Suzanne Jutras, sem. au 28/9/80, déd. 43.72	162.98
2899-	Fernand Veillette, sem. au 28/9/80, déd. 94.77	320.86
2900-	Guy Veillette, sem. au 28/9/80, déd. 58.77	195.63
2901-	René Dupont, sem. au 28/9/80, déd. 82.57	222.41
2902-	Denis Montplaisir, sem. au 28/9/80, déd. 36.10	203.90
2903-	Jérome Montplaisir, sem. au 28/9/80, déd. 82.09	277.91
2904-	Michel Dumas, sem. au 28/9/80, déd. 35.40	156.60
2905-	René Dumas, sem. au 28/9/80, déd. 21.96	138.04
2906-	Roger Courteau, sem. au 28/9/80, déd. 78.78	228.82
2907-	André Toupin, sem. au 28/9/80, déplacement	13.50
2908-	Suzanne Jutras, sem. au 28/9/80, déplacement	3.00
2909-	Fernand Veillette, sem. au 28/9/80, déplacement	36.00

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	2910-Hydro Québec, station égout	153.84
	2911-Hydro Québec, station aqueduc	694.82
	2912-Hydro Québec, loisir, 220 des Lis	43.97
	2913-Hydro Québec, Hôtel de Ville	124.01
	2914-Hydro Québec, NDR	63.52
	2915-Edouard Lair, fossé Pl. St-Laurent	200.00
2916-	Librairie du Cap Inc., papeterie	16.10
2917-	Bell Canada, station pompage	28.92
2918-	Bell Canada, Hôtel de Ville	159.31
2919-	Imprimerie Art Graphique Inc.	75.34
2920-	Le Journal de Montréal, sec.trés.	280.00
2921-	Le Nouvelliste, sec.trés. 192., déneigement 448.50	640.50
2922-	Editions FD Enr., papeterie permis const.	657.77
2923-	Jean Girard, lettrage pépine	35.00
2924-	Henri Boillet, rond de fleurs Hôtel de Ville	75.00
2925-	Xerox Canada Inc., frais de location	145.80
2926-	Denis Brouillette, hersage terrain loisir Prairie	144.00
2927-	Gaétan Gauthier, Hôtel de Ville	454.75
2928-	Canadien Pacifique Ltée, droit de passage	5.00
2929-	Robert Bouchard, mutations	328.00
2930-	Les Prévoyants du Canada, assurance 2 mois	277.48
2931-	Solec Inc, location dactylo 2 mois	100.54
2932-	Gaston Girard, remboursement de taxe	38.56
2933-	Suzanne Jutras, remboursement de taxe	33.95
2934-	Receveur Général du Canada	1,886.71
2935-	Ministre du Revenu du Québec	2,257.93
2936-	Hydro Québec, lumières de rues	3,403.44
2937-	Penn Mass, réception civique	119.84
2938-	Les Breuvages Bégin Ltée, location distributrice	17.28
2939-	André Montplaisir, transport courrier	30.00
2940-	Lucien Chaussé, rémunération	180.00
2941-	Raymond Duval, rémunération	60.00
2942-	Marcel Desjardins, rémunération	60.00
2943-	Gaston Girard, rémunération	60.00
2944-	Réjean Montplaisir, rémunération	60.00
2945-	Etienne Bergevin, rémunération	60.00
2946-	Daniel Bouchard, rémunération	60.00
2947-	Ste-Marthe et Richard Loranger	371.95
2948-	Raymond Charpentier, contrat ordures ménagères	2,158.17
2949-	Carrière St-Louis, pierre	10,854.73
2950-	Gaston Brouillette, bâtisse N.D.R.	210.60
2951-	Gaz Bar Giroux, gaz pour camion	126.85
2952-	Richard Piché Inc., pépine	57.11
2953-	Garage Marcel Roy	54.37
2954-	Garage Lévesque & Fils	4.48
2955-	Trois-Rivières location Inc., fossé Pl. St-Laurent	96.23
2956-	Canron Inc., 6e rue et rue Clément aqueduc	10,042.45
2957-	Bo-Bain Inc, bâtisse loisir St-Malo	463.43
2958-	Béton du Cap Inc. Hôtel de Ville	1,593.42
2959-	Gaston Brouillette Inc. Hôtel de Ville	546.41
2960-	Géo. Lambert Inc., Hôtel de Ville	287.77
2961-	Ben Vanasse Inc., Hôtel de Ville	48.60
2962-	Pierre Biron Inc. Hôtel de Ville	175.00
2963-	Les Ent. Taillon Inc. Hôtel de Ville	1,180.00
2964-	Toiture Mauricienne Inc., Hôtel de Ville, chevrons	3,156.51
2965-	Trois-Rivières Location Inc., bureau, St-Malo	104.00
2966-	Acier d'armature T.R. Inc. Hôtel de Ville	161.49
2967-	R. Vaillancourt & Fils Ltée, Hôtel de Ville	707.65
2968-	Benoit Hélie Inc., Hôtel de Ville	35.50
2969-	R. Vivier et Dubois Enr. pose blocs Hôtel de Ville	520.00
2970-	André Toupin, excavation, transport de pierre	1,703.14
2971-	Les Pétroles Hélie Inc. diezel, Hôtel de Ville	344.60
2972-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	6,073.41
2973-	Lucien Chaussé, déplacement	70.60
2974-	Ruel & Frère Ltée, loisir St-Malo	1,364.82
2975-	Jean-Pierre Sauvageau, bâtisse loisir St-Malo	36.84
2976-	Bétonnière Trudel Inc. Loisir St-Malo	1,194.48

La séance est ajournée à mercredi le 15 octobre à 19.30 h.

Lucien Chaussé ...Maire ... André Montplaisir ....Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE L. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. [illegible]

No. de résolution ou annotation

80-344

règl.refusé

Mardi, 7 octobre 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE DES ELECTEURS REGLEMENT NO 131

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 131, pourvoyant l'exécution des travaux de drainage, voirie et pavage le long des rues portant les numéros de cadastre 73-7, 73-33, 73-20, 73-31, 73-39 étant les rues 50e et 51e Rang St-Malo, pour une partie de la Municipalité et à faire un emprunt de $78,000.00 pour ces fins

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel de Ville à 2061, Notre-Dame Ste-Marthe le 7 octobre 1980 à 7.00hres p.m. sous la Présidence de Monsieur Lucien Chaussé, maire.

L'assistante secrétaire-trésorier donne lecture du règlement no. 131 ainsi que de l'article #758 du Code Municipal au complet.

Après deux (2) heures d'attente conformément à la loi, quinze (15) électeurs propriétaires d'immeubles imposables ont demandé le scrutin secret (référendum) alors que le nombre requis était de treize (13).

Le Président lève l'assemblée à 9.hres pm.

Suzanne Jutras — Lucien Chaussé

Suzanne Jutras, ass.sec-trés.
secrétaire de l'assemblée

Lucien Chaussé, maire
Président de l'assemblée.

sj.

-.-

mercredi 15 octobre 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mercredi le 15 octobre 1980 à 7.30hres p.m. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents:

SAVOIR:

Son Honneur le maire	Lucien Chaussé
MM. les conseillers	Marcel Desjardins
	Gaston Girard
	Réjean Montplaisir
	Etienne Bergevin
	Daniel Bouchard

formant quorum sous la Présidence du maire au fauteuil.

80-345 OUVERTURE DES SOUMISSIONS "CLOTURE"

Le Conseil procède à l'ouverture des soumissions pour les clôtures pour terrains de balle.

Une seule soumission Cambrek 1 clôture en 1980 - $7,524.00
2 clôturesen 1981 -$7,924.00 chacune)

Proposé par M. Réjean Montplaisir, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil demande un plan et devis à M. Labrecque pour le terrain de balle

Adopté.

80-346 CONTRAT NEIGE 1980-81

Proposé par M. Etienne Bergevin, secondé par M. Daniel Bouchard et résolu unanimement que F. Lethiecq Excavation soit engagé pour faire le déneigement saison 1980-1981 au prix de

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

$900.00 du kilomètre tel que spécifié sur sa soumission datée du ler octobre 1980. Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer.

Adopté.

No. de résolution ou annotation

80-347 EMPRUNT TEMPORAIRE

Proposé par M. Marcel Desjardins, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite à la Banque Nationale du Canada, de pouvoir emprunter pour un montant n'excédant pas $180,000.00 au taux courant pour appliquer sur le règlement no.114, concernant des travaux d'aqueduc, d'égoût et de voirie fait par la Municipalité de Ste-Marthe. Le maire Lucien Chaussé et le secrétaire-trésorier André Toupin sont autorisés à signer les documents nécessaires. Le terme de remboursement sera le ou avant le ler février 1981.

Adopté.

80-348 DEMANDE DE PAIEMENT #1 règlement 114

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à faire la demande de paiement de Panpierre Inc. au montant de $62,710.34, produite par Pluritec en date du 6 oct 1980, pour les travaux en vertu du règlement no. 114.

Adopté.

80-349 RAMONAGE DE CHEMINEES

Proposé par M. Daniel Bouchard, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que M. Yeno Plante est autorisé à ramonner les cheminées dans Ste-Marthe.

Adopté.

80-350 DONALD ROBERT Re: BOUL. PERE FRANCOEUR

Proposé par M. Marcel Desjardins, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que Donald Robert est autorisé à se servir du terrain prévu pour le Boul. Père Francoeur à la condition qu'il 1.- Défriche et enlève la terre végétale
2.- Fasse des fossés de chaque côté du Boulevard projeté tel que déjà discuté.
3.- Aucun empiètement ne devra être fait sur les propriétés environnantes.
4.- Une barrière devra être installée en permanence même après la fin de son usage.
De plus la Municipalité se réserve le droit d'effectuer des travaux dans l'emprise de la rue si nécessaire et se dégage de toute responsabilité durant cet usage par Donald Robert.

Adopté.

80-351- ENSEMENCEMENT TERRAIN LOISIR "PRAIRIES"

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Daniel Bouchard et résolu unanimement que M. Marcel Arcand soit engagé pour ensemencer le terrain de jeux aux Prairies.

Adopté.

80-352 ENGAGEMENT DU SECRETAIRE -TRESORIER

Proposé par M. Daniel Bouchard, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement que M. Georges Laperrière soit engagé à titre de secrétaire-trésorier au salaire de $19,000.00 par année jusqu'au ler janvier 1981. Lors de son engagement officiel en janvier 1981, son salaire sera de $21,000.00 et toutes les autres clause énumérées et signées feront parties de son contrat.

Adopté.

80-353 AVIS A MME SUZANNE JUTRAS remerciement de service

Proposé par M. Daniel Bouchard, secondé par M. Gaston Girard et résolu unanimement qu'un avis de remerciement de service

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

de 15 jours soit donné à Mme Suzanne Jutras à compter du 16 oct 1980 à l'effet que son emploi se termine le 31 oct/80.

Adopté.

80-354 LETTRE DE FELICITATIONS A M. PIERRE JACOB

Proposé par M. Gaston Girard, secondé par M. Réjean Montplaisir et résolu unanimement que des félicitations soient envoyés à M. Pierre Jacob pour son livre intitulé "Lettre à mes enfants"

Adopté.

La séance est levée.

Lucien Chaussé, maire — André Toupin, sec.-trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Dimanche le 19 octobre 1980

PROCES VERBAL

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT QUATRE VINGT, en ce 19e jour d'octobre.

Je, soussigné, président d'élection et sous mon serment d'officie déclare ce qui suit, SAVOIR:

Je me suis rendu au bureau de la Municipalité de Ste-Marthe situé à 2061, rue Notre-Dame, avant la douzième heure de l'avant-midi pour recevoir tous les bulletins de présentation pour les candidats mis en nomination pour les sièges de CONSEILLERS 2,3,4.

.....
Président d'élection

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Proposé par Monsieur Fernand Labonté, représentant d'assurance, du 15, rue des Tulipes, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Michel Boutet, commis, du 9, rue Jacinthe, Ste-Marthe. Que Monsieur Gaston Girard, commerçant, du 2231, Bl. des Prairies, Ste-marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe et ce pour le prochain terme au siège numéro 2.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//
ANDRE TOUPIN, président d'élection

Proposé par Monsieur Denis Cossette, opérateur, du 4218, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Arthur Beaumier, rentier, du 2297, rue Notre-Dame, Ste-Marthe. Que Monsieur Réjean Montplaisir, comptable, du 2251, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe et ce pour le prochain terme au siège numéro 4.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//
ANDRE TOUPIN, président d'élection

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, surintendant, du 3871, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Cyrille Beaumier, mécanicien de machine fixe, du 80, rue des Jonquilles, Ste-Marthe. Que Monsieur Jean-Louis Jobin, menuisier, du 230, rue des Oeillets, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe et ce pour le prochain terme au siège numéro 3.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//

ANDRE TOUPIN, président d'élection

Proposé par Monsieur Denis Fortier, ferblantier, du 270, rue des Oeillets, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Marcel Pépin, chauffeur de camion, du 35, rue des Jonquilles, Ste-Marthe. Que Monsieur Pierre Magnan, représentant, du 320, rue des Jonquilles, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe et ce pour le prochain terme au siège numéro 2.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//

ANDRE TOUPIN, président d'élection

Proposé par Monsieur Jean-Paul Prince, policier, du 1230, 9e rue, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Jean Roberge, mécanicien, du 1070, Rg St-Malo, Ste-Marthe. Que Monsieur Marcel Desjardins, constructeur, du 1255, 9e rue, Ste-Marthe, et ce pour le prochain terme au siège numéro 3.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//

ANDRE TOUPIN, président d'élection

Aucun autre candidat ne fut mis en nomination pour la charge des CONSEILLERS.

A deux (2) heures, voici à cet effet le procès-verbal que j'ai fait sur place.

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT QUATRE VINGT, ce dix neuvième jour d'octobre.

CANADA
PROCINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Je, soussigné, président d'élection, sous mon serment d'office déclare ce qui suit, SAVOIR:

JE DECLARE ELU MONSIEUR REJEAN MONTPLAISIR, AU SIEGE NUMERO 4.

Et comme il y a plus que le nombre de candidats aux dites charges à deux (2) heures P.M. je donne avis que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintenant pendante pour ladite Corporation Municipale et que le scrutin sera ouvert en conséquence, dimanche le 2 novembre 1980, à 2061, rue Notre-Dame, Gabriel Vézina, 1841, St-Maurice Nord, et à la bâtisse des loisirs Rg St-Malo, Ste-Marthe, Cap-de-la-Madeleine, depuis huit (8) heures du matin (heure normale) jusqu'à dix huit (18) heures du soir. (6 heures).

Et de plus les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection et pour lesquelles seulement les votes seront admis sont:

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

POUR ELECTION DES CONSEILLERS:

Siège numéro 2: Gaston Girard, commerçant
Pierre Magnan, représentant

Siège numéro 3: Marcel Desjardins, constructeur
Jean-Louis Jobin, menuisier

L'addition officielle des votes se fera le soir du scrutin dimanche le 2 novembre 1980 au fur et à mesure que les boites du scrutin me parviendront.

Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon seing à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, ce 19e jour d'octobre 1980.

ANDRE TOUPIN, président d'élection

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce lundi 20 octobre 1980 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présent:SAVOIR:-

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur Raymond Duval est en vacance à l'extérieur du pays.

Les membres renoncent à l'avis de convocation.

80-355 Adoption règlement rémunération du Conseil
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil adopte le règlement numéro 134 concernant la rémunération des membresdu Conseil.

Adopté

80-356 Zonage agricole Léo et Gilles Toupin.
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil appuie la demande de Messieurs J.Gilles et Léo Toupin concernant la demande d'autorisation auprès de la Commission de Protection du Territoire agricole pour les lots 24-13, 24-14*, 24-20 24-21, 24-22 non officiel. Nous recommandons cette demande considérant que la rue nous appartient et que plusieurs terrains sont déjà construits et que ces lots ne peuvent servir à l'agriculture vu leur situation.

*officiel

Adopté

La séance est levée

..Lucien Chaussé.....Maire.....André Toupin.....Sec.trés.

/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 21 octobre 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

PROCES VERBAL ASSEMBLEE ELECTEURS

Rue Gilles Toupin, règlement 133

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement numéro 133, pourvoyant à exécuter ou à faire exécuter des travaux de voirie et drainage sur la rue Gilles Toupin dans les limites de la Municipalité et à faire un emprunt pour ces fins $17,000.00).

Cette assemblée fût tenue à l'Hôtel de Ville, 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, le 21 octobre 1980 à 19.00 heures sous la présidence de Monsieur Lucien Chaussé, maire.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 133 ainsi que de l'article 758 du Code Municipal au complet.

Après deux heures d'attente conformément à la loi, aucun électeur propriétaire d'immeubles imposables ne s'étant objecté à l'adoption dudit règlement, puisque le nombre requis était de 7, le président de l'assemblée déclara le règlement approuvé.
Le président de l'assemblée lève l'assemblée à 21.00 heures.

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, maire
Président de l'assemblée

André Toupin
André Toupin, sec.trés.
secértaire de l'assemblée

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Je, soussigné, président d'élection, sous mon serment d'officie déclare ce qui suit, SAVOIR:

PROCES VERBAL DE L'ELECTION

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT QUATRE VINGT CE DIMANCHE DEUX NOVEMBRE.

Conformément aux dispositions de la loi, cette année la journée des élections pour la votation s'est tenue un dimanche.

Correspondant à mes avis publics, la votation avait lieu à l'Hôtel Municipal, 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, bâtisse loisir St-Malo et chez Monsieur Gabriel Vézina, 1841, St-Maurice Nord, Ste-Marthe, de 8 heures du matin jusqu'à 18 heures. Douze (12) bureaux de votation étaient ouverts pour y recevoir les bulletins de votation conformément au règlement de votation.

A dix huit (18h.) précises les douze (12) bureaux de votation fermèrent et l'on procéda au décompte des bulletins.

Le résultat du vote le soir de l'élection fût le suivant.

NOMBRE DE VOTES DONNES EN FAVEUR DES CONSEILLERS

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

SIEGE NUMERO 2

Bureau no. 1. Girard: 46
Magnan: 12

MAJORITE GIRARD: 34

Bureau no. 2 Girard: 38
Magnan: 9

MAJORITE GIRARD: 29

Bureau no. 3 Girard: 66
Magnan: 21

MAJORITE GIRARD: 45

Bureau no. 4 Girard: 8
Magnan: 38

MAJORITE MAGNAN: 30

Bureau no. 5 Girard: 26
Magnan: 14

MAJORITE GIRARD: 12

Bureau no. 6 Girard: 1
Magnan: 1

EGALITE

Bureau no. 7 Girard: 4
Magnan: 0

MAJORITE GIRARD: 4

Bureau no. 8 Girard: 39
Magnan: 7

MAJORITE GIRARD: 32

Bureau no. 9 Girard: 36
Magnan: 11

MAJORITE GIRARD: 25

Bureau no. 10 Girard: 75
Magnan: 7

MAJORITE GIRARD: 68

Bureau no. 11 Girard: 131
Magnan: 9

MAJORITE GIRARD: 122

Bureau no. 12 Girard: 104
Magnan: 4

MAJORITE GIRARD: 100

Total des votes en faveur de Gaston Girard: 574

Total des votes en faveur de Pierre Magnan: 133

MAJORITE GASTON GIRARD: 441

SIEGE NUMERO 3

Bureau no. 1 Desjardins: 45
Jobin : 13

MAJORITE DESJARDINS:32

Bureau no. 2 Desjardins: 39
Jobin : 10

MAJORITE DESJARDINS: 20

Bureau no. 3 Desjardins: 68
Jobin : 17

MAJORITE DESJARDINS: 51

Bureau no. 4 Desjardins: 113
Jobin : 31

MAJORITE JOBIN: 18

Bureau no. 5: Desjardins: 28
Jobin : 12

MAJORITE DESJARDINS: 16

Bureau no 6 Desjardins: 1
Jobin : 1

EGALITE

Bureau no 7 Desjardins: 3
Jobin : 1

MAJORITE DESJARDINS: 2

Bureau no. 8 Desjardins: 39
Jobin : 9

MAJORITE DESJARDINS: 30

Bureau no. 9 Desjardins: 38
Jobin : 10

MAJORITE DESJARDINS: 28

Bureau no.10 Desjardins: 79
Jobin : 6

MAJORITE DESJARDINS: 73

Bureau no.11 Desjardins: 121
Jobin : 16

MAJORITE DESJARDINS: 105

Bureau no.12 Desjardins: 97
Jobin : 7

MAJORITE DESJARDINS: 90

Total des votes en faveur de Marcel Desjardins: 571

Total des votes en faveur de Jean-Louis Jobin : 133

MAJORITE MARCEL DESJARDINS: 438

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

TOUS LES EFFETS DE VOTATION SONT SCELLES ET GARDES en ma possession durant le laps de temps prévu aux dispositions de la loi. Après cette période prévue ces effets seront détruits

N.B. En aucun temps après le temps expiré, toute personne qui voudrait prendre connaissance de la votation ne sera admise à le faire.

Des félicitations aux officiers des bureaux de votation et à tout le personnel engagé pour la journée des élections pour leur magnifique travail durant cette journée, ainsi qu'aux candidats qui ont maintenu une parfaite discipline.

Fait à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce septième jour de novembre mil neuf cent quatre vingt.

ANDRE TOUPIN
Président d'élection

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Le 3 novembre 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STEMARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil tenue ce lundi 3 novembre 1980 à 19.30 jeures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers :	Raymond Duval	siège numéro 1
	Marcel Desjardins	siège numéro 3
	Réjean Montplaisir	siège numéro 4
	Etienne Bergevin	siège numéro 5
	Daniel Bouchard :	siège numéro 6

formant quorum sous la présidence du maire au Fauteuil.

80-357 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que les minutes du 6 et du 20 octobre, le procès-verbal de la mise en nomination du 19 octobre 1980 sont acceptées telles que lues.

Adopté

80-358 Ajournement de l'assemblée
Monsieur Daniel Bouchard propose l'ajournement de l'assemblée à vendredi le 7 novembre 1980 à 19.00 heures, secondé par Monsieur Etienne Bergevin.

Adopté

.l. Lucien Chaussé ...Maire. André Toupin .....Sec.trés.
Lucien Chaussé André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Vendredi le 7 novembre 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce vendredi 7 novembre 1980 à 19.00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Pro-maire: Etienne Bergevin

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Daniel Bouchard
Gaston Girard.

formant quorum sous la présidence du pro-maire au Fauteuil.

Le secrétaire-trésorier procède à l'assermentation de: Messieurs Réjean Montplaisir, Gaston Girard, Marcel Desjardins

80-359 Résolution 80-352 réceindée

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la résolution 80-252 soit et est réceindée et est remplacée par la résolution 80-360.

Adopté

80-360 Engagement du secrétaire-trésorier Monsieur Jean-Pierre Gratton.

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que Monsieur Jean-Pierre Gratton soit engagé à titre de secrétaire-trésorier au salaire de $17,000.00 par année pour une période de 3 mois. Après 3 mois au salaire de $18,500. 00 par année et après 6 mois d'apprendtissage au salaire de $20,000.00 par année. Il devra assister à toutes les réunions du Conseil sans rémunération supplémentaire. Il bénéficera de tous les avantages sociaux actuels et un contrat sera signé à la fin de sa période d'apprentissage de 6 mois. Les heures de travail sont de 8.30 heures à 12.00 et de 13.30 heures à 17.00 heures.pour le travail régulier.

Adopté

80-361 Coffres-forts

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier soit autorisé à accepter la plus haute soumissions pour les coffres-forts.

Adopté

80-362 Clôture terrain de balle Prairies.

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la firme Cambrek Inc. soit engagée pour poser une clôture au terrain de balle secteur Prairies au prix de $6.00 le pied pour une clôture de 4 pieds. Les deux autres clôtures seront installées au printemps.

Adopté

80-363 Présentation du budget des loisirs avant le 1er décembre 1980.

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite à tous les comités de loisirs de voir à présenter leur budget d'ici le 1er décembre 1980.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRES

No. de résolution ou annotation

80-364 Plan de cadastre 106-5, 106-6

Proposé, secondé et résolu unanimement que le plan de cadastre préparé par Paul Michaud, arp. géom. et donnant ainsi un caractère officiel aux lots 106-5 et 106-6 et dont le propriétaire actuel est Monsieur Marcel Mongrain est accepté.

Adopté

80-365 Loisir secteur Prairies, ratification

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil ratifie la nomination de Monsieur Michel Boutet au poste de président des loisirs, secteur Prairies, ainsi que celle de Monsieur Claude Veillette au poste de directeur.

Adopté

80-366 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

2977-	André Toupin, sem. au 5/10/80, déd. 91.74	251.51
2978-	Claudette Toupin, sem. au 5/10/80, déd. 44.21	162.49
2979-	Suzanne Jutras, sem. au 5/10/80, déd. 43.72	162.98
2980-	Roger Courteau, sem. au 5/10/80, déd. 98.98	260.53
2981-	René Dupont, sem. au 5/10/80, déd. 71.66	203.49
2982-	Fernand Veillette, sem. au 5/10/80, déd. 94.77	320.86
2983-	Guy Veillette, sem. au 5/10/80, déd. 63.89	203.82
2984-	René Dumas, sem. au 5/10/80, déd. 22.65	140.35
2985-	Michel Dumas, sem. au 5/10/80, déd. 31.37	148.63
2986-	Jérome Montplaisir, sem. au 5/10/80, déd. 78.16	272.84
2987-	Denis Montplaisir, sem. au 5/10/80, déd. 36.10	203.90
2988-	Jean-Guy Courteau, sem. au 5/10/80, déd. 153.11	326.05
2989-	Gaétan Lizotte, sem. au 5/10/80, déd. 35.87	157.13
2990-	Michel Baribeau, sem. au 5/10/80, déd. 35.87	157.13
2991-	Michel Beaudet, sem. au 5/10/80, déd. 35.87	157.13
2992-	Léo Turner, sem. au 5/10/80, déd. 37.78	160.22
2993-	Fernand Veillette, sem. au 5/10/80, déplacement	24.60
2994-	André Toupin, sem. au 5/10/80, déplacement	13.80
2995-	Coffre fort National, porte voute Hôtel de Ville	1,188.00
2996-	Wilson & Lafleur Ltée	[illegible],725.00
2997-	Couvreurs B.L. 76 Inc., Hôtel de Ville	1,000.00
2998-	Loisir Ste-Marthe, secteur village	800.00
2999-	Bo-Bain Inc., bâtisse loisir St-Malo	21.52
3000-	Centre d'aluminium Marc Enr., loisir Place St-Laurent	845.07
3001-	André Toupin, sem. au 12/10/80, déd. 97.64	258.93
3002-	Claudette Toupin, sem. au 12/10/80, déd. 49.56	171.45
3003-	Suzanne Jutras, sem. au 12/10/80, déd. 56.61	183.48
3004-	Sylvie Dumas, sem. au 12/10/80, déd. 1.19	50.81
3005-	Michel Dumas, sem. au 12/10/80, déd. 1.05	46.95
3006-	René Dupont, sem. au 12/10/80, déd. 86.40	228.53
3007-	Fernand Veillette, sem. au 12/10/80, déd. 104.92	323.83
3008-	Guy Veillette, sem. au 12/10/80, déd. 61.93	202.01
3009-	Roger Courteau, sem. au 12/10/80, déd. 78.78	228.82
3010-	Serge Mineau, sem. au 12/10/80, déd. 21.96	138.04
3011-	Denis Dumas, sem. au 12/10/80, déd. 21.96	138.04
3012-	René Dumas, sem. au 12/10/80, déd. 21.96	138.04
3013-	Jérome Montplaisir, sem. au 12/10/80, déd. 82.09	277.91
3014-	Denis Montplaisir, sem. au 12/10/80, déd. 36.10	203.90
3015-	Jean-Guy Courteau, sem. au 12/10/80, déd. 179.55	352.85
3016-	Denis Montplaisir, sem. au 12/10/80, déplacement	9.00
3017-	Fernand Veillette, sem. au 12/10/80, déplacement	36.30
3018-	André Toupin, sem. au 12/10/80, déplacement	10.50
3019-	Pampierre Inc.	62,710.34
3020-	André Toupin, sem. au 19/10/80, déd. 95.64	254.36
3021-	Claudette Toupin, sem. au 19/10/80, déd. 18.40	115.16
3022-	Suzanne Jutras, sem. au 19/10/80, déd. 47.42	168.82
3023-	nul	------
3024-	Fernand Veillette, sem. au 19/10/80, déd. 119.72	354.97
3025-	René Dupont, sem. au 19/10/80, déd. 75.82	209.27
3026-	Roger Courteau, sem. au 19/10/80, déd. 126.38	302.34
3027-	Guy Veillette, sem. au 19/10/80, déd. 83.68	232.73

No. de résolution ou annotation		
	3028-Denis Dumas, sem. au 19/10/80, déd. 11.77	116.23
	3029-Serge Mineau, sem. au 19/10/80, déd. 11.77	116.23
	3030-Jean-Guy Courteau, sem. au 19/10/80, déd. 6.66	99.82
	3031-Jérome Montplaisir, sem. au 19/10/80, déd. 52.70	235.30
	3032-Denis Montplaisir, sem. au 19/10/80, déd. 18.95	173.05
	3033-René Dumas, sem. au 19/10/80, déd. 16.54	127.46
	3034-Guy Veillette, sem. au 19/10/80, déplacement	7.80
3035-	Suzanne Jutras, sem. au 19/10/80, déplacement	3.00
3036-	Fernand Veillette, sem. au 19/10/80, déplacement	34.20
3037-	Lucien Chaussé, voyage zonage agricole et PAEC	69.80
3038-	Alain Toupin, 4% de $678.00	27.12
3039-	Beaumier Electrique Enr., Hôtel de Ville	549.00
3040-	nul	------
3041-	Monsieur Clouatre, livraison porte de voute	50.00
3042-	Sylvie Dumas, sem. au 19/10/80, déd. 2.59	93.51
3043-	André Toupin, sem. au 26/10/80, déd. 99.59	263.53
3044-	Claudette Toupin, sem. au 26/10/80, déd. 44.21	162.49
3045-	Suzanne Jutras, sem. au 26/10/80, déd. 43.72	162.98
3046-	Roger Courteau, sem. au 26/10/80, déd. 102.03	263.25
3047-	Fernand Veillette, sem. au 26/10/80, déd. 119.72	354.97
3048-	René Dupont, sem. au 27/10/80, déd. 82.57	222.41
3049-	Guy Veillette, sem. au 26/10/80, déd. 63.89	203.82
3050-	Jérome Montplaisir, sem. au 26/10/80, déd. 82.09	277.91
3051-	Denis Montplaisir, sem. au 26/10/80, déd. 36.10	203.90
3052-	René Dumas, sem. au 26/10/80, déd. 21.96	138.04
3053-	Serge Mineau, sem. au 26/10/80, déd. 21.96	138.04
3054-	Denis Dumas, sem. au 26/10/80, déd. 21.96	138.04
3055-	Réjean Auclair, sem. au 26/10/80, déd. 102.19	257.81
3056-	Jean Lefebvre, sem. au 26 /10/80, déd. 35.40	156.60
3057-	André Toupin, sem. au 26/10/80, déplacement	23.70
3058-	Guy Veillette, sem. au 26/10/80, déplacement	62.70
3059-	Fernand Veillette, sem. au 26/10/80, déplacement	76.50
3060-	Légion Royale Canadienne, campagne coquelicot	25.00
3061-	nul	-----
3062-	Claude-Orise Hubert, Vice-présidente, élection	66.00
3063-	Irène Toupin, " " "	66.00
3064-	Suzanne Jutras, " " "	66.00
3065-	Doris Loranger, " " "	66.00
3066-	Mariette Vaillancourt, " " "	66.00
3067-	Céline Turcotte, " " "	66.00
3068-	Ghislaine Dupuis, " " "	66.00
3069-	Dorice Milette, " " "	66.00
3070-	Bernadette Brière, " " "	66.00
3071-	Paulette Roy, " " "	66.00
3072-	Jacqueline Limoge, " " "	66.00
3073-	Aline Léveillée, " " "	66.00
3074-	nul	-----
3075-	Carmen Durand, Greffier, élection	55.00
3076-	Thérèse Doucet, " "	55.00
3077-	Fleurette Courteau, " "	55.00
3078-	Carmen Bineau, " "	55.00
3079-	Madeleine Bruneau, " "	55.00
3080-	Mireille Gamache, " "	55.00
3081-	Marie-Paule Guilbault, " "	55.00
3082-	Michelle Dumas, " "	55.00
3083-	Yolande Montplaisir, " "	55.00
3084-	Lorraine Dumas, " "	55.00
3085-	Raymonde Corriveau, " "	55.00
3086-	Sylvie Neault, " "	55.00
3087-	Alain Toupin, Constable, élection	44.00
3088-	Guy Veillette, " "	44.00
3089-	Raymond Jutras, " "	44.00
3090-	Jean Lefebvre, " "	44.00
3091-	Gabriel Vézina, " "	44.00
3092-	Thérèse Vézina, location bureau de scrutin, élection	90.00
3093-	Ghislaine Guilbault, pointeur, élection	55.00
3094-	Lise Lefebvre, pointeur, élection	55.00
3095-	Lizon Vézina, pointeur, élection	55.00
3096-	Maurice Toupin, comité revision, élection	66.00
3097-	Jean-Jacques Dupuis, comité revision, élection	66.00
3098-	André Toupin, président élection, déd.297.96	513.58
3099-	Transport Radisson, Inc., transport	52.06
3100-	Les Pétroles Hélie Inc., huile N.D.R.	350.81
3101-	Les Pétroles Hélie Inc., huile, Hôtel de Ville	434.96
3102-	Maxi Plus Inc.	1,379.26
3103-	Hydro Québec, station pompage St-Malo	695.84

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	3104-Hydro Québec, loisir St-Malo	32.88
	3105-Bell Canada, N.D.R.	11.21
	3106-Bell Canada, bureau	135.93
	3107-Bell Canada, station de pompage	22.68
	3108-Claude Arbour Inc., ruban machine à écrire	103.68
	3109-Serge Hamel, arp. géom. service arpentage lot 1	518.06
	3110-Marcel Arcand, terrain loisir Prairies	120.00
	3111-Le Nouvelliste, soumission clôture	104.00
3112-	Télé-communication, réparation bell-boy	23.75
3113-	nul	-----
3114-	Xerox Canada Inc., location et reproduction	204.62
3115-	Les Prévoyants du Canada, assurance salaire	161.09
3116-	André Montplaisir, transport courrier	30.00
3117-	Ste-Marthe et Richard Loranger	371.95
3118-	Sablière Ste-Marthe Inc.	3,605.00
3119-	R.A.M. Inc. Hôtel de Ville	215.00
3120-	Garage Marcel Roy	56.22
3121-	Paul Gendron, trnsport de pierre	81.75
3122-	Beaumier Electrique, Hôtel de Ville	2,359.15
3123-	Morin & Frères Inc.	68.81
3124-	Jacques Auto Accessoires Enr.	25.70
3125-	Cité du Cap-de-la-Madeleine,	245.00
3126-	Béton Vibré, section regard	31.16
3127-	Garage M. Ayotte, gaz camion	168.04
3128-	André Toupin, excavation	5,251.76
3129-	Dollard construction, grader	185.00
3130-	Perco Ltée, Hôtel de Ville	69.34
3131-	La Sablière du Cap Inc., loisir St-Malo	43.20
3132-	Ben Vanasse Inc., Hôtel de Ville	92.88
3133-	Jacques Arseneault, pavage	795.00
3134-	Sablière Valmont Inc., sable et abrasif, pierre	933.06
3135-	Donald Robert (1978) Inc., sable à remplir	69.12
3136-	Claudette toupin, sec. élection déd. 211.64	397.02
3137-	R. Vivier et O. Dubois Enr., Hôtel de Ville	438.54
3138-	Denis Lagacé, transport de pierre	1,308.00
3139-	Laujag Inc., Hôtel de Ville	739.36
3140-	Matériaux Gauvin Inc., Hôtel de Ville	717.45
3141-	Imprimerie Art Graphique, brochures inf.	1,088.91
3142-	Michel Leclerc, règlement 125	314.00
3143-	Construction Ste-Marthe, règlement 125	387.50
3144-	Massicotte & Fils Ltée, règlement 125	1,960.00
3145-	Jean-Pierre Sauvageau, bâtisse loisir St-Malo	30.00
3146-	Trois-Rivières ready mix Inc., loisir St-Malo	407.10
3147-	Les Portes Lemyre Inc., bâtisse St-Malo	284.31
3148-	Pierre Biron, finition plancher,bâtisse St-Malo	160.00
3149-	Ruel & Frères Ltée, bâtisse loisir St-Malo	102.06
3150-	Centre d'aluminium Marc Enr., bâtisse St-Malo	306.32
3151-	Matériaux économiques Inc., bâtisse loisir St-Malo	1,050.00
3152-	Ministère du Revenu	2,338.08
3153-	Receveur général du Canada	1,611.61
3154-	Raymond Duval, rémunération	70.83
3155-	Marcel Desjardins, rémunération	70.83
3156-	Gaston Girard, rémunération	70.83
3157-	Réjean Montplaisir, rémunération	70.83
3158-	Etienne Bergevin, rémunération	70.83
3159-	Daniel Bouchard, rémunération	70.83
3160-	Lucien Chaussé, rémunération	212.50
3161-	Raymond Duval, rétroactif	97.47
3162-	Marcel Desjardins, rétroactif	97.47
3163-	Gaston Girard, rétroactif	97.47
3164-	Réjean Montplaisir, rétroactif	97.47
3165-	Etienne Bergevin, rétroactif	97.47
3166-	Daniel Bouchard, rétroactif	97.47
3167-	Lucien Chaussé, rétroactif	292.50
3168-	Raymond Charpentier, contrat ordure ménagère	2,148.17
3169-	Suzanne Jutras, 4% de $9,651.20, déd. 112.74	273.31
3170-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	5,853.98
3171-	Imprimerie Art Graphique, bulletins de votes	270.76
3172-	Sablière Ste-Marthe Inc., grader	2,093.00
3173-	Benoit Hélie Inc., Hôtel de Ville	57.90
3174-	Nul	-----
3175-	Centre d'aluminium Marc Enr. Hôtel de Ville	3,600.00
3176-	Roy et Trottier Inc., pierre Place St-Laurent	2,762.03

La séance est levée

Etienne Bergevin PRO ..Maire 350 André Roy ..Sec.trés.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Le 21 novembre 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce vendredi 21 novembre 1980 à 19.00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin.

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Lucien Chaussé, maire pour être tenue au lieu et à 19.00 heures le 21e jour de novembre 1980, et qu'il y sera pris en considération le sujet suivant, SAVOIR:

1.- Avis de motion projet règlement d'urbanisme

DONNE ce 19e jour du mois de novembre 1980.

(COPIE)CONFORME)

Signé.....
Secrétaire-trésorier

Je, André Toupin le soussigné, certifie sous mon serment d'office que j'ai signifié cet avis spécial à Monsieur le Maire et MM. les conseillers en en laissant une vraie copie à leur résidence entre 10 et 12 heures de l'avant-midi, le 19e jour de novembre 1980.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dix neuvième jour du mois de novembre 1980.

.....

80-367 Avis de motion projet de règlement pour modifier le règlement d'urbanisme.

Monsieur le Conseiller Raymond Duval donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un projet de règlement modifiant le règlement d'urhanisme et plus particulièrement la construction, le zonage et le lotissement.

La séance est levée

.....Maire.....Sec.trés.
Lucien Chaussé André Toupin

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 30 novembre 1980

Canada
Province de Québec
Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine.

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce dimanche 30 novembre 1980 à 13.00, au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

Les membres du conseil étant tous présents renoncent à l'avis de convocation.

80-368 Avis à Monsieur Fernand Lethiecq.
Considérant que c'est le deuxième avertissement de la Municipalité;
Considérant que plusieurs rues ne sont pas ouvertes à la satisfaction du Conseil Municipal;
Considérant que l'inspecteur municipal a déjà averti le contracteur Fernand Lethiecq à cet effet;
Pour ces raisons il est proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que l'inspecteur municipal est autorisé à faire appliquer le contrat de déneigement 1980-1981 intégralement et plus spécifiquement l'article 20. Cette résolution sera signifiée au contracteur ou son représentant par deux (2) personnes désignées par le Conseil.

Adopté

80-369 Photographe pour rues.
Proposé, secondé et résolu unanimement qu'un photographe professionnel soit engagé pour prendre des photographies des rues et des dégats causés par l'entrepreneur durant ou après la tempête du 28 et 29 novembre 1980.

Adopté

La séance est levée.

Lucien Chaussé .....Maire ..... Sec.trés.
Lucien Chaussé

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Le 1er décembre 1980

Canada
Province de Québec
Municipalité de Ste-Marthe
du Cap-de-la-Madeleine

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce lundi 1er décembre 1980 à l'heure et au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

MM. les Conseillers: Marcel Desjardins
Raymond duval
Gaston Girard
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

SERMENT D'OFFICE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Je, Jean-Pierre Gratton, soussigné, de 531, 3e rang, St-Narcisse ayant été dûment nommé secrétaire-trésorier de cette Municipalité, jure que je remplirai, avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi, ce 1er décembre 1980, à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Lucien Chaussé, maire — Jean-Pierre Gratton, sec.trés.

80-370 Adoption des minutes
Les membres du Conseil ayant reçus copies des assemblées du 3, du 7 et du 21 novembre 1980. Il est proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement d'accepter les minutes de ces assemblées telles que présentées.

Adopté

80-371 Acceptation du projet de règlement de modification.
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le Conseil adopte le projet de règlement de modification d'urbanisme et plus spécifiquement le zonage, la construction et le lotissement. L'assemblée publique de consultation aura lieu le 18 décembre 1980 à 19.00 heures.

Adopté

80-372 Avis de motion du projet de règlement de modification
Monsieur le Conseiller Gaston Girard donne avis de motion à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement de modification du règlement d'urbanisme et plus spécifiquement le zonage, la construction et le lotissement, le 18 décembre 1980, à 19.00 h.

80-373 Ajournement de l'assemblée pour 15 minutes.
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard que l'assemblée soit ajournée pour 15 minutes.

Adopté

80-374 Acceptation des travaux de voirie, octroi $35,000.00
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil approuve le présent rapport relativement à des dépenses de $63,806.45 pour travaux exécutés aux chemins municipaux, que le Conseil a pris connaissance des conditions imposées par le Ministère des Transports et les a adoptées, notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le Ministère des Transports a accordée.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-375 Accetation des travaux de voirie octroi $10,000.00
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le Conseil approuve le présent rapport relativement à des dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux et se montant à $14,442.04, que le conseil a pris connaissance des conditions imposées par le Ministère des Transports, et les a adoptées, notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle que le Ministère des Transports a accordée.

Adopté

80-376 Discours sur fiscalité Municipale
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le rapport sur la situation financière de la Municipalité présenté par Monsieur Lucien Chaussé est accepté tel que lu.

Adopté

80-377 Proposition de photographe
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement qu'un photographe professionnel soit approché pour faire un offre de service photographique pour les photos des membres du Conseil ainsi que pour un encadrement approprié.

Adopté

80-378 Réception des fêtes.
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard que deux échevins soient nommés pour préparer la réception des fêtes pour les employés et qu'un montant de $500.00 soit alloué pour cette réception.

Le vote est demandé: Pour: Etienne Bergevin
Daniel Bouchard
Marcel Desjardins

Contre: Raymond Duval
Gaston Girard

Adopté sur division

Après discussion, Messieurs Daniel Bouchard et Etienne Bergevin furent nommés sur ce comité.

80-379 Barrage payant (Comité de Solidarité Reynolds)
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe accorde la permission de tenir un barrage payant sur la route 138, le 6 ou le 13 décembre 1980 entre 8.00 et 16.00 heures et ceci à partir du Garage Fina jusqu'au cimetière. Cette permission est accordée à la condition que les responsables aient obtenu toutes les autorisations et approbations nécessaires du Ministère des Transports, ou de tout autre Ministère.

Adopté

80-380 Loisir Secteur Prairies
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil ratifie la nomination de Monsieur Louis Bédard en remplacement de Monsieur Benoit Picard au poste des loisirs des Prairies.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

80-381 Appui Chambre de Commerce
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine appuie fortement le projet d'un mini sommet économique régional proposé par la Chambre de Commerce du Cap-de-la Madeleine.

Adopté

80-382 Achat de 300 tonnes de sable et de sel
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que Monsieur Fernand Veillette est autorisé à acheter 300 tonnes d'abrasif de la Sablière Valmont.

Adopté

80-383 Règlement 133
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil attend de procéder dans le règlement numéro 133 et rencontrera les propriétaires intéressés dans un avenir rapproché afin de leur soumettre une autre alternative.

Adopté

80-384 Lumières de rues
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que demande est faite à l'Hydro Québec de procéder à l'installation de cinq (5) lumières de rue répartie comme suit:
1 rue Gagné au bout de la rue
1 rue St-Maurice à droite du 1520
3 rue Jacinthe et Denise à l'intersection des rues.

Adopté

80-385 Correspondance
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que la correspondance est acceptée telle que présentée.

Adopté

80-386 Adoption des comptes
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier adjoint sont autorisés à en faire le paiement.
Radié # 3312
Suspendre 3311,

Adopté

3177-	André Toupin, sem. au 2/11/80, déd. 130.19	308.41
3178-	Claudette Toupin, sem. au 2/11/80, déd. 47.91	168.33
3179-	Suzanne Jutras, sem. au 2/11/80, déd. 49.07	171.94
3180-	Guy Veillette, sem. au 2/11/80, déd. 96.02	249.01
3181-	Roger Courteau, sem. au 2/11/80, déd. 139.93	317.63
3182-	Serge Mineau, sem. au 2/11/80, déd. 22.85	140.35
3183-	Denis Dumas, sem. au 2/11/80, déd. 16.54	127.46
3184-	René Dumas, sem. au 2/11/80, déd. 11.77	116.23
3185-	René Dupont, sem. au 2/11/80, déd. 83.16	226.79
3186-	Réjean Auclair, sem. au 2/11/80, déd. 102.19	257.81
3187-	Denis Montplaisir, sem. au 2/11/80, déd. 48.98	227.02
3188-	Jérome Montplaisir, sem. au 2/11/80, déd. 82.09	277.91
3189-	Fernand Veillette, sem. au 2/11/80, déd. 111.37	343.63
3190-	Jean Lefebvre, sem. au 2/11/80, déd. 56.76	192.24
3191-	André Toupin, sem. au 2/11/80, déplacement	28.80
3192-	Guy Veillette, sem. au 2/11/80, déplacement	43.80
3193-	Fernand Veillette, sem. au 2/11/80, déplacement	67.50
3194-	Robert Jutras, distribution brochures information	30.75
3195-	Gérard Bourque Inc. électricité bâtisse St-Malo	1,900.00
3196-	Editions FD Enr., élection	613.70

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	3197-Roland Dubois, Hôtel de Ville	758.00
	3198-Réjean Auclair, déplacement	27.30
	3199-André Montplaisir, distribution brochures	27.50
	3200-Fernand Veillette, sem. au 9/11/80, déplacement	58.50
	3201-Guy Veillette, sem. au 9/11/80, déplacement	35.40
	3202-chèque annulé (Marcel Dumas, bâtisse loisir)	-----
3203-	chèque annulé (Marcel Dumas, bâtisse loisir St-Malo)	-----
3204-	chèque annulé (erreur de frappe)	-----
3205-	Claude Dumas, sem. au 9/11/80, déd. 33.40 St-Malo	153.60
3206-	Jean-Paul Gaudreau, sem. au 9/11/80, déd. 0.93 St-Malo	43.07
3207-	Maurice Dumas, sem. au 9/11/80, déd. 29.80,St-Malo	146.20
3208-	Laurier Dumas, sem. au 9/11/80, déd. 79.90, St-Malo	228.10
3209-	Benoit Dumas, sem. au 9/11/80, déd. 54.18, St-Malo	187.82
3210-	Serge Mineau, sem. au 9/11/80, déd. 16.54	127.46
3211-	Jérome Montplaisir, sem. au 9/11/80, déd. 82.09	277.91
3212-	Denis Montplaisir, sem. au 9/11/80, déd. 47.08	225.92
3213-	Réjean Auclair, sem. au 9/11/80, déd. 102.19	257.81
3214-	Guy Veillette, sem. au 9/11/80, déd. 65.89	207.59
3215-	Jean Lefebvre, sem. au 9/11/80, déd. 54.81	189.69
3216-	Fernand Veillette, sem. au 9/11/80, déd. 105.77	336.11
3217-	René Dupont,sem. au 9/11/80, déd. 79.38	230.57
3218-	Roger Courteau, sem. au 9/11/80, déd. 106.13	270.68
3219-	Claudette Toupin, sem. au 9/11/80, déd. 44.21	162.49
3220-	André Toupin, sem. au 9/11/80, déd. 99.59	263.54
3221-	André Toupin, sem. au 9/11/80, déplacement	24.30
3222-	Banque Nationale, émission $105,000.	2,565.00
3223-	Banque Nationale, émission $121,500.	7,897.50
3224-	Jean-Pierre Gratton, sem. au 16/11/80, déd. 87.76	239.16
3225-	André Toupin, sem. au 16/11/80, déd. 81.89	235.30
3226-	Claudette Toupin, sem. au 16/11/80, déd. 44.21	162.49
3227-	Roger Courteau, sem. au 16/11/80, déd. 148.93	325.93
3228-	René Dupont, sem. au 16/11/80, déd. 74.83	220.21
3229-	Fernand Veillette, sem. au 16/11/80, déd. 98.72	330.03
3230-	Jean Lefebvre, sem. au 16/11/80, déd. 53.80	186.20
3231-	Réjean Auclair, sem. au 16/11/80, déd. 102.19	257.81
3232-	Guy Veillette, sem. au 16/11/80, déd. 58.77	195.63
3233-	Denis Dumas, sem. au 16/11/80, déd. 0.43	31.57
3234-	Denis Montplaisir, sem. au 16/11/80, déd. 76.12	271.88
3235-	Jérome Montplaisir, sem. au 16/11/80, déd. 82.09	277.91
3236-	Serge Mineau, sem. au 16/11/80, déd. 0.64	47.36
3237-	André Toupin, sem. au 16/11/80, déplacement	16.80
3238-	Fernand Veillette, sem. au 16/11/80, déplacement	52.80
3239-	Guy Veillette, sem. au 16/11/80, déplacement	29.70
3240-	Paul Lafrenière, 4% de $102.00	4.08
3241-	Normand Lachance, 4% de $804.00, déd. 0.56	31.60
3242-	Guy Lachance, 4% de $2,430.00, déd. 4.36	92.84
3243-	Jocelyn Brousseau, 4% de $928., déd. 0.50	36.62
3244-	Denis Dumas, 4% de $1,788.00, déd. 0.97	70.55
3245-	René Dumas, 4% de $2,179., déd. 1.68	85.48
3246-	Gaétan Montplaisir, 4% de $412.,	16.48
3247-	Sylvie Dumas, 4% de $148.	5.92
3248-	Pierre Biron, finition plancher Place St-Laurent	400.00
3249-	Les Ouvertures R. Paquin Enr., Place St-Laurent	187.92
3250-	Les Entreprises Moly Inc., élect. Place St-Laurent	625.00
3251-	Réjean Auclair, sem. au 16/11/80, déplacement	11.40
3252-	Marcel Vézina, déd. 12.59, montage patinoire	112.41
3253-	Roland Emond, montage paitnoire, déd. 12.59	112.41
3254-	Réal Lemire, montage patinoire, déd. 2.73	82.27
3255-	Daniel Leblanc, montage patinoire, déd. 11.13	108.87
3256-	André Bellemare, distribution brochures	13.75
3257-	Interconsavis Ltée, abonnement	80.00
3258-	André Toupin, sem. au 23/11/80, déd. 101.54	264.87
3259-	Claudette Toupin, sem. au 23/11/80, déd. 47.91	168.33
3260-	Roger Courteau, sem. au 23/11/80, déd. 96.13	257.61
3261-	René Dupont, sem. au 23/11/80, déd. 77.58	227.40
3262-	Fernand Veillette, sem. au 23/11/80, déd. 122.02	359.23
3263-	Jean Lefebvre, sem. au 23/11/80, déd. 53.80	186.20
3264-	Réjean Auclair, sem. au 23/11/80, déd. 112.74	274.26
3265-	Guy Veillette, sem. au 23/11/80, déd. 81.79	229.85
3266-	Denis Montplaisir, sem. au 23/11/80, déd. 48.98	227.02
3267-	Jérome Montplaisir, sem. au 23/11/80, déd. 92.29	294.71
3268-	Guy Veillette, sem. au 23/11/80, déplacement	17.10
3269-	Fernand Veillette, sem. au 23/11/80, déplacement	46.80
3270-	André Toupin, sem. au 23/11/80, déplacement	16.20

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	3271-Receveur Général du Canada, timbres	170.00
	3272-Jean-Pierre Gratton, sem. 23/11/80, déd. 87.76	239.16
	3273-Marcel Dumas, sem. au 2/11/80, déd. 1.76 St-Malo	75.24
	3274-Marcel Dumas, sem. au 9/11/80, déd. 1.76 St-Malo	75.24
	3275-Marcel Dumas, sem. au 9/11/80, déd. 1.76 St-Malo	75.24
	3276-Marcel Dumas, sem. au23/11/80, déd. 1.75 St-Malo	75.24
3277-	A.Q.T.E., inscription congrès 1980	60.00
3278-	Fusey B.B.Q.	36.40
3279-	André Toupin, sem. au 30/11/80, déd. 13.494	313.50
3280-	Claudette Toupin, sem. au 30/11/80, déd. 44.21	162.49
3281-	Roger Courteau, sem. au 30/11/80, déd. 134.03	306.22
3282-	René Dupont, sem. au 30/11/80, déd. 76.73	223.28
3283-	Fernand Veillette, sem. au 30/11/80, déd. 143.77	389.98
3284-	Jean-Pierre Gratton, sem. au 30/11/80, déd. 87.76	239.16
3285-	Jean Lefebvre, sem. au 30/11/80, déd. 56.76	192.24
3286-	Réjean Auclair, sem. au 30/11/80, déd. 96.02	250.48
3287-	Réjean Auclair, 4% de @,173.50, déd. 2.78	84.16
3288-	Guy Veillette, sem. au 30/11/80, déd. 75.92	221.41
3289-	Denis Montplaisir, sem. au 30/11/80, déd. 37.97	208.03
3290-	Jérome Montplaisir, sem. au 30/11/80, déd. 82.09	277.91
3291-	Serge Mineau, 4% de 1075.00, déd. 0.58	42.42
3292-	André Toupin, sem. au 30/11/80, déplacement	10.80
3293-	Réjean Auclair, sem. au 30/11/80, déplacement	18.30
3294-	Guy Veillette, sem. au 30/11/80, déplacement	2.70
3295-	Hydro Québec, éclairage public	3,628.74
3296-	Hydro Québec, loisir, 160, 8e rue	22.77
3297-	Hydro Québec, loisir, 200, des Lys	52.38
3298-	Bell Canada, école Notre-Dame de la Rive	9.40
3299-	Bell Canada, station de pompage	22.68
3300-	Bo-Bain Inc. bâtisse loisir St-Malo	610.00
3301-	André Montplaisir, transport courrier	30.00
3302-	Ste-Marthe et Richard Loranger	371.95
3303-	Raymond Charpentier, contrat ordures ménagères	2,158.17
3304-	Les services Maxi Plus Inc.	582.10
3305-	Xerox Canada Inc., location et reproduction	182.52
3306-	Louis Philippe Toupin, loisir	11.08
3307-	Les breuvages Bégin Ltée, location	17.28
3308-	Solec Inc., location dactylo	50.27
3309-	Les Prévoyants du Canada, ass. salaire q	161.09
3310-	Alimentation Ste-Marthe Enr., élection	35.00
3311-	chèque annulé (Paroisse de Champlain)	22.50
3312-	chèque annulé (J.C. Lussier Collection)	60.00
3313-	J.B. Lanouette Inc., avenant surprime bâtisse	190.00
3314-	Wilson & Lafleur Ltée, code municipal	21.00
3315-	R.J. Lévesque & Fils Ltée,	150.00
3316-	Clôtures Cambrex Inc., clôture terrain loisir Prairie	8,356.61
3317-	Marcel Lamy Inc., ameublement bureau	2,871.72
3318-	Les Consultants Pluritec	14,837.45
3319-	Les Consultants Pluritec	250.40
3320-	Marcel Cossette, remboursement taxe	45.02
3321-	Beaumier électrique, Hôtel de Ville	2,953.95
3322-	Laujag Inc., Hôtel de Ville	14.05
3323-	Gaston Brouillette Inc., Hôtel de Ville	172.80
3324-	Roland Dubois, Hôtel de Ville	441.00
3325-	Morin & Frères Inc.	206.44
3326-	Trois-Rivières location Inc.	99.34
3327-	André Toupin, excavation, transport pierre	1,621.39
3328-	Matériaux Ste-Marthe Inc., bâtisse Place St-Laurent	789.00
3329-	Hydro Québec, station de pompage	1,026.41
3330-	Bell Canada, bureau	126.93
3331-	Cité du Cap-de-la-Madeleine, location sableuse	169.33
3332-	Les Pétroles Hélie Inc.	376.53
3333-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	2,779.71
3334-	Carrière St-Maurice, pierre	6,715.76
3335-	Carrière St-Louis, pierre	5,975.15
3336-	Gravier Mont-Carmel Enr., gravier	209.37
3337-	Les Ent. St-Pierre & Fils, perron Hôtel de Ville	450.00
3338-	Lionel Deshaies, tourbe	1,100.00
3339-	Garage Marcel Roy, baco	61.74
3340-	Marcel Arcand, loisir Prairies et Champoux	180.00
3341-	Lucien Chaussé, rémunération	212.50
3342-	Raymond Duval, rémunération	70.83
3343-	Marcel Desjardins, rémunération	70.83
3344-	Gaston Girard, rémunération	70.83
3345-	Réjean Montplaisir, rémunération	70.83

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	3346-Etienne Bergevin, rémunération	70.83
	3347-Daniel Bouchard, rémunération	70.83
	3348-Fernand Veillette, sem. au 30/11/80, déplacement	62.10
	3349Receveur général du Canada, A.C. I.F.	3,009.97
	3350-Ministre du Revenu du Québec,	3,356.89
	3351-Sablière Ste-Marthe Inc.	1,916.00
	3352-Le Nouvelliste	39.00
3353-	Librairie du Cap Inc.	213.06
3354-	Lucien Germain,	50.00
3355-	Excavations Fournier Ltée	140.00
3356-	Thomas Bellemare & Fils Ltée	1,516.00
3357-	Donald Robert (1978) Inc.	116.64
3358-	Marcel Lamy Inc., ameublement	3,077.00
3359-	Robert Delisle Inc.	29.29
3360-	Centre de rénovation Enr., bâtisse St-Malo	470.32
3361-	Matériaux Gauvin Inc., Hôtel de Ville	1,183.36
3362-	chèque annulé (erreur de montant)	------
3363-	Pampierre Inc.	89,615.65
3364-	F. Lethiecq, transport de pierre	81.75
3365-	chèque annulé (Lucien Chaussé)	------
3366-	Lucien Chaussé	157.31
3367-	Boiseries Ste-Marthe Ltée, Hôtel de Ville	1,355.00
3368-	Milette Gaz Bar, gaz camion	88.87
3369-	Garage M. Ayotte, gaz camion	18.88

La séance est levée.

Lucien Chaussé ..... Maire. J.P. Gratton ..... Sec.trés.
Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Le 18 décembre 1980

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce jeudi 18 décembre 1980 à 19.00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaients présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Gaston Girard
Etienne Bergevin

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

(voir page 359)

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Province de Québec
Municipalité Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,
AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Jean-Pierre Gratton pour être tenue au lieu et à sept heures (7 heures) des sessions du Conseil, jeudi le 18e jour de décembre 1980, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Session publique de consultation concernant le zonage.

Donné ce quinzième jour du mois de ~~décembre~~ 1980.

.....
Jean-Pierre Gratton, sec.trés.

Après avoir lu le texte de l'avis de convocation, Monsieur le Maire a ouvert la période de consultation concernant les règlements de zonage.

Les question posées* sur les sujets suivants:

-grandeur de terrain
-fosse septique
-cul de sac
-Norme sur service d'eau et répartition des coûts
-Exigence de la mise en forme
-Minimum de largeur de rue
-Plan de lotissement procédure
-Droits acquis au niveau des subdivisions

*ont portées

A 21.00 heures le Maire lève l'assemblée.

2 mots renvoi exacte

.....:Maire....Sec.trés.
Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 20 décembre 1980
CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce samedi 20 décembre 1980 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseiller : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

Les membres du Conseil étant tous présents renoncent à l'avis de convocation.

80-387 Adoption règlement d'urbanisme
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine adopte le règlement de modification du règlement d'urbanisme plus spécifiquement le zonage, la construction et le lottissement.

Adopté

80-388 Assemblée publique règlement de zonage
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que l'assemblée publique pour l'adoption des règlements de modification des règlements d'urbanisme et plus spécifiquement le zonage, la construction et le lotissement aura lieu lundi le 12 janvier à 19.00 heures, au lieu ordinaire des assemblées.

Adopté

80-389 Levée de l'assemblée
Monsieur Réjean Montplaisir propose la levée de l'assemblée

Adopté

Lucien Chaussé ...Maire... J.-P. Gratton ....Sec.trés.
Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Le 23 décembre 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 23 décembre 1980 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Monsieur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers: Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

Les membres du Conseil étant tous présents renoncent à l'avis de convocation.

80-390 Achat d'un camion neuf

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité fasse l'achat d'un camion neuf de marque GMC 1980, 1 tonnes, 8 cylindres, modèle C-35 de la maison A. & L. Richard Automobile Inc. au prix de $7,750.00 plus $620.00 de taxe pour un total de $8,370.00 avec une garantie de 12 mois ou 12 mille milles.

Adopté

80-391 Achat du vieux camion de la Municipalité

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité achète le vieux camion de la Compagnie Pintendre et la réparation se fera par Monsieur Réal Biron (Peinture, mise au point, pare-choc, pare-brise, etc.).

Adopté

80-392 Compte de taxes 1981 en deux (2) paiements

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le comptes de taxes pour l'année 1981 soient faits en deux (2) paiements tel que le stipule la loi.

Adopté

80-393 Cadastre terrain loisir secteur Place St-Laurent P.89

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que Serge Hamel, arpenteur géomètre soit engagé pour cadastrer le terrain P.89 appartenant à Monsieur Claude Champoux. Ce terrain est situé entre les lots 89-154, 89-155, 89-156 et 89-74.

Adopté

La séance est levée

Lucien Chaussé .....Maire. J.-P. Gratton .....Sec.trés.
Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

/&/&/&&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.G.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 30 décembre 1980.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 30 décembre 1980 à 19.00 au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence du Maire au Fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir

Réjean Montplaisir

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Jean-Pierre Gratton pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 30 e jour de décembre 1980, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Présentation et adoption du budget 1981 conformément à l'article 633 du projet de loi 105.

Donné ce 23e jour de décembre 1980

.....J.-P. Gratton.....
Jean-Pierre Gratton, sec.trés.

80-394 Acceptation du budget 1981

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le budget 1981 soit accepté tel que déposé par le secrétaire-trésorier à l'assemblée spéciale du 30 décembre 1980 qui a été dûment convoquée à l'exception du titre machinerie et véhicule et du mot clôture qui figurent au dépense d'immobilisation sur règlement et que le montant de $65,000.00 pour machinerie et véhicule soit ajouté à l'item parc et terrain de jeux qui totalisera une montant de $81,000.00.

Adopté

Monsieur Réjean Montplaisir propose la levée de l'assemblée

Lucien Chaussé....Maire..J.-P. Gratton.....Sec.trés.
Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Le 5 janvier 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 5 janvier 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Pro-Maire: Etienne Bergevin

MM. les Conseillers : Daniel Bouchard
Réjean Montplaisir
Gaston Girard
Raymond Duval

formant quorum sous la présidence du Pro-Maire au Fauteuil.

81-1 Adoption des minutes

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée du 1er décembre 1980 sont acceptées telles que lues.

Adopté

81-2 Nomination d'un nouveau Pro-Maire

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que Monsieur Raymond Duval soit nommé pro-maire pour le prochain terme de trois (3) mois.

Adopté

81-3 Correspondance

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la correspondance soit acceptée telle que présentée.

Adopté

81-4 Projet formation table de gestion

Proposé, secondé et résolu unanimement que ce sujet soit remis à l'assemblée du 12 janvier 1981.

Adopté

81-5 Rencontre avec les officiers de la Municipalité

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil rencontre ses officiers le 12 janvier 1981 à 20.00 heures en vue de déterminer une politique de rémunération et qu'à cette même assemblée soit débattue le projet de formation de la table de gestion et l'analyse du compte de Jean-Marie Chastenay et le territoire M.R.C.

Adopté

81-6 Analyse honoraires de Jean-Marie Chastenay, arpenteur

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement qu'une plainte soit portée à *la* * des Arpenteurs-géomètres concernant les honoraires professionnels de la firme J.M. Chastenay pour le piquetage de la ligne de centre du Boulevard Francoeur, mais avant de procéder le secrétaire-trésorier devra consulter l'aviseur légal de la Municipalité.

Corporation

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-7 Territoire M.R.C.
Le Conseil de Ville demande de pouvoir rencontrer les fonctionnaires en charge de ce projet pour avoir plus amples renseignements en vue de prendre une décision à cet effet.

✓81-8 Lumières de rues
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec de procéder à l'installation de six (6) lumières de rues réparties comme suit:

trois (3) rue des Pivoines
trois (3) rue René

et telle que spécifié au dossier (Etude lumière de rue)

Adopté

81-9 Etude de localisation (loisir)
Le Conseil repousse à une date ultérieure sa décision et demande au secrétaire-trésorier de faire des recherches à savoir si cette étude était inclusé dans le plan directeur déposé il y a trois (3) ans.

✓81-10 Arrêt intersection rues Des Ruisseaux et Des Cormiers
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que les services municipaux procèdent à l'installation d'un arrêt à cette intersection et si l'inspecteur municipale le juge nécessaire il pourra placer un autre arrêt sur l'autre côté de la rue.

Adopté

Adopté

✓81-11 Achat volume "Guide des aides et subventions"
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement de procéder à l'achat du volume "Guide des aides et subventions" ainsi que les mises à jour trimestrielles.

Adopté

✓81-12 Ouverture officielle de l'Hôtel de Ville
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir que la population soit invitée à visiter la nouvelle Hôtel de Ville lors de l'ouverture officielle qui aura lieu vendredi le 16 janvier 1981 entre 17.00 heures et 19.00 heures.

Adopté

81-13 Adoption des comptes
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté

3370-	Claude Champoux, avance achat terrain 89-154, P.89	5,000.00
3371-	Extérminations Jules Inc., dépotoir	373.00
3372-	André Toupin, sem. au 7/12/80, déd. 97.64	258.93
3373-	Claudette Toupin, sem. au 7/12/80, déd. 53.54	172.24
3374-	Jean-Pierre Gratton, sem. au 7/12/80, déd. 87.76	239.16
3375-	René Dupont, sem. au 7/12/80, déd. 92.28	242.54
3376-	Jean Lefebvre, sem. au 7/12/80, déd. 114.93	275.07
3377-	Denis Montplaisir, sem. au 7/12/80, déd. 46.30	223.70
3378-	Jérome Montplaisir, sem. au 7/12/80, déd. 82.09	277.91
3379-	Guy Veillette, sem. au 7/12/80, déd. 68.62	204.86
3380-	Roger Courteau, sem. au 7/12/80, déd. 86.42	232.72
3381-	Fernand Veillette, sem. au 7/12/80, déd. 87.42	308.52
3382-	Fernand Veillette, sem. au 7/12/80, déplacement	45.90
3383-	Jérome Montplaisir, sem. au 7/12/80, déplacement	6.90
3384-	André Toupin, sem. au 7/12/80, déplacement	7.80

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	3385-Denis Montplaisir, 4% de $ 4,170., déd. 10.85	155.95
	3386-Syndicat Canadien Fonction Publique	11.53
	3387-André Toupin, petite caisse	71.30
	3388-Ministre des Finances, 2 codes du Travail	5.70
	3389-Jean-Pierre Gratton, sem. au 14/12/80, déd. 87.76	239.16
	3390-André Toupin, sem. au 14/12/80, déd. 69.61	214.77
3391-	Claudette Toupin, sem. au 14/12/80, déd. 46.28	160.50
3392-	Denis Montplaisir, sem. au 14/12/80, déd. 1.05	46.95
3393-	Jean Lefebvre, sem. au 14/12/80, déd. 89.80	243.20
3394-	Fernand Veillette, sem. au 14/12/80, déd. 81.62	301.19
3395-	Guy Veillette, sem. au 14/12/80, déd. 60.46	193.94
3396-	René Dupont, sem. au 14/12/80, déd. 71.84	208.28
3397-	Jérome Montplaisir, sem. au 14/12/80, déd. 1.82	70.18
3398-	Roger Courteau, sem. au 14/12/80, déd. 117.12	276.99
3399-	Syndicat Canadien Fonction Publique	11.35
3400-	Guy Veillette, sem. au 14/12/80, déplacement	4.50
3401-	Fernand Veillette, sem. au 14/12/80, déplacement	41.10
3402-	Jean Lefebvre, 4% de $2,137.50, déd. 2.74	82.76
3403-	André Toupin, petite caisse, party des employés	100.00
3404-	Michel Dumas, 4% de $540.,	21.60
3405-	Jean-Pierre Gratton, sem. au 21/12/80, déd. 87.76	239.16
3406-	André Toupin, sem. au 21/12/80, déd. 69.61	214.77
3407-	Claudette Toupin, sem. au 21/12/80, déd. 46.28	160.50
3408-	Fernand Veillette, sem. au 21/12/80, déd. 70.07	279.93
3409-	Guy Veillette, sem. au 21/12/80, déd. 60.46	193.24
3410-	chèque annulé (erreur)	------
3411-	Jérome Montplaisir, sem. au 21/12/80, déd. 1.82	70.18
3412-	Roger Courteau, sem. au 21/12/80, déd. 81.86	225.74
3413-	Syndicat Canadien de la Fonction Publique	10.34
3414-	René Dupont, sem. au 21/12/80, déd. 65.94	199.26
3415-	Jérome Montplaisir, 4% de $5,215.50, déd. 24.38	184.24
3416-	André Toupin, sem. au 28/12/80, déd. 69.61	214.77
3417-	Claudette Toupin, sem. au 28/12/80, déd. 46.28	160.50
3418-	Roger Courteau, sem. au 28/12/80, déd. 81.86	225.74
3419-	René Dupont, sem. au 28/12/80, déd. 65.94	199.26
3420-	Fernand Veillette, sem. au 28/12/80, déd. 70.07	279.93
3421-	Jean-Pierre Gratton, sem. au 28/12/80, déd. 87.76	239.16
3422-	Guy Veillette, sem. au 28/12/80, déd. 60.46	193.94
3423-	Syndicat Canadien Fonction Publique	10.34
3424-	chèque annulé (Cie d'auvents des marchands Ltée)	1,536.----
3425-	Jean-Pierre Gratton, déplacement	81.88
3426-	Hydro Québec, lumières de rues	3,543.92
3427-	chèque annulé (erreur)	------
3428-	André Toupin, petite caisse, disco soirée des Fêtes	80.00
3429-	Salle à manger le sapin Bleu, repas des fêtes	460.15
3430-	Jean-Pierre Sauvageau, remboursement matériel bâtisse loisir St-Malo	40.00
3431-	Comité des Loisirs secteur Prairies, tranche finale80	215.00
3432-	Lucien Chaussé, rémunération	212.50
3433-	Raymond Duval, rémunération	70.83
3434-	Marcel Desjardins, rémunération	70.83
3435-	Gaston Girard, rémunération	70.83
3436-	Réjean Montplaisir, rémunération	70.83
3437-	Etienne Bergevin, rémunération	70.83
3438-	Daniel Bouchard, rémunération	70.83
3439-	André Toupin, petite caisse, immatriculation camion	33.00
3440-	Lucien Chaussé, frais de représentation	33.90
3441-	Fernand Veillette, sem. 15 au 28 déc. déplacement	71.70
3442-	F. Lethiecq & Banque Nationale	4,134.00
3443-	Jean Lefebvre, sem. au 28/12/80, déd. 53.80	186.20
3444-	Denis Montplaisir, sem. au 28/12/80, déd. 62.90	249.71
3445-	Jean Lefebvre, sem. au 28/12/80, déplacement	21.30
3446-	Denis Montplaisir, sem. au 28/12/80, déplacement	20.40
3447-	Nancy Dargis, sem. au 28/12/80, déd. 37.80	160.68
3448-	Hydro Québec, Hôtel de Ville	371.48
3449-	Hydro Québec, bâtisse Notre-Dame de la Rive	77.99
3450-	Hydro Québec, bâtisse loisir St-Malo	144.72
3451-	Hydro Québec, station égout	107.81
3452-	Hydro Québec, station pompage St-Malo	654.36
3453-	Bell Canada, bâtisse Notre-Dame de la Rive	9.40
3454-	Bell Canada, station de pompage	22.68
3455-	Du Sault Fleuriste, fleurs pour décès	91.80
3456-	Sablière Valmont Inc., sable et abrsif	508.39
3458-	Tapis G. Paquin & Fils	5,240.80
3457-	R.J. St-Cyr & Frère Ltée	49.14

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	3459- chèque pour 1981	
	3460-Morin & Frères Inc.	318.60
	3461-Jules Milette camionneur Inc, transport pierre	92.62
	3462-Jules Milette Inc., enfouissement sept., oct., nov., déc.	1,126.68
	3463-Thomas Bellemare & Fils Ltée, dépotoir, [illegible]	1,345.50
	3464-Roland Dubois, joint gyproc Hôtel de Ville	150.50
	3465-Librairies du Cap Inc. papeterie art.bureau	132.92
3466-	Jean-Marie Chastenay, 2 blue prints	7.00
3467-	Boiseries Ste-Marthe Ltée, armoire Hôtel de Ville	350.00
3468-	Léopold Duplessis Ltée, paquets de cèdres	110.97
3469-	Ben Vanasse Inc.	203.04
3470-	Lucien Germain	185.00
3471-	Xerox Canada Inc., location et reproduction	258.61
3472-	Xerox Canada Inc., 3 carton de paiers et encre	305.37
3473-	Centre acoustique Mauricien Inc.	1,050.00
3474-	Formulaires Ducharme Enr., lois municipales	48.29
3475-	Société Canadienne de sel	364.98
3476-	Jacques Auto accessoires Enr.	15.36
3477-	André Toupin, excavation	354.25

La séance est ajournée au 12 janvier 1981 à 21.00 heures.

1 mot renvoi exacte (résolution 81-6)

Etienne Bergevin :Pro.-Maire.....Sec.trés.

Etienne Bergevin Jean-Pierre Gratton

/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Lundi le 12 janvier 1981.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

REGLEMENT 135

Procès-verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires et locataires d'immeubles situés dans la Municipalité de Ste-Marthe concernant le règlement de modification d'urbanisme numéro 135 et plus spécifiquement le zonage, la construction et le lotissement.

Cette assemblée fut tenue à l'Hôtel de Ville de Ste-Marthe, lundi le 12 janvier 1981 à 19.00 heures sous la Présidence de son Honneur le Maire.

Conformément à mes avis publics les règlements pouvaient être consultés au bureau du secrétaire-trésorier.

A l'écoulement de deux (2) heures aucun électeur propriétaire ou locataire ne s'étant objecté à l'adoption du règlement de modification le Président de l'assemblée déclara ceux-ci approuvés.

Lucien Chaussé ..... Maire ..... Sec.trés.
Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Lundi le 12 janvier 1981.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe tenue ce lundi 12 janvier 1981 à 21.00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Gaston Girard

Comme il n'y avait pas quorum l'assemblée n'a pas eu lieu.

Lucien Chaussé ..... Maire ..... Sec.trés.
Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations F.M. - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce jeudi 15 janvier 1981 à 19.30 au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la Présidence du Maire au Fauteuil.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Jean-Pierre Gratton pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, le 15e jour de janvier 1981, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, SAVOIR:

1.- Règlement urbanisme
2.- Rencontre officiers
3.- Loisirs
4.- Adoption des comptes

Donné ce 13e jour du mois de janvier 1981.

.....
Jean-Pierre Gratton, sec.trés.

81-14 Rencontre des officiers.
Le Conseil a rencontré Monsieur André Toupin et Monsieur Fernand Veillette individuellement et ils ont discuté divers sujets relatif aux conditions d'emplois mais aucune décision n'a été prise.

81-15 Loisir
Après discussion le Conseil reporte ce sujet à l'assemblée du 21 janvier 1981.

81-16 Adoption règlement de zonage
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil adopte le règlement d'urbanisme #135 et plus spécifiquement le zonage, la construction et le lotissement.

Adopté

81-17 Adoption des comptes
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	3478-Jean-Paul Trottier, remboursement de taxe R.88	154.48
	3479-Fernand Veillette, remboursement	63.99
	3480-Rec. Général du Canada, I.F. 1,016.20, A.C. 327.70	1,343.90
	3481-Ministre du Revenu du Québec, I.P. 1,235.85, R.R.Q. 191.70 A.M. 176.52	1,604.07
	3482-Saillant Inc.	11,791.41
3483-	Dufresne Aluminium Inc.	179.55
3484-	Construction Dollard Ltée	280.00
3485-	Services Maxi Plus Inc.	634.88
3486-	Beaumier électrique, Hôtel de Ville	824.70
3487-	Centre d'aluminium Marc Enr., Loisir Place St-Laurent	36.72
3488-	Bo-Bain Inc., bâtisse loisir St-Malo	78.82
3489-	Solec Inc., location dactylo	50.27
3490-	Gaz Bar Giroux, gaz camion	202.90
3491-	Noé Veillette Inc, transport de pierre	41.07
3492-	Les Breuvages Bégin Ltée, location dist. liqueurs	17.28
3493-	Matériaux Gauvin Inc, Hôtel de Ville	53.90
3494-	Les Prévoyants du Canada, assurance employé 2 mois	323.94

La séance est levée

Lucien Chaussé ..... Maire ..... Sec.trés.

Lucien Chaussé — Jean-Pierre Gratton

/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mercredi le 21 janvier 1981.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALIT DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE.

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mercredi 21 janvier 1981 à 19.00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine . . .

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Jean-Pierre Gratton, sec.trés. pour être tenue au lieu et à 19.00 heures des sessions du Conseil, le 21e jour de janvier 1981, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- a) Détermination des cinq (5) secteurs de loisirs (terrains de jeux)
b) Avis de motion
c) Plan triennal
2.- Achat d'une sableuse
3.- Compte Jean-Marie Chastenay, arp. géom.
4.- Confirmation à l'invitation de la Chambre de Commerce du Cap-de-la-Madeleine.
5.- Table de gestion
6.- Brochures information 1981
7.- Déterminer rencontre pour négociation avec le Syndicat de la Fonction Publique, section locale 2414
8.- Subdivision du lot 89
9.- Enfouissement sanitaire (avis de motion)
10.- Projet Freeman

Donné ce 19e jour de janvier 1981.
N.B.: Monsieur le Maire a téléphoné à chacun des membres du Conseil entre 18.30h. et 19.30h. le 19 janvier 1981 afin d'ajouter les items suivants: 1-B, 1-C, 9, 10 et tous étaient d'accord.

J.P. Gratton
.....
Jean-Pierre Gratton, sec.trés.

81-18 Détermination des secteurs loisirs

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité soit divisée en cinq (5) secteurs tel que délimité sur le plan présenté au Conseil et * ces secteurs soient identifiés comme suit:

*que

secteur #1 Prairies
secteur #2 Village
secteur #3 St-Laurent
secteur #4 St-Malo incluant Red Mill sud
secteur #5 Route 138

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-19 Amendement règlement # 112 (loisir)
Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Etienne Bergevin à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente des amendements modifiants le règlement numéro 112 (loisir)

81-20 Plan triennal
Il a été déposé au Conseil de la documentation en vue de commencer une étude pour un plan triennal au niveau des loisirs.

✓ 81-21 Achat d'une sableuse
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité achète de la Cie Industech une sableuse modèle EP-20 aux prix de $2,810.44 incluant les taxes et l'installation. La sableuse porte une garantie de trois (3) mois tel que spécifié par la Compagnie.

Adopté

✓ 81-22 Acceptation honoraires professionnels de Jean-Marie Chastenay, arp. géom.
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que les honoraires professionnels de Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre présenté pour le piquetage du Boulevard Francoeur, tel que demandé par la résolution 80-118 soit payé au montant de $7,500.00 en paiement final confirmé par écrit par le dit Jean-Marie Chastenay et que par cette résolution soit resceindée la résolution # 81-6.

Adopté

81-23 Invitation de la Chambre de Commerce du Cap-de-la-Madeleine
Après avoir consulté le Conseil, le maire accepte l'invitation à souper de la Chambre de Commerce et demande au secrétaire-trésorier de confirmer sa présence.

✓ 81-24 Projet table de gestion
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la table de gestion présenté au Conseil par le secrétaire-trésorier soit remplacé par un calendrier d'assemblée et de réunion à * une assemblée publique régulière le premier lundi du mois, une réunion le deuxième mercredi du mois,*ces dites assemblées et réunions sont par ce fait même convoqués d'avance dans le calendrier annuel. Ces assemblées et réunions sont aux heures ordinaires des assemblées.

*savoir:
*et une réunion le dernier mercredi du mois

Assemblée régulière du mois:	2 février
Réunion du Conseil	: 11 février
Réunion du Conseil	: 25 février
Assemblée régulière du mois:	2 mars
Réunion du Conseil	: 11 mars
Réunion du Conseil	: 25 mars
Assemblée régulière du mois:	6 avril
Réunion du Conseil	: 15 avril
Réunion du Conseil	: 29 avril
Assemblée régulière du mois:	4 mai
Réunion du Conseil	: 13 mai
Réunion du Conseil	: 27 mai
Assemblée régulière du mois:	1er juin
Réunion du Conseil	: 10 juin
Réunion du Conseil	: 23 juin
Assemblée régulière du mois:	6 juillet
Réunion du Conseil	: 15 juillet
Réunion du Conseil	: 29 juillet
Assemblée régulière du mois:	3 août
Réunion du Conseil	: 12 août
Réunion du Conseil	: 26 août
Assemblée régulière du mois:	8 septembre
Réunion du Conseil	: 16 septembre
Réunion du Conseil	: 30 septembre
Assembleé régulière du mois:	5 octobre
Réunion du Conseil	: 14 octobre
Réunion du Conseil	: 28 octobre
Assemblée régulière du mois:	2 novembre
Réunion du Conseil	: 11 novembre
Réunion du Conseil	: 25 novembre

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Assemblée régulière du mois: 7 décembre
Réunion du Conseil : 16 décembre
Réunion du Conseil : 30 décembre

No. de résolution ou annotation

Adopté

81-25 Brochures informations 1981
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil mandate le secrétaire-trésorier pour faire un devis et aller en soumission pour une quantité de 2,200 brochures trois fois par année dans un contrat annuel.

Adopté

✓ 81-26 Déterminer date rencontre pour négociation avec le Syndicat Canadien de la Fonction Publique, local 2414.
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil rencontre le 11 février 1981 à 20.30 heures l'exécutif et le négociateur du Syndicat Canadien de la Fonction Publique, local 2414 en vue de prendre dépôt des demandes syndicales.

Adopté

81-27 Subdivision du lot 89
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le plan de cadastre 89-160 et 89-161, dossier #32888.

Adopté

81-28 Avis de motion site enfouissement sanitaire
Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Réjean Montplaisir à l'effet de présenter à la prochaine séance ou à une séance subséquente un projet de règlement d'enfouissement sanitaire.

✓ 81-29 Projet Freeman
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le projet Freeman soit abandonné considérant que la Municipalité est obligée d'investir plus de 50 à 75% des coûts du projet alors qu'antérieurement les Ministères concernés subventionnais à 100%.

Adopté

Monsieur Daniel Bouchard propose la levée de l'assemblée.
1 mot renvoi exacte (résolution 81-18)
9 mots renvoi exacte (résolution 81-24)

Lucien Chaussé ....Maire.... Jean-Pierre Gratton ....Sec.trés.
Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Vendredi le 23 janvier 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce vendredi 23 janvier 1981 à 18.00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Jean-Pierre Gratton, sec.trés. pour être tenue au lieu et à 18.00 heures des sessions du Conseil, le 23e jour de janvier 1981, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Municipalité régionale de Comté
2.- Engagement de la Firme Morin, Cadieux et Matteau, comptables agréés pour la vérification des états financiers 1980-1981.
3.- Engagement de la firme Maxi Plus pour l'envoie et le rôle de perception des comptes de taxes 1981.
4.- Engagement de la firme Maxi Plus pour la comptabilité générale et production mensuellement des états financiers informatisés pour l'année 1981.
5.- Langevin
6.- Demande de libération

Donné ce 21e jour de janvier 1981

.....
Jean-Pierre Gratton, sec.trés.

81-30 Municipalité régionale de Comté

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine fasse partie d'une Municipalité régionale de Comté englobant les Municipalités suivantes: La Cité du Cap-de-la-Madeleine, St-Louis de France, St-Maurice, St-Luc de Vincennes, la Visitation de Champlain Paroisse, Champlain Village, Ste-Geneviève de Batiscan, St-François Xavier de Batiscan, St-Prosper, Ste-Anne de la Pérade, la Pérade Village, St-Stanislas, St-Narcisse, Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-31 Engagement vérificateur 1980.
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Firme Morin Cadieux & Matteau, comptables agréés soit engagée pour la vérification des états financiers 1980.

Adopté

81-32 Engagement vérificateur 1981.
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Firme Morin Cadieux & Matteau comptables agréés soit engagée pour la vérification des états financiers 1981.

Adopté

81-33 Engagement Firme Maxi Plus taxe 1981.
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Firme Maxi Plus soit engagée pour l'envoie des comptes de taxes et pour le rôle de perception des taxes 1981 en se basant sur les même taux qui ont été en vigueur en 1980.

Adopté

81-34 Engagement Firme Maxi Plus pour les états financiers informatisés 1981
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Firme Maxi Plus soit engagée pour la comptabilité générale et la production mensuelle des états financiers informatisés pour l'année 1981 en se basant sur les mêmes taux qui ont été en vigueur en 1980.

Adopté

81-35 Jean-Paul Langevin
Proposé, secondé et résolu unanimement que Monsieur Jean-Paul Langevin rencontre le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap à l'intérieur de 90 jours afin de se conformer à l'entente signé le 5 septembre 1979.

Adopté

81-36 Demande de libération
Proposé, secondé et résolu unanimement que le Conseil accepte de libérer Madame Claudette Toupin et Monsieur Roger Courteau en vue d'assister à un stage de délégué de griefs jeudi le 5 février 1981 et vendredi le 6 février 1981 sans rémunération aucune.

Adopté

Monsieur Réjean Montplaisir propose la levée de l'assemblée.

Lucien Chaussé ..... Maire ..... Sec.trés. Jean-Pierre Gratton

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 2 février 1981.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 2 février 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

81-37 Adoption de l'ordre du jour
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adopté

81-38 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Boucnard et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 5 janvier 1981, 12 janvier 1981, 15 janvier 1981, 21 janvier 1981, 23 janvier 1981 soient acceptées telles que présentées. Le secrétaire-trésorier a été dispensé de lire les minutes car chaque membre du Conseil a reçu copie des dites minutes quarante-huit (48) heures avant l'assemblée et que copie était disponible dans la salle. (réf.: art. 171 et 359 du Code Municipal).

Adopté

√ 81-39 Remboursement emprunt règlement #114
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande à la Banque Nationale du Canada de reporter au 1er mai 1981 l'échéance de l'emprunt temporaire effectué en vertu du règlement numéro 114 de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. Cette demande ne requiert pas d'autorisation de la Commission Municipale ni du Ministère des Affaires Municipales ayant déjà été accordée en date du 18 septembre 1980.

Adopté

81-40 Avis de motion pour un plan d'urgence
Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Marcel Desjardins à l'effet qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente un projet de règlement pour un plan d'urgence.

J81-41 Correctif agressivité de l'eau
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Firme Pluritec soit engagée en vue de demandes des soumissions pour le traitement de l'eau potable en fonction du dossier 0209.

Adopté

81-42 Avis de motion règlement ordures ménagères
Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Raymond Duval à l'effet qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente un projet de règlement en vue d'adopter un nouveau règlement des ordures ménagères.

81-43 Comité Ville et Village Fleuris du Québec 1981
Le Conseil propose qu'il soit inscrit dans le journal d'information de la Municipalité afin de connaître des gens qui serais intéressé à la formation d'un comité Ville et Village Fleuris du Québec 1981.

Livre des Délibérations F.M. - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-44 Lumières de rues.
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité fasse une demande à l'Hydro Québec pour l'installation de lumières dans les rues suivantes:

Route de l'Ile	:	2 lumières
51e rue St-Malo	:	1 lumière
Bosquet	:	1 lumière
Désiré	:	2 lumières

et telle que spécifiée aux plans qui seront fournis avec cette demande.

Adopté

81-45 Adoption du règlement # 112-A
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le règlement numéro 112-A soit accepté tel que lu.

Adopté

81-46 Changement de signataire
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que Monsieur Jean-Pierre Gratton, secrétaire-trésorier soit autorisé à compter du 3 février 1981 à signer les chèques et tout autre document pertinent rattaché à sa fonction ceci n'annulant en rien la résolution numéro 80-360.

Adopté

81-47 Soumission ordures ménagères
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Municipalité fasse une demande publique d'offre de services soit trois (3) parutions dans un journal local pour la cueillette des ordures ménagères, qu'un devis soit préparé à cet effet et qu'un dépôt de $10.00 non remboursable soit demandé pour le cahier de charges.

Adopté

81-48 Félicitations à Monsieur J. Réal Desrosiers
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que soit envoyé à Monsieur J. Réal Desrosiers une lettre de félicitations pour avoir été nommé l'homme de l'année.

Adopté

81-49 Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec (Ernest Roberge)
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le Conseil municipal demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec d'acquiescer à la demande d'autorisation de Monsieur Ernest Roberge, considérant
1.- qu'un service d'aqueduc est existant
2.- qu'un règlement est en vigueur
3.- qu'un chemin public et asphalté est existant.

Adopté

81-50 Demande acceptation étude E.P.I.C.
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite à Monsieur le Ministre de l'Environnement afin d'être accepté dans l'étude E.P.I.C. pour un projet de rénovation d'égout sanitaire.

Adopté

81-51 Demande d'octroi chemin d'été
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement qu'une demande de subvention soit acheminée au Ministre des Transports pour le terrassement, gravelage et drainage des rues afin de compléter les travaux déjà entrepris depuis un (1) an.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-52 Terrain Norbert
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que Monsieur le Maire et le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les contrats pour l'acquisition des terrains Place Norbert faisant partie de la phase I cédé au prix de $1.00.

Adopté

81-53 Approbation plan des lots 89-160, 89-161
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil approuve les plans déposés par Monsieur Serge Hamel, arpenteur-géomètre pour les lots 89-160 et 89-161.

Adopté

81-54 Correspondance
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la correspondance soit acceptée telle que présentée.

Adopté

81-55 Avis de motion étude hydrogéologique
Avis de motion est donné par Monsieur Daniel Bouchard à l'effet qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente un projet de règlement pour l'étude hydrogéologique.

√ 81-56 Soumission étude hydrogéologique
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval que la Firme Pluritec soit mandatée pour procéder aux demandes de soumissions dans l'étude hydrogéologique.

Adopté

√ 81-57 Banque Nationale du Canada (emprunt temporaire)
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande à la Banque Nationale du Canada un emprunt n'excédant pas $50,000.00 pour fin d'administration générale au taux courant. L'emprunt sera effectué par tranche au fur et à mesure des besoins de la Municipalité. Les intérêts seront payés mensuellement à même le compte de la Municipalité. Le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer les billets relatifs à cet emprunt. L'emprunt sera remboursé au fur et à mesure de la rentrée des fonds au plus tard le 15 avril 1981.

Adopté

81-58 Intérêt sur arrérage
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le taux d'intérêts sur les taxes en arrérage soit porté à 18% annuellement.

Adopté

81-59 Demande de prix pour le débroussaillement du terrain de jeux des Prairies
Proposé, secondé et résolu unanimement que demande soit faite à la Cie Dollard Construction Ltée, à Donald Robert (1978) Inc., à la Sablière Ste-Marthe Inc., à Fournier Excavation Ltée de nous fournir un prix pour le débroussaillement à l'aide d'un bélier mécanique et d'en faire trois (3) ou quatre (4) tas de branches au terrain de jeux des Prairies.

Adopté

81-60 Acceptation des comptes
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire trésorier sont autorisés à en faire le paiement

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. MB

No. de résolution ou annotation		
	3495-Salaire	309.17
	3496-Salaire	160.87
	3497-Salaire	238.69
	3498-Salaire	295.34
	3499-Salaire	139.68
	3500-Salaire	254.02
	3501-Salaire	195.79
3502-	Salaire	47.93
3503-	Salaire	272.52
3504-	Salaire	81.90
3505-	André Toupin, sem. au 21/12/80, déplacement	12.00
3506-	André Toupin, sem. au 30/12/80, déplacement	10.80
3507-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire	1,995.91
3508-	Receveur général du Canada, guide des aides et subventions	89.00
3509-	Garage Réal Biron, réparation camion chevrolet	PR 492.72
3510-	Ste-Marthe et Richard Loranger	371.95
3511-	Raymond Charpentier, contrat ordures ménagères	2,158.17
3512-	Jean Girard, lettrage camion chevrolet	50.00
3513-	Fernand Veillette, pièces d'autos Turcotte Inc. payées par lui	54.00
3514-	André Toupin, petite caisse, réception civique, Hôtel de Ville	PR 250.00
3515-	Banque Nationale du Canada, émission $108,000. cap. 3,500. int. 5,018.21 émission $ 40,000. int. 1,998.73	10,516.94
3516-	Salaire	245.77
3517-	Salaire	160.87
3518-	Salaire	238.69
3519-	Salaire	134.02
3520-	Salaire	155.96
3521-	Salaire	247.91
3522-	Salaire	195.79
3523-	Salaire	190.07
3524-	Salaire	303.33
3525-	Jean Lefebvre, sem. au 11 janvier 1981, déplacement	30.90
PR 3526-	Fernand Veillette, sem. au 11 janvier 1981, déplacement	60.90
3527-	Denis Montplaisir, sem. au 11 janvier 1981, déplacement	36.30
3528-	André Toupin, sem. au 11 janvier 1981, déplacement	13.20
3529-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire	1,872.41
3530-	André Toupin, petite caisse, réception Hôtel de Ville	23.10
3531-	Carrière St-Maurice, pierre	4,113.38
3532-	Hydro Québec, lumières de rues	3,664.27
3533-	Pintendre Auto Inc., achat camion chevrolet plus taxe	648.00
3534-	Comité de loisir (Secteur Prairies)	500.00
3535-	Comité de loisir (Secteur Place St-Laurent)	500.00
3536-	Comité de loisir (Secteur Route 138)	PR 500.00
3537-	Comité de loisir (Secteur Village)	500.00
3538-	Comité de loisir (Secteur St-Malo)	500.00
3539-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire	1,675.08
3540-	André Toupin, sem. au 18 janvier 1981, déplacement	PR 28.80
3541-	Fernand Veillette, sem. au 18 janvier 1981, déplacement	49.80
3542-	Denis Montplaisir, sem. au 18 janvier 1981, déplacement	17.40
3543-	Lucien Chaussé, inscription S.P.A.M.	25.00
3544-	Pluritec Ltée, consultants, plan directeur	11,500.00
3545-	Jean-Marie Chastenay, arp. géom. paiement final piquetage Bl. Francoeur.	7,500.00
3546-	Ministre des Finances, licence baco	102.00
3547-	Ministre des Finances, licence camion chevrolet	102.00
3548-	chèque annulé, erreur	------
3549-	Ministre du Revenu du Québec, plans de cadastre	7.02
3550-	Banque Nationale du Canada, émission $200,000. cap. 4,000.00 int.10,318.75	14,318.75
3551-	Fernand Veillette, 68 milles à 0.30	20.40
3552-	Roger Courteau, 42 milles à 0.30	12.60
3553-	Jean Lefebvre, 60 milles à 0.30	18.00
3554-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire	1,569.24
3555-	Fernand Lethiecq, contrat déneigement 2e tranche	PR 7,092.00
3556-	Comité de loisir (secteur Place St-Laurent)	115.00
3557-	Fernand Veillette, remboursement transfert Chevrolet	21.00
3558-	Ministre des Finances, licence 4 roues	9.00
3559-	Ministre des finances, licence camion	102.00
3560-	A. & L. Richard automobiles Inc., intérêts sur chèque post-daté	47.92
3561-	Auger Service de bruleurs Inc., 2 call service, 1 check valve	42.00
3562-	Beaumier électrique, électricité Hôtel de Ville	421.50
3563-	Bell Canada, bâtisse Notre-Dame de la Rive	9.40
3564-	Bell Canada, bureau tarif mensuel 2 mois plus installation	PR 704.71
3565-	Bell Canada, station de pompage, Rg St-Malo	22.68

INITIALES DU MAIRE h.c.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	3566-Ben Vanasse Inc., 25 sacs de calcium	345.60
	3567-Béton Vibré Ltée, 1 puisard	214.70
	3568-Breuvages Bégin Ltée, janvier 1981, location dist. liquers	17.28
	3569-C.A.M.A., calendrier municipal	12.00
	3570-Camions à incendie Pierreville Ltée, 500 pieds boyaux	891.00
	3571-Cap auto seat cover, matériel à rideaux, Hôtel de Ville	215.87
3572-	Cap Fire Service, remplir extincteur chimique	5.00
3573-	Robert Carrier, notaire, contrats: Henriette T. Gagné, Lucien Lefebvre, contrats pour rues	158.00
3574-	Carrière St-Louis - Roy & Trottier, voyages de pierre	138.14
3575-	Charpentier Raymond, contrat ordures ménagères PA	2,158.17
3576-	Compagnie d'Auvents des Marchands Ltée, 4 drapeaux Québec et Canada	77.49
3577-	Compteurs Neptune Ltée, broche à sceller	33.61
3578-	Den-Mart Inc, café	108.60
3579-	Du Sault Fleuriste, fleurs Mme Bergevin, inauguration	109.62
3580-	Adrien Grand'Maison, addition camion surpirme Chevrolet et GMC	281.00
3581-	Hydro Québec, station de pompage Rg St-Malo	1,093.85
3582-	Hydro Québec, loisir 160, 8e rue	51.83
3583-	Hydro Québec, ooisir 200, des Lys	157.57
3584-	Imprimerie Art Graphique, cartes eau	44.15
3585-	Imprimerie Générale Enr., lettrage et décorations livre d'Or	80.00
3586-	J. A. Roberge, 2 tapis	142.56
3587-	J.B. Lanouette Inc., ass. cautionnnement J.P.Gratton	63.00
3588-	Corp. Mun. de Ste-Marthe et Richard Loranger	485.61
3589-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	955.20
3590-	Ministère du Revenu, remise	1,550.23
3591-	Montplaisir André, transport courrier 2 mois	60.00
3592-	Morin & Frères Inc.	134.80
3593-	Le Nouvelliste, assemblée publique consultation 48.75 Budget 32.50 Rôle d'évaluation 74.75	156.00
3594-	Outicentre Inc., réparation drill	32.21
3595-	Les Pétroles Hélie, huile à chauffage Notre-Dame de la Rive	179.05
3596-	Syndicat Canadien de la Fonction Publique remise janvier	51.28
3597-	Receveur général du Canada, remise	1,229.79
3598-	Sablière du Cap Inc., sable à ciment	129.60
3599-	Sablière Ste-Marthe Inc., 5h. déneigement	225.00
3600-	Sablière Valmont Inc., sable, abrasif, sel PR	529.68
3601-	Saillant Inc.	173.41
3602-	Sani-Marc Inc., cire et savon	48.06
3603-	Service Scolaire Enr., 1 boite chemise Ronéo	43.69
3604-	Société Canadienne de sel, safe-tsalt PR	812.21
3605-	Solec, location dactylo	50.27
3606-	Télé-communication, 1 batterie	17.28
3607-	Tilden, location camion	517.73
3608-	Toupin André, excavation, transport de sable et sel	420.38
3609-	Trois-Rivières location, pointe, ciseau pace breacker	104.00
3610-	Verrerie du Cap Enr., percer vitre guichet Hôtel de Ville	15.00
3611-	Vitrerie du Centre Inc., percer vitre guichet Hôtel de Ville	30.00
3612-	Xerox Canada Inc., frais de location et reproduction PR.	182.01
3613-	Gas Bar Giroux, gaz camion	10.30
3614-	Garage M. Ayotte, gaz camion	292.72
3615-	Fernand Veillette, remboursement	44.62
3616-	André Toupin, petite caisse PR	73.76
3617-	Lucien Chaussé, rémunération	291.30
3618-	Raymond Duval, rémunération	100.00
3619-	Marcel Desjardins, rémunération	100.00
3620-	Gaston Girard, rémunération	100.00
3621-	Réjean Montplaisir, rémunération	100.00
3622-	Etienne Bergevin, rémunération	100.00
3623-	Daniel Bouchard, rémunération	100.00

81-61 Traverse sous la voie ferrée Red Mill

Proposé, secondé et résolu unanimement qu'une lettre soit envoyée au député Michel Veillette concernant la traverse sous la voie ferrée du CPR afin d'aapuyer notre dossier.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

81-62 Levée de l'assemblée

Monsieur Gaston Girard propose la levée de l'assemblée

Lucien Chaussé ..Maire..... Jean-Pierre Gratton ..Sec.trés.

Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 9 février 1981.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 9 février 1981 à 18.00 au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval, Daniel Bouchard, Marcel Desjardins.

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard.

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Jean-Pierre Gratton pour être tenue au lieu et à 18.00 heures des sessions du Conseil le 9e jour de février 1981 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Traverse voie ferrée Red Mill

Donné ce sixième jour du mois de février 1981.

(Signé) .....
Jean-Pierre Gratton, sec.trés.

(Copie conforme)
.....
Jean-Pierre Gratton, sec.trés.

81-63 Traverse voie ferrée Route Red Mill
Proposé par Monsieur Daniel Boucnard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage à signer une entente standard avec le Canadien Pacifique concernant la construction d'une traverse d'aqueduc sous la voie ferrée reliant Trois-Rivières à Québec, à la hauteur de la Route de Red Mill. La Corporation Municipale s'engage aussi à se rendre responsable des travaux et des frais inhérents à cette construction. Que le Maire et le secrétaire-trésorier par ce fait sont mandatés à signer ladite entente standard. Que les travaux peuvent commencer aussitôt que le Canadien Pacifique aura donné son approbation.

Adopté

.....Maire.....Sec.trés.
Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/

Livre des Délibérations F.M. - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 25 février 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce *mercredi 25 février 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers: Raymond Duval
Réjean Montplaisir
Gaston Girard
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard.

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Jean-Pierre Gratton, sec.trés. pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil, le 25e jour de février 1981, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Avis de motion site enfouissement sanitaire
2.- Rescision de la résolution #81-46
3.- Signatures autorisées (changement)
4.- Adhésion 1981 Corporation des secrétaires Municipaux du Québec Inc.
5.- Salaire 1981, André Toupin
6.- Salaire 1981, Fernand Veillette
7.- Demande d'étude légale de Me Pinsonneault
8.- Avis de motion (terme de 4 ans pour les membres du Conseil)
9.- Session perfectionnement
10.- Engagement d'une secrétaire
11.- Engagement d'un technicien en comptabilité
12.- Adoption règlement 137
13.- Etude convention collective et nomination de 2 délégués pour négociation.
Varia: ouverture soumission étude hydrogéologique à 8.00 heures.

Donné ce 23e jour du mois de février 1981

(Signé).....
Jean-Pierre Gratton, sec.trés.

(Copie conforme)

.....
Jean-Pierre Gratton, sec.trés.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-64 Avis de motion site enfouissement sanitaire

Monsieur le Conseiller Daniel Bouchard donne avis de motion qu'il sera présenté un règlement pour annuler le règlement numéro 132 et adopter le règlement numéro 136 concernant une entente pour l'usage l'organisation, le maintien, l'administration et l'exploitation en commun d'un terrain pour l'élimination des déchets, détritus et ordures ménagères par la méthode d'enfouissement sanitaire et pour autoriser le Maire et le secrétaire-trésorier à signer pour et au nom de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ladite entente selon les dispositions du Code Municipal ou de la loi des Cités et Villes.

81-65 Rescision résolution 81-46

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la résolution 81-46 concernant le changement de signataire soit resceindée.

Adopté

81-66 Signatures autorisées (changement)

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que Monsieur Jean-Pierre Gratton, secrétaire-trésorier soit autorisé à signer conjointement avec Monsieur le Maire Lucien Chaussé tous les chèques, billets et autres effets bancaires pour et au nom de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. De plus il est résolu que Monsieur André Toupin soit autorisé à retirer les effets bancaires payés.

Adopté

81-67 Adhésion 1981, Corporation des Secrétaires Municipaux du Québec Inc.

Proposé par Monsieur Gaston Girard, seconde par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la somme de $150.00 soit payée à la Corporation des secrétaires Municipaux du Québec Inc. Ce montant représente la carte de membre pour l'année 1981, un certificat de cautionnement (bon de fidélité) d'une limite de $5,000.00 pour le secrétaire-trésorier tel qu'exigé par le Ministère des Affaires Municipales et un certificat d'assurance responsabilité professionnelle d'une limite de $1,000,000.00 au nom de ladite Corporation et de $100,000.00 pour le secrétaire-trésorier protégeant celui-ci contre toutes poursuites à la suite d'une erreur, omission ou d'une négligence commise lorsque celle-ci découle de l'exécution des services, devoirs et obligations du secrétaire-trésorier.

Adopté

81-68 André Toupin, traitement 1981

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement qu'en vertu de cette résolution la Municipalité déclare retenir les services de Monsieur André Toupin en qualité d'adjoint au secrétaire-trésorier et entend utiliser tels services selon les normes d'une administration rationnelle et efficace d'une Municipalité. L'adjoint devra s'engager à fournir à la Municipalité les services qui conviennent d'assumer, les responsabilités professionnelles que la loi et les règlements lui imposent et d'en rendre compte au Conseil Municipal. Son traitement à compter du 23 février 1981 sera de $17,000.00 annuellement à raison de versements égaux et consécutifs de $326.92 à tous les jeudis. Aucune rémunération de temps supplémentaires ne doit être demandée à moins que le Conseil en décide autrement et que des démarches seront entreprises par le Conseil en vue de contribuer à un régime de retraite.

Adopté

81-69 Fernand Veillette, traitement 1981

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement qu'en vertu de cette résolution la Municipalité déclare retenir les services de Monsieur Fernand Veillette en qualité d'inspecteur municipal et entend utilisé tels services selon les normes d'une administration rationnelle et efficace d'une Municipalité. L'inspecteur-municipal devra s'engager à fournir à la Municipalité les services qui conviennent afin d'assumer les responsabilités professionnelles que la Loi et les règlements lui imposent et d'en rendre compte au Conseil Municipal. Son traitement à compter du 23 février 1981 sera de $22,500.00 annuellement à raison de versements égaux et consécutifs de $432.69 à tous les jeudis. Aucune rémunération de temps supplémentaires ne doit être demandé à moins que le Conseil en décide autrement et que

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

des démarches seront entreprises par le Conseil en vue de contribuer à un régime de retraite.

Adopté

81-70 Demande d'étude légale de Me Pinsonneault
Proposé, secondé et résolu unanimement que la demande d'étude légale de Me Pinsonneault soit acceptée telle que déposée.

Adopté

81-71 Avis de motion (terme 4 ans pour les membres du Conseil)
Monsieur le Conseiller Daniel Bouchard donne avis de motion qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente un projet de règlement à l'effet de décréter que la durée des fonctions du maire et des conseillers sera à l'avenir de 4 ans.

Adopté

81-72 Session de perfectionnement
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier assiste aux sessions de perfectionnement module 1, 2 et 3 donné par l'Ecole Nationale d'administration publique de plus il est résolu que les frais encourus soient défrayés par la Municipalité sur présentation de pièce justificative.

Adopté

81-73 Engagement de personnel (secrétaire)
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard que le secrétaire-trésorier est mandaté de procéder à un appel d'offre en vue d'engager une personne (secrétaire) pour ouvrage général de bureau, ceci à titre temporaire par période renouvelable n'excédant pas 6 mois. Le vote est demandé: POUR: Etienne Bergevin
Daniel Bouchard
CONTRE: Raymond Duval
Gaston Girard
Réjean Montplaisir

Rejeté

81-74 Engagement de personnel (technicien en comptabilité)
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard que le secrétaire-trésorier est mandaté de procéder à un appel d'offre en vue d'engager une personne à titre de technicien en comptabilité ceci à titre temporaire par période renouvelable n'excédant pas 6 mois. Le vote est demandé: POUR: Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

CONTRE: Raymond Duval
Gaston Girard
Réjean Montplaisir

Rejeté

81-75 Adoption du règlement 137 (Ordure ménagère et salubrité publique)
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le règlement 137 concernant la salubrité publique, les déchets et ordures ménagères et la manière d'en disposer et abrogeant le règlement numéro 60 soit accepté dans son intégralité tel que lu.

Adopté

81-76 Nomination de 2 délégués du Conseil pour négociation convention collective.
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que Messieurs les Conseillers Daniel Bouchard et Raymond Duval soient délégués en vue de négocier la convention collective entre la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ses employés de soutien il va s'en dire que Monsieur le Maire et le secrétaire-trésorier sont d'office sur ce dit comité. Aucune décision ne doit être prise tant que le Conseil n'aura statué sur les recommandations fait par le Comité de négociation.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

L.C.

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Varia: ouverture des soumissions à 8.00 heures (Etude hydrogéologique)

La séance est levée.

1 mot renvoi exact

Lucien Chaussé ..... Maire ..... Jean-Pierre Gratton ..... Sec.trés.

Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 2 mars 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 2 mars 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

81-77 Adoption de l'ordre du jour
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté.

Adopté

81-78 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 2, 9 et du 25 février 1981 soient acceptées telles que lues.

Adopté

81-79 Dépôt d'une pétition secteur Village
Une pétition a été déposé au Conseil par Madame Lapointe en vue de l'achat d'un terrain de jeu au secteur Village. Après avoir fait un compte rendu des étapes que la Municipalité a entreprise pour les loisirs, le Maire a dit que durant l'année en court il y aura sûrement des déroulements qui seront à la satisfaction de tous.

81-80 Soumission ordure ménagère
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le contrat pour la cueillette des ordures ménagères soit alloué à la firme Rosaire Chagnon au montant soumissioné de $25,594.03. Ladite firme est le plus bas soumissionnaire et est conforme aux demandes du cahier de charges. Le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat dans les plus brefs délais avec ladite firme pour la durée d'une année.

Adopté

✓ 81-81 Hydro Québec, acceptation 12 luminaires
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que les plans proposés par l'Hydro Québec pour l'installation de luminaires 10,000 lumens (mercure) sur les rues des Pivoines 3, René 3, Route de l'Ile 2, Rang St-Malo 1, Désiré 2 soient acceptés ainsi qu'un luminaire 10,000 lumens au sodium sur la rue Bosquet.

Adopté

✓ 81-82 Hydro Québec, acceptation de 5 luminaires
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les plans proposés par l'Hydro Québec pour l'installation de luminaires 10,000 lumens sodium sur les rues St-Maurice 1, Jacinthe 2, Denise 1 soient acceptés ainsi qu'un luminaire 10,000 lumens au mercure sur la rue Gagné.

Adopté

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-83 Aqueduc et égout sanitaire 11e, 12e rue, 1ère, 2e avenue
Proposé par Monsieur Rajmond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que compte tenu de l'état satisfaisant des travaux réalisés tels que définie au cahier des charges l'acceptation provisoire est accordée à l'entrepreneur Pampierre Inc. et que la somme de $9,878.73 lui soit versé. Un montant résiduelle de 5% est retenue jusqu'à l'acceptation finale.

Adopté

81-84 Acceptation plan de lotissement partie du lot 462 et 463
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le plan du dossier # 32896 soumis par Serge Hamel, arp. géom. soit accepté par le Conseil Municipal.

Adopté

81-85 Demande en revision
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que si une demande en revision s'avère nécessaire, le Conseil appuiera cette démarche en ce qui regarde la partie du lot 462 pour une superficie totale de 4,022.7 mètres carrés en considérant que l'aménagement de ce développement doit se faire le plus armonieusement possible, considérant que la superficie demandée par le Ministère de l'Environnement est de 1,486.4 mètres carrés avec un service, considérant que notre plan d'urbanisme respecte ces normes, considérant que ce plan n'affecte en rien le but visé par la C.P.T.A.Q., considérant que le centre d'un fossé important sert de limitation.

Adopté

81-86 Règlement entente enfouissement sanitaire
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le règlement portant le numéro 132 soit annulé et que le règlement 136 soit adopté concernant la ratification d'une entente pour l'usage, l'organistation, le maintien, l'administration et l'exploitation en commun des déchets, détritus et ordures ménagères par la méthode d'enfouissement.

Adopté

✓81-87 Présentation des soumissions étude hydrogéologique
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier achemine copies des soumissions reçues aux ingénieurs de la Firme Pluritec pour analyse en vue de faire une recommandation au Conseil pour acceptation.

Adopté

✓81-88 Acceptation plan de subdivision d'une partie du lot 111-3
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le plan déposé par Monsieur Serge Hamel, arpenteur-géomètre concernant la subdivision d'une partie du lot 111 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine division d'enregistrement de Champlain, soit approuvé.

Adopté

✓ 81-89 Acceptation quote-part site enfouissement sanitaire
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu que le Conseil Municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte le principe que le paiement de la quote-part de ladite municipalité relative au coût pour la location des terrains requis pour l'opération du site d'enfouissement sanitaire situé dans la municipalité de la Visitation de Champlain et des dépenses inhérentes encourues pour cette location, soit effectué en totalité dès que l'entente intermunicipale concernant l'exploitation d'un lieu d'élimination des déchets solides par voie de délégation de compétence sera signée par toutes les municipalités partici-

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

pantes et acceptée par les autorités compétentes, cette quote-part étant établie au prorata de la population respective de chaque municipalité telle que déterminée dans le dernier dénombrement reconnu valide par un décret du gouvernement publié dans la Gazette Officielle du Québec, conformément à l'article 7 de la loi sur les cités et villes, à l'article 16a du Code municipal de Québec ou aux dispositions de la charte de toute municipalité de cité ou de ville. Gazette Officielle du Québec 14 mai 1980, population officielle de de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine 3,380 habitants.

Adopté

81-90 Soumission revue information 1981

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir que la soumission de la Firme Imprimerie St-Patrice soit acceptée au prix de $ 2,434.46 incluant les taxes et livraison pour 3 parutions. Ladite Firme est le plus bas soumissionnaire et est conforme aux demandes. Le vote est demandé: Pour: Daniel Bouchard
Etienne Bergevin
Réjean Montplaisir
Marcel Desjardins
Gaston Girard

Contre: Raymond Duval

Adopté

81-91 Acceptation des comptes

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés tels que présentés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement sauf le numéro 3695.

3624-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 1/2/81	1,468.66
3625-	Municipalité de Ste-Marthe, rémunération Conseil	891.30
3626-	Fernand Veillette, 56 milles à 0.30 sem. au 1/2/81	16.80
3627-	André Toupin, 48 milles à 0.30, sem. au 1/2/81	14.40
3628-	La Revue Municipale, 9 abonnements	97.20
3629-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 8/2/81	1,524.59
3630-	André Toupin, sem. au 8/02/81, 108 milles à 0.30	32.40
3631-	Fernand Veillette, sem. au 8/2/81, 68 milles à 0.30	20.40
3632-	Chèque annulé (erreur)	-----
3633-	André Toupin, sem. au 15/2/81, 45 milles à 0.30	13.50
3634-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 15/2/81	1,338.16
3635-	Association de paralysie cérébrale du Québec Inc.	25.00
3636-	Hydro Québec, rue Jacinthe, loisir	125.78
3637-	Hydro Québec, lumières de rues	3,911.38
3638-	Fernand Veillette, sem. au 22/2/81, 44 milles à .30	13.20
3639-	André Toupin, sem. au 22/2/81, 94 milles à 0.30 PR	28.20
3640-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 22/2/81	1,666.93
3641-	Denis Beaudry, transport de pierre	42.50
3642-	Bell Canada, bâtisse Notre-Dame de la Rive	18.80
3643-	Bell Canada, station de pompage Rg St-Malo	23.01
3644-	Bourget Milette & Cie Ltée, camion GMC 1980	266.78
3645-	Breuvages Bégin Ltée, février location distributrice à liqueurs	17.28
3646-	Cap Fire Service Ltée, 3 clés C-32	25.92
3647-	Centre électrique Mauricien Inc. pompe égout ajuster contrôle pneumatique$150., pompe puit 1,2,3, vérifier contacteur et électrode 62.50	212.50
3648-	Raymond Charpentier, contrat ordure ménagère	2,158.17
3649-	Clément Photo, photos membres du Conseil, excepté 2	244.18
3650-	Réjean Lamy, entretien de la patinoire du 1/12/80 au 17/2/81, loisir route 138, 10 semaines à $40. PR	400.00
3651-	Marcel Arcand, déneigement patinoire, loisir Rte 138	10.00
3652-	Compagnie d'auvents des marchands Ltée, 18 drapeaux PR	1,536.15
3653-	Formules Municipales Ltée, avis de convocation, registre de paie, mise à jour 1981, amendement 1979-1980 PR	160.28
3654-	Garage Marcel Roy, poser chauffe moteur $55.73, dégeler borne-fontaine $12.00	67.73
3655-	Hydro Québec, station égout, 1481, Notre-Dame	105.00
3656-	Imprimerie Art Graphique, chèques salaires, duplicata armoiries	219.55

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	3657-Industech Inc., épandeur Maglar PR	2,810.44
	3658-J.A. Roberge, fournir et poser les draperies Hôtel de Ville	1,298.78
	3659-Jacques Auto accessoires Enr., filtre à huile	12.75
	3660-J.B. Lanouette Inc., assurance garantie fidélité André Toupin, avenant surprime équipement de bureau et remise pour patin	229.00
3661-	Laujag Inc., bâtisse loisir Place St-Laurent	21.67
3662-	Librairie du Cap Inc. papeterie, articles bureau	14.26
3663-	Ste-Marthe et Richard Loranger, assistance financière 171.47, rente 257.31 PR	428.78
3664-	Matériaux Gauvin Inc., matériaux pour table à dessin	118.64
3665-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	105.06
3666-	Services Maxi Plus Inc.	252.62
3667-	André Montplaisir, transport courrier	30.00
3668-	Morin & Frères Inc.	95.80
3669-	Le Nouvelliste, inauguration 281.25, avis public R.135 37.50, PR	318.75
3670-	O Bec Fin, réception inauguration Hôtel de Ville PR	900.00
3671-	P.V. Ayotte, régistre de naissance	20.47
3672-	Penn-Mass, repas soirée inauguration Hôtel de Ville	459.10
3673-	Service Scolaire Enr., chemises et étiquettes 72.77 frames de classement et chemises ronéo PR	636.32
3674-	Les Pétroles Hélie Inc., huile à chauffage Notre-Dame de la Rive 183.38, Hôtel de Ville 651.89, huile diesel 266.80 PR	1,102.07
3675-	René Pouliot, dist. produits sanitaires	174.68
3676-	Publi-Hebdos Inc., inauguration Hôtel de Ville	150.00
3677-	Receveur Général du Canada, timbres PR	255.00
3678-	Robert Delisle Inc., 1 caisse d'huile	30.13
3679-	Sablière du Cap Inc., sable à ciment	129.60
3680-	Sablière Valmont Inc., sable abrasif et sel	411.39
3681-	Saillant Inc.	437.60
3682-	Signalisation Aluminium Dufresne, 6 arrêts 143.74 licence de chien 210.06	353.80
3683-	Société Canadienne de Sel Ltée, safe-t-salt	862.18
3684-	Solec Inc., location dactylo	50.27
3685-	André Toupin, excavation, transport de sable	735.76
3686-	Trois-Rivières Chevrolet, grille, lens Ay, housing, chevrolet 1975	119.61
3687-	Paul Vallée, changer filtre et huile transmission automatique, tune-up sur moteur chevrolet 1975	123.39
3688-	Vitrerie du Centre Inc., réparer porte Hôtel de Ville	66.00
3689-	Xerox Canada Inc., frais reproduction	59.82
3690-	Xerox Canada Inc., frais de location PR	153.09
3691-	Gas Bar Giroux, gas camions	452.55
3692-	Receveur Général du Canada, I.F. 826.95, A.C. 332.09	1,159.04
3693-	Ministre du Revenu du Québec, R.R.Q. 290.66, I.P. 1,091.10, A.M.143.55	1,525.31
3694-	Syndicat Canadien de la Fonction Publique remise	38.52
3695-	pas accepté	
3696-	Benoit Hélie Inc., modification système chauffage	13.83
3697-	Club de l'Amitié	141.31
3698-	Municipalité de Ste-Marthe, rémunération Conseil	891.30

81-92 Rôle valeur locative

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin ---------- que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande à la Firme Sonarex de dresser un rôle de la valeur locative aux fins principalement de la taxe d'affaires. Ceci devra se faire en même temps que le grand rôle nouvelle génération. Le vote est demandé

Pour: Marcel Desjardins
Daniel Bouchard
Etienne Bergevin
Réjean Montplaisir

Contre: Gaston Girard
Raymond Duval

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
r.c.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-93 Demande au Conseil de Comté
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil de Comté donne à la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine une priorité toute particulière afin que puisse être confectionné un rôle nouvelle génération dans l'année en court en vue qu'il soit déposé pour entrer en vigueur au début de l'exercice financier 1982. Que copie de la résolution 81-9 soit jointe à notre demande.

Adopté

81-94 Acceptation plan subdivision d'une partie du lot 34-16 et 34-17
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le plan déposé par Monsieur Roger Gélinas, arpenteur-géomètre concernant la subdivision d'une partie du lot 34 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

81-95 Date pour rencontre convention collective
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que soit fixé à mercredi le 18 mars 1981 à 19.30 heures, la première rencontre en vue de négocier une convention collective avec le syndicat des employés de soutiens de la Municipalité.

Adopté

81-96 Correspondances
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la correspondance soit accepté telle que présentée par le Maire et le secrétaire-trésorier.

Adopté

81-97 Ouverture des soumissions (système de correction P.H.)
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que vue qu'il n'y a eu aucune soumission reçu avant 16.00*qu'une demande de prix sur invitation soit faite pour l'installation du système correcteur du P.H. suivant les spécifications de la Firme Pluritec.

*heures

Adopté

81-98 Permis de construction
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement qu'en vertu de l'article 6.4 au titre lotissement-dérogation du règlement de lotissement en vigueur dans la Municipalité que soit émis un permis de construction en vue d'ériger une résidence à Monsieur Laurent Bergeron pour le lot 533-10 enregistré au cadastre officiel de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine sous le numéro 251627, volume 565 en 1976 par Réjean Giroux, notaire au numéro 4779 de son livre des minutes.

Adopté

81-99 Demande à l'Hydro Québec pour la pose de 5 luminaires
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement qu'une demande soit faite à l'Hydro Québec pour la pose de luminaires. 1 rue Beaulieu, 4 rue Des Plaines telle que spécifié sur les plans

Adopté

81-100 Avis de motion terme de 3 ans
Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Raymond Duval à l'effet qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente un projet de règlement en vue d'adop-

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

ter un règlement modifiant de 2 ans à 3 ans le terme d'office du maire et des conseillers de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

81-101
No. de résolution ou annotation

Inscription programme P.A.R.E.L
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement qu'une demande soit faite en vue d'être inscrit au programme P.A.R.E.L.

Adopté

81-102

Levée de l'assemblée
Monsieur Gaston Girard propose la levée de l'assemblée

Adopté

mot renvoi exact

Lucien Chaussé ..... Maire ..... Sec.trés.
Lucien Chaussé — Jean-Pierre Gratton

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 25 mars 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mercredi 25 mars 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Gaston Girard
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Jean-Pierre Gratton, secrétaire-trésorier pour être tenu au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil, le 25e jour de mars 1981, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Demande octroi clôture terrain de jeux
2.- Compte taxe commerce 1981 (Champlain)
3.- Article 549 du Code Municipal
4.- Subdivision d'une partie du lot 533
5.- Rivières des Cormiers (Aménagement fossés)
6.- Rue Gilles Toupin
7.- Budget loisir 1981
8.- Terrain de jeux Place St-Laurent
9.- Débrouissaillement terrain loisirs Prairies
10.- Demande du Comité des loisirs Secteur 4, St-Malo
11.- Demande de permis pour plan d'asphalte Re: Gaston Girard
12.- Parc Industriel
13.- Négociation syndicale

Donné ce 20e jour du mois de mars 1981.

SIGNE
.....
Secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME
.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-103 Demande d'octroi clôture terrain de jeux
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère du loisir de la chasse et de la*d'octroyer l'achat et l'installation de clôtures pour les terrains de jeux Place St-Laurent et Rang St-Malo.

*pêche afin

Adopté

81-104 Compte de taxe commerce 1981 (Champlain)
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil trouve que le compte de taxe commerce présenté par la Corporation de la Paroisse de Champlain n'est pas justifié à cause que la Municipalité de Ste-Marthe n'est pas une entreprise commerciale en conséquence le Conseil demande d'annuler ce compte.

Adopté

81-105 Article 549 du Code Municipal
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Municipalité prêtera à l'avenir les fiches (débloqueur) après identification et signature du demandeur, que les frais occasionnés pour ce service seront imputés au poste budgétaire entretien d'égout, que l'inspecteur municipal tiendra un compte rendu des coûts inhérents à ce service, que les bris ou dommages seront au frais du demandeur. Le secrétaire-trésorier a averti les membres du Conseil du contenu de l'article 549, paragraphe 2.

Adopté

81-106 Subdivision d'une partie du lot 533
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le plan déposé par Serge Hamel, arpenteur-géomètre concernant la subdivision d'une partie du lot 533 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

81-107 Aménagement des fossés du cours d'eau des Cormiers
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Raymond Duval*
*et résolu unanimement que priorité soit donné, au printemps, pour aménager les fossés de décharges de la rivière des Cormiers.
Attendu que l'égouttement ne se fait pas et que ceci occasionne des inondations sur les terres en culture.
Attendu que la Municipalité reçoit des plaintes à ce sujet.
Attendu qu'un règlement portant le numéro 18-80 a déjà été accepté au Conseil de Comté.
Pour ces raisons le conseil recommande que soit porté une attention toute particulière aux branches numéro 4,6,9.

Adopté

81-108 Rue Gilles Toupin
Proposé, secondé et résolu unanimement que soit fixé au 6 avril 1981 une séance d'informations avec les citoyens de la rue Gilles Toupin pour leur proposer une deuxième solutions en vue de régler le problème de l'égouttement de la rue.

Adopté

81-109 Budget loisir 1981
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que la répartition budgétaire 1981 au niveau des loisirs de la Municipalité soit adopté tel que présenté et que chacun des secteurs pourra modifier leur dépenses en conséquence mais ceci devra être ratifié par le Conseil.

Adopté

81-110 Terrain de jeux Place St-Laurent
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la deuxième tranche de $5,000.00 soit payée pour l'achat du lot 89-161 et que le maire et le secrétaire-trésorier sont mandatés à signer le contrat d'achat.

Adopté

Livre des Délibérations FM · Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. · No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. J.P.G.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

81-111 Débroussaillement terrain des loisirs Prairies.
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le contrat pour le débroussaillement du terrain des loisirs Prairies soit alloué à la Compagnie Sablière Ste-Marthe au prix soumissionné de $50.00 l'heure pour un bélier mécanique modèle 750 John Deere avec peigne plus transport. Les travaux consisterons à enlever les souches et les branches et excaver pour enfouir les branches et souches , la terre arable devra être placer de côté pour ensuite être remise en place.

Adopté

✓ 81-112 Demande du Comité des Loisirs secteur #4, St-Malo
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la demande du Comité des Loisirs, secteur numéro 4 soit accepté et que la Municipalité fasse une clôture en 2 X 4 à trois (3) travers de haut avec des poteaux en 4 X 4.

Adopté

La séance est levée

cinq (5) mots renvoi exacts

Lucien Chaussé ..... MAIRE ..... Jean-Pierre Gratton, Secrétaire trésorier

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Vendredi le 27 mars 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE .

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce vendredi 27 mars 1981 à 17.00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

Les membres du Conseil étant tous présents renoncent à l'avis de convocation

✓ 81-113 Vente du lot 89-160
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le lot 89-160 d'une superficie de 278.6 mètres carrés (2,998.9235 pieds carrés) soit vendu à Monsieur Noel Gaudreau, propriétaire du lot 89-15 et qui est voisin, pour la somme de $1,347.15 plus les frais de notaire.

Adopté

✓ 81-114 Installation d'un système de correction du P H
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que soit alloué, suite à la recommandation de nos ingénieurs consultants, à la Firme Eco-Equipement F.E.P. Inc. pour la somme de $5,247.00, l'installation d'un système de correction du P H sur notre réseau d'aqueduc tel que spécifié au cahier de soumission.

Adopté

81-115 Etude hydrogéologique
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que soit alloué suite à l'examen des soumissions reçues par nos ingénieurs consultants à la Firme Foratek International Inc l'étude hydrogéologique tel que spécifié au cahier de soumission pour la somme de $18,408.00.

Adopté

La séance est levée

Lucien Chaussé ..... Maire ..... secrétaire-trésorie

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&&/&/&/&/&&/&

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 6 avril 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 6 avril 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

81-116 Ordre du jour
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adopté

81-117 Rencontre avec les propriétaires de la rue Gilles Toupin
La Municipalité a convoqué tous les propriétaires de la rue Gilles Toupin par écrit, trois (3) propriétaires étaient présent à la rencontre. Monsieur le Maire a expliqué aux gens présents la nature des travaux qu'il y a à entreprendre sur cette rue, les gens présents ont proposés que soit envoyé une autre lettre qui expliquerait le genre de travail qu'il y a à faire ainsi que le coût à être payer par chacun.

81-118 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin que soit adopté les minutes des assemblées du 2 mars 1981, du 25 mars 1981 et du 27 mars 1981. Messieurs les conseillers Gaston Girard et Réjean Montplaisir demande au secrétaire-trésorier d'inscrire leur opposition à l'acceptation des comptes et plus spécifiquement pour le chèque numéro # 3652 achat de drapeaux.

Adopté

✓81-119 Adoption du règlement numéro 138
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le règlement numéro 138 qui fixe à trois (3) ans la durée des fonctions du maire et des conseillers soit adopté et que le secrétaire-trésorier achemine ce règlement au Ministre des Affaires Municipales pour approbation

Adopté

81-120 Nomination d'un nouveau pro-maire
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que Monsieur le conseiller Marcel Desjardins soit nommé pro-maire pour le prochain terme de trois (3) mois.

Adopté

81-121 Rescision des résolutions 81-110 et 81-113
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Raymond Duval que les résolutions 81-110, 81-113 concernant:-
1.- le paiement de la deuxième tranche de $5,000.00 pour l'acquisition du terrain de jeux Place St-Laurent.
2.- la vente du lot 89-160
soient resceindées.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-122 Acquisition des lots 89-154, 89-160, 89-161 et vente du lot 89-160
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité fasse l'acquisition définitive de Monsieur Claude Champoux et de son épouse les lots 154, 160, 161 de la subdivision du lot 89 pour la somme de $10,000.00 comptant et à revendre à Monsieur Noel Gaudreau le lot 160 de la subdivision du lot 89 à concurrence de $0.21165 le pied carré en plus de 50% des frais d'arpentage. Le prix basé sur 2998.923 pieds carrés multiplié par $0.21165 égal $634.72 plus $297.50 de frais d'arpentage totalise un montant de $932.22 et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer ces contrats.

Adopté

81-123 Inspection et ramonage annuels des cheminées Avis de motion.
Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Réjean Montplaisir à l'effet qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement d'inspection et de ramonage annuels de cheminées.

81-124 Zone de protection autour des puits
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que l'inspecteur municipal est autorisé à procéder à des modifications à la zone de protection des puits municipaux telles que placer une clôture à l'entrée de la zone de cause et un fossé de chaque côté de la clôture en vue que personne ne puisse y avoir accès et pour faire dériver les eaux de ruissellement.

Adopté

81-125 Avis légal, plan d'asphalte
Ayant pris connaissance de l'avis légal de son aviseur légal concernant l'implantation temporaire d'un plan d'asphalte dans une zone résidentielle, le conseil municipal sur une proposition du conseiller Raymond Duval secondé par le conseiller Réjean Montplaisir et qui a été résolu unanimement demande ~~que~~*la Compagnie demanderesse de payer les frais que la Municipalité encourera pour un amendement au plan de zonage en vue de placer la zone désignée industrielle.

*à

Adopté

81-126 Avis de motion (Amendement au règlement de zonage)
Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Raymond Duval à l'effet qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement da'mendement au règlement de zonage en vue de créer une zone industriel.

81-127 Demande d'achat d'un camion 6 roues
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier fasse une étude comparative des coûts de tout le transport de l'année incluant le sablage versus l'achat d'un camion neuf 6 roues et que soit déposé ce rapport à la prochaine assemblée régulière.

Adopté

✓81-128 Demande de stationnement prohibé (No-Parking)
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement qu'un panneau indicateur défense de stationner soit installé sur le Boulevard Ste-Madeleine en face du 549 soit au Gas Bar Giroux suite à la demande fait par Monsieur Roger Giroux et que copie de cette résolution soit envoyé au Ministère des Transports.

Adopté

✓81-129 Voies de communications rurales (Commission de toponymie)
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que après avoir analysé la demande de la Commission de toponymie, le Conseil demande à rencontrer un représentant de la Commission afin de solutionner le problème des noms de ces voies de communication.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-130 Demande d'aide cours d'eau Rivières des Cormiers

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine appuie la demande faite par Monsieur Jacques Godin pour l'aménagement du cours d'eau Rivières des Cormiers sur une longueur de 50 arpents, soit du lot 478 à Ste-Marthe au lot 343 de la Paroisse de la Visitation de Champlain.

Adopté

81-131 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les comptes présentés sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté

3699-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire 23 février au 1er mars 1981	1,496.97
3700-	André Toupin, sem. au 1er mars 1981, déplacement	29.40
PR 3701-	Jean-Pierre Gratton, session Pointe du Lac	63.56
3702-	Pampierre Inc., retenue 5%	9,878.73
3703-	Guy Veillette, sem. au 27 février 1981, déplacement	18.60
3704-	Fernand Veillette, sem. au 1er mars 1981, déplacement	9.90
3705-	Receveur Général du Canada, timbres pour comptes de taxe	348.54
3706-	Corporation des secrétaires municipaux du Québec, carte membre	150.00
3707-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire du 2 au 8 mars 1981	1,491.36
3708-	Fernand Lethiecq, 3e tranche, 25% du contrat PR	7,520.00
3709-	André Toupin, sem. au 8 mars 1981, déplacement	19.50
3710-	Guy Veillette, sem. au 8 mars 1981, déplacement	6.90
3711-	Hydro Québec, bâtisse Notre-Dame de la Rive	158.24
3712-	Hydro Québec, Hôtel municipal	576.75
3713-	Hydro Québec, bâtisse loisir St-Malo	376.67
3714-	André Toupin, petite caisse PR	67.90
3715-	René Landry, loisir St-Malo	90.00
3716-	Ministre des Finances, abonnements projets loi public	10.00
3717-	Huguette Matteau St-Hilaire, remboursement taxes 1980	164.31
3718-	Sports 755 Inc., loisir St-Malo PR	272.38
3719-	Banque Nationale du Canada, intérêts règlement 99	36,392.50
PR 3720-	André Toupin, sem. au 15 mars 1981, déplacement	74.87
3721-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 15 mars 1981	1,482.50
3722-	Robert Jutras, distribution circulaires ordures ménagères	31.00
3723-	Richard Hélie, remboursement permis de construction	45.00
3724-	André St-Louis, remboursement permis de construction	15.00
3725-	Fabien St-Arnaud, remboursement permis de construction	15.00
3726-	Ministre des Finances, location lot 534	215.00
3727-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire, au 22 mars 1981	1,442.40
3728-	André Toupin, sem. au 22 mars 1981, déplacement	23.40
3729-	Pas accepté PR	------
3730-	Rosaire Chagnon, remboursement dépôt soumission ordures	2,459.40
3731-	Fernand Lethiecq, 4e tranche PR	6,120.00
3732-	André Toupin, sem. au 29 mars 1981, déplacement	19.50
3733-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 29 mars 1981	1,447.32
3734-	A. & L. Richard Automobiles Inc., changement d'huile, graissage vérifier carburateur camion GMC 1980	23.32
3735-	Bell Canada, bâtisse Notre-Dame de la Rive	9.40
3736-	Bell Canada, bureau, février 241.17, mars 206.23	447.40
3737-	Bell Canada, station de pompage	24.84
3738-	Bourget & Milette & Cie Ltée, spot light, swich, terminal fil	23.26
3739-	Les Breuvages Bégin Ltée, location dist. liqueurs	17.28
3740-	Canron Inc., tuyau ductile, bouchon, borne fontaine PR	1,485.68
3741-	Carrière St-Maurice, voyages de pierre	817.69
3742-	Raymond Charpentier, transport déchets à Champlain, 80 voyages	458.25
3743-	Lucien Chaussé, voyage à Québec	64.31
3744-	Chauffage Ste-Madeleine, 2 pompes droites, 2 plug pompe, temps	410.38
3745-	Copie express de la Mauricie, 1000 photocopies ordures ménagères	29.43
3746-	Corporation du Comté de Champlain, répartition générale pour l'exercice financier 1981 PR	9,717.04
3747-	Corporation du Comté de Champlain, tenue à jour rôle évaluation	156.00
3748-	Donald Robert (1978) Inc., 2 voyages sable à remplir	17.28
3749-	Entreprises St-Pierre & Fils Enr., traverse voie ferrée Red Mill	60.00
3750-	Fleuriste La Violette, fleurs décès belle-mère M. Veillette	37.80
3751-	Garage M. Ayotte, gas camions	326.81
3752-	Garage Marcel Roy & Fils, mini-sableuse, pneu et réparer tube	156.87
3753-	Lucien Germain, service d'une sableuse PR	1,216.50

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	3754-Gouttières Laurier Inc., bâtisse loisir St-Malo	225.00
	3755-Hydro Québec, station de pompage janvier et février	PR 1,529.80
	3756-Hydro Québec, lumières de rues	3,942.70
	3757-Hydro Québec, 160, 8e rue, loisir	81.42
	3758-Hydro Québec, 200 rue des Lys, loisir	171.80
	3759-Hydro Québec, rue Jacinthe, loisir	145.92
	3760-Imprimerie Art Graphique Inc., 3000 enveloppes et 3000 feuilles à plier et couper	147.57
3761-	Marcel Lamy, paiement final ameublement bureau	PR 4,292.70
3762-	Librairie du Cap Inc., papeterie et articles de bureau	29.94
3763-	Richard Loranger, assistance financière 171.47, rente 257.31	428.78
3764-	Compteurs Neptune Ltée	628.61
3765-	Matériaux Gauvin Inc.	57.83
3766-	André Montplaisir, transport courrier	30.00
3767-	Le Nouvelliste, correction du PH, étude hydrogéologique, ordures	570.00
3768-	Les Pétroles Hélie, Ecole Notre-Dame de la Rive 183.74 Hôtel Municipal 380.44	564.18
3769-	Les Consultants Pluritec extension services 8e et 9e rue 327.57 Surveillance 11e et 12e rue 8,609.91 Etude hydrogéologique 1,193.18 Traitement eau potable 1,551.84 Traverse voie ferrée Red Mill 491.58 Aqueduc 8e rue 1,903.95	PR 4,078.03
3770-	R.J. Lévesque & Fils Ltée, gaine traverse voie ferrée Red Mill	623.81
3771-	Sablière du Cap Inc., sable	75.60
3772-	Sablière Valmont Inc., sable abrasif	186.95
3773-	Les Services Maxi Plus Inc., taxes 1981	PR 2,400.00
3774-	Service Scolaire Enr., papeterie articles bureau code municipal	PR 238.93
3775-	Signalisation Dufresne Aluminium	453.45
3776-	Solec Inc., location dactylo	100.54
3777-	Télé-communication bell boy et service téléphonique 1 an	PR 420.00
3778-	Thomas Bellemare & Fils Ltée, service pelle poclain	PR 1,280.00
3779-	André Toupin, excavation transport	158.73
3780-	Xerox Canada Inc., frais de location et reproduction	209.41
3781-	Garage Lévesque & Fils, réparer freins camion	169.19
3782-	Commission Municipale du Québec, R. 54, cap.: 5,104.44, int.: 6,691.98	11,796.42
3783-	Claude Beaulieu Enr., rubans dactylo	81.00
3784-	J. B. Deschamps Inc., contrôle des obligations et coupon	PR 457.00
3785-	Ecole Nat. administration publique, frais de participation	PR 210.00
3786-	Canadien Pacifique, traverse voie ferrée Rte Red Mill	391.45
3787-	Serge Hamel Inc., subdivision et piquetage lot 89	595.00
3788-	Me Jean Pinsonneault, avocat, services 1/10/79 au 31/12/81	PR 2,503.00
3789-	Pagé Construction Inc., asphalte froide	331.13
3790-	Benoit Hélie Inc., tôle pour système chauffage	32.75
3791-	Richard Piché Inc., 2 barrures, 2 spacer	39.39
3792-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	373.57
3793-	Jacques Auto Accessoires Enr.	44.28
3794-	Compagnie de const. Dollard Ltée, service d'un grader	437.00
3795-	Wilson & Lafleur Ltée, 3 mises à jour	24.00
3796-	Rosaire Chagnon, contrat ordures ménagères	2,049.50
3797-	Municipalité de Ste-Marthe, maire et conseillers rémunération	891.30
3798-	Receveur Général du Canada, I.F. 1,081.55, A.C. 453.74	1,535.29
3799-	Ministre du Revenu du Québec, R.R.Q. 376.86, I.P. 1,359.35, A.M. 181.91	1,918.12
3800-	Syndicat Canadien de la Fonction Publique	56.48
3801-	Centre de distributions	PR 889.40

81-132 Acceptation de la subdivision du lot 103 (Laflamme et Garceau)

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le plan déposé par Paul Michaud, arpenteur-géomètre concernant la subdivision d'une partie du lot 103 et au remplacement du lot 103-197 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

81-133 Acceptation de la subdivision du lot 81

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le plan déposé par Serge Hamel, arpenteur-géomètre concernant la subdivision du lot 81 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-134 Acceptation des lots 8A-7, 9-37 et une partie des lots 5, 8, 8-A, et 9.
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le plan déposé par Jean-Marie Chastenau, arpenteur-géomètre concernant la subdivision des lots 8A-7, 9-37 et d'une partie des lots 5, 8, 8-A, et 9 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

81-135 Acceptation de la subdivision du lot 49
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Etienne Beraevin et résolu unanimement que le plan déposé par Edouard Lair, arpenteur-géomètre concernant les subdivisions du lot 49 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

81-136 Acceptation de la subdivision du lot 103 (R. Paradis)
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le plan déposé par Edouard Lair, arpenteur-géomètre concernant la subdivision 103 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

81-137 Lumières de rues
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec pour la pose de deux (2) lumières sur la rue Guilbault et de cinq (5) lumières sur la rue des Bouleaux Blancs telle que spécifiée aux plans ci-joint.

Adopté

81-138 Souscription à la Croix-Rouge
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité souscrive à la Campagne de la Croix Rouge pour la somme de vingt cinq dollars ($25.00).

Adopté

81-139 Plan d'urgence date de rencontre
Proposé, secondé et résolu unanimement que la date de rencontre en vue d'analyser le plan d'urgence de la défense civile soit fixée à mercredi le 15 avril 1981.

Adopté

81-140 Zonage agricole dossier Hinse et Hamel
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la demande de Messieurs Narcisse Hinse et Gilles Hamel est appuyée par la Municipalité de Ste-Marthe en vue de dézoner les lots 73-29, 73-30, 73-32, 73-38.

Adopté

81-141 Zonage agricole dossier Marcel Arcand
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la demande de Monsieur Marcel Arcand est appuyée par la Municipalité de Ste-Marthe en vue d'être présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec ceci concerne le terrain situé au nord ouest du lot 49-4.

Adopté

81-142 Zonage agricole dossier Gaétan Dupont.
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la demande de Monsieur Gaétan Dupont soit appuyée par la Municipalité de Ste-Marthe en vue d'être présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-143 Zonage agricole dossier Norbert Paradis
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la demande de Monsieur Norbert Paradis soit appuyée par la Municipalité de Ste-Marthe en vue d'être présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec.

Adopté

81-144 Journal informations Ste-Marthe
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le journal Information Ste-Marthe sorte après le 14 avril 1981.

Adopté

81-145 Terrain de jeux des Prairies - débrouissaillement Re: Gaston Girard
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le contrat pour le débrouissaillement et le transport des souches du terrain de jeux des Prairies soit alloué à la Firme Sablière Valmont pour la somme de $4,500.00. La terre arable devra être laissé en place et que l'aplanissement soit fait en vue de pouvoir semer de la pelouse et que par cette résolution soit resceindée la résolution numéro 81-111.

Adopté

81-146 Comité loisir Place St-Laurent
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que : attendu que la formation de leur comité n'est pas complété; attendu que ce fait retarde toute l'organisation des loisirs de la Municipalité; attendu que la Municipalité est forcée de prendre position et d'agir; il est en conséquence décrété que soit suspendu les crédits placés à leur disposition jusqu'à ce que ce comité soit formé au complet et soit représentatif et qu'avis leur soit signifié à cet effet dans les plus brefs délais.

Adopté

81-147 Déménagement de la cabane loisir Secteur Prairies
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la cabane de loisir soit déménagée en vue qu'elle puisse servir comme cabane de chantier pour l'aménagement du terrain de jeux.

Adopté

81-148 Ajournement
Proposé, secondé et résolu unanimement que l'assemblée soit ajournée au 15 avril 1981.

Adopté

un (1) mot rayé nul
un (1) mot renvoi exact

Lucien Chaussé ..... Maire ..... Jean-Pierre Gratton ..... Secrétaire-trésorier

/&/&/&/&/&&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. MG

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mercredi 15 avril 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Daniel Bouchard
Gaston Girard

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

81-149 Dépôt du rapport des vérificateurs

Monsieur Léon Cadieux, comptable agréé de la Firme Morin Cadieux et Matteau a déposé devant le Conseil municipal le rapport des états financiers 1980 ainsi qu'un rapport de recommandations jugé important pour améliorer le contrôle interne de la Municipalité sur lequel le conseil statuera à la prochaine assemblée ou à une assemblée subséquente.

81-150 Ajournement de l'assemblée

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé et résolu unanimement que l'assemblée soit ajournée pour une demi (1/2) heure soit de 8.30 heures à 9.00 heures.

Adopté

A 9.00 heures réouverture de l'assemblée

81-151 Plan mesures d'urgence municipale

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que Monsieur Jean-Pierre Gratton soit nommé coordonnateur municipal aux mesures d'urgence et que Monsieur André Toupin soit nommé coordonnateur adjoint, que Monsieur Fernand Veillette soit nommé directeur des services de police, radio, protection, sauvetage et transport.

Adopté

√ 81-152 Permis d'excavation Ministère des Transports

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine s'engage à remettre les lieux dans l'état où ils étaient avant les travaux d'excavation, chaque fois* ~~(qu'un permis d'excavation est émis par le~~ Ministère des Transports.

*que la Municipalité aura à traverser les chemins du

Adopté

81-153 Achat de compteurs d'eau (Matériel)

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que soit accepté l'achat de compteurs d'eau et de matériel tel qu'énuméré ci-bas

.. Compteur d'eau . . . . . .

Quantité	diamètre	Unité	
48	5/8 X 3/4 avec adopteur	Saillant $45.30 taxe incluse Rockwell $48.74 Neptune $53.99	2,174.40
3	1 pouce	Saillant $117.45 Rockwell $130.15 Neptune $138.33	352.35
1	1 1/2 pouce	Saillant $244.44 Rockwell $249.50 Neptune $321.54	244.44

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	20 boites de service Saillant $13.44 chacune	268.80
	10 rallonge de borne-fontaine 12 pouces	280.80
	Pièce de borne-fontaine	300.00
	6 sellette pour entrée aqueduc 6 pouces X 3/4, $13.60 chacune	81.60
	24 joint d'union compression 3/4	152.40
	6 joint d'union compression 1 pouce	54.72
	12 rallonges pour boite de service 24 pouces $6.58 chacune	85.27
	12 " " " " 18 " $6.45 "	78.60
	12 " " " " 12 "	71.04
	12 " " " " 6 "	70.00
	TOTAL	4,214.42

Adopté

✓ 81-154 Acceptation de la subdivision du lot 479
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le plan déposé par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre concernant la subdivision 479 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

81-155 Courrier
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le courrier soit accepté tel que présenté.

Adopté

81-156 Rues à être municipalisées
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la mise en forme des rues à être municipalisées devra être à la satisfaction de l'inspecteur municipal et que le propriétaire de la ou des dites rues devra se conformer aux recommandations de notre aviseur légal et ou de nos ingénieurs vis à vis l'épaisseur de la fondation de rue.

Adopté

✓ 81-157 Semaine des gens de la poste
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil de la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine considère qu'il y a lieu de souligner la Semaine des gens de la poste dans notre municipalité pour sensibiliser nos citoyens aux efforts déployés par les gens de la poste afin de maintenir et d'améliorer la qualité du service postal.

En conséquence, la semaine du 25 mai au 31 mai 1981 est par la présente décrétée "La Semaine des gens de la poste" et nos concitoyens sont invités à y participer.

Adopté

81-158 Plan triennal loisir
Après avoir étudié le plan triennal sur les loisirs il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Bouchard, et secondé par Monsieur le conseiller Marcel Deajardins et résolu unanimement que soit accepté le dit plan triennal tel que déposé.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L. G.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-159 Sonarex, valeur locative
Proposé, secondé et résolu unanimement que le projet de contrat proposé par la Firme Sonarex pour la confection des rôles de valeur locative soit remis à notre aviseur légal pour étude et recommandation s'il y a lieu.

Adopté

✓ 81-160 Conseil des loisirs de la Mauricie Inc. (Cotisation)
Proposé, secondé et résolu unanimement que soit payé au Conseil des Loisirs de la Mauricie Inc. la cotisation annuel de $10.00, que son honneur le Maire Lucien Chaussé et Monsieur le conseiller Etienne Bergevin soit nommé délégué à ladite organisme.

Adopté

81-161 Demande de soumission pour étude loisir
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement qu'une demande de prix soit faite à des firmes spécialisées pour une étude afin de trouver un emplacement en vue de l'inplantation d'un centre communautaire et de son aménagement et ceci sur invitation.

Adopté

81-162 Acquisition du lot 526-2 (rue)
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la municipalité acquiert le lot 526-2 devant servir de rue et dont le propriétaire actuel est Monsieur Camille Ross pour la somme de $1.00 un dollars, cette achat est conditionnel à la résolution numéro 81-156. Le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer un contrat à cet effet.

Adopté

Adopté

81-163 Clôture terrain de balle St-Malo et St-Laurent
Proposé, secondé et résolu unanimement que la Firme Cambrek Inc. soit engagée pour poser deux (2) clôtures soit une au terrain de jeux St-Malo et une au terrain de jeux St-Laurent tel que spécifié au devis du cahier de charges. *

*tel que proposé en 1980

Adopté

La séance est levée

sept (7) mots rayés nuls
quatorze (14) mots renvoi exacts

Lucien Chaussé ..MAIRE.. J. P. Gratton ..SECRETAIRE
LUCIEN CHAUSSE JEAN PIERRE GRATTON TRESORIER

/E/E/E/E/E/E/E/E/E/E/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mercredi le 29 avril 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mercredi 29 avril 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Marcel Desjardins
Gaston Girard
Raymond Duval
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Jean-Pierre Gratton, pour être tenue au lieu et à l'heures ordinaires des sessions du Conseil, le 29e jour d'avril 1981, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Acceptation plans de subdivision
2.- Congrès des secrétaires-trésoriers 1981
3.- Cession de la rue Beaulieu
4.- Abat poussière dans les rues
5.- Hydro Québec, route 138, (projet amélioration luminaire).

Donné ce vingt septième jour du mois d'avril 1981.

(Signé) André Toupin
André Toupin, sec.trés.adj.

Copie conforme
André Toupin
André Toupin, sec.trés.adj.

✓ 81-164 Subdivision d'une partie du lot 577

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le plan déposé par Pierre Roy, arpenteur-géomètre, concernant la subdivision d'une partie du lot 577 du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-165 Subdivision d'une partie du lot 579

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le plan déposé par Pierre Roy, arpenteur-géomètre, concernant la subdivision d'une partie du lot 579 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

81-166 Congrès des secrétaires-trésoriers 1981

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil délègue son secrétaire-trésorier au congrès 1981 de la Corporation des Secrétaires Municipaux du Québec Inc. et que lui soit alloué la somme de $400.00 en plus de l'inscription pour y assister.

Adopté

81-167 Cession de la rue Beaulieu

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil accepte d'acheter le terrain portant le numéro de cadastre 578-2 (rue Beaulieu) pour la somme de un dollars ($1.00) et que le propriétaire doit acquitté les frais notarié. Le choix du notaire est laissé à la discrétion du vendeur et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer ledit contrat.

Adopté

81-168 Abat poussière

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la soumission de la Compagnie Sanivan Inc. soit accepté conformément au prix soumissionné sur invitation le 27 avril 1981 au prix de $0.35 le gallon pour 15,000 gallons pour un montant total de $5,250.00, taxes et transport inclus. Le soumissionnaire choisi devra être conforme à toutes les lois et permis reliés à ces travaux.

Adopté

81-169 Hydro Québec route 138 (projet amélioration luminaire)

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil municipal fasse une demande à l'Hydro Québec afin de faire un estimé des coûts pour la réfection complète du réseau luminaire sur la route 138, du 549 au 4421 rue Notre-Dame, Ste-Marthe, en vue de modifier le système existant pour un système au sodium, considérant qu'il sera beaucoup plus économique pour la Municipalité; considérant qu'un éclairage beaucoup plus sécuritaire est de mise; considérant qu'aujourd'hui l'éclarage des rues représente un poste important dans le budget municipal.

Adopté

81-170 Levée de l'assemblée

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que l'assemblée est levée.

Adopté

Lucien Chausse ..... J.P. Gratton .....

LUCIEN CHAUSSE MAIRE JEAN PIERRE GRATTON, SECRETAIRE TRESORIER

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 4 mai 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE-MARTHE
DU CAP-DE-LA-MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 4 mai 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Raymond Duval
Gaston Girard
Réjean Montplaisir

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

81-171 Acceptation de l'ordre du jour
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adopté

81-172 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que soit adopté les minutes des assemblées du 6 avril, du 15 avril et du 29 avril.

Adopté

√81-173 Acceptation du plan de subdivision du lot 535
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le plan déposé par Edouard Lair, arpenteur-géomètre, concernant la subdivision du lot 535 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

√81-174 Acceptation de la subdivision du lot 73
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le plan déposé par Serge Hamel, arpenteur-géomètre concernant les subdivisions du lot 73 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé, conditionnellement à ce qu'il y ait une rue projetée et à être céder sur le lot 73-69 tel que le plan proposé et accepté du zonage agricole, lorsque la Municipalité en jugera nécessaire, celle-ci pourra l'acquérir pour la somme de un ($1.00) dollars.

Adopté

√81-175 Acceptation du plan de subdivision du lot 577
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le plan déposé par Edouard Lair, arpenteur-géomètre concernant la subdivision du lot 577 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS

No. de résolution ou annotation

81-176 Acquisition terrain Place Norbert
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil acquiert pour la somme de $5,000.00 le terrain de Place Norbert (terrain de jeux) ayant une superficie de 150,000 pieds carrés plus ou moins, que les frais d'arpentage pour les terrains et la rue soient aux frais de la Municipalité, que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat, que la Municipalité procède à l'engagement d'un arpenteur-géomètre par soumission sur invitation pour le piquetage de la rue et des terrains.

Adopté

81-177 Félicitations au député Marcel Gagnon
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le Conseil Municipal offre ses plus sincères félicitations à Monsieur Marcel Gagnon pour sa réélection au poste de député du Comté de Champlain et membre de l'assemblée nationale du Québec.

Adopté

81-178 Semaine du nettoyage et d'embellissement
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que la semaine du 11 au 15 mai 1981 est proclamée pour Ste-Marthe, semaine de nettoyage et de l'embellissement, durant cette période les employés municipaux feront la cueillette de tous les objets de nuisance, que durant cette semaine tous les citoyens sont invités à nettoyer leurs propriétés afin de rendre leur Municipalité propre et attrayante et que ce but ne peut-être atteint sans l'aide et la coopération de tous et chacun. Le Conseil, en considérant le grand nombre d'appel téléphonique sur la malpropreté de certaines propriétés, entend sévir auprès des citoyens qui ne se seront pas prévalus de cette chance. Que copie de la présente résolution soit transmise aux médias d'informations avec demande d'en faire une publicité convenable. En plus un feuillet sera distribué dans la Municipalité avertissant chaque citoyen.

Adopté

81-179 Acceptation des états financiers 1980
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que soit accepté le rapport des vérificateurs sur les états financiers au 31 décembre 1980, tel qu'énuméré:

REVENUS

De sources locales	$ 510,887.	
Compensation tenant lieu de taxes	34,507.	
Services rendus à d'autres Municipalité	14,149.	
Autres services rendus	5,631.	
Autres revenus de sources locales	47,739.	
Transferts inconditionnels	79,169.	
Transferts conditionnels	176,185.	$ 868,267.

DEPENSES

Administration générale	130,920.	
Sécurité publique	29,010.	
Transport routier	167,403.	
Hygiène du milieu	114,521.	
Urbanisme et mise en valeur	9,048.	
Loisirs et culture	17,929.	
Autres activités - Edifices, véhicules et immobilisations à même les revenus	239,408.	
Financement	172,206.	
Autres dépenses	11,527.	$ 891,972.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

EXCEDENT DES DEPENSES SUR LES REVENUS DE L'ANNEE COURANTE 23,705.

APPROPRIATION DU SURPLUS DE L'ANNEE PRECEDENTE 139,119.

EXCEDENT DES REVENUS SUR LES DEPENSES $ 115,414.

Adopté

81-180 Demande d'enseignes de circulation au Ministère des Transport (Bl. des Prairies)
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil demande au Ministère des Transports la pose d'enseignes (attention aux enfants) face au terrain de jeux Boulevard des Prairies ainsi que des limites de vitesse une (1) à la hauteur du numéro civique1560 côté sud et une (1) à la hauteur du numéro civique 1631 du côté nord.

Adopté

81-181 Rapport de permis de construction
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le Conseil accepte le rapport du secrétaire-trésorier, concernant les permis de construction du 1er janvier au 30 avril 1981, ce rapport se résume comme suit:

19 permis résidentiel pour une valeur approximative de $544,000.

17 permis rénovation et agrandissement pour une valeur approximative de $ 109,000.

8 permis pour remises, clôtures, piscines, etc. pour une valeur approximative de $ 18,475.

Total 44 permis: $ 671,475.00

Comparativement à même période l'an dernier qui était de 23 permis pour une valeur totale de $384,900., donc une augmentation en du nombre des permis soit 21 et une augmentation de $ 286,575. en valeur foncière déclarée.

Adopté

81-182 Demande d'enseignes de circulation au Ministère des Transport (Rg St-Malo)
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le Conseil demande au Ministère des Transports la pose de nouvelles enseignes (attention aux enfants) face au terrain de jeux Rang St-Malo ainsi que des limites de vitesse une (1) à la hauteur du numéro civique4061 côté nord et une à la hauteur du numéro civique 4021 côté sud.

Adopté

81-183 Lumières de rues (Parc Frigon et rue des Merisiers)
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec pour la pose de quatre (4) luminaires sur la rue Parc Frigon et deux (2) luminaires sur la rue des Merisiers telle que spécifiée aux plans ci-joints.

Adopté

81-184 Demande de limite de vitesse au Ministère des Transports (Rg St-Malo)
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le Conseil demande au Ministère des Transports la pose d'enseignes (limite de vitesse) à 50 KMH sur le Rang St-Malo entre le numéro civique 3340 et le terrain de jeux.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

· No. de résolution ou annotation

81-185 Engagement officiel du secrétaire-trésorier.
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine déclare retenir les services de Monsieur Jean-Pierre Gratton en qualité de secrétaire-trésorier permanent et entend utiliser tels services selon les normes d'une administration rationnelle et efficace d'une Municipalité. Monsieur Jean-Pierre Gratton doit s'engager à fournir à la Municipalité ses services et convient d'assumer les responsabilités professionnelles que la loi et les règlements lui imposent et d'en rendre compte au Conseil municipal. La Municipalité s'engage à signer un contrat avec ledit Jean-Pierre Gratton dans la période de un (1) mois après son engagement officiel et permanent, que le maire et le pro-maire sont mandatés à signer ledit contrat après acceptation de celui-ci par le Conseil.

Adopté

81-186 Avis de motion (amendement au règlement 111)
Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Gaston Girard à l'effet qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente, un projet d'amendement au règlement numéro 111 en vue de changer les heures d'arrosage dans la Municipalité.

Adopté

81-187 Recommandations formulées dans le rapport du vérificateur
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les recommandations formulées dans le rapport des vérificateurs soient acceptées telles que déposées, le Conseil tient compte de ces recommandations et essaiera des faire appliquer durant l'année en court.

Adopté

81-188 Correspondance
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la correspondance soit acceptée telle que présentée.

Adopté

81-189 Acceptation des comptes
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement, à l'exception du chèque 3850.

Adopté

3802	Marcel Lefebvre, remboursement du paiement reçu 4261, re: prêter fiche	15.00
3803	Municipalité de Ste-Marthe, salaire, sem. au 5/4/81	1,453.80
3804-	Fernand Veillette, sem. au 5/4/81, déplacement	13.20
3805-	André Toupin, sem. au 5/4/81, déplacement	18.90
3806-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire, sem. au 12/4	1,472.15
3807-	André Toupin, sem. au 12/4/81, déplacement	14.70
3808-	Guy Veillette, sem. au 12/4/81, déplacement	5.40
3809-	Comité loisir St-Malo	630.95
3810-	Comité loisir Prairies PR	1,008.30
3811-	Comité loisir Place Norbert	870.00
3812-	Comité loisir Place St-Laurent	1,108.20
3813-	Comité loisir Village PP	1,198.58
3814-	La Croix Rouge, souscription	25.00
3815-	Conseil des loisirs de la Mauricie Inc., cotisation	10.00
3816-	Hydro Québec, éclairage	4,230.32
3817-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 19/4/81	1,458.40

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	3818-André Toupin, sem. au 19/4/81 déplacement	13.50
	3819-André Toupin, petite caisse PR	73.27
	3820-Sablière Valmont Inc., débrouissaillement terrain loisir Prairies PR	4,500.00
	3821-Renald Dumas, information fête St-Jean	31.88
	3822-Alain Mineau, information fête St-Jean	4.30
3823-	Guy Montplaisir, information fête St-Jean	6.88
3824-	Lucien Chaussé, information fête de la St-Jean	31.88
3825-	André Toupin, petite caisse	74.73
3826-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire, sem. au 26/4/81	1,476.18
3827-	André Toupin, sem. au 26/4/81, déplacement	11.40
3828-	Ministre des Finances, abonnement à la Gazette Officiel	75.00
3829-	Gérard Delisle, entretien bâtiment loisir	150.00
3830-	La Corporation des secrétaires municipaux du Québec Inc. inscription congrès PR	150.00
3831-	Bell Canada, bureau	194.56
3832-	Les Breuvages Bégin Ltée, location dist. liqueurs PR	17.28
3833-	Cap Fire Service Ltée, extincteur bâtisse loisir St-Malo	47.67
3834-	Carrière St-Maurice, 1 voyage de pierre	61.35
3835-	Rosaire Chagnon, contrat ordures ménagères	2,049.50
3836-	Paroisse de Champlain, utilisation site enfouissement Septembre 1980 à mars 1981	1,566.25
3837-	Raymond Charpentier, transport déchet février	96.12
3838-	Cité du Cap-de-la-Madeleine, location balai mécanique et arrosoir	817.50
3839-	La Compagnie de Construction Dollard Ltée, grader	323.00
3840-	Corporation du Comté de Champlain, mise à jour, déc. PR	1,182.50
3841-	Du Sault Fleuriste Enr., fleurs semaine secrétaires	21.60
3842-	Lucien Germain, sablage	106.25
3843-	Hydro Québec, bâtisse loisir St-Malo	170.37
3844-	J. De Repentigny Enr., tuyau de 2 pouces	68.47
3845-	Librairie du Cap Inc., articles de bureau	21.84
3846-	Municipalité de Ste-Marthe et Richard Loranger	428.78
3847-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	332.13
3848-	André Montplaisir, transport courrier PR	30.00
3849-	Morin & Frères Inc.,	39.52
3850-	Pluritec, réfection Rte 138 dossier 1040 CANCELLE	824.96
3851-	Sablière Valmont Inc., 4 voyages abrasif	266.13
3852-	Saillant Inc.	587.37
3853-	Service scolaire Enr., cahier comptabilité	6.71
3854-	Solec Inc., location dactylo PR	50.27
3855-	Xerox Canada Inc., frais de location et reproduction	379.24
3856-	Gaz Bar Ste-Marthe Enr., gaz camions	263.50
3857-	Imprimerie Art Graphique Inc., papeterie PR	901.38
3858-	Jacques Auto accessoires Enr., filtre et huile	18.55
3859-	Robert Delisle Inc., huile et graisse	116.05
3860-	André Toupin, excavation transport	40.00
3861-	Bell Canada, station de pompage	22.68
3862-	Bell Canada, bâtisse Notre-Dame de la Rive	35.08
3863-	Hydro Québec, Hôtel municipal	416.52
3864-	Hydro Québec, station égout	150.32
3865-	Sani Marc Inc., articles pour ménage	145.17
3866-	Les Services Maxi Plus Inc., 1385 encaissements	692.50
3867-	Fernand Lethiecq, 15% du contrat PR	4,590.00
3868-	Receveur Général du Canada, remise	1,227.97
3869-	Ministère du Revenu du Québec, remise	1,536.42
3870-	Syndicat Canadien de la Fonction publique	44.68
3871-	Centre de distribution	711.52

81-190 Acceptation des comités de loisirs

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le conseil accepte la composition des exécutifs de loisirs telle qu'énumérée dans chacun des secteurs et que copie soit envoyée à chacun des comités.

Secteur 1 Michel Boutet, président
Claude Veillette, vice-président
Jean-Guy Bergeron, secrétaire
Guy Massicotte, trésorier
Louis Bédard, directeur
Germain Gignac, directeur
Nicole Veillette, directeur

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Secteur 2 Clément Champoux, président
Antonin Doucet, vice-président
Madeleine Bruneau, secrétaire
Richard Leclerc, trésorier
Justin Bruneau, directeur
Jacques Beaumier, directeur
Madeleine Lapointe, directeur

Secteur 3 Luc Bastien, président
Jean-Noel Thibeault, vice-président
Lucien Arcand, secrétaire
Michel Desmarais, trésorier
Rock Champoux, directeur
Fernand Labonté, directeur
Pierre Simard, directeur

Secteur 4 Renald Dumas, président
Raymond Hinse, vice-président
Marlène Bergevin, secrétaire
Jean-Pierre Sauvageau, trésorier
Guy Montplaisir, directeur
Gilbert Dumas, directeur
Alain Mineau, directeur

Secteur 5 Emilien Normandin, président
Pierre Collins, vice-président
Pierre St-Arnaud, secrétaire
André Toupin, trésorier
Charles Blais, directeur
André Minreault, directeur
Romuald Salois, directeur.

Adopté

81-191 Devis de déneigement 1981-1982

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur REJEAN Montplaisir et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier devra présenter un projet du devis de déneigement pour l'hiver 1981-1982 à la prochaine assemblée du Conseil.

Adopté

81-192 Projet Abran (permis de construction)

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite à notre aviseur légal afin de préparer une entente du fait que Monsieur Jean-Pierre Abran n'est pas desservi par aucun service, qu'il ne pourra en aucun temps impliquer la Municipalité dans des frais tels que: construction de chemin, égout, déneigement, eau et ou tous autres services. A la signature de cette entente un permis de construction lui sera émis à moins de stipulations contraires. Monsieur Abran devra s'engager à faire cadastrer son terrain dans le délais de un (1) mois après l'émission de son permis de construction.

Adopté

81-193 Ajournement

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que soit ajournée l'assemblée à mercredi le 13 mai 1981 à 19.30 heures.

Adopté

Lucien Chausse .....
LUCIEN CHAUSSE MAIRE

Gratton .....
JEAN PIERRE GRATTON
Secrétaire-trésorier

/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE
L.G.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mercredi le 13 mai 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mercredi 13 mai 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Marcel Desjardins
Gaston Girard
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

√ 81-194 Projet programme d'aide au travail
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère du Travail et de la Main d'Oeuvre du Québec pour nous allouer cinq (5) personnes subventionnées à 100% pour 20 semaines et tel que spécifié à l'annexe un (1) de leur programme en vue de faire de l'aménagement qui sera profitable à la communauté tel que terrain de jeux et parc de plein air.

Adopté

81-195 Achat d'une tondeuse à gazon
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité fasse l'acquisition de la Compagnie Equipement Métropolitain d'une (1) tondeuse à gazon de marque Lawn Boy, modèle8237 pour la somme de $378.00 plus taxe.

Adopté

J 81-196 Remboursement emprunt règlement 114
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande à la Banque Nationale du Canada de reporter au 15 septembre 1981 l'échéance de l'emprunt temporaire effectué en vertu du règlement numéro 114 de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. Cette demande ne requiert pas l'autorisation de la Commission Municipale du Québec, ni du Ministère des Affaires Municipales ayant déjà été accordée en date du 18 septembre 1980.

Adopté

81-197 Cours de perfectionnement
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier assiste aux cours de perfectionnement (4 cours) préparés et organisés par la Corporation des Secrétaires Municipaux du Québec de plus il est résolu que les frais encourus soient défrayés par la Municipalité sur présentation de pièces justificatives.

Adopté

81-198 Ramoneur officiel
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que Service de ramonage du Cap Enr. et Auger Service debruleur Inc sont les deux (2) seules compagnies accréditées par la Municipalité de Ste-Marthe pour faire l'inspection et le ramonage des cheminées s'il y a lieu.

Les prix seront: Pour une inspection cinq ($5.00) dollars,

Pour le ramonage d'une maison unifamiliale cinq ($5.00) dollars par cheminée,

et pour une résidence deux (2) étages et plus ($10.00) dix dollars par cheminée.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Le coût du permis sera de ($30.00) trente dollars par compagnie de ramonage et ceci pour une période finissant le 1er mai 1982. Ces permis n'engagent pas les résidents à faire faire l'inspection et ou le ramonage de leur cheminée.

Adopté

81-199 Amendement au règlement 111 (usage de l'eau prohibition)
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le règlement #111 est amendé à l'article 6.-1.5 de la façon suivante:
Attendu qu'il est dans l'intérêt de la santé et de la salubrité publiques que la Municipalité fournisse en tout temps à ses contribuables une quantité suffisante d'eau;
Attendu que le coût de pompage et de la distribution de l'eau ont sensiblement augmenté par suite du gaspillage que peuvent en faire certains consommateurs;
Attendu que le Conseil est autorisé à adopter des règlements en vue d'empêcher que l'eau de l'aqueduc ne soit dépensée inutilement;
Attendu qu'un avis de motion pour amender le règlement 111 et plus spécifiquement l'article 6.-1.5 a été régulièrement été donné par Monsieur le Conseiller Gaston Girard à une séance du Conseil tenue le 4 mai 1981;
A ces causes il a été ordonné et statué par le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ledit conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir:
Article 6-1.5 Il est permis de faire usage d'un boyau d'arrosage, tourniquet ou autre appareil du même genre de 18.00 heures à 24.00 heures seulement. Seul les usagés ayant des numéros civiques pairs auront le droit d'arroser au jour de calendrier pair et les usagés ayant des numéros civiques impairs auront le droit d'arroser au jour de calendrier impair.

Adopté

81-200 Eau terrain de jeux Place Norbert
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que les services municipaux procèdent à l'installation d'un tuyau en plastique d'un pouce afin de desservir exclusivement le terrain de jeux Place Norbert (terain appartenant à la Municipalite).

Adopté

√ 81-201 Demande à l'Hydro Québec (terrain de jeux Place Norbert)
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec à l'effet de monter une ligne électrique vers le terrain de jeux Place Norbert afin de desservir la bâtisse déjà en place.

Adopté

√ 81-202 Demande à l'Hydro Québec (terrain de jeux des Prairies)
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec à l'effet de monter une ligne électrique vers le terrain de jeux des Prairies afin de desservir la bâtisse déjà en place.

Adopté

√ 81-203 Terrain de jeux St-Malo
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le conseil des loisirs St-Malo est autorisé à faire l'achat de ciment pour la construction d'un perron et d'abris.

Adopté

√ 81-204 M R C
Proposé, secondé et résolu unanimement que le Conseil municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine réitère sa position et par le fait même appuie la position du C.L.S.C. des Chenaux en vue de la formation d'une Municipalité Régionale de Comté formée par les quatorze (14) municipalités suivantes: Mont-Carmel, St-Louis de France, St-Maurice, Champlain, la Visition de Champlain, Batiscan, Ste-Anne de la Pérade,

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

81-205

**Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine**

La Pérade, St-Prosper, St-Stanislas, St-Narcisse, St-Luc, Ste-Geneviève de Batiscan, Ste-Marthe, pour une population totale approximative de 23,300 habitants.

Adopté

Levée de l'assemblée

Monsieur le Conseiller Daniel Bouchard propose la levée de l'assemblée.

Adopté

Lucien Chausse Maire ..... Jean Pierre Gratton Secrétaire-trésorier

LUCIEN CHAUSSE JEAN PIERRE GRATTON

/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/6/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

LUNDI LE 1er JUIN 1981

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 1er juin 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

81-206 Adoption de l'ordre du jour
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Adopté

81-207 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que soient adoptées les minutes des assemblées du 4 mai et du 13 mai 1981 telles que lues.

Adopté

✓81-208 Projet de correction du lot 89-161 dossier numéro 32888
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le projet de correction du lot 89-161 soit accepté dans les mesures proposées (1560.8 m^2) par Serge Hamel, arpenteur-géomètre, et que cette correction soit déposée officiellement.

Adopté

✓81-209 Zonage agricole dossier J. Homer Vaillancourt requête amendée
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la demande de Monsieur J. Homer Vaillancourt est appuyée par la Municipalité de Ste-Marthe en vue d'être présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, concernant les lots60-6 et 60-7.

Adopté

✓81-210 Acceptation du plan de subdivision #526
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le plan déposé par Edouard Lair, arpenteur-géomètre, concernant la subdivision du lot 526 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

✓81-211 Convention de travail (employés de soutien)
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la convention collective de travail négociée par lesecrétaire-trésorier et les deux (2) délégués du Conseil est acceptée telle que déposée et que le maire, Lucien Chaussé, les conseillers Daniel Bouchard et Raymond Duval et le secrétaire-trésorier Jean-Pierre Gratton sont mandatés à signer ladite convention collective de travail, jeudi le 4 juin 1981.

Adopté

✓81-212 Contrat étude hydrogéologique
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le contrat pour l'étude hydrogéologique soit accordé à la Firme Foratek International Inc., au montant soumissionné de $18,408.00 et que le maire et le secrétaire trésorier sont autorisé à signer ledit contrat.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-213 Emprunt règlement #114
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Affaires Municipales pour avoir la permission d'émettre une émission d'obligations de $200,000.00 conformément à notre règlement 114.

Adopté

81-214 Avis de motion terrain et garage
Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Etienne Bergevin à l'effet qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente un règlement d'emprunt afin de pourvoir à l'achat d'un terrain et à la construction d'un garage municipal.

81-215 Prêt de l'ecole Dominique Savio pour les loisirs été 1981
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite à la Commission Scolaire du Cap-de-la-Madeleine afin d'avoir la permission d'utiliser l'école Dominique Savio pour les loisirs durant la saison estivale. Il va sans dire que la Municipalité se tiendra responsable de la bâtisse lors des activités de loisirs

Adopté

Remboursement loisir secteur St-Laurent
Cet item a été reporté à une séance ultérieure

81-216 Nettoyage de la branche #2 ou Turcotte du cours d'eau Montplaisir #6391
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère de l'Agriculture, des pêcheries et de l'alimention du Québec de bien vouloir se charger à titre gratuit, au nom et pour le compte de la Corporation, de l'exécution des travaux de drainage et de nettoyage projetés dans la branche #2 ou Turcotte du cours d'eau Montplaisir. Il est également résolu que la Corporation s'engage à prendre les mesures voulues pour que les travaux puissent s'effectuer sans retard, ni interruption.

Adopté

81-217 Acceptation des comptes
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement. Le conseiller Gaston Girard a demandé des photocopies des factures concernant les chèques 3911, 3928, 3934.

Adopté

3872-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 3 mai 1981	1,334.43
3873-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire membres conseil	871.30
3874-	André Montplaisir, distribution circulaires semaine nettoyage	26.25
3875-	Robert Jutras, distribution circulaires semaine nettoyage	31.00
3876-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 10 mai 1981	1,594.57
3877-	André Toupin, 29 avril au 10 mai (2sem.), déplacement	16.20
3878-	Fernand Veillette, sem. au 10 mai 1981, déplacement	16.20
3879-	Sylvain Bellemare, distribution circulaires semaine nettoyage	15.00
3880-	Hydro Québec, station de pompage Rg St-Malo	713.06
3881-	Hydro Québec, bâtisse Notre-Dame de la Rive	86.76
3882-	Hydro Québec, éclairage public	PR 4,034.71
3883-	Banque Nationale du Canada, émission obligations $121,000. capital: $500.00, intérêts: 7,897.50	8,397.50
3884-	Banque Nationale du Canada, émission obligations $105,000. capital: 1,000.00, intérêts: 2,565.00	3,565.00
3885-	Guy Veillette, sem. au 10 mai 1981, déplacement	5.40
3886-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 17 mai 1981	1,778.30
3887-	André Toupin, petite caisse, convention collective	90.00
3888-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire erreur sur dépôt	261.73
3889-	Guy Veillette, remboursement assurance	50.85
3890-	Fernand Veillette, remboursement assurance	156.12
3891-	Jean-Pierre Gratton, stage communication St-Louis de France	15.40
3892-	Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec	1,966.88
3893-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 24 mai 1981	1,761.06
3894-	Corporation des secrétaire-trésorier	45.00
3895-	Studio St-Cyr, appareil photo et films	111.02
3896-	Fernand Veillette, remboursement achat épandeur engrais et gazon	32.35
3897-	André Toupin, petite caisse	72.31

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

3898-	Bell Canada, bâtisse Notre-Dame de la Rive	22.68
3899-	Bell Canada, bureau	PR 206.56
3900-	Bell Canada, station de pompage	22.68
3901-	Béton Vibré Ltée, section de regard	27.54
3902-	Breuvages Bégin Ltée, location distributrice liqueurs	17.28
3903-	Cambrex Inc., clôture terrain St-Malo: 7,865.70 PR clôture Place St-Laurent: 7,900.00	15,765.00
3904-	Carrière St-Louis, voyage de pierre	66.14
3905-	Rosaire Chagnon, contrat ordures ménagères	PR 2,049.50
3906-	chèque annulé, erreur	-----
3907-	Construction Ste-Marthe Enr., location camion transport déchet	922.50
3908-	Copie express, photocopies convention collective	48.27
3909-	Corporation du comté de Champlain	PR 4,891.90
3910-	Fréchette Jacques, 3300 gallons d'huile à $0.40	PR 1,320.00
3911-	Garage Beaumier Enr., réparation camion chevrolet 1975	195.33
3912-	Compteurs Neptune Ltée	84.04
3913-	Gas Bar Giroux, gas camions	265.32
3914-	Hydro Québec, loisir 160, 8e rue	13.18
3915-	Hydro Québec, loisir 200, des Lis	97.16
3916-	Imprimerie Art Graphique Inc., papier	35.43
3917-	Corporation Municipale de Ste-Marthe et Richard Loranger	428.78
3918-	Major Cycle,	27.16
3919-	Métropolitain Equipement Enr., tondeuse Lawn Boy	408.00
3920-	Ministère du Revenu du Québec, I.P. 1507.30, R.R.Q. 430.60, A.M. 211.25	2,149.15
3921-	André Montplaisir, transport courrier	30.00
3922-	Morin & Frères Inc.	149.87
3923-	Pétroles Hélie Inc., bâtiisse Notre-Dame de la Rive et Hôtel Municipal	141.37
3924-	Richard Piché Inc., barrures et spacer	14.10
3925-	chèque annulé erreur	-----
3926-	Prévoyants du Canada, assurance employés	610.21
3927-	Receveur général du Canada, I.F. 1181.65, A.C. 513.99	1,695.64
3928-	Sablière Ste-Marthe Inc., service nivelleuse	PR. 950.00
3929-	Saillant Inc.,	479.39
3930-	Sani Marc Inc., sacs à poubelles et vitranet	35.12
3931-	Sanivan Inc., 3,200 gallons huile à 0.35/gallon	PR 1,120.00
3932-	Signalisation Aluminium Dufresne Inc.	PR 890.95
3933-	Solec Inc., location dactylo	50.27
3934-	André Toupin, excavation, transport de pierre	75.00
3935-	Xerox Canada Inc. papiers poudre frais location et reproduction	PR 566.79
3936-	Me Robert Carrier, notaire, contrat Claude Champoux	200.00
3937-	Transport Brazeau Inc., transport de pièces de Compteur Neptune	12.70
3938-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire membres conseil	924.66
3939-	Municipalité de Ste-Marthe, rétroactif salaire membres conseil	216.00

Achat d'un aspirateur

Cet item a été reporté à une séance ultérieur pour avoir d'autres prix afin de pouvoir utiliser l'aspirateur existant sur un accessoire à tapis.

81-218 Achat d'une scie mécanique

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité fasse l'achat d'une scie mécanique de marque Homelite, super mini 16" de la firme Baron et Tousignant au prix de $302.40 taxes incluses.

Adopté

81-219 Achat d'une caméra instantannée

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité fasse l'acquisition d'une caméra modèle 250 avec flash électronique de marque Kodak de la firme St-Cyr Photo au prix de $69.95 taxe incluse.

Adopté

81-220 Avis de motion terme de quatre (4) ans

Avis de motion est donné par le conseiller Etienne Bergevin à l'effet qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente un projet de règlement en vue d'adopter un règlement modifiant de deux (2) ans à quatre (4) ans le terme d'office du maire et des conseillers de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et que par ce règlement le règlement #138 sera annulé à toutes fins que de droits.

INITIALES DU MAIRE
J.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-221 Plan triennal d'aqueduc

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le plan triennal d'aqueduc soit accepté tel qu'énuméré:

1981

Agressivité de l'eau
Etude hydrogéologique
Construction d'un puit
Conduite d'eau de 10 pouces sur la 8e rue (pression)

1982

Construction d'un second puit
Protection contre les incendies (bornes-fontaines)
Etude rentabilité eau boulevard des Prairies
secteur

1983

Vérification du réseau d'aqueduc, pression, fuite et réparation
Construction d'un réservoir (possible)

Adopté

81-222 Plan triennal réaménagement

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le plan triennal de réaménagement soit accepté tel qu'énuméré:

1981

Etude route 138 et village
Plan d'aqueduc route Red Mill Nord et Sud

1982

Route 138
Possibilité de tout le secteur
Etude parc industriel

1983

Rénovation 5e, 6e, 7e, 8e, 9e rues
1ère et 2e avenues (étude)

Adopté

✓81-223 Avis de motion rue Thomas Toupin

Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Réjean Montplaisir à l'effet qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente un projet de règlement en vue de faire les travaux d'égouttement sur la rue Thomas Toupin

✓81-224 Demande d'annexion du lot P.568 à la ville du Cap-de-la-Madeleine

Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine refuse la demande de la Corporation Immobilière* Mauricienne Inc., considérant que les raisons avancées par ladite Corporation ne sont pas justifiées mais par contre la Municipalité serait très intéressée à annexer à son territoire le lot P.567 situé dans la Ville du Cap-de-la-Madeleine.

Adopté

✓81-225 Demande d'enseignes STOP au Ministère des Transports

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le Conseil demande au Ministère des Transports de placer une enseigne STOP sur le boulevard des Prairies coin Jacinthe et une enseigne STOP sur le Boulevard des Prairies coin St-Maurice.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L. L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation
81-227

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

81-226 Correspondance

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la correspondance présentée par le maire et le secrétaire-trésorier soit acceptée telle que présentée.

Adopté

Ajournement

Monsieur le Conseiller Etienne Bergevin propose que l'assemblée soit ajournée au 10 juin 1981 à 19.30 heures.

Adopté

1 (un) mot renvoi exact

.....Maire.....Secrétaire-trésorier
LUCIEN CHAUSSE JEAN PIERRE GRATTON

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

*suppléant

**Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de
Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine**

Mercredi le 10 juin 1981
d'ajournement
Session ~~régulière~~ du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mercredi 10 juin 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le maire * Marcel Desjardins

M. le conseiller : Gaston Girard

et comme il n'y a pas eu quorum l'assemblée n'a pas eu lieu, une assemblée spéciale sera convoquée.

Jean-Pierre Gratton, secrétaire-trésorier

1 mot renvoi exact, 1 mot rayé nul
/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 16 juin 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 16 juin 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Daniel Bouchard

Monsieur le conseiller Etienne Bergevin arriva à 20.45 heures tandis que Monsieur le conseiller Réjean Montplaisir arriva à 21.00 heures.

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

PROVINCE DE QUEBEC Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Jean-Pierre Gratton pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, mardi le 16e jour de juin 1981, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

Prière

1.- Soumission pour étude loisir
2.- Avis de motion (soufflage et disposition de la neige)
3.- Remboursement loisir secteur Place St-Laurent
4.- Achat d'un aspirateur
5.- Devis de déneigement 1981-1982
6.- Contrat du secrétaire-trésorier
7.- Terrain Hôtel municipal (clarification de titre)
8.- Présentation de l'étude comparative des coûts de transport
9.- Drapeau Club Optimiste
10.- Réunion d'informations rue Thomas Toupin
11.- Résolution pour la rue Camille Ross
12.- Banc de sable Norbert Paradis
13.- Banc de sable Sablière Ste-Marthe
14.- Génératrice automatique sur système d'aqueduc
15.- Aménagement stationnement Hôtel Municipal
16.- Demande au secrétaire des statistiques de 10 ans
17.- Vacances du personnel

VARIA

Donné ce douzième jour du mois de juin 1981.

(SIGNE)

.....
Secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME

.....
Secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-228 Soumission étude phase I, loisir
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard que soit engagé au prix soumissionné de $1,500.00, la firme Jean-Marie Chastenay, pour faire l'étude de localisation d'un emplacement (terrain) phase I, en vue de l'implantation d'équipement lourd de loisir. L'étude devra être faite conformément à nos demandes et que le rapport de recommandation devra être déposé au conseil municipal dans les trente (30) jours.

Le vote est demandé: Pour 3, MM. Duval, Girard, Chaussé
Contre 2, MM. Desjardins, Bouchard

Cinq (5) membres ont votés dû au fait que Messieurs Bergevin et Montplaisir n'étaient pas encore arrivés. Son Honneur le maire s'est prévalu de son droit de voter vue l'égalité des voix.

Adopté

81-229 Avis de motion (soufflage de la neige)
Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Marcel Desjardins à l'effet qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente un projet de règlement afin de permettre de souffler ou déposer de la neige sur les terrains privés.

✓81-230 Remboursement loisir secteur Place St-Laurent
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le montant de deux cent dollars ($200.00) payé par le comité des loisirs secteur St-Laurent pour des travaux à la bâtisse des loisrs, faits par Monsieur Gérard Delisle ne leur soit pas remboursé par la Municipalité.

Adopté

81-231 Ajournement
Monsieur le Conseiller Daniel Bouchard propose d'ajourner l'assemblée pour une période de quarante cinq (45) minutes afin de pouvoir rencontrer des promoteurs en privé.

Adopté

Le Conseil est revenu en assemblée à 20.45 heures

81-232 Achat d'un aspirateur
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard que la Municipalité procède à l'achat d'un aspirateur central modèle Husky G-250 de la firme Laquerre aspirateur central au prix de $739.74 installation et taxes incluses.
Le conseiller Gaston Girard demande qu'il soit inscrit sa désapprobation au procès-verbal pour cette résolution.

Adopté

Contrat du secrétaire-trésorier
Le projet de contrat du secrétaire-trésorier, JeanPierre Gratton, a été présenté au conseil municipal, celui-ci étudiera son contenue avant de rendre sa décision.

81-233 Terrain Hôtel Municipal (clarification des titres)
Proposé, secondé et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier rencontre Monsieur Claude Champoux en vue de clarifier les emplacements des lots et de négocier l'achat du terrain de l'Hôtel Municipal, au prix attendu par le conseil.

Adopté

Rapport sur le transport
Le rapport sur le transport en vrac a été déposé au conseil municipal la décision a été reporté en 1982.

81-234 Drapeau Club Optimiste
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le drapeau portant les armoiries de la Municipalité, soit remis au Club Optimiste lors d'une présentation officielle, afin de souligner le bon travail qu'accomplie cet organisme au sein de notre communauté.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
h.c.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-235 Réunion d'informations pour les citoyens de la rue Thomas Toupin
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Raymond Duval que soit convoqué, pour mardi le 23 juin 1981 à 19.30 heures les propriétaires de la rue Thomas Toupin, afin que le conseil municipal puisse leur faire part du travail qu'il y aura à accomplir sur cette rue, ainsi que les coûts s'y rattachant.

Adopté

81-236 Lot 526-2 rue nom officiel
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le lot rue numéro 526-2 soit dorénavant appelé officiellement rue Camille.

Adopté

Banc de sable Sablière Ste-Marthe
Le Maire a fait rapport au conseil, des démarches entreprises par la Municipalité, pour la fermeture du banc de sable exploité sans permission, par la Compagnie Sablière Ste-Marthe Inc.

Banc de sable Norbert Paradis
Le Maire a fait rapport au conseil, des démarches entreprises par la Municipalité, auprès de la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec, pour la fermeture du banc de sable et décapage de terre arabe sur le lot 29 exploité par Monsieur Norbert Paradis.

81-237 Démarreur automatique pour système d'aqueduc
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que l'inspecteur municipal demande des prix, afin d'installer un démarreur automatique sur le système de pompe du réseau d'aqueduc et que soit fait les travaux, si le plus bas soumissionnaire est inférieur à ($1,000.00) mille dollars.

Adopté

81-238 Aménagement stationnement Hôtel Municipal
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement qu'un fleuriste soit engagé pour fleurir le rond du mât dans le stationnement.

Adopté

81-239 Demande au secrétaire des statistiques de 10 ans.
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard que le secrétaire-trésorier procède à l'engagement d'une secrétaire-comptable par appel d'offres publiques.

Chaussé.

Le vote est demandé: Pour: 4, MM. Bouchard, Bergevin, Desjardins,
Contre: 3, MM. Montplaisir, Girard, Duval

Son Honneur le Maire s'est prévalu de son droit de voter vue l'égalité des voix.

81-240 Adopté

Vacances du personnel
Proposé, secondé et résolu unanimement que le tableau de vacance présenté par le secrétaire-trésorier pour les employés de la Municipalité soit accepté tel que présenté.

Adopté

Etant tous d'accord le conseil a accepté d'ajouter les items CRD.-04, adhésion, pierre terrain de jeux Rg St-Malo et reporter l'item devis de déneigement à la fin.

81-241 C.K.D. 04, adhésion
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité adhère au C.R.D. 04, que la Municipalité paie un per capita audit organisme de trois cents ($0.03) par citoyen formant la population et que Monsieur le Conseiller Marcel Desjardins soit délégué auprès du C.R.D. 04 pour représenter la Municipalité.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

81-242 Pierre terrain de jeux Rg St-Malo

Proposé, secondé et résolu unanimement que la Municipalité acquiesce à la demande du secteur loisir St-Malo, concernant un voyage de pierre pour leur terrain de jeux, en vue de la Fête de la St-Jean et que les coûts seront imputés au budget de la voirie.

Adopté

81-243 Devis de déneigement

Il a été demandé, par son Honneur le Maire, au conseiller Gaston Girard, s'il avait toujours l'intention comme il l'avait déjà mentionné, de soumissionner pour le déneigement en 1981-1982.
Le conseiller Girard, a répondu affirmativement à cette question, pour cette raison, il a été proposé, secondé et résolu de ne pas faire participer le conseiller Girard, à l'analyse du devis de déneigement et à l'adjudication du contrat tel que spécifié aux articles 124, 125 et 227 du code municipal, et que soit reporté à une date ultérieure, l'analuse du devis de déneigement.

Adopté

Monsieur Etienne Bergevin propose la levée de l'assemblée.

Lucien Chausse — J.P. Gratton

LUCIEN CHAUSSE, MAIRE — JEAN-PIERRE GRATTON, SECRETAIRE TRESORIER

/é/é/é/é/é/é/é/é/é/é/é/é/é/é/é/é/é/é/é/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 6 juillet 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 6 juillet 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Raymond Duval
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Tous étaient présents à l'exception du Conseiller Bergevin qui est arrivé à 20.00 heures.

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

81-244 Adoption de l'ordre du jour
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

Adopté

81-245 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que soient adoptées les minutes des assemblées du 1er et du 16 juin 1981

Adopté

81-246 Adoption du règlement numéro 140, déneigement
Règlement pour permettre de souffler ou déposer de la neige sur les terrains privés.
CONSIDERANT QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine désire se prévaloir des dispositions de l'article 481, paragraphe 2, du code municipal, concernant l'entretien des chemins d'hiver.
CONSIDERANT QU'avis de motion a été donné à cet effet par Monsieur le conseiller, Marcel Desjardins, en date du 16 juin 1981.
EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le conseiller Marcel Desjardins, secondé par Monsieur le conseiller Etienne Bergevin et résolu unanimement que le présent règlement statue et décrète comme suit, savoir:

ARTICLE 1.- Le conseil déterminera quand il jugera à propos que la neige soit soufflée sur les terrains privés.

ARTICLE 2.- Les propriétaires d'immeubles situés en bordure de rues ouvertes et entretenues l'hiver devront prendre les mesures nécessaires pour protéger les arbres, les arbustes, les haies, fleurs, etc., situés dans les marges de recul avant, contre les bris pouvant être occasionnés par la disposition de la neige sur les terrains privés.

Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

Passé et adopté ce sixième jour du mois de juillet 1981.

Lucien Chaussé
Lucien Chaussé, maire

Jean-Pierre Gratton
Jean-Pierre Gratton, secrétaire-trésorier

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-247 Adoption du règlement 141 (terme de 4 ans) REJETE
Proposé, secondé et résolu unanimement que l'acceptation du règlement numéro 141 pour porter de deux (2) à quatre (4) ans le terme du maire et des conseillers soit rejeté.

Adopté

81-248 Adoption du règlement 142 (rue Thomas Toupin)
Règlement autorisant la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à exécuter des travaux d'égouttement de rue dans les limites de la Municipalité.

CONSIDERANT QU'il est devenu nécessaire pour la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine de faire ces travaux le long de la rue portant les numéros de cadastre 24-12, 24-9, 24-8 et 25-1 étant la rue Thomas Toupin pour une partie de la Municipalité de Ste-Marthe suivant les plans de l'inspecteur-municipal, datés du 1er juin 1981, lesquels ont reçus l'approbation du conseil municipal étant conforme aux normes du Service de Protection de l'Environnement

CONSIDERANT QUE ces travaux consistent en la pose d'un tuyau d'égouttement,d'un puisard et de pierre concassé.

CONSIDERANT QUE le coût des travaux est estimé à $2,552.88.

CONSIDERANT QUE le conseil a décidé de donner suite à son projet de faire les travaux à un coût estimatif de $2,552.88.

CONSIDERANT QUE le coût des entrées privées sera à la discrétion de chacun

CONSIDERANT que le coût de ces dites entrées sera facturé à $12.18 le i pied linéaire.

CONSIDERANT QU'un avis de motion a été régulièrement donné par Monsieur le conseiller Réjean Montplaisir à la séance régulière du 1er juin 1981.

EN CONSEQUENCE il est proposé par Monsieur le Conseiller Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur le conseiller Marcel Desjardins et résolu unanimement par le présent règlement ce qui suit, savoir:

1.- Le conseil est autorisé à exécuter les travaux suivants: pose d'un tuyau d'égouttement, d'un puisard et de pierre concassé.

2.- Le Conseil est autorisé à apprprier à même le fond général la somme de $2,552.88 pour pourvoir au paiement du coût des travaux.

3.- Le Conseil est autorisé à répartir le coût des travaux sur 1,618 pieds linéaires taxables.

4.- Le Conseil est autorisé à prélever dans les trente (30) jours après la fin des travaux, cette dite taxe suivant l'étendue en front des immeubles, telle qu'elle apparait au rôle d'évaluation en vigueur chaque année sur les lots ou partie de lot comme étant connus par les numéros suivants: 24-19, 24-16, 24-1, 24-10, 24-11, 24-21, 24-22, 24-18, 24-20, 24-17 et partie du lot 24 et 25.

5.- Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme au long récité.

6.- Le présent règlement entrera en vigueur suivant la loi.

Adopté à la session régulière du 6 juillet 1981.

Lucien Chausse
LUCIEN CHAUSSE, MAIRE

J.P. Gratton
JEAN PIERRE GRATTON, SECRETAIRE TRESORIER

Adopté

Livre des Délibérations F.M. - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-249 Avis public règlement 142
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que l'avis public soit donné en vue de convoquer les électeurs propriétaires de la rue Thomas Toupin à voter sur ledit règlement.

Adopté

81-250 Acceptation des comptes
Proposé par Monsieur Raumond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés tels que présentés et que le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement. A l'exception du chèque 3997 fait à l'ordre de l'Imprimerie St-Patrice, erreur facturation, le secrétaire-trésorier a demandé d'annuler ce chèque et le chèque numéro 3983 fait à l'ordre de Compteurs Neptune Ltée, matériel retourné.

3940-	Receveur général du Canada, renouvellement location case poste	30.00
3941-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire du 25 au 31 mai 1981	1,693.46
3942-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire P.A.T. du 25 au 31 mai 1981	918.22
3943-	Syndicat Canadien de la fonction publique, remise mai 1981	71.72
3944-	Centre de distribution mai 1981	300.00
3945-	André Toupin, déplacement du 11 au 31 mai 1981	18.00
3946-	Jean-Pierre Gratton, session Pointe du Lac 26 au 29 mai 1981 PR	82.26
3947-	André Montplaisir, distribution 525 brochures informations PR	26.25
3948-	Ministre des Finances, code du bâtiment	7.00
3949-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire du 1er au 7 juin 1981	1,712.46
3950-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire P.A.T. du 1er au 7 juin 1981	918.22
3951-	Canadian Tire, 12 sièges balançoires, loisir	110.73
3952-	Robert Jutras, distribution brochures informations 620	31.00
3953-	Receveur général du Canada, code national du bâtiment et annexes PR	22.50
3954-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire P.A.T. du 8 au 14 juin 1981	918.22
3955-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire du 8 au 14 juin 1981	1,931.20
3956-	Fernand Veillette, déplacement du 8 au 14 juin 1981	9.60
3957-	Banque Nationale du Canada, émission obligations $40,000.00 capital: 1,000.00, intérêts: 1,998.77	2,998.77
3958-	Banque Nationale du Canada, émission obligations $108,000.00 intérêts: 4,843.04	4,843.04
3959-	Hydro Québec, station de pompage Rang St-Malo	745.26
3960-	Hydro Québec, loisir rue Jacinthe	78.45
3961-	Hydro Québec, éclairage public	4,169.21
3962-	Fernand Lethiecq, remboursement chèque dépôt soumission	3,060.00
3963-	Raynald Violy, remboursement taxe 1980	39.00
3964-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire rétroactif du 1er janvier au 31 mai 1981.	2,287.77
3965-	Wilfrid Roy, 30 verges de sable pour réparation Rte Red Mill	10.50
3966-	Sylvain Bellemare, distribution brochures informations 300	15.00
3967-	Comité loisir secteur St-Malo, avance VPR	1,000.00
3968-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire du 15 au 21 juin 1981	2,098.98
3969-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire P.A.T. du 15 au 21 juin	918.22
3970-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire du 22 au 28 juin 1981	2,426.12
3971-	André Toupin, déplacement du 1er au 21 juin 1981	31.50
3972-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire P.A.T 22 au 28 juin 1981	918.22
3973-	Banque Nationale du Canada, émission obligations $200,000. intérêts 10,113.75 chèque en date du 5 août 1981	10,113.75
3974-	Beaulieu Claude Enr., contrat entretien dactylo 5000	98.00
3975-	Bell Canada, station de pompage	22.68
3976-	Béton du Cap Inc., 6.5 mètres de béton pour loisir	394.60
3977-	Breuvages Bégin Ltée, location distributrice liqueurs	17.28
3978-	Canron Inc. PR	1,110.40
3979-	Carrière St-Louis, pierre	430.64
3980-	Cie Canadienne de linge Inc., guenille	38.40
3981-	Cité du Cap-de-la-Madeleine, entretien chaussée, aqueduc, PR	2,030.12
3982-	Commission de la santé et de la sécurité du travail du Québec	5,396.19
3983-	chèque annulé, matériel retourné	------
3984-	Construction Ste-Marthe Enr.; 3h. rotoculteur	72.00
3985-	Copie express, photocopies convention collective	92.00
3986-	Corporation du Comté de Champlain, intérêts sur compte passé dû	236.00
3987-	Corporation du Comté de Champlain, tenue à jour rôle d'évaluation	226.75
3988-	Ecole Nationale d'administration publique, session 26 au 29 mai	210.00
3989-	Fréchette Jacques, 5486 gallons huile abat poussière PR	2,194.40
3990-	Garage M. Ayotte, gaz camions	281.45
3991-	Gaz Bar Ste-Marthe Enr., gaz camion	15.00
3992-	Gendron Paul, camionneur transport de pierre	152.63
3993-	Gendron Robert, camionneur, transport de pierre	81.75

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	3994- Hydro Québec, bâtisse loisir St-Malo	69.48
	3995- Hydro Québec, Hôtel municipal	293.87
	3996- Hydro Québec, station égout	134.76
	3997- chèque annulé, erreur facturation	------
	3998- Librairie du Cap Inc., papeterie articles bureau	107.17
	3999- Loranger Richard et Corporation Municipale de Ste-Marthe	428.78
	4000- Machineries Baron & Tousignant, scie, huile, lime	317.68
4001-	Matériaux Ste-Marthe Inc., mois de mai et juin	PR 2,346.57
4002-	Ministère du Revenu remise	3,207.63
4003-	Montplaisir André, transport courrier	PR 30.00
4004-	Morin, Cadiaux & Matteau, vérificateur	PR 7,555.00
4005-	Morin & Frères Inc.	226.75
4006-	Nouvelliste, poste secrétaire comptable	PR 528.00
4007-	Pétroles Hélie, diezel	288.00
4008-	Pétroles Hélie Inc., plan service complet	90.00
4009-	Prévoyants du Canada, assurance employés	304.71
4010-	Receveur général du Canada, remise	2,487.09
4011-	Saillant Inc.	PR 3,588.21
4012-	Solec Inc., location dactylo	50.27
4013-	Wilson & Lafleur Ltée, 2 codes	38.00
4014-	Wright Line Canada Ltée, classeur	PR 444.47
4015-	Xerox Canada Inc., reproduction et location	263.26
4016-	Syndicat canadien de la fonction publique, juin	131.81
4017-	Centre de distribution, juin	240.00
4018-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire conseil	924.66
4019-	Rosaire Chagnon, contrat ordure ménagère	2,049.50
4020-	Robert Laflamme, transport	72.00
4021-	Marcel Arcand, fauchage	80.50
4022-	Laquerre Aspirateur central, aspirateur central	PR 689.79

81-251 Eclairage patinoire terrain de jeux Place St-Laurent

Proposé, secondé et résolu unanimement que cet item soit remis à la prochaine assemblée.

Adopté

✓81-252 Acceptation du plan de subdivision des lots 472 et 473

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le plan déposé par Edouard Lair, arpenteur-géomètre, dossier D-4089 concernant les subdivisions des lots 472 et 473 faisant face au chemin du Rang St-Malo du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité soit approuvé.

Adopté

✓81-253 Acceptation du plan de subdivision du lot 73

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le plan du dossier numéro 2148 déposé par Serge Hamel, arpenteur-géomètre concernant les subdivisions du lot 73 du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé, conditionnellement à ce qu'il y ait une rue projetée sur le lot 73-69 audit plan et que cette rue devra être céder en conformité avec le plan proposé et accepté par la Commission de protection du territoire agricole du Québec, lorsque la Municipalité en jugera nécessaire, celle-ci pourra l'acquérir pour la somme de $1.00 dollars. Que par cette résolution soit resceindée la résolution 81-174

Adopté

81-254 Engagement d'un nouveau secrétaire-trésorier, comptable

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Girard, secondé par Monsieur le conseiller Raymond Duval de procéder à l'engagement d'un secrétaire-trésorier comptable. Le vote est demandé.

Pour: 3, Gaston Girard, Raymond Duval, Réjean Montplaisir
Contre: 4, Marcel Desjardins, Etienne Bergevin, Daniel Bouchard, Lucien Chaussé.

Son Honneur le Maire s'est prévalu de son droit de vote même si les voix étaient également partagées, et comme rendu dans la négative. Réf.: art. 123 du code municipal

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Application au poste de secrétaire-comptable (rapport)
Il a été demandé au secrétaire-trésorier de retarder l'engagement du ou de la secrétaire comptable.

Présence aux assemblées et réunions du conseil
Il a été demandé par le conseiller Daniel Bouchard que le secrétaire-trésorier fasse rapport sur l'assiduité des conseillers aux assemblées et réunions du conseil et qu'il en fasse rapport à la prochaine assemblée.

81-255 Définir date de rencontre avec vérificateur Monsieur Cadieux
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le conseil rencontre Monsieur Léon Cadieux, vérificateur de la Municipalité, mercredi le 8 juillet 1981 à 19.30 heures à l'Hôtel municipal.

Adopté

√ 81-256 Devis de déneigement
Proposé, secondé et résolu unanimement que le conseil se réunisse mercredi le 8 juillet 1981 en vue de faire l'analyse du devis de déneigement afin de pouvoir demander des soumissions publiques dans les plus brefs délais.

Adopté

√ 81-257 Permis spécial
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que soit émis un permis spécial à Monsieur Yvan Noel Guindon pour une période du 8 juillet au 8 septembre 1981 en vue d'exploiter un kiosque d'artisanat tel que l'article #3.9 du règlement de construction le permet.

Adopté

81-258 Etude phase 1, loisir
Proposé, secondé et résolu unanimement que demande soit faite à la Firme Jean-Marie Chastenay, de retarder l'étude demandée par la Municipalité afin que le secrétaire-trésorier puisse prendre certains avis sur ladite étude.

Adopté

Le Conseiller Daniel Bouchard propose la levée de l'assemblée.

Lucien Chausse ..... J.P. Gratton .....

LUCIEN CHAUSSE, MAIRE JEAN PIERRE GRATTON SECRETAIRE TRESORIER

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Jeudi le 23 juillet 1981

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE STE MARTHE

DU CAP DE LA MADELEINE.

REGLEMENT 142

Procès verbal de l'assemblée des électeurs propriétaires d'immeubles imposables pour l'approbation du règlement 142 qui prévoit à exécuter ou à faire exécuter des travaux de drainage et de voirie sur la rue Thomas Toupin dans les limites de la Municipalité.

Cette assemblée fut tenue à l'hotel de ville de Ste-Marthe le 23 juillet 1981 à 19.30 hres sous la présidence de son honneur le maire Lucien Chaussé.

Le secrétaire-trésorier donne lecture du règlement numéro 142 ainsi que de l'article 758 du code Municipal.

Après deux heures d'attente, conformément à la loi, aucun propriétaire d'immeubles imposables n'a demandé le vote sur ce règlement, alors que le minimum pour que le scrutin soit accordé était de 50% plus 1 soit sept électeurs propriétaires d'immeubles imposables. Le président de l'assemblée déclara le règlement approuvé par les électeurs.

Lucien Chaussé .....maire
Lucien Chaussé

Jean-Pierre Gratton .....sec, trés.
Jean-Pierre Gratton.

&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 29 juillet 1981

CANADA

PROVINCE DE QUEBEC

MUNICIPALITE DE STE MARTHE

DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mercredi 29 juillet 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Raymond Duval
Daniel Bouchard
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Daniel Bouchard
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Lucien Chaussé, maire pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil, mercredi le 29 e jour de juillet 1981, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Eclairage patinoire terrain de jeux Place St-Laurent
2.- Avis de motion terme de 4 ans
3.- Première rencontre sur étude terrain jeux phase I, préliminaire
4.- Projet Langevin
5.- Terrain Hôtel municipal
6.- Transfert de contrat (ordure ménagère) Wilfrid Chavanel
7.- Contrat de déneigement (finaliser l'analyse du devis)

Donné ce 27e jour du mois de juillet 1981

(Copie conforme) (Signé)

....

Secrétaire-trésorier secrétaire-trésorier

81-259 Eclairage patinoire terrain de jeux Place St-Laurent et Place Norbert

Proposé, secondé et résolu unanimement que l'inspecteur municipal fasse la pose de poteaux téléphoniques immédiatement à Place St-Laurent et à Place Norbert et que la Municipalité attende l'octroi officiel avant de poser les lumières requises dans ces deux (2) terrains de jeux.

Adopté

Avis de motion terme de 4 ans

L'avis de motion n'a pas été présenté par aucun des conseillers présents.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-260 Première rencontre sur étude terrain de jeux phase 1

Il a été transmis,lors de cette rencontre, au conseil copies préliminaires d'hypothèses de localisation du complexe municipal des loisirs, cette rencontre a permis au conseil de voir l'état d'avancement du travail demandé.

✓ 81-260 Projet Langevin

Proposé, secondé et résolu unanimement que les dossiers du projet Langevin soit remis à l'aviseur légal de la Municipalité, Maître Jean Pinsonneault, pour que celui-ci puisse entreprendre les procédures qui s'imposent afin de faire compléter la mise en forme et d'empierrement des rues dudit projet et aussi afin que le réseau d'égout et d'aqueduc soient remis à la Municipalité, conformément à l'entente signée le 5 septembre 1979 et qu'à partir de ce jour aucun permis de construction ne sera émis par l'inspecteur municipal pour ledit projet et ceci jusqu'à ce que Monsieur Langevin*soit conformé à l'entente du 5 septembre 1979

* se

Adopté

81-261 Ajournement de l'assemblée

Afin de pouvoir rencontrer Monsieur Claude Champoux pour le terrain de l'Hôtel Municipal, Monsieur le conseiller Daniel Bouchard propose d'ajourner l'assemblée pour une demie heure soit de 20.00 heures à 20.30 heures.

Adopté

A 20.30 heures le conseil est revenu en assemblée

81-262 Terrain Hôtel municipal

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement de prendre en considération l'offre de Monsieur Claude Champoux car celui-ci désire garder 100 pieds de façade sur la route 138 et aussi la Municipalité devra analyser la profondeur du terrain soit 185 ou 285 pieds. Il a été demandé au secrétaire-trésorier de faire faire un estimé pour les coûts d'arpentage, plan de propriété et d'occupation.

Adopté

81-263 Transfert du contrat des ordures ménagères

CONSIDERANT QUE Monsieur Wilfrid Chavanel a demandé le transfert du permis de transport de déchets solides que détenait pour la région 04 Monsieur Rosaire Chagnon.
CONSIDERANT QUE Monsieur Wilfrid Chavanel a obtenu de la Commission des Transports cedit permis numéro Q 710-068-001 le 19 juin 1981.
CONSIDERANT QUE Monsieur Wilfrid Chavanel s'est conformé aux règlements de la Commission des Transports du Québec.
CONSIDERANT QUE Monsieur Wilfrid Chavanel s'est conformé aux règles de régie interne de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine.
CONSIDERANT QUE Monsieur Wilfrid Chavanel détient un cautionnement de garantie de bonne exécution de $5,000.00, portant le numéro 0-902-7-152 jusqu'au 27 février 1982.
POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Daniel Bouchard et secondé par Monsieur le conseiller Gaston Girard et résolu unanimement que:

1.- Le Conseil accueille la demande de Monsieur Wilfrid Chavanel
2.- Le Conseil transfère le contrat pour la cueillette et le transport des ordures ménagères de la Municipalité de Ste-Marthe, détenu par Rosaire Chagnon en faveur de Wilfrid Chavanel.
3.- Le Conseil décrète que la présente décision devient exécutoire immédiatement et continue de l'être jusqu'à la fin du contrat a moins d'une décision contraire.

Adopté

Analyse du devis de déneigement

L'analyse du devis de déneigement a été complétée, des recommandations ont été faites au secrétaire-trésorier afin qu'il apporte certaines corrections au devis, afin de pouvoir procéder en soumission publique.

Monsieur Raymond Duval propose la levée de l'assemblée.

Lucien Chaussé, maire

Jean-Pierre Gratton, secrétaire-trésorier.

1 (un) mot renvoi exact

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 3 août 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 3 août 1981 à 19.30 au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les Conseillers : Gaston Girard
Marcel Desjardins

Daniel Bouchard

1 Réjean Montplaisir
2 Raymond Duval

Monsieur le conseiller[1] arriva à 19.40 heures, Monsieur le conseiller[2] arriva à 21.50, celui-ci avait avisé le secrétaire-trésorier qu'il serait à l'extérieur de la Municipalité et qu'il arriverait tout probablement en retard. Monsieur le conseiller Etienne Bergevin a avisé le secrétaire-trésorier qu'il serait absent à l'assemblée vue qu'il travaillait de 16.00 heures à minuit.

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

81-264 Acceptation de l'ordre du jour
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adopté

81-265 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 6 juillet, du 23 juillet et du 29 juillet soient adoptées telles que lues.

Adopté

√ 81-266 Servitude rue Thomas Toupin
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le maire et le secrétaire-trésorier sont mandatés à signer une entente devant notaire pour un droit de passage dans l'assiette de la servitude du lot 24-10 afin d'installer dans cette lisière de terrain un tuyau d'égouttement pluvial.

Adopté

81-267 Stage des mesures d'urgence civiles
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier en tant que coordonnateur des mesures d'urgence soit délégué à un stage de formation qui se tiendra à Arnprior, Ontario du 14 au 18 septembre 1981.

Adopté

√ 81-268 Permis kiosque touristique
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le conseil émettre un permis temporaire en vertu de l'article 3.9 du règlement de construction à la Compagnie Tours du Vieux Québec pour une période n'excédant pas la date du 1er octobre, ladite Compagnie devra se conformer aux règlements municipaux.

Adopté

81-269 Permis pour sablière sur le lot P.29
Proposé, secondé et résolu unanimement que le Conseil attend la décision de notre aviseur légal et du zonage agricole avant de rendre sa décision.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-270 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

4023-	Municipalité de Ste-Marthe, "salaire P.A.T" au 5 juillet	918.22
4024-	Municipalité de Ste-Marthe, "salaire" au 5 juillet	1,797.05
4025-	Imprimerie St-Patrice Inc., impression brochures	PR 984.14
4026-	Municipalité de Ste-Marthe "salaire" au 12 juillet	1,607.64
4027-	Municipalité de Ste-Marthe "salaire P.A.T." au 12 juillet	918.22
4028-	Comité de loisir Place St-Laurent avance	PR 1,000.00
4029-	Jean-Pierre Gratton, petite caisse	73.99
4030-	Municipalité de Ste-Marthe "salaire" au 19 juillet	897.26
4031-	Municipalité de Ste-Marthe "salaire" P.A.T, au 19 juillet	918.22
4032-	Municipalité de Ste-Marthe "salaire" au 26 juillet	1,224.25
4033-	Municipalité de Ste-Marthe, "salaire P.A.T" au 26 juillet	918.22
4034-	Conseil régional de développement de la région administrative 04 adhésion novembre 1980 à novembre 1981	107.40
4035-	Imprimerie St-Patrice Inc., balance paiement 4 pages en plus	PR 68.17
4036-	Michel Carrier, notaire, copie de contrat Léo Toupin	8.00
4037-	Hydro Québec, station de pompage	764.37
4038-	Hydro Québec, bâtisse Notre-Dame de la Rive	51.35
4039-	Hydro Québec, éclairage public	4,111.18
4040-	Hydro Québec, éclairage public	37.29
4041-	Jean-Pierre Gratton, déplacement du 13 au 17 juillet	44.10
4042-	Comité des loisirs route 138, avance	1,000.00
4043-	Eco Equipement F.E.P. Inc., accompte système correction PH	PR 4,722.00
4044-	Hydro Québec, 2 rallonges sur route 138	32.00
4045-	Champlain Sept Iles Express Inc., transport soude caustique	82.79
4046-	Bell Canada, bâtisse Notre-Dame de la Rive	10.69
4047-	Bell Canada, bureau	PR 202.28
4048-	Béton Vibré Ltée, 1 regard, 1 joint rue Thomas Toupin	334.80
4049-	Carrière St-Louis, voyage de pierre loisir	80.19
4050-	Wilfrid Chavanel, contrat ordures ménagères	2,049.50
4051-	Corporation Municipale du Comté de Champlain, mise à jour	PR 339.25
4052-	Garage Beauchesne Enr., plug, shellac, sealer	6.10
4053-	Garage Marcel Roy & Fils Inc.	56.30
4054-	Gaz Bar Ste-Marthe Enr., gaz camions	323.79
4055-	Adrien Grand'Maison, assurances camions	781.00
4056-	Imprimerie Art Graphique Inc., 3000 enveloppes	PR 253.68
4057-	Koppers International Canada Ltd, tuyaux acier rue Thomas Toupin	2,280.27
4058-	Corporation Municipale de Ste-Marthe et Richard Loranger	428.78
4059-	Machineries Baron & Tousignant Ltée	29.44
4060-	Major Cycle	47.47
4061-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	689.46
4062-	McKerlie - Millen (Québec) Inc.	11.06
4063-	Métropolitain Equipement Enr.	21.57
4064-	Ministère du Revenu du Québec, remise	2,019.37
4065-	Morin & Frères Inc.	275.47
4066-	Receveur Général du Canada, remise	1,563.57
4067-	Saillant Inc.	PR 2,352.69
4068-	Services Maxi Plus Inc., traitement	PR 162.43
4069-	Signalisation Aluminium Dufresne Inc.	354.57
4070-	Société Coopérative Agricole de Champlain, gaz pompe incendie	95.89
4071-	Municipalité de Ste-Marthe salaire conseil	924.66
4072-	Jean-Marie Chastenay, subdivision d'une partie du lot 29	1,175.00
4073-	Syndicat Canadien de la Fonction publique	87.92
4074-	Centre de distribution	240.00

Adopté

✓81-271 Acceptation du plan de subdivision du lot 452

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le plan du dossier numéro D-4093 déposé par Edouard Lair, arpenteur-géomètre concernant la subdivision 12 du lot 452 faisant face à la rue Guilbeault dans les limites de Ste-Marthe et du cadastre du Cap-de-la-Madeleine soit accepté.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.l.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-272 Acceptation du plan de subdivision 29
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le plan portant le numéro de dossier D-4452 déposé par Jean-Marie Chastenay, arpenteur géomètre, concernant les subdivisions du lot 29 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé, cedit plan devra être proposé pour acceptation à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec avant que la Municipalité puisse l'acquérir.

Adopté

81-273 Autorisation pour signature du plan de subdivision du lot 29
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le plan dossier D-4452.

Adopté

81-274 Ajournement
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement d'ajourner pour quatre vingt dix (90) minutes soit de 10.15 à 11.45 heures afin de pouvoir rencontrer Monsieur Pierre Lanouette de la firme J.B. Lanouette Inc. pour l'assurance de la municipalité en 1981-1982.

Adopté

81-275 Assurance 1981, renouvellement de contrat
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le contrat d'assurance 1981-1982 soit renouvellé à la Compagnie J.B. Lanouette au prix de $5,831.00 incluant une couverture de responsabilité civile de $1,000,000.00

Adopté

81-276 Couverture responsabilité civile
Proposé par Monsieur Raymond Duval, s4condé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la couverture de responsabilité civile soit augmentée à $1,000,000.00 pour l'année 1981-1982.

Adopté

✓ 81-277 Demande au zonage agricole (Municipalité)
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Municipalité demande à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec de dézoner les parties de lots qui seront bientôt connues par les numéros suivants: 29-3 rue 29-7 rue, 29-11 terrain de jeux et tel que déjà accepté par le Zonage Agricole moins la partie de Madame Vaillancourt.

Adopté

✓ 81-278 Acquisition du lot 25-1 (Partie nord est rue Thomas Toupin)
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la municipalité acquiert le lot 25-1 devant servir de rue et dont la propriétaire actuelle est Madame Jeannette Toupin Brière pour la somme de un ($1.00) dollars et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat à cet effet.

Adopté

✓ 81-279 Acquisition du lot 29-3 (rue Norbert Paradis)
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que la Municipalité acquiert le lot 29-3 devant servir de rue et dont le propriétaire actuel est Monsieur Norbert Paradis pour la somme de un ($1.00) dollars, cet achat est conditionnel à ce que la mise en forme de rue doit être à la satisfaction de l'inspecteur municipal et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat à cet effet.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-280 Demande zonage agricole (H.Gendron)
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la demande de Monsieur Henri Gendron est appuyée par la Municipalité de Ste-Marthe en vue d'être présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour une partie du lot 584 situé à l'est de la rue Jacques à Ste-Marthe.

Adopté

81-281 Application au poste de secrétaire-comptable
Cet item est reporté à une date ultérieure

81-281 Mandat au conseiller Monsieur Gaston Girard.
Proposé, secondé et résolu unanimement que le conseil mandate Monsieur Gaston Girard de suivre les opérations de la Municipalité sur une période d'un (1) mois et celui-ci devra présenté un rapport à la fin de ce mandat.

Adopté

81-282 Maire suppléant
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que Monsieur Réjean Montplaisir soit nommé maire suppléant pour les trois (3) prochains mois.

Adopté

81-283 Courrier
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que le courrier du maire et du secrétaire-trésorier soit accepté tel que présenté.

Adopté

81- Rapport état financier
Cet item a été reporté à la prochaine séance du conseil.

81-284 Contrat du secrétaire-trésorier
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir qu'à la rencontre du 12 août 1981, le conseil fasse l'analyse du contrat présenté par le secrétaire-trésorier et que les décisions prises à cette réunion seront soumises à l'approbation du conseil à la prochaine séance. Le vote est demandé:

Pour: Daniel Bouchard, Marcel Desjardins, Réjean Montplaisir
Contre: Gaston Girard.

Le conseiller Gaston Girard demande que soit inscrit sa décidence pour la raison que les conseillers étaient tous d'accord à la dernière assemblée à négocier le contrat du secrétaire-trésorier au mois de novembre 1981.

Adopté

81-285 Achat de soude caustique
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la Municipalité fasse l'acquisition de soude caustique en format de 310 kilos pour casser l'agressivité de l'eau dans le réseau d'aqueduc au prix de $0.37 le kilo.

Adopté

81-286 Avis de motion projet de règlement pour la construction d'un puit et d'une conduite d'aqueduc de 10 pouces de diamètre.
Avis de motion est donné par Monsieur le Conseiller Marcel Desjardins à l'effet qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente un projet de règlement pour la construction d'un puit et d'une conduite d'aqueduc de 10 pouces de diamètre.

Monsieur Raymond Duval propose la levée de l'assemblée

LUCIEN CHAUSSE MAIRE JEAN PIERRE GRATTON, SECRETAIRE TRESORIER

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L. C. J.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 8 septembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 8 septembre 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Daniel Bouchard
Etienne Bergevin

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

Monsieur le conseiller Gaston Girard arrive à 19.57 heures.

81-287 Acceptation de l'ordre du jour
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adopté

81-288 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que les minutes de l'assemblée du 3 août 1981 soient acceptées telles que lues.

Adopté

Il a été demandé par Monsieur le conseiller Raymond Duval de retarder l'ouverture des soumissions afin que le conseiller Gaston Girard soit présent pour l'ouverture. Le conseil procéda à l'item suivant vue qu'il n'était pas 20.00 heures.

✓ 81-289 Terrain Hôtel Municipal
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins que la Municipalité fasse l'acquisition d'un terrain d'une superficie approximative de 55,850 pieds carrés, ceinturant le lot de la Municipalité de Monsieur Claude Champoux au prix spécifié dans l'entente signée le 8 septembre 1981, en laissant un espace de 100 pieds de large audit Monsieur Champoux pour son usage personnel et que le maire et le secrétaire-trésorier sont mandatés à signer tous documents à cet effet.

Le vote est demandé: 4 pour : Daniel Bouchard, Etienne Bergevin, Réjean Montplaisir, Marcel Desjardins.

1 contre : Raymond Duval

1 abstention : Gaston Girard

Adopté

Ouverture des soumissions de déneigement
L'ouverture des soumissions s'effectue à partir de 20.00 heures par le maire en assemblée générale. Sur sept (7) demandes de documents, trois (3) seulement ont soumissionnés dont Gaston Girard, Fernand Lethiecq et Exvation Fournier Ltée. Suite page 439.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	Gaston Girard	Fernand Lethiecq	Excavation Fournier Ltée
Chèque de $5,000.00	oui	oui	oui
Taux kilomètre 82	925.00	1,025.00	1,125.00
Coût total 82	39,220.00	43,460.00	47,700.00
Taux kilomètre 83	1,063.75	1,125.00	-
Coût total 83	45,103.00	47,700.00	-
Taux kilomètre 84	1,223.31	1,225.00	-
Coût total 84	51,868.34	51,940.00	-
Taux kilomètre sablage 82	622.00	1,075.00	1,400.00
Coût total 82	10,698.40	18,490.00	24,080.00
Taux kilomètre sablage 83	715.30	1,190.00	-
Coût total 83	12,303.16	20,468.00	-
Taux kilomètre sablage 84	822.59	1,310.00	-
Coût total 84	14,148.54	22,532.00	-
Déneigement 3 ans	136,191.34	143,100.00	-
Sablage 3 ans	37,150.10	61,490.00	-

✓ 81-290 Engagement d'un arpenteur-géomètre (terrain Hôtel Municipal)
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement qu'un prix soit demandé à trois (3) arpenteurs-géomètres par écrit et que le plus bas ~~soumissionnaire~~ soit engagé par la Municipalité en vue de faire arpenter le nouveau terrain de l'Hôtel Municipal et que le maire et le secrétaire-trésorier sont mandatés à signer les plans et tous autres documents à cet effet.

Adopté

✓ 81-291 Creusage de fossé et réparation d'asphalte en face du 2871, Notre-Dame
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports à l'effet de creuser et de nettoyer le fossé en face du 2871, rue Notre-Dame ainsi que de voir à réparer l'asphalte en face du même numéro civique.

Adopté

81-292 Comptes à radier
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que les comptes dont les numéros de fiches suivent soient radiés:

3-0120-00-0	ordure ménagère	15.00
2-0075-00-0	évaluation non imposable	79.69
46-0012-00-0	règlement 88	94.50
3-0045-00-0	eau consommation	58.61
	radier compteur 10228276 avec lecture	
	" " 20783071 " "	
25-0019-00-0	vidange et coder remise	15.00
2-0024-00-0	vidange 1 logement	10.00
2-0093-00-0	vidange non habité	30.00
47-0016-00-0	vidange 1981 , raison résidence	25.00
	vidange 1981 , 1 logement	30.00
4-0403-00-0	eau	14.00
	vidange	15.00
3-0040-00-0	rue municipalisée	1.32
31-0005-01-0	pas de compteur	31.25
47-0017-00-0	erreur lecture	106.77
63-0001-00-0	résidence 1 logement égout	20.00
	vidange	30.00
50-0005-00-0	R. 88 (lot de coin)	79.88
4-0448-01-0	taxe d'affaire chargé 2 fois	15.00
74-0008-00-0	lot cancellé	16.08
74-0009-00-0	lot cancellé	343.98
74-0016-00-0	ce lot est un fossé	18.41
74-0007-00-0	rue	1.17
4-0016-00-0	coder 1 logement	30.00
77-0011-00-0	rue	1.17
60-0025-00-0	Commission Scolaire non imposable	77.01
62-0022-00-0	" " " "	43.50
54-0004-00-0	erreur frontage	85.43
4-0362-00-0	eau consommation nouveau propriétaire	10.06
4-0120-00-0	lots cancellés	233.63

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE h.c.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

37-0016-00-0	lot coin règlement 88	78.75
2-0075-00-0	ville du Cap , non imposable	79.69
4-0376-00-0	lecture compteur erronnée	239.57
3-0040-00-0	rue Leclerc	1.32
27-0002-00-0	déjà inscrit au rôle	5.19
58-0002-00-0	égout	20.00
4-0352-00-0	pas compteur chalet	2.00
4-0353-00-0	" " "	2.00
4-0356-00-0	" " "	2.00
4-0353-01-0	" " "	2.00
4-0357-00-0	" " "	2.00
4-0358-00-0	Remise eau consommation	14.00
	vidange	30.00
4-0106-00-0	eau lecture erronnée	32.02
4-0105-00-0	déjà évalué	27.60
30-0009-00-0	terrain non évaluable	171.99
4-0332-00-0	eau lecture erronnée	156.50
4-0218-00-0	vidange chargé en trop	130.00
51-0044-06-0	erreur sur compte arrérage	8.24
51-0052-00-0	déjà chargé sur autre compte arrérage	398.84
	intérêt	113.79
900-0075-00-0	role valeur locative T.R.	25.00
26-0008-00-0	radier intérêt erreur	5.94
4-0221-00-0	pas d'eau	14.00
4-0402-00-0	pas eau, pas vidange	29.00
3-0110-03-0	affaire	15.00
1-0072-00-0	bâtisse démolie	15.33
4-0387-00-0	remise	29.00
4-0324-00-0	erreur sur compte	3.05
4-0148-00-0	affaire	10.00
84-0018-00-0	erreur déjà payé	177.05
24-0019-00-0	pas vidange	15.00
58-0001-00-0	pas égout	20.00
2-0005-00-0	lot vacant pas vidange	30.00
2-0005-00-0	" " " " arrérage	58.36
6-0002-00-0	rue municipalisé	1.17
4-0376-00-0	erreur compte eau	281.57
84-0020-00-0	arrérage	210.12
54-0002-00-0	egout R.99	380.27
	eau R.88	87.37
3-0055-01-0	rue	20.06
56-0004-00-0	rue	1.17
41-0018-00-0	erreur	2.58
4-0181-00-0	intérêt mauvaise adresse	3.75
54-0004-00-00	erreur	85.44
2-0008-00-0	taxe d'affaire	10.00
4-0450-00-0	réévaluer	77.84
4-0455-00-0	réévaluer	366.82
900-0024-00-0	taxe d'affaire	19.03

Adopte

81-293 Zonage agricole Succession Emile Vaillancourt

Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe recommande la demande numéro AR3209D au nom de la succession Emile Vaillancourt auprès de la Commission de Protection du Territoire du Québec.

Adopté

81-294 Longueur des chemins d'hiver subventionnés

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe accepte les longueurs de chemins subventionnés pour 1981-1982 par le Ministère des Transports soit 14.73 kilomètres telle que présentée sur la formule V-1225 en date du 20 juillet 1981.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-295 Lumières de rues
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Gaston Girard et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec pour la pose de luminaires 10 M lumens mercure.

2 sur la rue Clément, 1 sur la 100e rue, 1 sur la rue St-Maurice (près de Monsieur Vézina), 1 sur la rue Courteau, 1 sur le Rang St-Malo et telle que spécifiée aux plans.

Adopté

81-296 Acceptation du plan des subdivisions 8A- , 9 -5-8,
Proposé par Monsieur Gaston Girard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le plan préparé par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, le 3 mars 1981 sous le numéro de dossier D-4535 et montrant un projet de subdivision dans les limites du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine soit approuvé et que par cette résolution soit resceindée la résolution numéro 81-134.

Adopté

81-297 Acceptation du plan des subdivisions 445-7 et 446-8
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le plan préparé par Serge Hamel, arpenteur-géomètre le 1er septembre 1981 sous le numéro de dossier 33066 et montrant un projet de subdivisions dans les limites du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine soit approuvé.

Adopté

81-298 Acquisition des lots 62-15, 62-5, 60-9, 60-8 rue et du réseau d'égout (Rue Valley Inn)
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité acquiert les lots 62-15, 62-5, 60-9 et 60-8 devant servir de rues ainsi que le réseau d'égout sanitaire existant sous cesdits lots et dont le propriétaire actuel est Monsieur J. Homer Vaillancourt. La Municipalité déboursera pour cette acquisition un (1) dollar. Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer le contrat à cet effet. Advenant que le réseau d'égout existant devienne désuet, il va s'en dire que la Municipalité fera les rénovations aux frais des propriétaires qui sont desservis par ledit réseau tel que la procédure existante.

Adopté

81-299 Acquisition rue des Plaines
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que la Municipalité est intéressée à acquérir pour la somme de un (1) dollar, la rue des Plaines après que les lots formant ladite rue qui appartient à Monsieur Lucien Lefebvre seront cadastrés, que le maire et le secrétaire-trésorier sont mandatés à signer un contrat d'acquisition.

Adopté

81-300 Avis de motion enfouissement sanitaire
Monsieur le conseiller Daniel Bouchard donne avis de motion, qu'à une séance subséquente, il sera présenté un règlement d'amendement au règlement portant le numéro 136 relatif au mode de paiement de la quote-part pour la dépense en capital nécessaire pour la location du terrain devant servir à l'élimination des déchets, détritus et ordures ménagères par la méthode d'enfouissement sanitaire.

Rapport du conseiller Gaston Girard
Le rapport a été remis au conseil, celui-ci en prendre connaissance et par la suite les conclusions dudit rapport seront soumises publiquement à une assemblée du conseil.
Monsieur le conseiller Gaston Girard passe outre la volonté de plusieurs conseillers de ne pas remettre copies dudit rapport public.
Messieurs Daniel Bouchard et Marcel Desjardins demandent d'inscrire au livre des minutes qu'ils ne sont pas d'accord à ce que le rapport soit remis au public de la salle sans avoir pu en prendre connaissance.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-301 Acceptation des comptes

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement

4075-	Comité de loisirs secteur Prairies	1,000.00
4076-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 2 août 1981	1,733.01
4077-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire P.A.T. au 2 août 1981	889.76
4078-	J. B. Lanouette Inc., assurance combinée commerciale	PR 5,831.00
4079-	Robert Jutras, distribution de circulaires	2.90
4080-	Jean-Pierre Gratton, congrès des secrétaires	350.00
4081-	Jean Veillette, livraison courrier	37.50
4082-	René Dumas, livraison courrier	69.50
4083-	Lucien Chaussé, frais de déplacement et photos	43.25
4084-	Les Pétroles Hélie Inc., plan service fournaise	30.00
4085-	Fernand Veillette, déplacement au 9 août 1981	10.50
4086-	André Toupin, sem. au 4 août 1981 déplacement	45.00
4087-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 9 août 1981	1,776.29
4088-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire P.A.T. au 9 août 1981	889.76
4089-	Hydro Québec, loisir rue Jacinthe	12.53
4090-	Hydro Québec, station de pompage Rg St-Malo	799.10
4091-	Hydro Québec, loisir rue des Lys	57.08
4092-	Comité des Fêtes J. Réal Desrosiers, maire du Cap	100.00
4093-	Comité de loisir secteur village	1,000.00
4094-	Receveur Général du Canada, timbres	255.00
4095-	Hydro Québec, éclairage public	4,380.43
4096-	Hydro Québec, éclairage public	127.64
4097-	Hydro Québec, loisir 160, 8e rue	19.65
4098-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 16 août 1981	1,674.78
4099-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire P.A.T. au 16 août 1981	918.22
4100-	Corporation Municipale de Ste-Marthe et Richard Loranger	101.82
4101-	Municipalité de Ste-Marthe salaire au 23 août 1981	1,709.80
4102-	Municipalité de Ste-Marthe salaire P.A.T. au 23 août 81	918.22
4103-	Fernand Veillette, déplacement au 21 août 1981	36.90
4104-	Alcide Camden, remboursement taxe	24.00
4105-	Sonarex Ltée, fiche de recensement	108.00
4106-	Fernand Veillette, déplacement au 30 août 1981	18.90
4107-	André Toupin, déplacement au 31 août 81	48.90
4108-	Municipalité de Ste-Marthe salaire au 30 août 1981	1,690.37
4109-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire P.A.T. au 30 août 81	916.85
4110-	Charles Codeb4cq, indexation générale et comparée des lois	20.00
4111-	Lucien Chaussé, déplacement le 19 août 81 pour signer chèques	63.00
4112-	Arcand Marcel, fauchage de rues	PR 539.00
4113-	Atelier d'usinage J.J. Tremblay Inc., fabrication nipple	74.44
4114-	Banque Nationale du Canada, émission d'obligations de 800,000 capital: 35,000.00 intérêts 36,392.50	71,392.50
4115-	Claude Beaulieu Enr., contrat entretien royal 5000 dactylo	98.00
4116-	Bell Canada, bâtisse Notre-Dame de la Rive	PR 24.95
4117-	Bell Canada, Hôtel municipal	PR 354.50
4118-	Bell Canada, station de pompage	PR 52.55
4119-	Ben Vanasse Inc., 1 gallon acide muriatique égout	29.70
4120-	Carrière St-Maurice, pierre	PR 987.09
4121-	Compagnie de construction Dollar Ltée, nivelleuse	313.50
4122-	Breuvages Bégin Ltée, location distributrice liqueurs	51.84
4123-	Chavanel Wilfrid, contrat ordure ménagère	2,049.50
4124-	C.I.L. Inc., soude caustique	PR 1,926.60
4125-	Ville du Cap-de-la-Madeleine, service incendie	PR 29,978.26
4126-	Compteurs Neptune Ltée, piston	83.65
4127-	Foratek International Inc., étude hydrogéologique	PR 19,566.79
4128-	Carrière St-Louis, pierre	680.95
4129-	Gas Bar Giroux, gaz camion	333.63
4130-	Garage Marcel Roy	111.58
4131-	Gendron Paul, transport de pierre	718.00
4132-	Gendron Pierre, service d'un buldozer rue Thomas Toupin	176.00
4133-	Gendron Robert, transport de pierre	52.94
4134-	Hydro Québec, bâtisse loisir St-Malo	67.36
4135-	Hydro Québec, bâtisse Notre-Dame de la Rive	44.10
4136-	Hydro Québec, Hôtel Municipal	193.64
4137-	Hydro Québec, station égout	115.56
4138-	Leclerc Michel, location tracteur	160.00
4139-	Charles Lévesque Enr., vérifier moteur pompe	27.00
4140-	Librairie du Cap Inc., papeterie	48.41
4141-	Corporation Municipale de Ste-Marthe et Richard Loranger	445.75

INITIALES DU MAIRE L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

4142-	Machinerie Baron & Tousignant Ltée, 1 poignée scie mécanique, 1 gasket	49.63
4143-	Major Cycle, 1 gallon huile, raccourcir chaine scie	8.95
4144-	Chèque annulé, erreur	----
4145-	Montplaisir André, transport courrier	30.00
4146-	Morin & Frères Inc.	76.96
4147-	Le Nouvelliste, appel d'offre chemin hiver	337.50
4148-	Les Pétroles Hélie Inc., huile 274.40, diezel 135.05	409.45
4149-	Richard Piché, clips, tuve.	38.66
4150-	Les Prévoyants du Canada, assurance	719.79
4151-	Chèque annulé, erreur	------
4152-	Service de pneus CTR Ltée, réparation crevaison	32.00
4153-	Solec Inc., location dactylo	100.54
4154-	Télé-communication, service télépage	PR 445.20
4155-	Xerox Canada Inc., frais de location et reproduction	560.37
4156-	Richard Loranger, frais de pharmacie	65.62
4157-	Ministre des Finances, location terrain R.99 émissaire	43.00
4158-	Formulaires Ducharme Enr., permis de const. et réparation	333.35
4159-	Atelier d'usinage Marmen Inc., gallons vides	44.00
4160-	M Electrique Ltée, réparation moteur	178.02
4161-	Joseph Lemieux, remboursement de taxes	29.00
4162-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire conseil	924.66

81-302 Correspondances
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier soit acceptée telle que présentée.

Adopté

Réception d'une pétition
Il a été remis au conseil une pétition afin que les gens de la 11e et 12e rues puissent avoir une rencontre d'informations au sujet du règlement numéro 114. Cette journée a été fixé à samedi le 12 septembre 1981 à 10.00 heures A.M.

Implication membre du conseil
Une lettre du maire aux conseillers a été remise en vue de former des commissions.

Rapport Foratek (Etude hydrogéologique)
Le rapport a été déposé au conseil et il a été question des coûts de construction du puits et des lignes d'eau.

81-303 Avis de motion
Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Raymond Duval à l'effet qu'il présentera à la prochaine séance ou à une séance subséquente un projet de règlement pour la construction d'un puits, d'une ligne* de 8 pouces de 1900 pieds, d'une ligne *de 10 pouces de 1350 pieds, d'une ligne* de 10 pouces du Rang St-Malo à la route 138 sur la 8e rue et de modifications électriques à la station de pompage et la pose de bornes-fontaines sur le réseau existant.

* d'aqueduc
*d'aqueduc
*d'aqueduc

81-304 Pierre dans les rues
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que l'inspecteur municipal peut procéder à la pose de pierre dans les rues dont les noms suivent au coût estimé par celui-ci Du Fleuve, Secteur Hayes, Valley Inn, 100e rue, 11e rue, 50e rue St-Malo, Des Plaines, Des Cyprès, Lafrenière, St-Hilaire, Sicotte, Huguette, Désiré et Clément.

Adopté .....

81-305 Programme P.A.R.E.L.
Le conseil demande au secrétaire-trésorier de convoquer une personne responsable du programme P.A.R.E.L. de la Firme Bendwell et Associés pour le 16 septembre 1981 afin d'avoir des renseignements sur ce programme.

Levée de l'assemblée
Monsieur Raymond Duval, propose la levée de l'assemblée.
un (1) MOT RAYE NUL

Lucien Chausse ....
LUCIEN CHAUSSE, MAIRE JEAN PIERRE GRATTON SECRETAIRE TRESORIER

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L. C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Samedi le 12 septembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Réunion du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce samedi 12 septembre 1981 à 10.00 heures A.M. au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Raymond Duval
Gaston Girard
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence de son honneur le Maire.

Cette réunion a été demandé par pétition par les propriétaires de la 11e et 12e rues en vue d'avoir des renseignements et une discussion sur le règlement 114.

Propirétaires présents:
1.- Raymond Daviault
2.- Christian Braun
3.- Robert Thibodeau
4.- R. Verret
5.- R. Despins
6.- G. Dumas
7.- Alain Dontigny
8.- Louis St-Arnaud
9.- Michel Hamel
10.- André Hamel
11.- Gilles Richard
12.- Jean-Marie Gendron
13.- Richard Roy
14.- Ange Albert Dubois
15.- Jean-Jacques Bérubé
16.- Yves Lemaire
17.- Guy Normandin
18.- J. Beaumier
19.- R. Bellemare
20.- Michel Proulx
21.- Richard Leclerc
22.- Serge Ayotte
23.- Hervé Pouliot
24.- Armand Croteau
25.- Yolande Croteau
26.- Alcide Dubois
27.- Jean-Guy Guilbeault
28.- Françoise Guilbeault
29.- Jean Lamothe
30.- Alain L'Heureux

Lucien Chaussé
LUCIEN CHAUSSE, MAIRE

JEAN PIERRE GRATTON, SECRETAIRE TRESORIER

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mercredi le 16 septembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mercredi 16 septembre 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le maire suppléant: Réjean Montplaisir

MM. les conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence de son honneur le maire suppléant.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec — Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Gaston Girard
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

Avis spécial vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur André Toupin, secrétaire-trésorier adjoint pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du Conseil, mercredi le 16e jour de septembre 1981, et qu'il y se pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Adoption du règlement 143
2.- Adjudication du contrat de déneigement
3.- Réparation asphalte village
4.- Travaux rue Huguette, rue Sicotte, rue Jacques
5.- Nettoyage fossé rue des Plaines
6.- Programme P.A.R.E.L. (Jean Leblanc) Bendwell
7.- Rue Thomas Toupin (gravelage)
8.- Rapport conseiller Girard (conclusion)
9.- Zonage agricole Jean Noel Arcand
10.- Zonage agricole R. Montplaisir, C. Champoux.

Donné ce 14e jour du mois de septembre 1981

(Copie conforme) (Signé)

André Toupin, sec.trés. adj. André Toupin, sec.trés. adj.

✓ 81-305 Adoption du règlement 143

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement d'adopter le règlement portant le numéro 143 concernant la'mendement au règlement numéro 136 relatif au mode de paiement de la quote-part pour la dépense en capital nécessaire pour la location du terrain devant servir à l'élimination des déchets, détritus et ordures ménagères par la méthode d'enfouissement sanitaire.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

REGLEMENT 143

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

AMENDANT LE REGLEMENT NUMERO 136 RELATIF AU MODE DE PAIEMENT DE LA QUOTE PART POUR LA DEPENSE EN CAPITAL NECESSAIRE POUR LA LOCATION DU TERRAIN DEVANT SERVIR A L'ELIMINATION DES DECHETS, DETRITUS ET ORDURES MENAGERES PAR LA METHODE D'ENFOUISSEMENT SANITAIRE.

ATTENDU QUE l'article 6 du texte de l'entente intermunicipale concernant l'organisation en commun d'un lieu pour l'élimination des déchets, détritus et ordures ménagères par méthode d'enfouissement sanitaire prévoit que le coût d'acquisition des terrains sera amorti sur une période de vingt (20) ans et le remboursement du capital et des intérêts sera réparti entre chacune des parties signataires selon les modalités prévues à l'article 17;

ATTENDU QUE les membres du comité intermunicipal ont convenu par résolution, lors de la réunion tenue le 24 février 1981, que le paiement de la quote-part de chacune des municipalités pour la location des terrains nécessaires à l'opération du site d'enfouissement sanitaire soit défrayé en totalité dès l'approbation de l'entente et non amorti sur une période de vingt (20) ans;

ATTENDU QUE cette décision a été ratifiée par les membres du Conseil de la Corporation Municipale de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tel qu'en fait foi la résolution portant le numéro 81-89, adoptée par les membres dudit conseil à la séance tenue le 2 mars 1981;

ATTENDU QUE l'avis de motion portant le numéro 81-300 a été donné à la séance tenue le 8 septembre 1981;

A CES CAUSES, il est ordonné et statué par règlement de cette Corporation ce qui suit, savoir:

ARTICLE 1
Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme si au long récité.

ARTICLE 2
Le règlement numéro 136 est modifié après l'article 8 pour y ajouter ce qui suit:

ARTICLE 8-A
Nonobstant les articles 6 et 18, les municipalités parties à la présente entente s'engagent à remettre au Mandataire dans les quatre-vingt-dix (90) jours suivant la signature de la présente entente, leur quote-part de la somme de CENT CINQ MILLE DOLLARS (105,000.00 $), représentant leur dépense en capital pour la location du terrain devant servir à l'enfouissement sanitaire ayant été établie suivant les plans et devis soumis en vertu de l'obtention du certificat visé à l'article 54 de la Loi sur la qualité de l'environnement(1971, Chapitre 49). La quote-part de chacune des municipalités parties aux présentes sera calculée selon les modalités prévues à l'article 17 de la présente entente.

ARTICLE 3
Le présent règlement entrera en vigueur dans le délai prévu par la Loi.

Lucien Chausse
LUCIEN CHAUSSE, MAIRE

J.P. Gratton
JEAN PIERRE GRATTON SECRETAIRE TRESORIER

Adoptée à la séance tenue le 16 septembre 1981

Avis de publication de ce règlement a été donné le 18 septembre 1981.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Adjudication du contrat de déneigement
L'item 2 est reporté à l'item 11 de l'assemblée
Monsieur Gaston Girard se retire de la table des délibérations étant partie intéressée à cet item. Après quelques minutes de discussion, Monsieur Gaston Girard, conseiller, reprend son siège.

81-306 Réparation asphalte village
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la réparation de l'asphalte du village soit reportée au printemps.

Adopté

81-307 Travaux rue Huguette, rue Sicotte, rue Jacques
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que Monsieur Fernand Veillette, inspecteur municipal est autorisé à faire les travaux projetés sur les rues Huguette, Sicotte, Jacques.

Adopté

81-308 Nettoyage fossé rue des Plaines
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que Monsieur Fernand Veillette est autorisé à faire des travaux nécessaires au nettoyage des fossés rue des Plaines.

Adopté

Programme P.A.R.E.L. (Monsieur Jean Leblanc) Bendwell
Monsieur Leblanc étant dans l'impossibilité de rencontrer le conseil, cet item est reporté à la prochaine assemblée.

Rue Thomas Toupin (gravelage)
Cet item est reporté à la prochaine assemblée, les conseillers doivent aller voir sur place l'état de la rue.

81-309 Ajournement de l'assemblée
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que l'assemblée est ajournée jusqu'à 9.15 heures. A 9.15 heures le secrétaire-trésorier adjoint averti les membres du conseil qu'il est 9.15 heures. L'assemblée est réouverte à 9.38 heures.

Adopté

81-310 Rapport du conseiller Girard (conclusion)
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Etienne Bergevin que le rapport du conseiller Girard soit soumis à Monsieur Léon Cadieux avec feuille de temps pour étude et recommandations d'ici le 30 septembre 1981. Le vote est demandé:
Pour: Marcel Desjardins, Etienne Bergevin, Daniel Bouchard
Contre: Gaston Girard, Raymond Duval
Monsieur Raymond Duval est contre cette proposition parce que selon lui le rapport du conseiller Girard est complet.

Adopté

81-311 Zonage agricole Jean-Noel Arcand
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que la demande de Monsieur Jean-Noel Arcand est appuyée par la Municipalité de Ste-Marthe en vue d'être présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour une partie du lot situé à Ste-Marthe.

Adopté

81-312 Zonage agricole R. Montplaisir, C. Champoux
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que la demande de Messieurs Roland Montplaisir et Claude Champoux est appuyée par la Municipalité de Ste-Marthe en vue d'être présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour une partie des lots 5 et 8 situés à Ste-Marthe.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-313

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Monsieur Gaston Girard quitte son siège

Monsieur Gaston Girard remet sa lettre de démission au secrétaire-trésorier adjoint, Monsieur André Toupin, à 10.30 heures.

Adjudication du contrat de déneigement

Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe accorde à Monsieur Gaston Girard le contrat de déneigement pour la saison 1981-1982 au taux de $925.00 du kilomètre pour le déneigement et de $622.00 du kilomètre pour le sablage et que demande soit faite au Ministère des Affaires Municipales la permission d'accorder à Monsieur Gaston Girard le contrat pour une période de 3 ans suivant sa soumission soit: déneigement 82-83 au taux de $1,063.75 du kilomètre et sablage 82-83 au taux de $715.30 du kilomètre et pour déneigement 83-84 au taux de $1,223.31 du kilomètre et sablage 83-84 au taux de $822.59 du kilomètre.

Adopté

Monsieur Marcel Desjardins propose la levée de l'assemblée.

Rejean Montplaisir ..... André Toupin .....

REJEAN MONTPLAISIR
Maire suppléant

ANDRE TOUPIN, secrétaire-trésorier adjoint

/&/

INITIALES DU MAIRE R.G.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 30 septembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce 30 septembre 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, SAVOIR:

Son Honneur le Maire suppléant: Réjean Montplaisir

M. le Conseiller : Raymond Duval

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

Avis spécial vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par Monsieur Réjean Montplaisir, maire suppléant, pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaire des sessions du conseil, mercredi le 30 septembre 1981, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Avis de motion à l'effet de changer la zone R-22 en zone résidentielle et commerciale.
2.- Demande domaine Freeman (Romuald Hébert) permission d'opérer salle de réception.
3.- Demande de M. Gosselin permission d'opérer un gaz bar dans la zone R-22
4.- Rapport du vérificateur Léon Cadieux
5.- Garage Municipal
6.- Emprunt règlement 114

Donné ce vingt cinquième jour du mois de septembre 1981.

(COPIE CONFORME) (SIGNE)

.....
Jean-Pierre Gratton, secrétaire trésorier

Le secrétaire-trésorier fait rapport aux membres présents que le conseiller Etienne Bergevin à téléphoné le 29 septembre à 16.30 heures à l'Hôtel Municipal pour avertir qu'il sera absent à l'assemblée du 30 septembre pour la raison qu'il serait à l'extérieur de la Municipalité, que le maire Lucien Chaussé était à la Tuque raison travail, que le conseiller Marcel Desjardins a téléphoné le 30 septembre à 14.17 heures pour avertir qu'il sera absent à l'assemblée pour la raison qu'il avait un rendez-vous d'affaire urgent, que le conseiller Daniel Bouchard a téléphoné le 30 septembre 1981 à 15.45 heures pour avertir qu'il sera en retard et qu'il s'attendait d'être présent vers 21.00 heures.

Vu qu'il n'y avait pas quorum pour tenir une assemblée, Monsieur le maire suppléant a déclaré que l'assemblée n'aurait pas lieu et que l'ordre du jour sera reporté dans les premiers items de la prochaine assemblée soit le 5 octobre 1981.

.....
Réjean Montplaisir, maire suppléant

.....
Jean-Pierre Gratton
secrétaire-trésorier

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 5 octobre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 5 octobre 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

Monsieur le Conseiller Raymond Duval arriva à 19.50 heures.

81-314 Acceptation de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté.

Adopté

81-315 Adoption des minutes

Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 8, 12, 16, et 30 septembre 1981 soient acceptées telles que lues.

Adopté

✓ 81-316 Heure d'ouverture du site d'enfouissement sanitaire

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite à la Municipalité de Champlain, qui est responsable de l'administration du site d'enfouissement sanitaire, de prolonger les heures d'ouvertures jusqu'à 19.00 heures afin que notre contracteur qui finit vers 18.00 heures puisse avoir le temps d'aller déposer ses déchets audit site.

Adopté

✓ 81-317 Remboursement emprunt règlement 114

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande à la Banque Nationale du Canada de reporter au 15 janvier 1982, l'échéance de l'emprunt temporaire effectué en vertu du règlement numéro 114 de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine. Cette demande ne requiert pas l'autorisation de la Commission Municipale, ni du Ministère des Affaires Municipales ayant déjà été accordée en date du 18 septembre 1980.

Adopté

81-318 Règlement d'emprunt 144

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que le règlement numéro 144 est accepté tel que présenté.

Adopté

REGLEMENT NUMERO 144

Pour emprunter la somme de quatre cent soixante douze mille dollars ($472,000.00) pour la construction: d'un puits, d'une conduite d'aqueduc d'un diamètre de 20.32 centimètres (8 pouces) sur une longueur de 580 mètres (1900 pieds linéaires), d'une conduite d'aqueduc d'un diamètre de25.40 centimètres (10 pouces) sur une longueur de 412 mètres (1350 pieds linéaires), d'une conduite d'aqueduc d'un diamètre de 25.40 centimètres (10 pouces) sur une longueur de 1622 mètres (5322 pieds

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

pieds linéaires), de modifications électriques à la station de pompage et de la pose de bornes-fontaines sur le réseau d'aqueduc à construire.

CONSIDERANT QUE le besoin en eau se fait de plus en plus pressant;

CONSIDERANT QU'il est urgent de fournir un service adéquat aux propriétaires desservis par le réseau d'aqueduc;

CONSIDERANT QUE les travaux projetés ont pour but d'augmenter le débit ainsi que la pression dans l'emsemble de la Municipalité;

CONSIDERANT QUE les plans desdits travaux ont été préparés par la Firme Pluritec et que l'estimation du coût des travaux est de quatre cent soixante douze mille dollars ($472,000.00);

CONSIDERANT QUE les plans, devis et estimations des travaux mentionnés dans ce règlement devront recevoir toutes les approbations gouvernementales;

CONSIDERANT QUE le coût total de ces travaux devra comprendre les frais de génie, d'administration, de surveillance, les frais légaux, les frais de financement et de perte sur la vente des obligations;

CONSIDERANT QU'avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Monsieur le conseiller Raymond Duval à une séance de ce conseil tenue le huitième (8e) jour du mois de septembre 1981; (Référence au livre des minutes 81-303).

POUR CES MOTIFS, il est proposé par Monsieur le conseiller Raymond Duval et secondé par Monsieur le conseiller Daniel Bouchard et résolu unanimement qu'il soit ordonné et statué par le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ledit conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, SAVOIR:

1.- Le préambule précédemment énoncé fait partie intégrante du présent règlement.

2.- Le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine est autorisé à faire ou à faire exécuter les travaux ci-après décrits, ainsi qu'à faire les dépenses ci-après mentionnées:

A.- Construction d'un puits d'une capacité approximative de 1,363,800 litres (300,000 gallons) par jour. Montant$55,000.00.

B.- Construction d'une conduite d'aqueduc en fonte ductile d'un diamètre de 20.32 centimètres (8pouces) sur une longueur de 580 mètres (1900 pieds linéaires), partant du puits ci-haut mentionné au Rg St-Malo. Montant $44,000.00

C.- Construction d'une conduite d'aqueduc en fonte ductile de 25.40 centimètres (10pouces) sur une longueur de 412 mètres (1350 pieds de la station de pompage existante à la 8e rue rue le Rg St-Malo. Montant $41,000.00.

D.- Construction d'une conduite d'aqueduc en fonte ductile de 25.40 centimètres (10 pouces) sur une longueur de 1622 mètres (5,322 pieds) du Rg St-Malo à la 3e avenue sur la 8e rue. Montant $170,000.00.

E.- Raccordement au réseau existant à la hauteur de la 3e avenue. Montant $2,000.00.

F.- Modifications électriques à la station de pompage par l'ajout d'un système de démarreur d'urgence en cas de panne électrique et système d'urgence de pression en cas de feu dans la Municipalité. Montant $25,000.00.

G.- Ajout de dix huit (18) bornes-fontaines sur le réseau à construire afin de se conformer aux normes d'incendie. Montant $36,000.00.

H.- Frais de contingence. Montant $99,000.00.

GRAND TOTAL: $472,000.00.

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

3.- Le Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine est autorisé à dépenser la somme de quatre cent soixante douze mille dollars ($472,000.00) pour les fins du présent règlement et, pour se procurer cette somme, à emprunter au moyen d'obligations jusqu'à concurrence de ladite somme de quatre cent soixante douze mille ($472,000.00).

4.- Ces obligations seront émises en coupure de cent dollars ($100.00) ou par multiples de cent dollars ($100.00).

5.- Elles seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon lecas, à toutes les succursales de la Banque Nationale du Canada dans la Province de Québec, ainsi qu'au bureau principal de ladite Banque.

6.- Ces obligations seront datées du premier (1er) janvier 1982 et seront remboursables en série, en vingt (20) ans.

7.- Un intérêt à un taux n'excédant pas dix sept (17%) l'an sera payé semi-annuellement, les premier (1er novembre et premier (1er) mai de chaque année, sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital.

8.- Ces obligations seront signées par le maire et le secrétaire-trésorier: Un fac-similé des signatures du maire et du secrétaire-trésorier sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêts.

9.- Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à l'article 17 de la loi sur les dettes et emprunt municipaux et scolaires. (L.R.Q. 1977, chapitre D-7).

10.- La Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine est autorisée à acheter les terrains et droits de passage requis pour la construction et l'installation des conduites d'aqueduc plus haut mentionnées et à faire les travaux accessoires au bon fonctionnement de ce système, ainsi que la réparation des rues et bordures nécessitée par ces travaux.

11.- Il est imposé par le présent règlement une taxe spéciale basée au $100.00 de l'évaluation foncière par année à tout propriétaire d'unité de logement dont le ou les logements sont raccordés au système d'aqueduc existant, et cette même taxe spéciale sera chargée par année à tout propriétaire d'unité de logement dont le ou les logements seront raccordés dans le futur audit système. Cette taxe spéciale est et sera imposée sur chaque unité desservie, et n'exemptant pas du paiement des taux pour la consommation de l'eau et ou de tous autres règlements existants.

12.- Le capital et les intérêts, ou la partie du capital et des intérêts payables chaque année seront payés à même le produit des cotisations imposées par le présent règlement.

13.- Le présent règlement entrera en force et en vigueur conformément à la loi.

Le présent règlement a été lu à la séance du 5 octobre 1981.

Lucien Chausse .....Maire..... Sec.Trés.
LUCIEN CHAUSSE JEAN PIERRE GRATTON

81-319 Avis de motion (modification au règlement de zonage)
Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Daniel Bouchard à l'effet qu'il présentera à une séance subséquente un projet de règlement pour changer les zones résidentielles R-22 et R-143en zone résidentielle et commerciale.

INITIALES DU MAIRE R.E.
INITIALES DU SEC.-TRÉS. ✓

No. de résolution ou annotation

81-320 Engagement de la Firme Pluritec
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Firme Pluritec soit engagée en vue de préparer les plans et devis et estimé des coûts pour la construction d'un puits, de conduites d'aqueduc, de modifications à la station de pompage et à la pose de bornes-fontaines.

Adopté

✓81-321 Mesure du rôle d'évaluation foncière (année financière 1982)
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine mandate la firme d'évaluation Sonarex afin de compléter les formules (échantillon de ventes), de trouver la proportion médiane ainsi que le facteur comparatif, et de soumettre les résultats au Ministère des Affaires Municipales pour approbation avant le 1er novembre 1981.

Adopté

Remise de la convention du secrétaire-trésorier
Il a été remis au secrétaire-trésorier une convention de travail, soit l'offre de la Municipalité. Le Maire donne avis au conseil que cette convention est confidentielle jusqu'à sa signature s'il y a lieu, et après seulement elle sera rendue publique.

81-322 Avis de motion
Avis de motion est donné par Monsieur le conseiller Marcel Desjardins à l'effet qu'il présentera à une séance subséquente un projet de règlement pour le financement de l'étude hydrogéologique $20,000.00, la construction de la bâtisse de services de loisirs secteur des Prairies $20,000.00, la construction des clôtures des terrains de balles $25,000.00, la construction d'un garage municipal $48,000.00, l'achat du terrain de l'Hôtel Municipal $11,000.00. Total: $124,000.00 et qu'une partie de cet emprunt servira à rembouser les avances faites par le fonds général.

81-323 Garage municipal
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que l'inspecteur municipal est mandaté pour estimer le coût réel d'un garage municipal d'une grandeur de 40 pieds par 60 pieds.
A) Construction en bloc cannelé
B) Construction structure d'acier
C) A déterminer l'emplacement exact du garage sur le nouvel emplacement.

Adopté

✓81-324 Demande de Monsieur Jean-Paul Langevin
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le conseil remettre le plan à son urbanisme, Monsieur Binet de la Firme Pluritec, afin que celui-ci juge cette demande et rendre sa décision dans les plus brefs délais possibles.

Adopté

81-325 Comptes en collection
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que les gens qui ont quittés la Municipalité sans laissés d'adresse et qui doivent des argents à ladite Municipalité, que leurs comptes soient remis à une firme spécialisée afin de pouvoir recouvrer ces montants.

Adopté

✓81-326 Demande de Monsieur Jacques Dupuis pour accottement face au 1670, rue Notre-Dame.
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports d'asphalter l'accottement face au 1670, rue Notre-Dame, considérant que lorsqu'un automobiliste veut tourner à gauche et qu'il doit attendre les autos qui la suivent dépassent à droite passant ainsi sur l'accottement en question.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-327 Lumière de rues
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec pour la pose de luminaires 10 M lumens telle que spécifiée aux plans. 2 sur la 9e rue, 2 sur la 11e rue, 2 sur la 12e rue.

Adopté

Rapport de l'inspecteur municipal (fossé de rue et fossé de drainage)
Ce rapport sera soumis à la prochaine assemblée du conseil.

81-328 Remplissage de piscine
Proposé, secondé et résolu unanimement que le conseil appuie la demande de l'inspecteur municipal de ne plus remplir les piscines en se servant de bornes-fontaines. Les propriétaires de piscines rempliront dorénavant lesdites piscines avec un boyau d'arrosage et l'eau sera chargée au compteur.

Adopté

81-329 Rue Thomas Toupin, gravelage
Proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que l'autorisation est donnée à l'inspecteur municipal de graveler la rue Thomas Toupin avec une épaisseur de deux (2) pouces de pierre à la largeur de vingt deux (22) pieds, soit un maximum de dix (10) voyages de pierre.

Adopté

81-330 Nettoyage d'égout sanitaire (village)
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que l'inspecteur municipal procède au nettoyage des sections précitées dans son rapport sur une longueur de 2400 pieds.

Adopté

Rapport du vérificateur sur le rapport du conseiller Girard
Suite à la résolution 81-310, le rapport du conseiller Girard a été soumis à la Firme de vérification de la Municipalité pour étude et recommandations. Le rapport a été lu en plublic par le secrétaire-trésorier et le conseil prend bonne note des observations et conclusions.

81-331 Compte de dépenses du conseiller Girard.
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que les frais occasionnés lors du suivi des opérations de la Municipalité par le conseiller Girard soient défrayés par la Municipalité.

Adopté

81-332 Acceptation des comptes
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Daniel Bouchard et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés à l'exception du chèque au montant de $2,453.32 et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement

Adopté

4163-	Receveur Général du Canada, remise	2,084.72
4164-	Ministère du Revenu, remise	2,682.85
4165-	Syndicat Canadien de la Fonction Publique, local 2414	116.44
4166-	Centre de distribution	300.00
4167-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 6 sept. 81	1,673.91
4168-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire P.A.T., au 6 sept. 81	889.76
4169-	Fernand Veillette, déplacement au 6 sept. 81	18.90
4170-	Hydro Québec, éclairage public	4,420.71
4171-	Hydro Québec, aqueduc station de pompage	701.81
4172-	Henri Boilet, arrangement floral à l'extérieur	80.00
4173-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 13 sept. 81	1,719.53
4174-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire P.A.T. au 13 sept. 81	886.70
4175-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 20 sept. 81	1,716.74
4176-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire P.A.T. au 20 sept. 81	918.22

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	4177-Fernand Veillette, déplacement au 18 sept. 81	20.70
	4178-André Toupin, déplacement au 20 sept. 81	78.00
	4179-André Toupin, petite caisse	69.21
	4180-Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 27 sept. 81	1,708.77
	4181-Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 27 sept. 81, P.A.T.	914.95
	4182-Fernand Veillette, déplacement au 27 sept. 81	8.10
	4183-Guy Veillette, déplacement au 27 sept. 81	14.70
4184-	Robert Thibodeau, remboursement règlement 114	1,018.40
4185-	Alain L'Heureux, " " "	790.85
4186-	Jean-Jacques Bérubé " " "	601.25
4187-	Yvon Bégin, " " "	601.25
4188-	Guy Normandin, " " "	583.66
4189-	Georges Dumas, " " "	790.85
4190-	Christian Braun, " " "	1,018.40
4191-	Jean Lamothe " " "	1,004.89
4192-	Marc Tremblay " " "	582.74
4193-	Louis St-Arneault " " "	1,202.50
4194-	Jean-Jacques Beaumier " " "	790.85
4195-	Ange Albert Dubois " " "	758.50
4196-	Jean-Marie Gendron " " "	948.10
4197-	Richard Roy " " "	1,008.50
4198-	Ministre des Finances du Québec, demande C.P.T.A.Q.	10.00
4199-	Bell Canada, bâtisse Notre-Dame de la Rive	28.96
4200-	Bell Canada, Hôtel Municipal, bureau	183.17
4201-	Bell Canada, station de pompage Rg St-Malo	22.68
4202-	Breuvages Bégin Ltée, location distributrice liqueurs	17.28
4203-	Canadien Pacifique Ltée, location droit de passage	5.00
4204-	Carrière St-Maurice, pierre	51.03
4205-	Chastenay Jean-Marie, localisation complexe municipal, loisirs PR	1,500.00
4206-	Chavanel Wilfrid, contrat ordure ménagère	2,049.50
4207-	Compagnie de construction Dollard Ltée, service nivelleuse PR	960.00
4208-	Corporation municipale du Comté de Champlain, mutations PR	478.00
4209-	Editions Mabec Enr., calendrier municipal 1982	13.00
4210-	Equipement Denico Inc., gants, batteries, habit de pluie	69.40
4211-	Formulaires Ducharme Enr., permis, enveloppe mise en nomination	253.18
4212-	Garage M. Ayotte, essence camion	326.68
4213-	Garage Beauchesne Enr., réparer conduite du 4 roues	36.50
4214-	Garage Patrick Gagnon, location camion transport de pierre	240.00
4215-	Imprimerie Art Graphique Inc., étiquettes ordure ménagère	174.52
4216-	Garage Marcel Roy, crevaison backoe et camion	12.00
4217-	Gendron Paul, transport de pierre, terre, déchets	1,035.00
4218-	Gendron Robert, transport de terre et pierre	675.00
4219-	Gervais André, transport de pierre PR	240.00
4220-	Hydro Québec, 40, Place Norbert, loisir	48.14
4221-	Hydro Québec, 160, 8e rue, loisir	7.35
4222-	Hydro Québec, 200, des Lys, loisir	35.56
4223-	Entreprises A. Ethier Inc., fournaise bâtisse Notre-Dame de la Rive	55.95
4224-	Lagacé Denis, transport de terre et pierre	915.00
4225-	Librairie du Cap Inc., papeterie	69.71
4226-	Loranger Richard et Municipalité de Ste-Marthe, rente	445.75
4227-	Machineries Baron & Tousignant Ltée, lame chaine, spoket	61.29
4228-	Matériaux Gauvin Inc., bois patinoire Prairies	59.40
4229-	McKerlie Millen Québec, filtre huile, conditionneur, huile	21.75
4230-	Ministre des Finances du Québec, location terrain 534-1	190.00
4231-	Montplaisir André, transport du courrier	30.00
4232-	Nouvelliste, avis pas de cueillette le 7/9/81, abonnement	158.50
4233-	Outilité magazine abonnement 3 ans.	27.00
4234-	B. A. Thibeault Ltée, calcium	66.96
4235-	Paradis Gérard, produits de nettoyage	80.68
4236-	Chèque annulé, erreur	-----
4237-	Prévoyants du Canada, assurance employés	239.93
4238-	Publi-Hebdo, abonnement	18.00
4239-	Purolator Ltée, livraison courrier	6.55
4240-	Robert Delisle Inc., prestone, tube de graisse	69.58
4241-	Services Maxi Plus Inc. PR	2,408.05
4242-	Service de pneus CTR Ltée, crevaison backoe	19.25
4243-	Société coopérative de Champlain, huile diezel PR	398.54
4244-	Xerox Canada Inc., frais de location et reproduction	167.80
4245-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire membres du conseil	914.95

81-233 Rapport de la Firme Maxi Plus

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que tel qu'il nous l'a suggéré, Monsieur Denis Vézina de la Firme Maxi Plus soumettra au conseil un rapport sur l'ouvrage qu'il a fait et qui n'était pas mandaté de faire.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-334 Correspondance
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier soit acceptée telle que présentée.

Adopté

✓81-335 Acceptation des subdivisions des lots 21, 475, 476 et ajout du 658
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Etienne Bergevin et résolu unanimement que le plan préparé par Edouard Lair, arpenteur-géomètre le 18 septembre 1981 sous le numéro de dossier D-3787 et montrant un projet de subdivisions dans les limites du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine soit approuvé.

Adopté

✓81-336 Appuie aux travailleursde l'usine des Forges HPC
CONSIDERANT les promesses faites par le Ministre des Finances, Monsieur Jacques Parizeau;
CONSIDERANT l'appui inconditionnel du Ministre Yves Duhaime et du député Marcel Gagnon;
CONSIDERANT QUE l'usine était la seule à produire ce genre de matériel au Canada;
CONSIDERANT que l'avenir de l'usine semblait des plus prometteuse;
CONSIDERANT que la région, déjà durement éprouvé par le chômage ne peut se payer le luxe d'une fermeture d'usine de quelques 90 employés;
CONSIDERANT QUE LE M.E.E.R. a déjà souscrit 2.7 millions et la S.D.I. $ 300,000.00 et que la Consolidated Bathurst détient 49.5% des actions et la S.D.I. 12%;
CONSIDERANT que l'usine est fermée depuis déjà cinq longs mois et que les employés perdent de plus en plus l'espoir d'une réouverture, espoir donné par les représentants du gouvernement;
POUR CES CONSIDERATIONS, il est proposé, secondé et résolu unanimement que demande soit faite au Gouvernement afin d'agir immédiatement dans le but d'obtenir la réouverture de l'usine H.P.C.

Adopté

Pétition
Une pétition a été présentée et lue au conseil, cette pétition venant 175 propriétaires demeurant sur le Rang St-Malo du numéro civique 2991, jusqu'à la limite est de la Municipalité pour demander que la Municipalité fasse baisser la limite de vitesse de 80 km à 50km heure comme c'était dans le passé.
Une deuxième demande a été présentée et lue au conseil à l'effet que la Municipalité fasse les démarches qui s'imposent afin de mettre un stop aux conducteurs qui dépassent les autobus scolaires durant la période d'arrêt.

81-337 Agrandissement de la patinoire (village)
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que l'inspecteur municipal procède à l'achat de bandes de patinoire et à la pose de cesdites bandes afin de l'agrandir de 16 pieds de large et de 24 pieds de long pour la rendre conforme.

Adopté

✓81-338 Zonage agricole dossier Roger Montplaisir
Proposé par Monsieur Etienne Bergevin, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que la demande de Monsieur Roger Montplaisir est appuyée par la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine en vue d'être présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour une partie de lot situé à Ste-Marthe.

Adopté

Monsieur Marcel Desjardins propose la levée de l'assemblée.

LUCIEN CHAUSSE, MAIRE JEAN PIERRE GRATTON, secrétaire-trésorier

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Samedi le 17 octobre 1981.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce samedi 17 octobre 1981 à 13.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

MM. les conseillers : Raymond Duval
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Etienne Bergevin
Daniel Bouchard

Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Réjean Montplaisir, maire suppléant pour être tenue au lieu et à l'heure 13.30 heures ordinaires des sessions du conseil, le 17e jour d'octobre 1981, et qu'il y sera pris en considération les sujets,suivants, savoir:

1.- Demande de Monsieur J.G. Trépanier (commerce pièces d'autos).
2.- Demande de Monsieur Romuald Hébert (Freeman).
3.- Demande de Monsieur Roger Paul (poste d'essence)
4.- Demande de Monsieur Jean-Paul Langevin (lotissement).

Donné ce 15e jour du mois d'octobre 1981.

(Signé)

.....
Secrétaire-trésorier

(Copie conforme)

.....
Secrétaire-trésorier

Après la lecture de l'ordre du jour, il a été proposé par le conseiller Réjean Montplaisir d'ajourner pour quinze (15) minutes afin de clarifier certains points. A 13.45 heures, le secrétaire-trésorier avise que les quinze (15) minutes sont écoulées. Le conseil revient en assemblée à 14.15 heures.

81-339 Demande de Monsieur J.G. Trépanier (pièces d'autos, commerce)
Attendu que Monsieur Jean-Guy Trépanier a un droit acquis dans la limite de terrain qu'il exploite;
Attendu que le conseil n'est pas obligé de modifier le règlement d'urbanisme à cause dudit droit acquis;

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Attendu que Monsieur Jean-Guy Trépanier doit se conformer à l'article 404 du code municipal;
Pour ces considérations et recommandations de l'urbanisme de la Municipalité il est proposé par Monsieur Daniel Bouchard, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir qu'un permis d'exploitation d'un commerce de pièces d'autos pourra être émis à Monsieur Jean-Guy Trépanier après qu'il se sera conformé à la'rticle 404 du code municipal ainsi qu'à tous les autres règlements régissant ce genre de commerce.

Adopté

Demande de Monsieur Romuald Hébert (Domaine Freeman)
Le conseil sur la recommandation de son urbanisme conseil procèdera à la modification de zone afin de permettre la transformation du bâtiment (Freeman) en salle de réception, une attention toute particulière sera portée au règlement de stationnement (art. 6.1 du règlement de zonage) et autres règlements municipaux et provinciaux. Avant qu'un permis de rénovation soit émis, il faudra que le règlement soit accepté tel que stipulé par la loi 125

Demande de Monsieur Roger Paul (poste d'essence)
Le conseil sur la recommandation de son urbanisme conseil considère:

1.- que le demandeur n'a pas de droit acquis vue que l'utilisation du bâtiment (poste d'essence) considérée ici est discontinuée depuis plus d'un an;

2.- que le demandeur devra se conformer aux normes de l'article 7.2 du règlement d'urbanisme, car actuellement l'emplacement ne l'est pas (conforme);

3.- que dans l'esprit du conseil, lorsque celui-ci autorisa la construction d'une résidence à l'arrière du poste d'essence, ce permis aurait été donné conditionnellement à la démollition dudit poste d'essence.

Après discution il est proposé que demande soit faite à Maitre Jean Pinsonneault pour recommandations sur les points suivants:

a) Modification superficie;
b) Construction;
c) Longueur 100 pieds de façade à être modifiée.

Demande de Monsieur Jean-Paul Langevin (lotissement)
Le conseil accepte en principe la demande de Monsieur Jean-Paul Langevin mais aucun permis ne sera accordé tant que celui-ci ne se sera conformé aux exigences suivantes telles que recommandées par son urbanisme conseil.
1.- Avoir accès à une rue faisant partie intégrante du terrain précité;
2.- De présenter une subdivision officielle du terrain;
3.- De présenter un chemin d'accès avec servitude directe au terrain (plan officiel);
4.- De se conformer aux marges latérales.

Etant tous d'accord, les membres du conseil accepte d'ajouter un item à l'ordre du jour.

81-340 Zonage agricole de Monsieur Bernard Marchand et Monsieur Massicotte.
Proposé, secondé et résolu unanimement que la demande de Messieurs Marchand et Massicotte est appuyée par la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine en vue d'être présentée à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec pour une partie de lot situé à Ste-Marthe.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Monsieur Marcel Desjardins propose la levée de l'assemblée.

LUCIEN CHAUSSE, MAIRE JEAN PIERRE GRATTON, SECRETAIRE TRES

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Dimanche le 18 octobre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT QUATRE VINGT UN, en ce dix-huitième jour d'octobre.

Je, soussigné, président d'élection et sous mon serment d'office déclare ce qui suit, savoir:-

Je me suis rendu au bureau de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, situé à 2061, rue Notre-Dame, avant la douzième heure pour recevoir tous les bulletins de présentation pour les candidats mis en nomination pour les sièges de MAIRE et de CONSEILLERS 1, 5, 6, et de plus pour finir le terme au siège numéro 2, soit pour un terme d'un (1) an.

.....
Président d'élection

Proposé par Monsieur Emilien Normandin, surintendant, du 3871, Notre-Dame, Ste-Marthe, secondé par Madame Nicole C. Jalbert, téléphoniste, du 290, rue Désiré, Ste-Marthe. Que Monsieur Lucien Chaussé, technicien arpenteur, du 280, Lafrenière, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme MAIRE de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//

JEAN PIERRE GRATTON,
Président d'élection

Proposé par Monsieur Gilles Richard, représentant, du 1181, 1ère avenue, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Antonin Doucet technicien, du 51, 6e rue, Ste-Marthe. Que Monsieur Gilles Carignan, journalier, du 1170, 1ère avenue, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 1.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//

JEAN PIERRE GRATTON,
Président d'élection

*Ste-Marthe

Proposé par Monsieur Jean-Pierre Sauvageau, soudeur, du 3720, Rang St-Malo, secondé par Monsieur Renald Dumas, conseiller syndical, du 3931, Rang St-Malo, Ste-Marthe. Que Monsieur Etienne Bergevin, opérateur, du 3550, Rang St-Malo, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 5.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//

JEAN PIERRE GRATTON
Président d'élection.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Proposé par Monsieur Marc Martel, du 1210, 9e rue, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Paul Lafrenière, du 10, Gagné, Ste-Marthe Que Monsieur Daniel Bouchard, inspecteur, du 1215, 9e rue, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 6.

Après avoir lu le bulletin de présention, j'ai signé.

//ADMIS//

JEAN PIERRE GRATTON,
Président d'élection.

Proposé par Monsieur Denis Fortier, ferblantier, du 270 des Oeillets, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Fernand Labonté, courtier, du 15, des Tulipes, Ste-Marthe. Que Monsieur Pierre Magnan, conseiller technique, du 320, des Jonquilles, Ste-Marthe, soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 2.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//

JEAN PIERRE GRATTON,
Président d'élection.

Proposé par Monsieur Réjean Paradis, opérateur de machinerie lourde, du 220, 9e rue, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Albert Hubert, surveillant, du 121, 6e rue, Ste-Marthe. Que Madame Suzanne Jutras, ménagère, du 111, 6e rue, Ste-Marthe, soit mise en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 5.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//

JEAN PIERRE GRATTON,
Président d'élection.

Proposé par Madame Mariette Boisvert, professeur, du 101, Sicotte, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Michel Boutet, commis, du 9, Jacinthe, Ste-Marthe. Que Monsieur André Girard, comptable, du 10, Raymonde, Ste-Marthe soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 6.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//

JEAN PIERRE GRATTON,
Président d'élection.

Proposé par Monsieur Florian Massicotte, peintre, du 215, des Lys, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Raymond Larivée, coiffeur, du 210, des Roses, Ste-Marthe. Que Monsieur Maurice Rheault, commerçant, du 255, des Pensées, Ste-Marthe soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 2.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//

JEAN PIERRE GRATTON
Président d'élection.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Proposé par Monsieur René Fortin, facteur, du 211, 9e rue, Ste-Marthe, secondé par Monsieur Eloi Leblanc, retraité, du 1660, Notre-Dame, Ste-Marthe. Que Monsieur Raymond Duval, homme d'affaires, du 1630, Notre-Dame, Ste-Marthe soit mis en nomination comme CONSEILLER de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ce pour le prochain terme au siège numéro 1.

Après avoir lu le bulletin de présentation, j'ai signé.

//ADMIS//

JEAN PIERRE GRATTON,
Président d'élection

Aucun autre candidat ne fut mis en nomination pour la charge de MAIRE et des CONSEILLERS.

A deux (2) heures, voici à cet effet le procès-verbal que j'ai fait sur place.

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT QUATRE VINGT UN, ce dix-huitième jour d'octobre.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Je, soussigné, président d'élection, sous mon serment d'office déclare ce qui suit, savoir:

Je déclare élu Monsieur Lucien Chaussé, maire.

Et comme il y a plus que le nombre de candidats aux dites charges, à deux (2) heures P.M., je donne avis que le scrutin est nécessaire pour l'élection maintemant pendante pour ladite Corporation Municipale et que le scrutin sera ouvert en conséquence, dimanche le 1er novembre 1981, à 2061, rue Notre-Dame, à la Bâtisse loisir St-Malo et au 1841, St-Maurice Nord, depuis huit (8) heures du matin (heure normale) jusqu'à dix huit (18) heures du soir (6 heures).

Et de plus les personnes dûment présentées comme candidats à cette élection et pour lesquelles seulement les votes seront admis sont:

POUR ELECTION DES CONSEILLERS:

Siège numéro 1: Gilles Carignan, journalier
Raymond Duval, homme d'affaire

Siège numéro 2: Pierre Magnan, conseiller technique
Maurice Rheault, commerçant

Siège numéro 5: Etienne Bergevin, opérateur
Suzanne Jutras, ménagère

Siège numéro 6: Daniel Bouchard, inspecteur
André Girard, comptable

L'addition des votes se fera le soir du scrutin dimanche le 1er novembre 1981 au fur et à mesure que les boîtes de scrutin me parviendront.

Ce dont tous les intéressés sont requis de prendre connaissance et de se conduire en conséquence.

Donné sous mon seing, à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, ce 18e jour d'octobre 1981.

JEAN PIERRE GRATTON,
Président d'élection.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Je, soussigné, président d'élection, sous mon serment d'office déclare ce qui suit, SAVOIR:

PROCES VERBAL DE L'ELECTION

L'AN DE GRACE MIL NEUF CENT QUATRE VINGT UN, CE DIMANCHE 1 PREMIER NOVEMBRE.

Conformément aux dispositions de la loi, cette année la journée des élections pour la votation s'est tenue un dimanche.

Correspondant à mes avis publics, la votation avait lieu à l'Hôtel Municipal, 2061, rue Notre-Dame, Ste-Marthe, bâtisse loisir St-Malo et chez Monsieur Gabriel Vézina, 1841, St-Maurice Nord, Ste-Marthe, de 8 heures du matin jusqu'à 18 heures. Treize (13) bureaux de votation étaient ouverts pour y recevoir les bulletins de votation conformément au règlement de votation.

A dix huit (18) heures précises les treize (13) bureaux de votation fermèrent et l'on procéda au décompte des bulletins.

Le résultat du vote le soir de l'élection fût le suivant.

NOMBRES DE VOTES DONNES EN FAVEUR DES CONSEILLERS

SIEGE NUMERO 1

Bureau no. 1 Carignan: 48
Duval : 83

MAJORITE DUVAL: 35

Bureau no. 2 Carignan: 37
Duval : 78

MAJORITE DUVAL: 41

Bureau no. 3 Carignan: 49
Duval : 78

MAJORITE DUVAL: 29

Bureau no. 4 Carignan: 45
Duval : 68

MAJORITE DUVAL: 23

Bureau no. 5 Carignan: 37
Duval : 100

MAJORITE DUVAL: 63

Bureau no. 6 Carignan: 51
Duval : 80

MAJORITE DUVAL: 29

Bureau no. 7 Carignan: 15
Duval : 10

MAJORITE CARIGNAN: 5

Bureau no. 8 Carignan: 11
Duval : 21

MAJORITE DUVAL: 10

Bureau no. 9 Carignan: 77
Duval : 35

MAJORITE CARIGNAN: 42

Bureau no. 10 Carignan: 71
Duval : 39

MAJORITE CARIGNAN: 32

Bureau no. 11 Carignan: 84
Duval : 28

MAJORITE CARIGNAN: 56

Bureau no. 12 Carignan: 38
Duval : 85

MAJORITE DUVAL: 47

Bureau no. 13 Carignan: 53
Duval : 88

MAJORITE DUVAL: 35

Total des votes en faveur de Gilles Carignan: 616

Total des votes en faveur de Raymond Duval : 793

MAJORITE RAYMOND DUVAL: 177

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

SIEGE NUMERO 2

Bureau no. 1 Magnan:: 62
Rheault: 65

MAJORITE RHEAULT: 3

Bureau no. 2 Magnan:: 40
Rheault: 77

MAJORITE RHEAULT: 37

Bureau no. 3 Magnan : 57
Rheault: 72

MAJORITE RHEAULT: 15

Bureau no. 4 Magnan : 50
Rheault: 63

MAJORITE RHEAULT: 13

Bureau no. 5 Magnan : 37
Rheault: 97

MAJORITE RHEAULT: 60

Bureau no. 6 Magnan : 50
Rheault: 83

MAJORITE RHEAULT: 33

Bureau no. 7 Magnan : 12
Rheault: 12

EGALITE

Bureau no. 8 Magnan : 14
Rheault: 21

MAJORITE RHEAULT: 7

Bureau no. 9 Magnan : 75
Rheault: 35

MAJORITE MAGNAN: 40

Bureau no.10 Magnan : 68
Rheault: 42

MAJORITE MAGNAN: 26

Bureau no.11 Magnan : 87
Rheault: 28

MAJORITE MAGNAN: 59

Bureau no.12 Magnan : 45
Rheault: 78

MAJORITE RHEAULT: 33

Bureau no. 13 Magnan : 59
Rheault: 82

MAJORITE RHEAULT: 23

Total des votes en faveur de Pierre Magnan: 656
Total des votes en faveur de Maurice Rheault: 755

MAJORITE MAURICE RHEAULT: 99

SIEGE NUMERO 5

Bureau no. 1 Bergevin: 46
Jutras : 84

MAJORITE JUTRAS: 38

Bureau no. 2 Bergevin: 37
Jutras : 81

MAJORITE JUTRAS: 44

Bureau no. 3 Bergevin: 48
Jutras : 79

MAJORITE JUTRAS: 31

Bureau no. 4 Bergevin: 40
Jutras : 71

MAJORITE JUTRAS: 31

Bureau no. 5 Bergevin: 27
Jutras : 111

MAJORITE JUTRAS: 84

Bureau no. 6 Bergevin: 35
Jutras : 97

MAJORITE JUTRAS: 62

Bureau no. 7 Bergevin: 14
Jutras : 10

MAJORITE BERGEVIN 4

Bureau no. 8 Bergevin: 8
Jutras : 25

MAJORITE JUTRAS: 17

Bureau no. 9 Bergevin: 90
Jutras : 27

MAJORITE BERGEVIN: 63

Bureau no.10 Bergevin: 81
Jutras : 30

MAJORITE BERGEVIN: 51

Bureau no.11 Bergevin: 95
Jutras : 26

MAJORITE BERGEVIN: 69

Bureau no.12 Bergevin: 46
Jutras : 77

MAJORITE JUTRAS: 31

Bureau no. 13 Bergevin: 58
Jutras : 84

MAJORITE JUTRAS: 26

Total des votes en faveur de Etienne Bergevin: 625

Total des votes en faveur de Suzanne Jutras : 802

MAJORITE SUZANNE JUTRAS: 177

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

SIEGE NUMERO 6

Bureau no. 1 Bouchard: 51
Girard : 77

MAJORITE GIRARD: 26

Bureau no. 2 Bouchard: 41
Girard : 74

MAJORITE GIRARD: 33

Bureau no. 3 Bouchard: 57
Girard : 70

MAJORITE GIRARD: 13

Bureau no. 4 Bouchard: 46
Girard : 66

MAJORITE GIRARD: 20

Bureau no. 5 Bouchard: 43
Girard : 94

MAJORITE GIRARD: 51

Bureau no. 6 Bouchard: 55
Girard : 77

MAJORITE GIRARD: 22

Bureau no. 7 Bouchard: 12
Girard : 12

Bureau no. 8 Bouchard: 12
Girard : 22

MAJORITE GIRARD: 10

Bureau no. 9 Bouchard: 82
Girard : 30

MAJORITE BOUCHARD: 52

Bureau no.10 Bouchard: 74
Girard : 35

MAJORITE BOUCHARD: 39

Bureau no.11 Bouchard: 92
Girard : 27

MAJORITEBOUCHARD: 65

Bureau no.12 Bouchard: 37
Girard: 86

MAJORITE GIRARD: 49

Bureau no.13 Bouchard: 55
Girard : 90

MAJORITE GIRARD: 35

EGALITE

Total des votes en faveur de Daniel Bouchard: 657

Total des votes en faveur de André Girard : 760

MAJORITE ANDRE GIRARD: 103

TOUS LES EFFETS DE VOTATION SONT SCELLES ET GARDES en ma possession durant le laps de temps prévu aux dispositions de la loi. Après cette période prévue ces effets seront détruit

N.B. En aucun temps après le temps expiré, toute personne qui voudrait prendre connaissance de la votation ne sera admise à le faire.

Des félicitations aux officiers des bureaux de votation et à tout le personnel engagé pour la journée des élections pour leur magnifique travail durant cette journée, ainsi qu'aux candidats qui ont maintenu une parfaite discipline.

Fait à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce troisième jour de novembre mil neuf cent quatre vingt un.

JEAN PIERRE GRATTON

Président d'élection

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 2 novembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 2 novembre 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Monsieur le conseiller: Marcel Desjardins

1.- Attendu qu'il n'y a qu'un seul conseiller présent;

2.- Attendu que le Conseil ne peut siéger sans avoir quorum;

3.- Attendu que cette année il y avait quatre (4) conseillers en élection;

4.- Attendu que les nouveaux élus ne peuvent être assermentés avant le 6 novembre 1981;

5.- Attendu que pour ce moi-ci, l'assemblée ne peut avoir lieu à la date donnée;

6.- Il est décrété par Monsieur le Maire Lucien Chaussé que l'assemblée du deux (2) novembre est ajournée au 16 novembre 1981.

Lucien Chaussé ..... Maire ..... Sec.trés.
Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Lundi le 16 novembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session d'ajournement du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 16 novembre 1981, à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Maurice Rheault
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.
Après l'assermentation le conseiller Rheault a dû s'absenter*

*cause de décès dans sa famille

Assermentation

Le secrétaire-trésorier, Jean-Pierre Gratton, procède à l'assermentation du maire, Lucien Chaussé, et des conseillers suivants: Madame Suzanne Jutras, Messieurs Raymond Duval, Maurice Rheault, André Girard. La prestation du serment est faite et entrée au livre de délibération du conseil comme suit:

MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE

SERMENT D'OFFICE

Je, soussigné, CHAUSSE LUCIEN, MAIRE, de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, jure (ou affirme) solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide!

Assermenté (ou affirmé) devant moi à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce seizième jour de novembre 1981.

J. P. Gratton ..... Lucien Chaussé

JEAN PIERRE GRATTON LUCIEN CHAUSSE, MAIRE

MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE

SERMENT D'OFFICE

*au siège numéro 1

Je, soussigné, DUVAL RAYMOND, CONSEILLER* de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, jure (ou affirme) solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide!

Assermenté (ou affirmé) devant moi à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine ce seizième jour de novembre 1981.

J. P. Gratton ..... Raymond Duval

JEAN PIERRE GRATTON RAYMOND DUVAL, CONSEILLER

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE

SERMENT D'OFFICE

Je, soussigné, RHEAULT MAURICE, CONSEILLER, au siège numéro 2, de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, jure (ou affirme) solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide!

Assermenté (ou affirmé) devant moi, à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, ce seizième jour de novembre 1981.

JEAN PIERRE GRATTON — MAURICE RHEAULT, CONSEILLER

MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE

SERMENT D'OFFICE

Je, soussignée, JUTRAS SUZANNE, CONSEILLER, au siège numéro 5 de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, jure (ou affirme) que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide!

Assermentée (ou affirmée) devant moi, à Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, ce seizième jour de novembre 1981.

JEAN PIERRE GRATTON — SUZANNE JUTRAS, CONSEILLER

MUNICIPALITE DE STE MARTHE DU CAP DE LA MADELEINE

SERMENT D'OFFICE

Je, soussigné, GIRARD ANDRE, CONSEILLER, au siège numéro 6, de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine jure (ou affirme) solennellement que je remplirai avec honnêteté et fidélité, les devoirs de cette charge, au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi Dieu me soit en aide!

JEAN PIERRE GRATTON — ANDRE GIRARD, CONSEILLER

81-341 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Madame Suzanne Jutras et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. (En plus une feuille contenant 11 item a été rajouté à l'item varia, présenté par le conseiller Raymond Duval) Adopté

81-342 Adoption des minutes

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 5 et du 17 octobre 1981, du procès-verbal de la mise en nomination du 18 octobre 1981; du procès-berbal de l'élection du ler novembre 1981 et de l'assemblée du 2 novembre 1981 soient acceptées telles que lues.

Adopté

Règlement #114 émission d'obligations

Cet item est reporté à une date ultérieure.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-343 Modifications plan de zonage
Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Madame Suzanne Jutras et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier demande à trois (3) urbanismes consultants de venir rencontrer le conseil le 24 novembre 1981 à partir de 19.30 heures en vue de modifier le règlement d'urbanisme.

Adopté

81-344 Adoption du règlement 145, étude hydrogéologique, bâtisse loisirs Prairies, terrain Hôtel Municipal, clôtures terrains de balles, garage municipal.
Cet item est reporté à la prochaine assemblée, soit le 7 décembre 1981.

81-344 Arrérage de taxes (Conseil de Comté)
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le conseil mandate le secrétaire-trésorier à dresser la liste des noms et adresse de toutes personnes endettées envers la Municipalité depuis plus de deux (2) ans pour taxes imposées restantes dues et ceci pour l'assemblée du mois de décembre 1981.

Adopté

81-345 Intérêt sur arrérages
Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le taux d'intérêt sur tout arrérages de taxes ou comptes divers soit porté à 22% annuellement.

Adopté

81-346 Vérificateur 1981
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur André Girard et résolu unanimement que le conseil désire rencontrer la firme Dessureault Gravel et Associés en vue d'analyser les services de vérifications qu'elle peut dispenser, vendredi le 20 novembre 1981 à 19.30 heures.

Adopté

81-347 Maire suppléant
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Madame Suzanne Jutras et résolu unanimement que le conseiller Marcel Desjardins soit nommé maire suppléant pour les trois (3) prochains mois.

Adopté

81-348 Rapport financier du mois
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le conseil accepte le rapport des états financiers au 30 septembre 1981 déposé par le secrétaire-trésorier.

Adopté

81-349 Emprunt à court terme
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande à la Banque Nationale du Canada un emprunt n'excédant pas $75,000.00 pour fin d'administration générale au taux courant. L'emprunt sera effectué par tranche au fur et à mesure des besoins de la Municipalité. Les intérêts seront payés mensuellement à même le compte de la Municipalité. Le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer les billets relatifs à cet emprunt. L'emprunt sera remboursé au fur et à mesure de la rentrée des fonds au plus tard le 31 décembre 1981.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-350 Demande de zonage agricole (Richard Hayes Sr.)
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Madame Suzanne Jutras et résolu unanimement que la demande de Monsieur Richard Hayes Sr dossier numéro AR-3209-D est appuyée par la Municipalité de Ste-Marthe en vue d'être présentée à la Commission de protection du territoire agricole du Québec pour les lots 9-58 et 8A-22.

Adopté

81-351 Acceptation du plan de subdivision 83
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le plan portant le numéro de dossier D-4612 déposé par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, concernant la subdivision du lot 83 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la Municipalité de Ste-Marthe soit approuvé et que le maire et le secrétaire-trésorier sont mandatés à signer tous documents à cet effet. Ce plan devra être déposé pour acceptation à la Commission de Protection du Territoire Agricole du Québec avant que la Municipalité puisse l'acquérir.

Adopté

81-352 Acceptation du rapport relatif aux chemins municipaux
Proposé par Madame Suzanne Jutras, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le conseil approuve le rapport relativement aux dépenses pour travaux exécutés aux chemins municipaux pour un montant de $17,215.65. Que le conseil a pris connaissance des conditions imposées par le Ministère des Transports et les a adoptées notamment, que les travaux exécutés en vertu des dépenses présentes n'ont pas été ou ne seront pas l'objet d'une subvention autre que celle (s) que le Ministère des Transports a accordées.

Adopté

81-353 Demande d'octroi chemin d'été
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur André Girard et résolu unanimement qu'une demande soit acheminée au Ministre des Transports, à savoir: que celui-ci octroi une subvention en 1982 pour le terrassement, le gravelage et le drainage des rues afin de compléter les travaux déjà entrepris depuis deux (2) ans.

Adopté

81-354 Lumières de rue
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur André Girard et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec pour la pose de luminaires 10,000 lumens telle que précitée:

1 sur la rue des Lis entre les numéros civiques 215 et 225
1 Route de l'Ile
1 en face du 2390, Rg St-Malo au coin de la rue Leclerc
1 au bout de la rue Camille

Adopté

81-355 Demande de luminaires au Ministère des Transports
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que demande soit faite au Ministère des Transports pour la pose de luminaires à l'intersection de la rue St-Maurice et du nouveau boulevard.

Adopté

Comptes de taxes foncières 1982
Cet item est reporté à une date ultérieure.

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-356 Contrat de déneigement

Le secrétaire-trésorier fait rapport au conseil de la situation, et il est proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Madame Suzanne Jutras que le maire et le secrétaire-trésorier sont mandatés à signer le contrat de déneigement et épandage d'abrasif pour une période de trois (3) ans, et l'adjudicataire devra se conformer à toutes les demandes et exigences du cahier de charges advenant ladite signature.
Le vote est demandé:
Monsieur le conseiller Rheault n'a pas voté car il était absent lors du vote
Pour: Messieurs Raymond Duval, Réjean Montplaisir, André Girard et Madame Suzanne Jutras..
Contre: Monsieur Marcel Desjardins

Mention de Monsieur Marcel Desjardins: Celui-ci désire faire inscrire sa dissension par le fait que Monsieur Gaston Girard n'a pas signé à la date spécifiée au devis.

Monsieur Lucien Chaussé, maire, demande à noter au procès-verbal que la décision du conseil ne lui semble pas claire sur la conformité du soumissionnaire.
Considérant la date de signature étant dépassée
Considérant qu'il ne rencontre pas les exigences du devis pour ce qui est de la machinerie demandé pour *

*la date spécifiée au contrat

81-357 Adoption des comptes Adopté sur division

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que les comptes suivants sont acceptés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté

4246-	Uni Royal Ltée, pneus pour backoe	PR. 443.88
4247-	Chèque annulé, erreur	------
4248-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 4/10/81	1,862.79
4249-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 4/10/81 PAT	911.73
4250-	Fernand Veillette, sem. au 4/10/81, déplacement	6.30
4251-	Guy Veillette, sem. au 4/10/81, déplacement	12.60
4252-	J.C. Lussier Inc., information judiciaire	45.00
4253-	Pluritec Ltée, consultants, consultation permanente 235.80, étude hydrogéologique 1392.56 PR.	1,628.36
4254-	Centre de distribution	240.00
4255-	Syndicat Canadien de la Fonction Publique	91.42
4256-	Ministre du revenu du Québec, remise septembre	1,990.31
4257-	Receveur Général du Canada, remise septembre	1,399.19
4258-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 11/10/81	1,491.79
4259-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 11/10/81PAT	1,681.62
4260-	Guy Veillette, sem. au 11/10/81, déplacement	7.20
4261-	Fernand Veillette, photos et films	43.10
4262-	André Toupin, voyage à Québec le 7 octobre 1981	73.80
4263-	Jean-Pierre Gratton, déplacement voyage à Québec,etc.	86.15
4264-	Den Mart Inc., café pour élection	125.00
4265-	Section gestion des documents Mauricie	35.00
4266-	P.Y. Bourassa, dossier conseiller Girard	162.00
4267-	Hydro Québec, éclairage public	4,278.11
4268-	Hydro Québec, aqueduc station de pompage PR	727.59
4269-	Fernand Lethiecq, remboursement chèque dépôt garanti	5,000.00
4270-	Excavation Fournier Ltée, remboursement chèque dépôt	5,000.00
4271-	Claudette Toupin, liste des propriétaires non résidan PR	149.90
4272-	Editions Cobaro	6.90
4273-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 18/10/81	1,688.61
4274-	André Toupin, frais de déplacement du 21/9 au 16/10	100.50
4275-	Chèque annulé, erreur	------
4276-	Sonarex Ltée, recensement élection PR	1,439.15
4277-	Michel Dubois, bris arbrisseaux réparation entrée	20.68
4278-	Marcel Arcand, comité revision, élection	132.00
4279-	Roger Guilbault, comité revision, élection	132.00
4280-	Raymonde Corriveau, recensement élection	293.90
4281-	Suzanne Jutras, recensement élection	276.20
4282-	Ghislaine Dupuis, recensement élection	323.90
4283-	Mariette Arcand, recensement élection	273.50
4284-	Lise Lefebvre, recensement élection	405.50

Livre des Délibérations F.M. - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

4285-	Chèque annulé, erreur	-------
4286-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire 26/10/81	1,771.63
4287-	Suzanne Jutras, recensement élection	41.70
4288-	Commission des normes du travail, programme PAT	23.72
4289-	Mariette Vaillancourt, vice-Président, élection	66.00
4290-	Hélène Richard " " "	66.00
4291-	Doris Loranger " " "	66.00
4292-	Ghislaine Dupuis " " "	66.00
4293-	Irène Toupin " " "	66.00
4294-	Claude Orise Hubert " " "	66.00
4295-	Céline Turcotte " " " PR	66.00
4296-	Lucie Kachafanas " " "	66.00
4297-	Doris Milette " " "	66.00
4298-	Bernadette Brière " " "	66.00
4299-	Paulette Roy " " "	66.00
4300-	Jacquelines Limoges " " "	66.00
4301-	Aline Léveillé " " "	66.00
4302-	Madeleine Bruneau, greffier élection	55.00
4303-	Fleurette Courteau, " "	55.00
4304-	Carmen Bineau " "	55.00
4305-	Marie Paule Guilbautl " "	55.00
4306-	Thérèse Doucet " "	55.00
4307-	Carmen Durand " "	55.00
4308-	Mireille Gamache " "	55.00
4309-	Yolande Montplaisir " " PR	55.00
4310-	Michèle Dumas " "	55.00
4311-	Carmen Chorel " "	55.00
4312-	Lorraine Dumas " "	55.00
4313-	Raymonde Corriveau " "	55.00
4314-	Nicole Veillette " "	55.00
4315-	Claudette Toupin, vice-président et pointeur PR	121.00
4316-	Ghislaine Guilbault, pointeur	55.00
4317-	Lise Lefebvre, pointeur	55.00
4318-	Lizon Vézina, pointeur	55.00
4319-	René Dupont, constable	44.00
4320-	Guy Veillette, constable	44.00
4321-	Jean Roberge, constable	44.00
4322-	Gilles Charel, constable	44.00
4323-	Gabriel Vézina, constable	44.00
4324-	Thérèse Vézina, location bureau élection	90.00
4325-	Jean-Pierre Gratton, président d'élection PR	820.43
4326-	André Toupin, secrétaire-d'élection PR	615.32
4327-	Wilfrid Chavanel, contrat ordure ménagère	2,049.50
4328-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 1/11/81	1,706.29
4329-	Guy Veillette, déplacement au 1/11/81	15.90
4330-	Fernand Veillette, déplacement au 1/11/81	24.14
4331-	André Toupin, déplacement au 1/11/81 PR	79.35
4332-	Richard Loranger et Municipalité, rente	445.75
4333-	Banque Nationale du Canada, émission obligations $105,000., intérêts	2,517.50
4334-	Banque Nationale du Canada, émission obligations $121,500.00, intérêts	7,865.00
4335-	Bell Canada, bâtisse Notre-Dame de la Rive	18.71
4336-	Bell Canada, bureau	252.67
4337	Bell Canada, station de pompage	27.68
4338-	Béton vibré Ltée, section regard	24.79
4339-	Breuvages Bégin Ltée, location distributrice liqueurs	17.28
4340-	Protection Incendie CFS Ltée, extincteur Place Norbert	47.67
4341-	Carrière St-Louis, pierre PR	6,684.14
4342-	Corporation Visitation Champlain, site enfouisse PR	1,566.25
4343-	Compagnie Dollard Construction, nivelleuse	480.00
4344-	Compteurs Neptune Ltée	144.63
4345-	Du Sault Fleuriste, Re: Paul Gervais	32.40
4346-	Formulaires Ducharme, élection 217.70, lois municipales $20.00 PR	237.70
4347-	Germain Lucien, location autobus Pavillon Ste-Marthe	30.00
4348-	Lagacé Denis et Banque de Montréal, transport pierre	195.00
4349-	Hydro Québec, station de pompage aqueduc	704.16
4350-	Hydro Québec, bâtisse loisir St-Malo	62.44
4351-	Hydro Québec, bâtisse Notre-Dame de la Rive	51.59
4352-	Hydro Québec, Hôtel Municipal	223.71
4353-	Hydro Québec, station égout	94.86
4354-	Imprimerie Art Graphique Inc., bulletins élection PR	473.23
4355-	Librairie du Cap, papeterie et article élection	33.02
4356-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	484.60

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

	4357-Montplaisir André, transport courrier	30.00
	4358-Morin & Frères Inc.	48.21
	4359-Gendron Paul, transport de pierre	120.00
	4360-Hydro Québec, éclairage public PR	4,420.71
	4361-Saillant Inc. PR	1,419.54
	4362-Sanivan, nettoyer égout village PR	884.40
-4363-	Service Scolaire Enr., papeterie	10.02
4364-	Signalisation Dufresne Inc.	81.58
4365-	Solec Inc., location dactylo	100.54
4366-	Xerox Canada Inc., frais de location et reproduction PR	219.92
4367-	Patrick Bernard, transport de pierre	60.00
4368-	Réal Roberge, transport de pierre	90.00
4369-	J.M. Piché, transport de pierre	75.00
4370-	Donat De Montigny, transport de pierre	180.00
4371-	Poste d'essence Ste-Marthe, 182.92 GMC 1980	
	132.27, chevrolet 1975,scie mécanique 5.00	320.19
4372-	Machineries Baron et Tousignant, cluch scie	17.77
4373-	Prévoyants du Canada, assurance salaire	239.93
4374-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 8/11/81	1,707.93
4375-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire conseil	818.66
4376-	Receveur Général du Canada, remise	1,553.82
4377-	Ministère du Revenu du Québec, remise	1,796.80
4378-	Syndicat Canadien de la Fonction Publique	80.18
4379-	Centre de distribution	240.00

81-358 Correspondance

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur André Girard et résolu unanimement que la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier soit acceptée telle que présentée.

Adopté

81-359 Eclairage patinoires

Proposé, secondé et résolu unanimement que l'inspecteur municipal procède à l'installation des éclairages des patinoires pour un budget de $3,000.00 maximun tel que spécifié dans son rapport. Dont $2000.00 étant un octroi reçu du Ministère et d'une second de $1000.00 étant du Club Optimiste.

Adopté

81-360 Huile à chauffage et diesel clair

Proposé par Madame Suzanne Jutras, secondé par Monsieur André Girard et résolu unanimement que la compagnie Gulf Canada Limitée soit choisie comme fournisseur pour l'année 1982, vue qu'elle est la plus basse soumissionnaire.

Adopté

81-361 Rapport au conseil

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que tous membres du conseil et ou officiers de la Municipalité qui sont invités officiellement ou mandatés à une réunion ou une assemblée concernant la Municipalité devront faire un rapport écrit ou verbal au conseil.

Adopté

81-362 Brouillon procès-verbaux

Proposé, secondé et résolu unanimement que les procès-verbaux de toutes réunions du conseil soient écrits tels que rédigés dans un cahier à feuilles non détachables et que seulement les fautes d'ortographes soient corrigés avant d'être inscrits au propre dans le livre des minutes. Ce cahier (brouillon) sera conservé en filière afin de servir comme pièce justificative.

Adopté

Employés secteur technique de la Municipalité

Il est demandé par le conseiller Réjean Montplaisir que soit remis pour la prochaine assemblée le rapport de l'inspecteur municipal sur les activités hivernales de ces hommes ainsi que le rapport du secrétaire-trésorier sur l'eau à Champlain et de

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

voir à céduler une rencontre avec le conseil de Champlain

81-363 Demande au conseil de l'inspecteur municipal
Proposé, secondé et résolu unanimement que les demandes suivantes sont acceptées par le conseil.

1.- Autorisation pour assister à journée de AQTE le 26 novembre 1981. Coût d'inspcription $30.00 plus frais de représentation.
2.- Achat de sel et sable pour garder en réserve
17 tonnes de sel à $29.20 la tonne $ 536.11
3.- 90 tonnes de sable abrasif à $1.35 la tonne 121.50
Transport 8 heures à $30.00/heure 240.00
Coût total..... $ 897.61
3.- Réparation d'une pompe d'égout, l'autre a été réparé cette semaine (environ) $ 290.00
4.- Achat de lumières pour trois (3) patinoires
5.- Autorisation pour faire bruler les branches dans le chemin qui conduira au nouveau puit, temps 2 jours, 3 hommes $ 397.28
6.- Essouchage du chemin qui conduira au nouveau puit avant le gel (environ) $ 500.00

Adopté

81-364 Avis de motion
Avis de motion est donné par le conseiller André Girard à l'effet qu'à une assemblée subséquente il présentera un règlement modifiant le règlement d'affichage des avis publics.

81-365 Revue municipal
Proposé, secondé et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier est autorisé à signer une entente acceptant les services d'un bulletin municipal mensuel conformément à ce qu'il a été spécifié au conseil.

Adopté

Levée de l'assemblée
Monsieur Réjean Montplaisir propose la levée de l'assemblée.

Lucien Chaussé MAIRE ..... SECRETAIRE
Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton TRESORIER

Quinze (15) mots renvoi exacts
/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Vendredi le 20 novembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce vendredi 20 novembre 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Maurice Rheault
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

Les membres du conseil étant tous présents renoncent à l'avis de convocation

81-366 Engagement du vérificateur année 1981

Proposé, secondé et résolu unanimement que la Firme Gravel, Dessureault, Lemire et Desaulniers, comtables agréés, soit engagée par la Municipalité pour vérification des livres de l'année 1981 et qu'un suivi des recommandations qui en découlera soit fait par cette même firme sur demande du conseil et que par cette résolution est resceindée la résolution 81-32.

Adopté

81-367 Responsables description et classification des tâches

Proposé, secondé et résolu unanimement que Madame Suzanne Jutras et Monsieur Maurice Rheault soient mandatés pour la description et la classification des tâches pour le personnel.

Adopté

La séance est levée

Lucien Chaussé, maire Jean-Pierre Gratton, secrétaire-trésorier

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Le 24 novembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce mardi 24 novembre 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Maurice Rheault
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

Les membres du conseil étant tous présents renoncent à l'avis de convocation

81-368 Amendement de l'article 3 du règlement numéro 114

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que l'article 3 du règlement numéro 114 soit amendé comme suit, savoir:

de changer le montant de $200,000.00 pour $217,000.00, dont $17,000.00 sera payable à même le fond général.

Adopté

81-369 Lumières de rues, rue St-Maurice

Proposé par Monsieur Maurice Rheault, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que demande soit faite à l'Hydro Québec afin de changer six (6) luminaires de 4000 lumens pour des luminaires au sodium 20000 lumens sur la rue St-Maurice tel que déjà entendu.

Adopté

81-370 Autorisation Commission Municipale

Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Madame Suzanne Jutras et résolu unanimement que demande soit faite à la Commission Municipale afin d'entériner la résolution numéro 81-366 pour l'engagement des nouveaux vérificateurs pour l'année 1981.
Considérant qu'il y avait quatre (4) conseillers en élection
Considérant que cet item a été reporté de la séance régulière à une séance spéciale.

Adopté

La séance est levée

Lucien Chaussé ....

LUCIEN CHAUSSE, MAIRE JEAN PIERRE GRATTON, SECRETAIRE-TRESORIER

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Le 30 novembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 30 novembre 1981 à 19.00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Maurice Rheault
Marcel Desjardins
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence du son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

Province de Québec
Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine

A Madame
et Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Maurice Rheault
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras
André Girard

Madame et Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Jean-Pierre Gratto pour être tenue au lieu et à 19.00 heures des sessions du conseil le 30e jour de novembre 1981, et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Compte de taxe et état financier 1982
2.- Règlement #144
3.- Demande d'emprunt par obligations règlement #114
4.- Modification règlement #114
5.- Acceptation de l'offre de vente d'obligations
6.- Règlement #145

Donné ce 27e jour du mois de novembre 1981

(Copie conforme) (Signé)

.....
André Toupin, sec.trés. adj.

Compte de taxe et état financier 1982
Cet item est reporté à la prochaine séance

Règlement 144
Cet item est reporté à une date ultérieure

81-371 Demande d'emprunt par obligations règlement #114
Il est proposé par Raymond Duval, appuyé par André Girard et résolu unanimement que pour l'emprunt par obligations au montant de $68,000.00, fait en vertu du règlement numéro 114, demande est faite par la présente pour obtenir l'autorisation d'émettre des obligations pour un terme plus court que le terme prévu dans le règlement d'emprunt, c'est-à-dire pour un terme de cinq ans (à compter du 21 décembre 1981), en ce qui regarde les amortissements annuels de capital prévus pour les années 6 et suivantes, au lieu du terme prescrit pour lesdits

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

amortissements par le règlement numéro 114, chaque émission subséquente devant être pour la balance due sur l'emprunt.

Adopté

No. de résolution ou annotation

81-372 Modifications au règlement 114

ATTENDU QUE la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine émet des obligations pour un montant total de $68,000.00, en vertu du règlement d'emprunt numéro 114;
ATTENDU QUE, pour les fins de ladite émission, il est nécessaire de modifier le règlement en vertu duquel ces obligations sont émises;
Il est par conséquent proposé par Suzanne Jutras, appuyé par Maurice Rheault et résolu unanimement que le règlement d'emprunt indiqué ci-dessus soit et est amendé, s'il y a lieu, afin qu'il soit conforme à ce qui est stipulé ci-dessous, et ce en ce qui a trait au montant d'obligations spécifié ci-dessus en regard du règlement compris dans l'émission de $68,000.00;

1.- Les obligations seront datées du 21 décembre 1981;

2.- Les obligations seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales au Canada de la Banque Nationale du Canada;

3.- Un intérêt à un taux n'excédant pas 17 1/2% l'an sera payé semi-annuellement le 21 juin et le 21 décembre de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation; ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital;

4.- Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à l'article 17 de la loi sur les dettes et emprunts municipaux et scolaires (L.R.Q. 1977, chapitre D-7)

5.- Les obligations seront émises en coupures de $100. ou de multiples de $100.

6.- Les obligations seront signées par le maire et le secrétaire-trésorier. Un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt. Cependant, un fac-similé de la signature du maire pourra être imprimé, gravé ou lithographié sur les obligations.

Adopté

81-373 Acceptation de l'offre de vente des obligations

Il est proposé par Marcel Desjardins, secondé par Suzanne Jutras et résolu unanimement que le conseil municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte l'offre qui lui est faite par la maison Florido Matteau Inc. pour la vente de ses $68,000. d'obligations en vertu du règlement no.114 au prix de 97.88 (par $100. d'obligations) à 17 1/2% échéant en série 5 ans comme suit:

17 1/2%	21 décembre 1981	$ 1,000.
17 1/2%	21 décembre 1983	1,000.
17 1/2%	21 décembre 1984	1,000.
17 1/2%	21 décembre 1985	1,000.
17 1/2%	21 décembre 1986	64,000.

Que demande soit faite à l'honorable ministre des affaires municipales d'autoriser le conseil municipal de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine à vendre de gré à gré lesdites obligations aux conditions énumérées ci-haut.

Adopté

81-375 Règlement 145

Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Monsieur Maurice Rheault et résolu unanimement que le règlement numéro 145 est adopté tel que présenté.

Adopté

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

REGLEMENT 145

Pour emprunter la somme de soixante mille dollars ($60,000.00) Pour le financement de l'étude hydrogéologique (avancé par le fond général, vingt trois mille dollars ($23,000.00), pour la construction de clôtures de terrains de balles (avancé par le fond général, vingt cinq mille dollars ($25,000.00) et pour l'achat du terrain de l'Hôtel Municipal, douze mille dollars ($12,000.00).

CONSIDERANT QUE le fond général a avancé des argents au fond d'immobilisation;
CONSIDERANT QUE la municipalité a déjà acceptée les travaux pour l'étude hydrogéologique;
CONSIDERANT QUE la municipalité a déjà accepté les travaux pour la pose de clôtures (terrain de jeux);
CONSIDERANT QUE la municipalité a déjà acceptée l'offre pour l'acquisition du terrain de l'Hôtel Municipal;
CONSIDERANT QUE ces travaux ont pour but le bien être de la population;
CONSIDERANT QUE ces travaux ont pour but l'efficacité des services municipaux;
CONSIDERANT QUE le coût total de ces travaux devra comprendre les frais de génie, d'administration, de surveillance, les frais légaux, les frais de financement et de perte sur la vente des obligations;
CONSIDERANT QU'avis de motion du présent règlement a dûment été donné à une séance du conseil tenue le 5 octobre 1981; (Réf. au livre des minutes 81-322).
POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Monsieur André Girard et secondé par le conseiller Monsieur Maurice Rheault et résolu unanimementqu'il soit ordonné et statué par le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine et ledit conseil ordonne et statue par le présent règlement ainsi qu'il suit, savoir:

1.- Le préambule précédemment énoncé fait partie intégrante du présent règlement.

2.- Le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine est autorisé à faire ou à faire exécuter les travaux ci-après décrits, ainsi qu'à faire les dépenses ci-après mentionnées:

A) Financement du coût de l'étude hydrogéologique et dont le paiement a été effectué à même les fonds généraux. (Montant $23,000.00).

B) Construction des clôtures de balles des Prairies, St-Malo, St-Laurent. (Montant $25,000.00).

C) Achat d'un terrain de 5191.9 mètres carrés contigue au terrain occupé par la Municipalité. (Montant $12,000.00)

GRAND TOTAL: $60,000.00

3.- Le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine est autorisé à dépenser la somme de soixante mille dollars ($60,000.00), pour les fins du présent règlement et, pour se procurer cette somme à emprunter au moyen d'obligations jusqu'à concurrence de ladite somme de soixante mille dollars ($60,000.00).

4.- Ces obligations seront émises en coupure de cent dollars ($100.00) ou par multiple de cent dollars ($100.00).

5.- Elles seront payables au porteur ou au détenteur enregistré, selon le cas, à toutes les succursales de la Banque Nationale du Canada, dans la province de Québec, ainsi qu'au bureau principal de ladite banque.

6.- Ces obligations seront datées du 1er décembre 1981 et seront remboursables en série, en vingt ans (20).

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

7.- Un intérêt à un taux n'excédant pas dix huit pour cent (18%) l'an sera payé semi-annuellement le 1er mai et le 1er décembre de chaque année sur présentation et remise à échéance des coupons attachés à chaque obligation. Ces coupons seront payables au porteur seulement, aux mêmes endroits que le capital.

8.- Ces obligations seront signées par le maire et le secrétaire-trésorier: un fac-similé de leur signature respective sera imprimé, gravé ou lithographié sur les coupons d'intérêt.

9.- Les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à l'article 17 de la loi sur les dettes et emprunt municipaux et scolaires. (L.R.Q. 1977, chapitre D-7).

10.- La Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine est autorisée à acheter les terrains et droits de passage requis pour la construction et l'installation des items plus haut mentionnés et à faire les travaux accessoires au bon fonctionnement.

11.- Il est imposé par le présent règlement une taxe spéciale basée au $100.00 de l'évaluation foncière par année à tout propriétaire d'unité de logement.

12.- Le capital et les intérêts, ou la partie de capital et des intérêts payables chaque année seront payés à même le produit des cotisations imposées par le présent règlement.

13.- Le présent règlement entrera en force et en vigueur conformément à la loi.

Le présent règlement a été lu à la séance spéciale du 30 novembre 1981.

Lucien Chaussé .....Maire.....Sec.trés.
Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

La séance est levée

Lucien Chaussé ..... Maire.....Sec.trés.
Lucien Chaussé Jean-Pierre Gratton

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

INITIALES DU MAIRE
R.C.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 7 décembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session régulière du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine tenue ce lundi 7 décembre 1981 à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Maurice Rheault
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

81-376 Adoption de l'ordre du jour
Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté, en ajoutant les items 8A et 8B.

Adopté

81-377 Adoption des minutes
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Maurice Rheault et résolu unanimement que les minutes des assemblées du 16, 20, 24, et 30 novembre 1981 soient acceptées telles que lues.

Adopté

81-378 Ajournement
Proposé, secondé et résolu unanimement d'ajourner l'assemblée pour quinze (15) minutes, soit de 20.10 à 20.25 heures. Le conseil revient en assemblée à 20.20 heures.

Adopté

√81-379 Acceptation du budget (Site enfouissement sanitaire régional)
Proposé par Madame Suzanne Jutras, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le budget 1982 du site d'enfouissement sanitaire régional du Comté de Champlain soit accepté tel que présenté.

Adopté

81-380 Site d'enfouissement sanitaire (Délégués)
Proposé, secondé et résolu unanimement que Madame Suzanne Jutras et Monsieur Raymond Duval soient délégués afin d'assister aux réunions du site d'enfouissement sanitaire régional du Comté de Champlain.

Adopté

Liste des arrérages de taxes de plus de deux (2) ans.
La liste est remise au conseil pour analyse et elle sera rendue publique à la prochaine assemblée du conseil.

√81-381 Règlement et plan d'urbanisme
Proposé, secondé et résolu unanimement que les gens responsables des services de la Firme Pluritec soient convoqués pour rencontrer le conseil afin de clarifier les points litigieux concernant les règlements suivants: construction, zonage, lotissement ainsi que le plan. Les gens convoqués: Monsieur Fernand Héroux ainsi que les gens responsables en urbanisme de ladite firme.

Adopté

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-382 M.R.C.
ATTENDU QUE, le Ministère des Affaires Municipales a créé les bureaux régionaux dans le but de décentraliser les affaires municipales;
ATTENDU QUE, le bureau régional de Trois-Rivières nous donne habituellement satisfaction dans nos revendications;
ATTENDU QUE, le bureau régional est pleinement conscient des particularismes régionaux et des problèmes intermunicipaux;
ATTENDU QUE, le bureau régional suit de très près l'évolution des affaires municipales au niveau régional;
ATTENDU QUE, l'implantation des nouvelles M.R.C. amènent des complications supplémentaires au niveau de l'administration municipale;
ATTENDU QUE, les spécialistes que nous a envoyé Québec ignorent complètement le contexte de notre M.R.C. et ne connaissent pas nos problèmes régionaux;
ATTENDU QUE, pour ces raisons ces spécialistes ne peuvent répondre aux questions qui nous préoccupent localement;
ATTENDU QUE, ces mêmes personnes ne comprennent pas nos problèmes locaux;
ATTENDU QUE, ces mêmes personnes ne sont même pas au courant qu'il existe un protocole d'entente;
ATTENDU QUE, les municipalités ont pris maintenant l'habitude de référer à leur bureau régional, plutôt que de se perdre dans le labyrinthe administratif de Québec;
ATTENDU QUE, la référence au bureau régional coûte moins cher en frais d'interurbains et frais d'administration générale;
ATTENDU QUE, la référence au bureau régional nous apporte habituellement des réponses plus rapides et plus claires aux questions posées;
ATTENDU QUE, nos dossiers sont traités de façon plus personnalisée et plus adéquate au niveau régional;
EN CONSEQUENCE:
Nous nous posons les questions suivantes; à savoir:
"Qu'est-ce que fait le bureau régional dans toute cette affaire?"
"Comment se fait-il que ce ne soit pas J.G. St-Gelais qui préside l'assemblée telle que convoquée?"
POUR CES RAISONS NOUS RECOMMANDONS QUE, le Ministère des Affaires Municipales remettre au bureau régional la responsabilité de la coordination en ce qui regarde les M.R.C. et que le délégué régional soit la personne ressource pour assurer cette coordination;
NOUS RECOMMANDONS EGALEMENT QUE, le bureau régional soit notre point d'entrée, pour toutes questions touchant le monde municipal;
EN CONSEQUENCE, il est proposé, secondé et résolu unanimement de faire connaître au Ministère des Affaires Municipales notre déception en ce qui a trait à la convocation pour la réunion d'explications sur les lettres patentes des nouvelles M.R.C. et par ce fait nous signalons au Ministère des Affaires Municipales notre complet désaccord sur l'organisation de telles réunions à partir de personnes complètement ignorantes de nos problèmes.

Adopté

81-383 Protocole d'entente M.R.C.
Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que la Municipalité achemine à toutes les municipalités qui feront partie de la M.R.C. de Francheville copie du protocole d'entente et que le maire et le secrétaire-trésorier sont mandatés à signer ledit protocole d'entente à la satisfaction du conseil.

Adopté

81-384 Acceptation du plan de subdivision 577
Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Marcel Desjardins et résolu unanimement que le plan portant le numéro de dossier D-4612 déposé par Edouard Lair, arpenteur-géomètre, concernant la subdivision du lot 577 du cadastre de la Paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les

INITIALES DU MAIRE Re INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

limites de la municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

81-385 Acceptation du plan de subdivision 535

Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur André Girard et résolu unanimement que le plan portant le numéro de dossier D-4078 déposé par Edouard Lair, arpenteur-géomètre, concernant la subdivision du lot 535 du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine, partie dans les limites de la municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

81-386 Acceptation du plan de subdivision 584

Proposé par Madame Suzanne Jutras, secondé par Monsieur Maurice Rheault et résolu unanimement que le plan portant le numéro de dossier D-4646 déposé par Jean-Marie Chastenay, arpenteur-géomètre, concernant la subdivision du lot 584 du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine, partie dans les limites de la municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adopté

Note sera émise au propriétaire à l'effet que ce terrain n'est pas conforme à la superficie minimale qui est de 32,289 pieds carrés ou 3000 mètres carrés.

Comptes de taxes et états financiers 1982

Cet item est reporté à une séance ultérieure.

81-387 Discours du maire sur la situation financière 1981

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Madame Suzanne Jutras et résolu unanimement que le rapport sur la situation financière de la municipalité présenté par le maire Lucien Chaussé est accepté.

Adopté

81-388 Vente d'eau à la Municipalité de la Visitation de Champlain

Proposé par Monsieur Marcel Desjardins, secondé par Monsieur Maurice Rheault et résolu unanimement que la municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine accepte le principe de vendre de l'eau à la Municipalité de la Visitation de Champlain et ceci à compter du 1er janvier 1982 au prix de $0.63 du 1000 gallons. Le prix sera majoré automatiquement au premier janvier de chaque année sur le pourcentage d'augmentation de l'indice des prix à la consommation I.P.C., publié par Statistique Canada. Cette entente sera modifiée advenant des frais d'investissement sur le réseau d'aqueduc par la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, et que tel que convenu la Municipalité de la Visitation de Champlain s'approvisionnera la nuit seulement à moins d'incendie et que le maire et le secrétaire-trésorier sont mandatés à signer tous documents à cet effet.

Adopté

81-389 Adoption des comptes

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Monsieur Maurice Rheault et résolu unanimement que les comptes suivants sont approuvés et que le maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à en faire le paiement.

Adopté

4380-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 15/11/81	1,735.67
4381-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 22/11/81	1,720.41
4382-	Jean-Pierre Gratton, frais de déplacement	188.57
4383-	AQTE, participation de Monsieur Fernand Veillette	30.00
4384-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire au 29/11/81	1,707.25
4385-	André Toupin, petite caisse	67.71
4386-	Guy Veillette, frais de déplacement au 15/11/81	32.83
4387-	Raymond Duval, frais de déplacement Québec	84.00
4388-	Les Editions Mabec Enr., agenda municipal	5.00
4389-	Atelier d'usinage Tremblay Inc., réparation pompe	297.82
4390-	Denis Régis, remboursement de taxes	57.72

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation		
	4391-André Toupin, frais de déplacement	40.21
	4392-Receveur général du Canada, timbres	102.00
	4393-Bell Canada, bureau	207.85
	4394-Bell Canada, installation et tarif bâtisse loisir St-Malo	123.48
	4395-Bell Canada, bâtisse Notre-Dame de la Rive	10.85
4396-	Bell Canada, station de pompage	26.09
4397-	Breuvages Bégin, location distributrice liqueurs	17.28
4398-	Chastenay Jean-Marie, 12 blue prints $45.00 subdivision 83-2, $475.00	520.00
4399-	Chavanel Wilfrid, contrat ordure ménagère	2,049.50
4400-	Corporation du Comté de Champlain, matrice graphique	4,492.20
4401-	Corporation du Comté de Champlain, rôle nouvelle génération	23,748.83
4402-	Du Sault Fleuriste Enr., tribut floral M. Rheault	32.40
4403-	Equipement Denico Inc., vêtements pour employés	85.85
4404-	Garage M. Ayotte, GMC 1980	28.71
4405-	Garage Marcel Roy	193.06
4406-	Domtar Inc., gros sel pour route	516.56
4407-	Gaz Bar Giroux	321.58
4408-	Hydro Québec, station pompage aqueduc	830.77
4409-	Hydro Québec, éclairage public	4,278.11
4410-	Hydro Québec, bâtisse Loisir Place St-Laurent	109.58
4411-	Hydro Québec, 160, 8e rue, loisir	34.28
4412-	Hydro Québec, bâtisse loisir Place St-Laurent	30.87
4413-	Richard Loranger et Municipalité	445.75
4414-	Major Cycle, scie mécanique huile, chaine corde	33.59
4415-	Massicotte & Fils, location grader	308.00
4416-	Matériaux Ste-Marthe Inc.	343.28
4417-	Montplaisir André, transport courrier	30.00
4418-	Morin, Cadieux & Matteau, comptables	1,380.00
4419-	chèque annulé, erreur	------
4420-	Le Nouvelliste, avis rôle, avis bureau fermé	187.50
4421-	P. H. Poliquin Ltée, bâtisse loisir Prairies, eau	27.87
4422-	Plomberie Mobile, réparation entrée eau	110.00
4423-	Prévoyants du Canada, assurance employés	239.93
4424-	Purolator Courrier,Ltée	11.02
4425-	Sablière Ste-Marthe Inc., service buld, puits projeté	490.00
4426-	Sablière Valmont Inc., sable abrasif	124.91
4427-	Service Scolaire Enr, papeterie $120.91, plaques et base pour conseil $210.82	331.73
4428-	Solec Inc., location dactylo	50.27
4429-	Xerox Canada Inc., frais de location et reproduction $153.09, papier 505.93	659.02
4430-	chèque annulé, erreur	------
4431-	Municipalité de Ste-Marthe, salaire conseil	924.66
4432-	Signalisation Dufresne Inc.	521.10
4433-	Scriptam Industries Inc., tableau pour élection	393.44

81-390 Correspondance

Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que la correspondance du maire et du secrétaire-trésorier soit acceptée telle que présentée.

Adopté

81-391 Visite dans les municipalités de la région

Proposé par Monsieur Maurice Rheault, secondé par Monsieur Réjean Montplaisir et résolu unanimement que le conseil autorise Madame Suzanne Jutras et Messieurs Raymond Duval,et André Girard à visiter des municipalités de la région en vue d'analyser leur système administratif.

Adopté

✓81-392 Félicitation au conseil municipal de la M.R.C. de Francheville.

Proposé, secondé et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine félicite tous les membres des conseils de la Municipalité Régionale de Comté de Francheville pour leur élection ou réélection du 1er novembre 1981.

Adopté

INITIALES DU MAIRE
R.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Licenciement de Monsieur Guy Veillette
Le conseil accepte la demande de l'inspecteur municipal à l'effet de retarder le licenciement de Monsieur Guy Veillette d'une journée. Donc, celui-ci sera remercié de ses services mardi le 8 décembre 1981 à 17.00 heures.

Licenciement de Monsieur René Dupont
Le conseil accepte la demande du secrétaire-trésorier de ne pas licencier Monsieur René Dupont le 18 décembre 1981, celui-ci sera remercié de ses services au plus tard mardi le 5 janvier 1982 à 9.00 heures.

Demande des loisirs St-Malo (Papier à main)
La Municipalité fera une étude sur les différentes alternatives qui peuvent se présenter à elle en ce qui concerne surtout le coût et le conseil rendra sa décision par la suite.

✓ 81-393 Contrat de service (Plomberie)
Proposé par Monsieur Réjean Montplaisir, secondé par Monsieur André Girard et résolu unanimement que la municipalité demande à des plombiers de la région des prix pour un contrat de services et plus spécifiquement pour l'entretien du réseau d'aqueduc et d'égout et un prix pour les entrées d'eau, etc.

Adopté

81-394 Bâtisse loisirs secteur Prairies
Le conseil demande à l'inspecteur municipal d'analyser le problème d'approvisionnement en eau et faire les recommandations en conséquence afin de régler ce problème avant l'hiver.

Levée de l'assemblée
Monsieur Marcel Desjardins propose la levée de l'assemblée.

Lucien Chausse ..... André Gratton pour

LUCIEN CHAUSSE, MAIRE JEAN PIERRE GRATTON SECRETAIRE TRESORIER

/&/&/& /&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations F.M. - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE
L.L.
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Lundi le 14 décembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce lundi 14 décembre 1981, à 19.30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers : Raymond Duval
Maurice Rheault
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire.

AVIS DE CONVOCATION

A Madame:
A Messieurs:
Lucien Chaussé
Raymond Duval
Maurice Rheault
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras
André Girard

Monsieur, / Madame

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Jean-Pierre Gratton
pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil le 14e jour de décembre 1981 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Demande d'extension pour l'acceptation du budget au 15 janvier 1982
2.- Emprunt à court terme pour 1982
3.- Ordures ménagères
4.- Personnel technique (voirie)
5.- Urbanisme
6.- Mandat à l'aviseur légal
7.- Liste des arrérages de taxes
8.- Compte de taxes et état financier 1982
9.- Cas Jean-Marie Bouliane

DONNE ce dixième jour du mois de décembre 1981

81-394 Extension acceptation budget 1982

ATTENDU QUE le conseil est dans l'impossibilité d'adopter le budget 1982 entre le 15 et le 30 décembre comme le stipule la loi. Pour cette raison il est proposé par Monsieur Maurice Rheault, secondé par Madame Suzanne Jutras et résolu unanimement que le conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande à la Commission Municipale une extension jusqu'au 15 janvier 1982 afin que celle-ci puisse accepter son budget 1982.

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

81-395 Emprunt à court terme pour 1982

Proposé par Monsieur Raymond Duval, secondé par Madame Suzanne Jutras et résolu unanimement que la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine demande à la Banque Nationale du Canada un emprunt n'excédant pas $125,000.00 pour fin d'administration générale au taux courant. L'emprunt sera effectué par tranche au fur et à mesure des besoins de la Municipalité. Les intérêts seront payés mensuellement à même le compte de la Municipalité. Le Maire et le secrétaire-trésorier sont autorisés à signer les billets relatifs à cet emprunt. L'emprunt sera remboursé au fur et à mesure de la rentrée des fonds au plus tard le 31 avril 1982.

Adoptée

81-396 Ordures ménagères

Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le conseil accepte le devis des ordures ménagères et mandate le secrétaire-trésorier à damander des soumissions publiques pour la cueillette et le transport des ordures ménagères pour une période de douze (12) mois.

Adoptée

81-397 Personnel technique (voirie)

Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Monsieur Maurice Rheault et résolu unanimement que le conseil autorise l'inspecteur municipal à reprendre du personnel si vraiement jugé nécessaire ou urgent.

Adoptée

81-398 Urbanisme

Proposé par Monsieur Maurice Rheault, secondé par Madame Suzanne Jutras et résolu unanimement que la Municipalité autorise la Firme Pluritec à rencontrer notre aviseur légal pour mener le projet de modifications du règlement d'urbanisme à bonne fin.

Adoptée

81-399 Mandat à l'aviseur légal

Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le Municipalité autorise son aviseur légal, Maître Jean Pinsonneault, afin que celui-ci rencontre l'urbanisme de la Firme Pluritec en vue de modifier le règlement d'urbanisme (construction, lotissement, et zonage), pour fin d'acceptation finale. Le conseil ,mandate deux (2) de ses membres disponibles à assister aux dites rencontres.

Adoptée

81-400 Liste arrérages de taxes

Proposé par Monsieur André Girard, secondé par Monsieur Maurice Rheault et résolu unanimement que le conseil mandate le secrétaire trésorier afin (comme le stipule la loi) de faire dépôt au secrétaire du comté de la liste des comptes en arrérages de taxes accepté par le dit conseil.

Adoptée

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

No. de résolution ou annotation

81-40 1

Comptes de taxes et états financiers 1982

Cet item est reproté à une séance ultérieure.

Cas Jean-Marie Bouliane

Proposé par Monsieur Maurice Rheault, secondé par Monsieur Raymond Duval et résolu unanimement que le cas de Monsieur Jean-Marie Bouliane soit soumis à notre aviseur légal afin que celui-ci prenne les mesures qui s'imposent en vue de son expulsion définitive.

Adoptée

Lucien Chaussé ..... André Toupin

LUCIEN CHAUSSE, MAIRE — André Toupin, secrétaire trésorier

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Livre des Délibérations FM - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Vendredi le 18 décembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce vendredi 18 décembre 1981, à 19:30 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Madame et Messieurs
les conseillers: Raymond Duval
Maurice Rheault
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de Monsieur Réjean Montplaisir.

AVIS DE CONVOCATION

A Madame
A Messieurs: Lucien Chaussé
Raymond Duval
Maurice Rheault
Marcel Desjardins
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras
André Girard

Madame,
Monsieur,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Jean-Pierre Gratton pour être tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du Conseil le 18e jour de décembre 1981 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Mandat au vérificateur
2.- Secrétaire-trésorier
3.- Secrétaire-trésorier adjoint.
4.- Installation d'eau et système sanitaire bâtisse loisir secteur des Prairies
5.- Compte de taxes 1982
6.- Photocopie
7.- Acceptation du plan de subdivision du lot 5

DONNE ce 15e jour du mois de décembre 1981.

81-402 Président d'assemblée
Attendu que le maire a avisé qu'il ne pouvait être présent, attendu que le maire suppléant ne peut être présent, il est proposé et résolu unanimement que M. Réjean Montplaisir soit nommé président d'assemblée.

Adoptée

Changement à l'ordre du jour
Proposé, secondé et résolu unanimement que l'item 2 et 3 soit reporté à la fin de l'ordre du jour.

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution ou annotation

Ajournement
Proposé par M. Maurice Rheault d'ajourner l'assemblée pour une heure.

Adoptée

Reprise des délibérations
le conseil est revenu en assemblée à 21:55 heures

81-403 Mandat du vérificateur
Proposé par M. Raymond Duval, secondé par Mme Suzanne Jutras et résolu unanimement que le conseil clarifie le mandat de la firme de vérification Gravel, Dessureault, Lemire et Desaulniers de faire tous les travaux nécessaires à la mise en ordre de la comptabilité et du système comptable en général et aussi de voir à l'étude du personnel.

Adoptée

81-404 Installation d'eau et système sanitaire bâtisse loisir Secteur des Prairies
Proposé par M. André Girard, secondé par M. Raymond Duval et résolu unanimement que l'inspecteur Municipal procède à l'achat et à l'installation sanitaire du matériel pour l'eau et du système sanitaire de la bâtisse de loisir secteur des Prairies.

Adoptée

81-405 Comptes de taxes 1982
Proposé par M. André Girard, secondé par M. Maurice Rheault que la firme Service Informatique soit engagé pour 1982 pour produire les comptes de taxes ainsi que les états financiers mensuels. En autant que la comptabilité et le rôle de perception antérieur à 1982 soient mis à date comme spécifié dans l'entente du 18 décembre 1981.

Adoptée

81-406 Acceptation du plan de subdivision du lot 5
Proposé par M. Raymond Duval secondé par Mme Suzanne Jutras et résolu unanimement que le plan protant le numéro de dossier 33098 déposé par M. Serge Hamel arpenteur géomètre subdivisant une partie du lot 5 du cadastre de la paroisse de Cap-de-la-Madeleine partie dans les limites de la municipalité de Ste-Marthe soit approuvé.

Adoptée

81-407 Secrétaire-trésorier
Proposé par M. Raymond Duval, secondé par M. André Girard et résolu unanimement que le secrétaire-trésorier soit licencié à partir du 18 décembre 1981.

Adoptée

81-408 Secrétaire-trésorier adjoint
Proposé, secondé et résolu unanimement que M. André Toupin remplace M. Jean-Pierre Gratton à titre de secrétaire-trésorier pour le temps que la Municipalité engage un nouveau secrétaire-trésorier au même salaire de M. Gratton

Adoptée

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No. de résolution
ou annotation

Levée de l'assemblée

M. Maurice Rheault propose la levée de l'assemblée

Rejean Montplaisir ..... André Toupin

REJEAN MONTPLAISIR JEAN-PIERRE GRATTON
PAR ANDRE TOUPIN

/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/&/

Livre des Délibérations F M - Formules Municipales Ltée, Farnham, Qué. - No. 5614-M

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No. de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Ste-Marthe-du-Cap-de-la-Madeleine

Mardi le 22 décembre 1981

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE DE STE MARTHE
DU CAP DE LA MADELEINE

Session spéciale du conseil de la Municipalité de Ste-Marthe du Cap-de-la-Madeleine, tenue ce mardi 22 décembre 1981, à 21:00 heures au lieu ordinaire des assemblées à laquelle étaient présents, savoir:

Son Honneur le Maire: Lucien Chaussé

Madame et Messieurs
les conseillers: Marcel Desjardins
Maurice Rheault
Réjean Montplaisir
Suzanne Jutras
André Girard

formant quorum sous la présidence de son Honneur le Maire que deux autres items ont été signifié le soir aux membres du conseil et ont été accepté unanimement le même jour que la convoquation

AVIS DE CONVOCATION

A Messieurs: Lucien Chaussé, maire
Raymond Duval
Marcel Desjardins
Maurice Rheault
Réjean Montplaisir
André Girard
A Madame: Suzanne Jutras

Madame,
Messieurs,

AVIS SPECIAL vous est par les présentes donné par le soussigné, qu'une session spéciale du Conseil de cette Municipalité est convoquée par les présentes par Monsieur Lucien Chaussé, maire
pour être tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil à 22:00 (9:00) heures mardi le 22 décembre 1981 et qu'il y sera pris en considération les sujets suivants, savoir:

1.- Secrétaire trésorier
2.- Secrétaire trésorier adjoint
3.- Changement de signataires (chèques etc.)
4.- Engagement secrétaire temporaire
5.- Annonce pour poste secrétaire-trésorier

DONNE ce dix neuvième jour du mois de décembre 1981.

81-40 9 Secrétaire-trésorier

Monsieur le Maire veut qu'il soit noté aux minutes de l'assemblée qu'il est contre le principe utilisé pour le renvoie du secrétaire-trésorier et que ce renvoie n'est pas justifié. Il dit également que bien des retards seront occasionnés par une décision semblable qui n'avaient pas été pensés ex: la vérification des livres qui n'est pas complétée, le budget 1982 qui n'est pas préparé, les recours possibles qui pourront être pris par qui de droit, les pertes énormes en argent sur le retard de l'envoie des comptes de taxes, des emprunts temporaires qui seront plus long donc beaucoup d'intérêts à payer, le temps que ceci prendra pour choisir un nouveau secrétaire-trésorier etc. etc.

Adoptée